

Paul Choisnard
Ancien Élève de l'École Polytechnique

L'Influence Astrale et *les Probabilités*

Origine, Bilan et Avenir
de la question



LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN.

L'INFLUENCE ASTRALE
ET
LES PROBABILITÉS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Astrologie Scientifique

- Influence astrale : essai d'astrologie expérimentale** 5 »
1 vol. in-8° carré, 1901. (Chacornac, édit.) 2° édition.
- Langage astral : traité sommaire d'astrologie scientifique.** 8 »
1 vol. in-8° carré, 1902. (Chacornac, édit.) 2° édition.
- Etude nouvelle sur l'hérédité : hérédité astrale** 7 »
1 vol. in-8° carré, 1903. (Chacornac, édit.)
- Preuves et bases de l'astrologie scientifique** 8 »
1 vol. in-8° carré, 1908. (Chacornac, édit.) 2° édition.
- Notions élémentaires d'astrologie scientifique** 1.50
1 vol. in-8° carré, 1913. (H. Durville, édit.)
- La portée de l'astrologie scientifique** 1.50
1 vol. in-8° carré, 1914. (H. Durville, édit.)
- Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie** 1.50
1 vol. in-8° carré, 1914. (H. Durville, édit.)
- Revue de l'«Influence astrale»**
Le n° 1.50
parue en 11 numéros 1913-1914 (H. Durville, édit.), chaque n° de 64 pages avec illustrations.
- La loi d'hérédité astrale : sa démonstration et ses objections** 6 »
1 vol. in-8° carré, 1919. (Chacornac, édit.)
- Entretiens sur l'astrologie.** 12 »
1 vol. in-8° carré, 1920. (Chacornac, édit.)
- La représentation du ciel, en astrologie scientifique** 2 »
1 vol. in-8° carré, 1921. (Chacornac, édit.)
- Qu'est-ce que l'astrologie scientifique?** 1.50
Broch. in-8° «Mercure de France» du 1^{er} nov. 1921. (Chacornac, édit.)
- L'astrologie et la logique** 8 »
1 vol. in-8° carré, 1922. (Chacornac, édit.)
- Mémoire sur l'astrologie scientifique** 2 »
Au 3^e Congrès international de psychologie expérimentale, 1923. (H. Durville, édit.)
- Tables des positions planétaires, (de 1801 à 1923), avec notions sommaires de cosmographie** 15 »
1 vol. in-8° carré, 320 pages, 1923. (Chacornac, édit.)
- Tables des positions planétaires depuis 1924, chaque feuille** 0.50
1 feuille par année, publiée 2 ans d'avance. (Chacornac, édit.)
- L'influence astrale et les probabilités, (origine, bilan et avenir de l'astrologie scientifique).** 15 »
1 vol. in 8° carré 1924. (Alcan, édit.)

Science, Philosophie et Psychologie

- La chaîne des harmonies, rôle de la spirale dans la nature** 3.50
1 vol. in-8° carré, 1910. (Chacornac, édit.)
- L'éducation psychologique, à propos de la grande guerre** 16 »
1 vol. in-16, 430 pages, 1920. (H. Durville, édit.)
- L'Amour et le Mariage, d'après les principaux écrivains.** 6 »
1 vol. in-18, 192 pages, 1920. (Chacornac, édit.) 2° édition.
- La loi de relation et l'erreur séparatiste, en science et en philosophie** 12 »
1 vol. in-8° carré, 400 pages, 1923. (Chacornac, édit.)
- Les probabilités en science d'observation** 8 »
1 vol. in-16, 1923. (Alcan, édit.)
- (de la bibliothèque de philosophie contemporaine)

Paul CHOISNARD
Ancien Élève de l'École Polytechnique

L'INFLUENCE ASTRALE

ET

LES PROBABILITÉS

Origine, Bilan et Avenir
de la Question



PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—
1924

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

L'INFLUENCE AISTRALE ET LES PROBABILITÉS

INTRODUCTION

**Exposé sommaire de l'astrologie scientifique
(sa définition, son fondement, ses procédés
et son but)**

Pour rendre intelligible à tout lecteur les divers exposés qui suivent, j'ai cru devoir résumer une fois de plus, ici, les considérations essentielles qui doivent servir de point de départ à n'importe quelle recherche sérieuse faite en « astrologie ».

En outre, je m'excuse d'avance des *répétitions* inévitables qu'on pourra trouver dans ce livre, étant donné les *liaisons* qui relient tous ses chapitres entre eux et sur lesquelles il importe d'insister. Mais si cela peut nuire au style de l'exposé, je crois, par contre, qu'il en résultera une clarté scientifique préférable, dont le lecteur ne pourra être choqué.

« L'Astrologie » a toujours eu pour objet l'étude des *correspondances* entre les *astres* et *nous* (ou du moins ce qui nous entoure). Il n'y a donc aucune raison pour en changer la définition générale ; mais ce qui est *nouveau*, c'est la méthode expérimentale à adapter à une telle étude.

J'ai appelé « Astrologie scientifique » l'étude des *lois de relations* qu'on peut établir positivement dans cette voie, ce

qui nécessite auparavant trois choses : la définition précise des *deux catégories de termes* envisagés, et celle surtout d'une *correspondance* à révéler entre eux.

Que cette « correspondance » exprime une *relation causale directe* entre les astres et nous, ou une *relation de concomitance* provenant d'une cause inconnue qui régirait les deux catégories de phénomènes, l'étude de cette « correspondance astrale » reste la même sur le terrain expérimental. Et je rappelle ici que si j'ai employé le plus souvent au début de mes recherches le terme « d'influence astrale », j'ai voulu simplement entendre par là : *ir.fluence exprimée par les astres*, sans rien préjuger sur la nature et l'origine de cette « influence ».

Dans les travaux que j'ai poursuivis depuis 1898, je me suis borné à l'*Astrologie humaine* qui se base sur les *ciels de naissance*, en vue de distinguer les hommes entre eux (relativement à leurs caractères ou à leurs destinées). C'est d'ailleurs là qu'est le nœud de toutes les controverses astrologiques depuis l'antiquité, comme le prouvent les discussions de Cicéron et de Tacite, entre autres, de même que celles des divers auteurs du moyen-âge et de l'époque actuelle.

Je ne chercherai donc pas, pour justifier l'astrologie, de faux-fuyants, comme l'ont fait certains auteurs qui voudraient lui assimiler la météorologie ou la photographie. Car, à ce compte-là, on pourrait comprendre dans l'astrologie tout ce que l'on voudrait.

La méthode que j'ai proposée n'a aucun caractère personnel ; elle résulte uniquement, — et forcément, j'ose dire, — de la seule signification que nous puissions donner à une *correspondance réelle entre deux catégories de choses*, — du moins dans un sens contrôlable par l'expérience et en dehors de toute hypothèse à faire sur l'origine, la nature et la cause de l'influence que peut exprimer une telle « correspondance ».

Quand on dit, en effet, que « tel *aspect astral*, à la naissance doit *correspondre à telle faculté* », peu importe qu'il y ait là ou non une relation causale directe, mais cela signifie nécessairement qu'on suppose que cet aspect se trouve *plus fréquemment* dans les ciels de naissance de ceux qui possèdent cette faculté que dans les ciels de naissance de gens quelconques. Cela ne veut pas dire que l'aspect astral est un signe nécessaire ou suffisant pour la faculté visée, mais qu'il est *un de ceux* qui concourent à son existence innée ; car ce que nous appelons « faculté » comporte un champ d'indétermination auquel peuvent aboutir des causes souvent variées en apparence ; et il ne faut pas non plus oublier le résultat possible du mélange et de l'interférence des causes auxquelles on a affaire. Sans la fréquence spéciale mentionnée précédemment, l'aphorisme serait un défi au bon sens et ne mériterait aucun examen (comme c'est le cas du reste de beaucoup de règles astrologiques anciennes).

Or, toute l'astrologie scientifique découle de là : cette définition conduit, en effet, à *comparer des fréquences*. Et pour que cette comparaison ne soit pas vaine, il faut avoir affaire à des *fréquences justes et non arbitraires*, ce qui oblige à les tirer de *statistiques valables*. Il est donc impossible de soutenir que notre procédé est une méthode « spéciale » ou « personnelle » puisque toute méthode contraire à elle serait en opposition avec la définition admise par tous. Nous aurons souvent à revenir sur cette considération fondamentale qu'il ne saurait être permis d'éluder au risque de fausser l'étude en question et de ne plus savoir où l'on va.

Définie ainsi par un *écart démonstratif entre fréquences*, qu'on peut vérifier, la « correspondance scientifique » a un sens net et général qui s'applique à toutes les lois de relations positives sur le terrain de l'expérience et de l'observation.

Tel est le fondement de la thèse soutenue. Et, le principe posé, tout le reste en découle avec une logique et une sim-

plicité qui sont faites pour surprendre sur un tel terrain d'étude. Ici, les *deux catégories de choses* (comportant à la fois des variations et des répétitions) entre lesquelles il s'agit de découvrir une *correspondance*, si elle existe, sont constituées d'un côté par *les aspects du ciel* et d'un autre par des *événements humains*.

Une astrologie scientifique — ou étude de correspondance réelle entre les astres et l'homme — doit donc partir de définitions précises touchant l'aspect du ciel et les événements humains qui peuvent lui correspondre, afin de mettre en évidence les rapports qu'on se propose de chercher entre ces deux catégories de choses.

C'est à la biologie, à la physiologie et à la psychologie qu'il incombe de définir et de préciser les *facultés humaines* à étudier, — ou les événements qui peuvent s'y rattacher, — bien qu'en beaucoup de cas l'ambiguïté soit hors de cause dans le choix qu'on a à faire pour les étudier suivant cette voie.

Quant à *l'aspect du ciel* de naissance, pour un lieu et un moment donnés, il peut très simplement se représenter (d'après des considérations astronomiques admises de tout temps) au moyen d'une figure schématique, base graphique de toute l'étude.

Cette base graphique a une importance capitale dans une méthode objective, au sujet de la définition des *éléments astronomiques* adoptés, des facteurs astrologiques qui en découlent et du *jeu des probabilités* auquel ceux-là donnent lieu dans les études comparatives. Aussi ai-je été conduit, dès le début de mes recherches, à rejeter la figure horoscopique — assez obscure — des anciens, pour la remplacer par une autre beaucoup plus expressive : cette dernière, (qu'on est toujours forcé de se représenter du moins mentalement) est, en réalité, la traduction directe et aussi nette que possible, des définitions admises et qui s'imposent à tous dès qu'il est question de *longitudes géocentriques*.

A titre d'exemple, je reproduis ici la carte céleste que j'avais donnée dans mon livre des « Tables de positions planétaires (1). Elle est dressée pour Poitiers — 9 décembre 1802 — 1 h. matin.

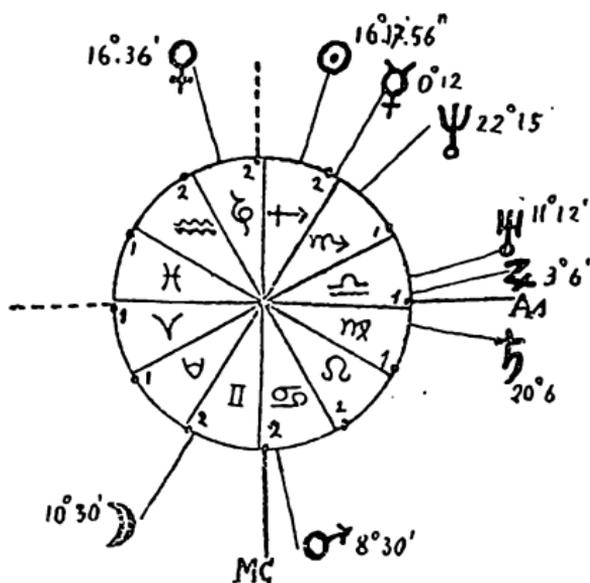


Fig. 1.

Je rappelle que la figure adoptée représente la roue zodiacale des 12 signes placée invariablement sur le papier, comme ci-dessus. C'est, si l'on veut, une sorte de *cadran* autour duquel se déplacent onze aiguilles formées par le Soleil, la Lune, les sept planètes, MC (méridien supérieur) et As (ascendant ou point oriental de l'Écliptique qui se lève à l'horizon). Les notations graphiques employées pour les signes du zodiaque et les planètes sont celles de tous les ouvrages d'astronomie.

Par leurs positions zodiacales sur ce cadran (longitudes géocentriques), ces onze éléments astronomiques donnent un jeu de variations combinées sur lequel reposent toutes les études comparatives à entreprendre.

(1) On trouvera dans ces *tables* le procédé pour ériger semblablement n'importe quelle carte céleste, en quelques minutes.

J'ai appelé *facteurs astrologiques* certains de ces éléments simples ou composés dont la correspondance est à étudier et qui sont supposés exprimer une *influence* (directe ou indirecte peu importe) sur nous.

J'ai admis, pour l'étude des *probabilités astrologiques*, trois catégories principales de facteurs tirés de la figure qui précède :

1° Les 11 *positions zodiacales* (longitudes géocentriques) du Soleil, de la Lune, des planètes, de MC et de As.

Je considère ces positions comme semblables à 10 degrés près (limite conventionnelle d'influence, appelée orbe, qui n'entache en rien d'arbitraire les résultats trouvés comme il sera montré plus loin).

2° Les 54 *distances angulaires* constituées par les combinaisons angulaires 2 à 2 que forment entre eux les 11 éléments précédents (à l'exception de la combinaison MC — As qu'on néglige d'ordinaire).

D'après une formule connue en mathématique pour le nombre de combinaisons de 11 éléments 2 à 2, ceux-là forment $\frac{11(11-1)}{2}$ ou 55 combinaisons auxquelles il faut en retrancher une, ce qui donne bien, en définitive, 54 distances angulaires à retenir ;

3° Les 9 *positions en maisons astrologiques*, indiquant les régions du ciel, par rapport au méridien et à l'horizon (et non plus au zodiaque ici), des neuf astres observés (Soleil, Lune et sept planètes) (1).

(1) On peut remarquer que le choix de ces trois catégories de facteurs n'a rien d'arbitraire *a priori* ; car l'influence astrale, cause des *marées* a trait principalement :

1° à l'époque de l'année (position zodiacale du Soleil) ;

2° aux phases de la Lune (distances angulaires entre le Soleil et la Lune) ;

3° aux jours et heures (correspondant aux positions dans les maisons, autrement dit aux situations du Soleil et de la Lune par rapport au méridien et à l'horizon).

Les points marqués le long de la circonférence de la figure (circonférence représentant l'Écliptique ou trajet apparent annuel du Soleil) forment les limites des 12 secteurs célestes dits « maisons astrologiques ». Leur configuration se rattache au méridien et à l'horizon d'un lieu géographique suivant certains procédés de détails exposés ailleurs (voir « Table des positions planétaires »).

Tels sont les 74 facteurs-types que j'avais adoptés, au moins provisoirement, pour vérifier des anciennes règles astrologiques et surtout pour découvrir de nouvelles lois véritables de *correspondances*, en vertu du jeu des *fréquences comparées*.

On se trouve ainsi ramené à une *étude comparative de cartes célestes de naissances*, ce qui conduit naturellement à observer les *fréquences* de leurs éléments simples ou composés, afin d'en apprécier les caractères distinctifs.

Il faut « comparer » dans chaque cas *ce que l'on trouve avec ce que l'on pourrait trouver*. Là, d'ailleurs, est la base d'observation de toute science expérimentale. Ce qui fait reposer, au fond, tous les axiomes de causalité, sur le principe des probabilités — ou fréquences comparées. — Car il est impossible de prouver qu'il y a *loi de relation* ou *correspondance* avec un critérium indépendant de ce principe-là.

C'est ainsi que j'avais été conduit, dès le début, à considérer l'étude des figures de nativité comme une véritable « graphologie céleste », et je maintiens le terme.

Sans entrer dans le détail de l'étude des probabilités astrologiques, le *dénombrement des facteurs-types* exposé précédemment peut déjà laisser entrevoir tous les sujets d'étude auxquels il donne lieu : d'après les mouvements périodiques des astres, chacun des facteurs envisagés a un *cycle*, c'est-à-dire une durée de retour dans la même situation astronomique, qui peut être évalué sinon exactement, du moins dans des limites déterminées, ce qui suffit souvent

dans les comparaisons. Il s'ensuit que, dans les ciels de naissance, chaque facteur a une *fréquence astronomique* qu'on peut déterminer approximativement.

Il y a lieu également de distinguer pour un même facteur : la *fréquence générale* qu'on observe dans la généralité des ciels de naissance (du moins pour une époque et un milieu donnés) et la *fréquence spéciale* caractérisant sa mesure de répétition dans une catégorie d'individus à « caractère spécial ». On comprend sans peine que c'est précisément l'*inégalité* de ces trois fréquences, pour un même facteur, qui démontre le bien-fondé de l'étude en question (1). Les problèmes qui découlent de ces considérations sont nombreux, et on peut dire *fondamentaux* pour l'astrologie scientifique de l'avenir.

En voici quelques-uns qui furent l'objet d'une étude déjà assez détaillée que j'avais publiée en 1914 (2) :

1° Nombre et nature des facteurs qu'un ciel peut comporter.

2° Dépendance des facteurs entre eux.

3° Facteurs simples et facteurs composés ; la durée de leurs cycles et leurs fréquences respectives.

4° Nombre maximum de ciels de naissance distincts qu'on peut dresser par jour sur la terre.

5° Etant donné un ciel quelconque, combien faut-il en prendre en moyenne pour trouver vis-à-vis de lui une similitude composée de n facteurs, soit *spécifiés* d'avance, soit *non spécifiés* ?

6° Combien deux ciels quelconques, comparés entre eux, comportent-ils en moyenne de similitudes entre eux et quelles en sont les espèces ?

(1) Car s'il n'y avait pas d'influence astrale, il n'y aurait aucune raison pour trouver ici des fréquences distinctes (les statistiques étant supposées valables).

(2) *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie : dénombrement et fréquences des facteurs astrologiques.* (H. Durville édit.).

7° Cas des ciels de naissance où l'heure est inconnue, etc.

Cette nouvelle mise au point de l'astrologie ne détruit pas la *définition ancienne*, — comme prétendent le montrer ceux qui ont peur du mot « astrologie » tout en étant obligés de reconnaître son bien-fondé qui découle des statistiques comparées ; — elle la précise et la rectifie.

Ce qui peut être considéré comme « nouveau » ici, c'est l'application à l'astrologie des méthodes positives (à caractère objectif et numérique) de la science moderne, et l'obtention, par là, de *preuves* qui n'avaient pas encore été fournies mais pressenties seulement ; peut-être en raison de la difficulté qu'on avait jadis pour établir des statistiques scientifiquement valables, et pour appliquer les probabilités.

Il faut avouer d'ailleurs, au sujet de l'étude des « probabilités en science d'observation », que non seulement elle était inconnue dans l'astrologie ancienne, mais qu'elle n'a commencé qu'au xx^e siècle à s'introduire dans les méthodes expérimentales de nos diverses connaissances.

D'après le résumé qui précède, on saisira sans difficulté la définition du *fait astrologique* (reproductible à volonté) que j'ai proposé comme base de l'astrologie scientifique, — car toute science doit reposer sur des faits et des rapports de faits coordonnés. — Il ne s'agit plus ici de succès de prédiction ou d'interprétation, concernant des lois à appliquer d'une origine occulte et mystérieuse ; le « fait », ici, réside dans un *écart manifeste de deux fréquences d'un même facteur astrologique vis-à-vis de deux catégories distinctes d'individus*.

Ainsi le « fait astrologique » à propos de l'*hérédité astrale* (dont j'ai entrepris une étude assez développée (1) consiste à prouver que *la similitude de certains facteurs astrologiques, sinon de tous, est « plus fréquente » entre parents qu'entre gens*

(1) Voir *La loi d'hérédité astrale*.

sans parenté. On verra plus loin la façon de préciser la chose numériquement. Car, à supposer que « l'écart démonstratif » ait une certaine élasticité, on peut généralement le comprendre entre des *limites fixes* et prouver simplement *qu'il est réel*, ce qui suffit au but général visé qui consiste à démontrer la réalité ou non d'une loi de relation.

Sans entrer dans les détails, je n'ai voulu, dans l'exposé qui précède, que donner un aperçu, aussi clair et concis que possible, des bases essentielles de l'étude entreprise, afin de permettre au lecteur qui les ignorerait encore, de pouvoir mieux suivre les divers chapitres de ce livre et d'en saisir la portée.

Je n'ai fait, dans les pages précédentes, qu'extraire la partie principale du « Mémoire sur l'astrologie scientifique » que j'avais donné au « 3^e Congrès international de psychologie expérimentale » qui eut lieu à Paris en 1923.

Ce « Mémoire, » je dois le dire, était lui-même un résumé succinct des travaux que j'ai publiés de 1898 à 1922.

Je prie le lecteur, qui désirerait se mettre au courant de ceux-là, de se reporter aux diverses publications les concernant et surtout aux suivantes, dans l'ordre ci-après s'il est possible :

— « Les probabilités en science d'observation » (Alcan, édit.).

— « Tables des positions planétaires » avec notions sommaires de cosmographie (Chacornac, édit.)

— « Langage astral » (traité sommaire d'astrologie scientifique) (Chacornac, édit.)

— « Mémoire sur l'astrologie scientifique » (H. Durville, édit.).

— « Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie » (H. Durville, édit.).

— « L'astrologie et la logique » (Chacornac, édit.).

Si, dans cette liste, j'ai conseillé en première ligne ma dernière étude, c'est que la recherche d'une preuve véritable, en astrologie, m'a fait peu à peu remonter aux principes généraux auxquels il faut la rattacher.

Dans les questions nouvelles, le fondement importe beaucoup plus que le développement. Et ce sont généralement les derniers exposés qui servent de point de départ à la vulgarisation.

CHAPITRE PREMIER

Coup d'œil général sur la genèse de la question

Dans une science en voie de formation, il est souvent utile de *récapituler* les points essentiels déjà acquis, et de vérifier le fil conducteur qui la rattache à ses fondements. Autrement on risque d'aboutir à une diffusion faite pour la rendre incompréhensible ou pour la fausser.

Qu'on songe, d'ailleurs, à sa critique ou à son progrès, cela permet à tout le monde d'y voir clair et de s'y reconnaître ; car outre qu'on empêche ainsi la critique de dévier et la vulgarisation d'enfoncer des portes ouvertes, cela a l'avantage de mettre en garde contre cette quiétude dogmatique qui pousse trop souvent les auteurs à considérer comme des faits acquis des propositions toutes personnelles et nullement démontrées, puis à glisser dessus pour ne plus songer qu'à nous en servir des déductions rigoureuses — ce qui n'est plus de la science mais des échafaudages de systèmes. — La science, autant que la philosophie, en a été encombrée depuis un siècle. Et je crois que la véritable mission du positivisme doit être de nous en affranchir de plus en plus. Soyons toujours clairs et justes, autant qu'il se peut.

C'est pour avoir omis cette vérité que l'astrologie a dévié, au point que tout, on peut dire, est à refaire de son côté. L'exposé qui suit ne s'adresse pas plus aux incroyables qu'aux crédules : il s'adresse avant tout à ceux qui cherchent la *vérité démontrée et communicable*, et qui ne se bornent

pas à la « méthode des témoignages » ou, ce qui est à peu près équivalent, à la méthode de l'adaptation intuitive et des rapprochements arbitraires qui oblitère tous nos jugements.

Les lecteurs qui consentiront à me lire attentivement jusqu'au bout, conviendront sans difficulté qu'il s'agit là non pas d'idées vagues et de phénomènes invérifiables, mais au contraire de *faits qui sont à notre disposition* et dont la vérification peut être répétée à l'infini, pour peu qu'on ne perde pas de vue la signification des *correspondances* qui sont l'objet essentiel de l'astrologie.

Ceux qui se sont occupés d'*astrologie scientifique*, il y a un quart de siècle, auront peu de peine à reconnaître l'état, ou plutôt l'absence d'état, où elle se trouvait à l'époque.

Comme livres concernant l'astrologie, nous n'avons que ceux des anciens, perdus au fond des vieilles bibliothèques, ou bien des œuvres modernes copiées dessus, avec le luxe des calculs inutiles en plus pour quelques-unes d'entre elles.

Si les « Mystères de l'horoscope » d'Ely Star ou les « Almanachs astrologiques » de M^{me} de Thèbes étaient peu faits pour rehausser le prestige scientifique de l'astrologie, les autres publications basées sur les prétendus « classiques », — tels que Ptolémée ou Morin de Villefranche — n'apportaient pas beaucoup plus d'éclaircissement à la question ; en tout cas si ces dernières pouvaient avoir le mérite d'attirer l'attention des chercheurs sur l'histoire de l'astrologie, elles ne renseignaient ni sur sa valeur, ni sur l'origine de ses règles ; et elles ne donnaient aucun moyen de vérifier celles-là.

D'autre part, le courant anglo-américain, né vers la même époque (autour de 1895), — plus actif encore que le mouvement français, — rééditait les errements anciens sous forme modernisée de *manuels de divination*. Mais il n'y avait pas plus trace d'esprit scientifique et de sens critique dans l'un que dans l'autre.

Je crois donc pouvoir dire qu'avant ce siècle-ci, aucun livre sérieux, — aussi bien à l'étranger qu'en France, — n'était fait pour justifier la science en question. Le prétendu *fondement* de la science astrologique ne résidait, en somme, que dans des doctrines hermétiques ou dans des règles invérifiables, ou du moins dans des règles qu'on ne cherchait à justifier que par une *application* intuitive et incohérente, sans preuve communicable.

Bref, aucune preuve astrologique scientifiquement valable n'existait ; je dirai même plus : aucune base admissible n'avait été proposée pour en trouver une. L'astrologie était enlisée dans la partie la plus marécageuse de l'occultisme, ou bien revêtait les formes les plus arbitraires de la divination.

Si quelqu'un peut m'en donner un démenti, je lui serai reconnaissant de le faire.

Je me permets d'insister là-dessus, car beaucoup d'adeptes de l'astrologie, parmi ceux de la génération nouvelle, l'ignorent ou l'ont oublié. Et, s'il leur fallait mettre complètement de côté les travaux modernes qui ont été écrits sur l'astrologie scientifique, je me demande comment ils s'y prendraient aujourd'hui pour en aborder l'étude en opérant autrement qu'eux, du moins d'une façon expérimentale et sous un jour admissible au bon sens scientifique ? Qu'ils s'interrogent eux-mêmes sur ce point, en examinant d'où ils sont partis.

Disons-le franchement, la préoccupation des astrologues, anciens ou modernes, s'était presque uniquement bornée jusqu'ici à « enseigner des doctrines » ou bien à fournir le moyen de « tirer un horoscope » au lieu de donner celui de le justifier.

L'*astrologie scientifique* était donc positivement une *science nouvelle* à créer. Or, pour la créer, il fallait d'abord la *définir* et savoir au moins ce qu'on devait se proposer de

faire pour arriver à des *faits réels*, puisque ceux-là étaient universellement contestés par les savants, ou bien admis avec une foi aveugle par les adeptes.

C'était donc, avant tout, de sa *définition* et du *bon sens* universel qu'il fallait partir pour entreprendre sur elle des recherches. Aussi est-ce par *l'observation seule de la nature* que j'ai pu les poursuivre, faute de documents valables sur la question.

Je tiens à mentionner encore ici, parmi les travaux précurseurs, ceux de MM. Selva et Caslant, qui comprirent, eux aussi, dès le début, l'illusion de la fausse astrologie dont il fallait s'affranchir.

Mes recherches personnelles portèrent avant tout sur les *preuves de correspondances* à obtenir ainsi que sur les méthodes positives capables d'y arriver. Et ce qui confirme de plus en plus à mes yeux la valeur de *leurs points d'appui*, c'est de constater qu'aucun chercheur scientifique *ne peut aujourd'hui les éviter*.

Celui-ci en arrive même, avec une entière bonne foi, je me hâte de le dire, à ne plus se demander d'où viennent ces points d'appui, et à les considérer déjà comme « classiques », ce qui dépasse d'ailleurs mes conclusions.

Toutefois, il n'y a pas de preuve plus encourageante que celle-là, pour la valeur logique d'une *base d'étude*, en dépit des critiques et des réserves que l'auteur peut avoir à faire sur son emploi.

Quand on a affaire à une méthode douteuse ou alambiquée, on ne manque jamais d'en citer l'auteur : « c'est la méthode de monsieur un tel ». Mais dès qu'on a affaire à une méthode claire et sûre, qui fait appel au bon sens de tous, et qui s'impose à la réflexion, on se refuse à lui donner un nom et surtout un nom d'auteur qui a pu l'employer le premier.

C'est qu'elle fait partie alors du bagage de chacun de nous; et de notre jugement, en réalité, jugement vis-à-vis duquel

notre amour-propre admet rarement un guide ou un révélateur.

La logique a toujours ceci de particulier, à notre époque : c'est que tout le monde s'y accroche jalousement et que personne n'ose avouer son importance. Bien plus : chacun la raille afin de n'avoir pas à compter avec elle, ce qui dispense de l'étudier et rend son application beaucoup plus libre. Mais, par exemple, personne ne veut être raillé à son sujet : car la logique a encore ceci de particulier, chez les modernes, que ceux qui affectent de la dédaigner sont ceux qui redoutent le plus d'être accusés de pécher contre elle. Rien ne saurait les froisser davantage que d'être taxés *d'illogisme*, même s'ils font profession « d'irrationalisme », qu'ils soient ou non rebelles à la précision scientifique ou à la littérature.

En somme, le principe fondamental des recherches en astrologie scientifique, — et j'ose même dire en toute science d'observation, — est à la fois des plus simples et des plus méconnus, quoique tout le monde cherche d'instinct à l'appliquer, le plus souvent sans succès parce que sans méthode : c'est celui du *jeu des probabilités fondé sur la comparaison des fréquences non arbitraires obtenues elles-mêmes au moyen de statistiques valables* (1).

Quand on veut parler de l'influence, à la naissance, exprimée par une note astrale quelle qu'elle soit — de la « conjonction de la Lune et de Saturne » par exemple, — il est de toute évidence qu'on ne saurait se désintéresser de la *fréquence* que peut présenter cette note dans les ciels de naissance, et qu'il y a lieu aussi de s'entendre sur la façon de noter ou de représenter ces derniers, en tant que cartes

(1) Voir l'exposé détaillé de cette question dans *La loi de relation* (Chacornac, édit.) ; et dans *Les probabilités en science d'observation* (Alcan, édit.).

astronomiques, pour pouvoir arriver à les comparer entre eux.

C'est là, en réalité, qu'est le fondement de la thèse que j'ai toujours soutenue et dont je n'ai encore reçu aucun démenti, pour la bonne raison qu'elle découle directement de la *définition* même, et de la seule qu'on puisse donner, d'une *correspondance astrale* avec nous, supposée réelle à tort ou à raison ; et que, par conséquent, une discussion qui entreprendrait de le contester ne pourrait aboutir qu'à l'arbitraire ou à la contradiction.

En outre, aucune réfutation, sur ce terrain, ne saurait employer une méthode de discussion étrangère à celle-là. Ce qui revient à dire, si l'on veut, que c'est à *l'expérience* qu'il faut avoir recours ; mais à une expérience *précise* et *valable*, d'après des conditions de validité qu'on ne saurait contester ; sans quoi « l'expérience » n'est qu'un vain mot fait pour déguiser l'arbitraire et enraciner l'erreur davantage, — ce qui a déjà rendu stériles beaucoup d'efforts en science soi-disant expérimentale.

L'important en astrologie est donc, tout d'abord, de pouvoir multiplier les exemples, de les coordonner, et d'arriver par là à des statistiques valables. Or, pour étendre celles-là fructueusement, c'est-à-dire établir des faits précis et non pas se borner à accumuler des vraisemblances ou de simples possibilités, il est de toute nécessité d'y voir clair dans les éléments d'étude (facteurs astrologiques de la carte céleste) ; et il faut, en outre, avoir à sa portée un outillage simple et rapide comme emploi. Car il est bien certain que celui qui mettrait plusieurs heures, je suppose, à dresser une carte céleste, n'arriverait jamais à pouvoir étendre suffisamment ses recherches pour conclure. La vie humaine est trop courte, même pour celui qui la consacrerait uniquement à cela.

C'est pourquoi les *tables des positions planétaires* — que

les vrais astrologues anciens utilisaient déjà à leur façon — s'imposent aujourd'hui sous la forme simplifiée que j'ai cherché à leur donner (1). Certains théoriciens, je le sais, les trouveront insuffisantes à cause de beaucoup *d'éléments astronomiques qui n'y figurent pas*.

Je répète que je n'ai jamais nié l'influence possible d'éléments astraux différents de ceux que j'ai choisis (2). Seulement, il faut savoir *se limiter* provisoirement aux principaux. Et jusqu'à temps qu'on ait prouvé, parmi ceux que j'ai laissés de côté, qu'il s'en trouve ayant une correspondance plus significative que les miens, je n'ai aucune raison pour modifier ceux-ci, dont la valeur a été exposée déjà de maintes façons.

Qu'on fasse, du reste, intervenir ici tous les éléments nouveaux avec les conjectures qu'on voudra... le problème fondamental de l'astrologie scientifique se posera toujours de même — et je suis surpris qu'on hésite tant à l'avouer. — Il consistera toujours en ceci : *comment définir et prouver la correspondance entre les éléments choisis et les facultés humaines ?*

Ce problème-là, personne ne peut l'é luder, pourvu qu'on ait le souci de la critique scientifique et même du simple bon sens. Et celui qui ne l'é lude pas, en se décidant à l'approfondir, se verra pris aussitôt dans l'engrenage de toutes les discussions déjà fournies là-dessus et qui lui ont peut-être semblé « à côté du sujet », alors qu'au contraire elles doivent en être le point de départ et même le pivot essentiel.

En moins de cinq minutes, n'importe quel chercheur d'une instruction scientifique sommaire, pourra, avec les « tables » mentionnées, dresser une carte céleste quel-

(1) Voir *Tables des positions planétaires, avec notions sommaires de cosmographie*, (Chacornac, édit.)

(2) Voir *L'astrologie et la logique* (chap. vi).

conque, pour un moment et pour un lieu donnés ; et il lui suffira de quelques heures pour vérifier certaines lois de correspondance astrale (1) avec statistiques démonstratives à l'appui, ce qui est le point capital. L'interprétation des thèmes de naissance ne doit venir qu'après.

Contrairement à l'idée généralement reçue, j'estime qu'avec l'outillage moderne, l'astrologie scientifique est devenue une des sciences les moins compliquées à entreprendre, quoiqu'elle soit une des plus difficiles à approfondir et à appliquer judicieusement.

Au reste, à voir le succès de publicité de certains genres d'ouvrages auxquels la plupart des lecteurs ne comprennent rien (comme ceux écrits sur la relativité) où prendrait-on le droit d'éluder l'astrologie comme trop rébarbative ?

(1) En supposant qu'il était sous la main un recueil de naissances suffisamment nombreuses.

CHAPITRE II

Les trois astrologies

L'astrologie a été envisagée sous des aspects assez divers, quoique se rattachant toujours à une définition unique qui n'est autre chose que la « correspondance astrale », c'est-à-dire la correspondance entre les *astres*, d'une part, et *nous* (ou ce qui nous entoure ici-bas) d'une autre.

Toutefois, au point de vue des tendances, des modes de conception et de l'esprit de méthode, on peut assez nettement y trouver trois courants principaux, souvent combinés entre eux, il est vrai, mais séparés quelquefois.

Ils représentent en tout cas, les diverses faces de la même étude.

Les trois astrologies qui en résultent peuvent assez bien être dénommées : *occulte, divinatoire et scientifique*.

I. *Astrologie occulte*. — En tant que science ou art, elle n'existe pas. Elle fait corps avec des doctrines hermétiques dans lesquelles elle représente une symbologie plus ou moins fondée. En admettant qu'on puisse vérifier les lois occultes qui sont son objet, cette vérification ne pourrait être valable qu'à la condition d'user de procédés qui la feraient rentrer dans le domaine des deux autres astrologies.

Sa source se perd dans la nuit des temps et ses traces

apparaissent à l'origine de toutes les civilisations, du nouveau comme de l'ancien continent.

Si ce n'est pas là une preuve de sa valeur, cela en est une, en tout cas, de l'importance de son rôle, ce qui légitime à *priori* les recherches historiques qui portent sur elle.

Chez les peuples chaldéo-assyriens et égyptiens, elle fut l'apanage, semble-t-il, de la caste sacerdotale, — celle des mages — en même temps que celui de sa contrefaçon, la caste des magiciens.

A vrai dire, je crois que l'astrologie occulte fut presque toujours mêlée à l'astrologie *divinatoire*, aux règles empiriques et le plus souvent arbitraires.

Il est extrêmement probable que certains *mages* de la Chaldée ou de l'Égypte furent de grands inspirés, sinon de grands savants, et que leur initiation reposa en partie sur l'étude des influences exprimées par le ciel. Malheureusement, ce qui nous est resté d'eux ne suffit pas pour l'affirmer. Il est donc assez oiseux de s'étendre là-dessus, ou d'en parler sur un ton révélateur tant qu'on n'aura rien à révéler.

Mais ce qui est moins douteux encore, c'est que les *magiciens* de toutes les époques anciennes ou modernes, s'emparèrent de l'astrologie en la faussant, à l'usage d'un art charlatanesque peu fait pour rehausser son prestige.

Qu'elle ait été la servante de la magie blanche ou noire, l'astrologie occulte et mystique, plus ou moins mêlée à l'astrologie divinatoire, n'a laissé par elle-même aucun enseignement propre à nous éclairer, quoiqu'en pensent certains intuitionistes.

Au reste, pour admettre raisonnablement le contraire, et voir dans son enseignement une révélation d'êtres plus puissants que l'homme, il faudrait faire appel à la science des *correspondances justes*, ce qui serait faire rentrer par

conséquent l'investigation occulte dans le cas de l'investigation scientifique.

La « certitude » d'une chose ne saurait être d'ordres différents dans son fondement : pour l'esprit de bonne foi et qui a le souci de l'*impartialité communicable*, la « certitude » proprement dite tend toujours à se rattacher à la *certitude scientifique*, qu'on en convienne ou non, ce qui n'est pas fait d'ailleurs pour légitimer le matérialisme et l'athéisme.

Au point de vue *historique*, les recherches dans la voie de l'occultisme ne peuvent être que louables et intéressantes ; mais en tant que science et philosophie, je les crois, jusqu'à preuve du contraire, incapables d'apporter la plus petite lumière initiatrice propre à faire avancer la science astrologique (1).

II. — *Astrologie divinatoire*. — C'est la plus répandue des trois. Ce qui la distingue avant tout c'est son fondement arbitraire, reposant uniquement sur des règles dont elle ne discute pas l'origine expérimentale et dont elle ne sait même pas vérifier la valeur ; le plus souvent elle n'envisage pour celles-ci qu'une application sans esprit de méthode.

Elle apparaît en réalité comme une vulgarisation faussée de l'antique science des horoscopes. Sa justesse partielle réside dans l'érection, scientifiquement exacte, d'ordinaire, des *cartes astronomiques* qui lui servent de base ; mais son erreur est de ne faire appel à aucune méthode scientifique pour définir et prouver la correspondance, avec nous, des astres représentés.

Car les prétendues réussites de clairvoyance et de prédiction des astrologues ne justifient pas plus la valeur de l'astrologie que leurs insuccès ne prouvent son erreur (2).

(1) Voir *L'astrologie et la logique* (chap. II).

(2) Voir *Entretiens sur l'astrologie* (de la valeur des prédictions).

Cette considération avait conduit Voltaire à se réfuter lui-même malgré lui, dans ses attaques contre l'astrologie (1).

En tout cas, on ne saurait démontrer qu'on applique bien une *loi de correspondance*, — astrale ou autre — sans faire jouer le *calcul des probabilités*, chose complètement inconnue jusqu'à notre époque parmi tous les virtuoses, anciens ou modernes, de l'horoscopie.

Ils vous diront gravement, je suppose, que « la quadrature de la Lune et de Saturne » signifie telle chose mauvaise; et si vous leur faites observer qu'une naissance a 11 chances sur 100 de posséder cette note, ou encore qu'il n'y a qu'une fréquence de 1,2 0/0 pour que deux individus, pris au hasard, la possèdent à la fois dans leurs ciels de naissance, ils accueilleront l'observation avec dédain, comme si elle n'avait aucun rapport avec la règle à prouver ! telle serait l'opinion d'un promeneur, qui, en face du danger d'être écrasé par un train en traversant un passage à niveau, accueillerait avec indifférence le renseignement lui indiquant que les trains passent à toutes les minutes ou à toutes les heures.

Je ne prétends pas dire que cette astrologie divinatoire est entièrement fausse. Je soutiens même qu'elle recouvre certaines vérités au milieu d'une foule d'erreurs, ce qui explique un peu pourquoi de grands intuitifs ont pu s'en servir avec succès. Mais ce que je lui reproche au milieu de sa confusion et de son extravagance, c'est son défaut de sens critique, et par suite l'absence de méthode valable qui permette précisément de distinguer ici l'erreur de la vérité, et d'établir une loi avant de s'en servir.

Cette astrologie reste, par suite, incapable d'apprécier l'origine et la valeur des règles arbitraires qu'elle recueille

(1) Voir *Preuves et bases de l'astrologie scientifique*.

et qu'elle emploie. Aussi en résulte-t-il un art chaotique et enfantin qui séduit à la fois par son aspect de mystère et de vraisemblance, mais qui reste incapable de justifier quoi que ce soit.

Plus ou moins amalgamée à l'occultisme, cette astrologie fut on peut dire la plus répandue à toutes les époques de l'histoire ; elle s'éleva vers la philosophie ou inclina vers la sorcellerie, suivant la mentalité des adeptes.

La plupart des « traités astrologiques » du moyen âge qui nous sont restés (pour ne pas dire tous) ne renferment guère que des aphorismes — ou recettes de prédictions — fantaisistes ou invérifiables. Et aujourd'hui, au lieu de songer à démêler le vrai du faux d'après les procédés de l'investigation scientifique, l'astrologie divinatoire modernisée ne fait qu'ajouter à l'arbitraire ancien un arbitraire nouveau, en accumulant les règles les plus abracadabrantes, assises parfois, d'ailleurs, sur les calculs mathématiques les plus rigoureux.

Au milieu d'un tel fatras de documents, chacun y trouve ce qu'il veut y trouver, et la plupart n'en cherchent pas plus long pour donner cours à leur intuition et enraciner leur conviction prématurée, dans un sens ou dans l'autre.

Cette astrologie, avec ses variantes plus ou moins occultes et mystiques, a donné lieu en France comme à l'étranger, à un courant d'études déjà fort étendu, depuis une trentaine d'années.

Les écrits astrologiques se sont en effet multipliés rapidement, chez les anglo-saxons comme chez les latins ; quant à leur *justification*, je cherche en vain où elle peut être.

Je ne cultive certes, ici, d'intention désobligeante envers personne ; mais, en toute conscience, je ne puis m'empêcher d'insister à nouveau sur cette lacune dont presque aucun livre astrologique ne daigne parler. Tous, ou presque tous

ont l'air de dire que le fait de chercher cette « justification » est secondaire sinon inutile.

Absolument comme ceux qui trouvent que l'épithète de « scientifique » doit profaner l'astrologie, la limiter et lui enlever son intérêt !

Par contre, certains auteurs à l'étranger qui se sont emparés de l'enseigne « scientifique » de la nouvelle astrologie, la bourrent de mathématiques sans avoir la moindre idée de « l'esprit scientifique » qu'il faudrait apporter dans sa méthode — non pas pour établir une carte d'éléments astronomiques quelconques, mais bien pour établir une *correspondance réelle entre ceux-ci et nous*, ce qui est beaucoup plus intéressant.

Les écrits en question s'en tiennent à peu près tous à des règles invérifiées — sinon invérifiables — et à des rapprochements arbitraires. Puis ils concluent sur des intuitions hâtives et des généralisations sans fondement.

Aussi l'imagination a-t-elle beau jeu, chacun vaticinant et dogmatisant selon sa fantaisie ; car le propre de « l'intuitionniste » est d'affecter systématiquement du dédain pour toute discussion même sincère, ce qui ne l'empêche pas de discuter autant que les autres, mais sans méthode, et en affectant une ampleur de vue avec un haut éclectisme qui le dispensent de toute précision.

Parmi les livres modernes traitant ce sujet, certaines éditions sont très bien faites et même luxueuses ; les calculs en sont souvent fort précis et détaillés avec une correction irréprochable ; seulement, on dirait, à les parcourir, que des « tables de logarithmes » — d'ailleurs parfaitement inutiles ici — peuvent les dispenser de sens critique et de clarté.

Par suite, rien de substantiel ne s'y trouve et le résultat de la méthode est l'éternelle *duperie du jeu de l'adaptation* — jeu qui ne saurait prouver quelque chose qu'avec celui des *probabilités* employé judicieusement.

Ajoutez à cela, chez quelques uns, une sorte d'envoûtement mystico-occulte et vous aurez les notes les plus courantes d'une astrologie qui ne craint pas de se dire fondée tout en restant incapable de montrer qu'elle l'est.

Dans cette littérature astrologique moderne, (venue surtout de l'étranger), comme dans l'ancienne d'ailleurs, on nage dans l'arbitraire et dans l'invérifiable ; et le fait de formuler des conjectures ou sa simple intuition, est avancé dogmatiquement en prenant l'importance d'une découverte ou d'une révélation.

D'intuition en intuition, sans guide rationnel et expérimental, on en arrive alors peu à peu à un monument de puérilités à l'apparence hiératique et qui n'a de scientifique que les décors.

Dans une étude aussi confuse, les *exemples* soumis à l'étude peuvent être bons à retenir ; mais le seul mérite des *procédés* et des *conclusions* est ici de faire comprendre comment une telle astrologie a pu, à travers les siècles, accumuler tant de bourdes et de chimères. Car, en lisant les anciens, on s'aperçoit que la mentalité des astrologues, — mathématiciens ou non, — uniquement préoccupés de cuisine divinatoire, n'a guère changé au cours des âges ; et qu'elle paraît avoir toujours confondu la démonstration avec l'exemple et la coïncidence avec la loi.

Si encore les livres en question se bornaient à recueillir des documents qui intéressent l'*histoire*, on ne saurait les blâmer — car l'histoire d'une question, quelle qu'elle soit, a toujours son intérêt. — Les traductions d'œuvres anciennes et les recueils de documents ne sont donc pas à dédaigner systématiquement. Mais le tort qu'ont la plupart des auteurs qui les publient est d'avancer ces recueils comme de véritables « traités » à caractère magique, contre lesquels le sens critique serait à la fois profanateur et impuissant.

Aussi, avec la profusion des écrits fantaisistes, dans le

« siècle du papier » où nous vivons, on se demande à quoi pourra aboutir un tel fatras d'idées, si la critique scientifique — pour ne pas dire le ridicule — ne vient l'enrayer ?

Evidemment, si l'astrologie ne comportait d'autre défense que celle-là, la science officielle serait en droit de s'en désintéresser, car elle a trop à faire. Seulement ce que celle-ci ne pourra persister à nier, ce sont des faits clairement exposés — et il y en a déjà beaucoup.

Les faux astrologues seront toujours ceux qui raisonnent sur des bases illusoire ou non prouvées, comme si elles étaient des faits acquis. Ils rappellent assez ceux que critiquait Saint-Augustin à son époque (1) ; ils ressemblent d'ailleurs aux faux imitateurs dont se sont plaints les astrologues sérieux de tous les temps (tels que Képler, Gauric, Tycho-Brahé, etc.).

Si les devins professionnels étaient — comme ils le prétendent eux-mêmes volontiers, — les dépositaires ou les dignes successeurs des « initiés » et « mages » de l'antiquité, cela donnerait une assez médiocre idée de la science antique.

Au reste, il semble bien qu'au cours des siècles, l'astrologie ait toujours eu sa contrefaçon divinatoire et sa caricature charlatanesque.

Parmi les astrologues, ceux qui furent des savants ont tous été conduits à faire la distinction entre l'astrologie fautive et l'astrologie vraie ; c'est-à-dire entre celle propagée par les charlatans ou bien les intuitifs uniquement préoccupés de divination arbitraire, et celle défendue par les vrais savants, — du moins ceux qui étaient aussi « vrais » que la science de leur époque pouvait le permettre et qui visaient la science véritable des correspondances.

En astrologie, comme dans les autres branches de nos connaissances non officielles (telles que le magnétisme, la

(1) Voir *L'astrologie et la logique*.

clairvoyance, la médiumnité, le psychismè, etc.), on rencontre toujours ces deux classes de chercheurs : ceux qui visent la vérité impersonnelle avec toute la lumière et le sens critique qu'elle peut comporter, et les sectaires qui ne songent qu'à s'enraciner dans leurs idées préconçues en se refusant à tout examen qui peut leur donner tort.

Je ne cherche à contrarier personne ; mais je ne puis me boucher les yeux et les oreilles et m'empêcher de constater ce qui est, en déplorant qu'on accumule tant d'erreurs nouvelles alors qu'il y en a déjà tant d'anciennes dont on a peine à s'affranchir. Et je ne me résoudrai jamais à assimiler à la véritable astrologie l'art des devins professionnels ressemblant, suivant l'expression de Képler, aux « Charlatans arabes diseurs de bonne aventure ».

Cette littérature astrologique sans base ni méthode, est peut-être plus nuisible encore à l'astrologie vraie que les attaques dirigées contre celle-ci par la science officielle, car après tout, certains représentants de cette dernière, — et j'en connais plusieurs, — consentent encore en face de ces questions à raisonner juste, en convenant d'avance qu'il y a lieu de raisonner. Et leur scepticisme aurait d'ailleurs sa raison d'être si l'astrologie était incapable d'avancer aucun fait.

Chose à remarquer et qui montre bien le rôle néfaste de la fausse astrologie, en même temps que le parti pris qui règne sur la question : ce sont toujours les livres d'astrologie vaine que la critique hostile invoque à l'occasion pour se soutenir, en faisant prudemment le silence sur ceux qui défendent la question sur le terrain rationnel. Ce qui revient à l'erreur assez répandue de chercher à disqualifier une œuvre d'après ses faux représentants seulement. Or quelle est la science, l'art ou la philosophie qu'on ne pourrait condamner par ce moyen ?

Ne serait-ce que pour ne pas perdre de temps, je demande donc une fois de plus à ceux qui s'intéressent à ces choses de

les prendre par le bon côté, et à ceux qui veulent les critiquer d'avoir au moins le courage et la franchise de s'attaquer désormais à ce qui a été écrit sur elles de plus important, de plus clair et de plus sensé. Il ne leur sera aucunement difficile de se renseigner là-dessus et d'aller au plus pressé (1).

En résumé, si l'astrologie divinatoire engendre le plus souvent l'erreur, ce n'est pas parce que son but est chimérique : l'horoscopie en tant qu'application n'est aucunement une science vaine, — du moins dans son sens général. — Mais elle n'est qu'une *application* de la science astrologique ; elle ne saurait en être la base. Ce qui conduit à l'illusion, ici, c'est l'absence de méthode pour faire une sélection des *règles à employer*. Or il n'y a jusqu'ici, qu'un très petit nombre de règles dont le bien-fondé a pu être démontré — règles d'ailleurs dont l'application n'a *aucun caractère absolu*. — Et ce sont elles seulement qui peuvent servir de bases valables de départ.

Bref, ce n'est pas le fait de « tirer un horoscope » qui est illusoire, c'est celui d'opérer suivant des règles arbitraires et le plus souvent fausses. Autrement dit, une divination fondée devra passer par l'astrologie scientifique ou tout au moins employer des règles justifiées déjà par elle. Et n'oublions pas, quoiqu'en pensent certains savants, que la divination peut parfaitement comporter un caractère rigoureusement scientifique (2).

III. — *Astrologie scientifique*. — Née depuis la fin du XIX^e siècle, elle n'en est guère encore qu'à ses fondements. Ce qui doit la caractériser surtout, c'est sa tendance à *démontrer* quelque chose de valable comme correspondance as-

(1) Voir l'index bibliographique à la fin de ce livre.

(2) Voir *L'astrologie et la logique* (chap. x). Toute science a un caractère plus ou moins « divinatoire » ; mais l'astrologie que nous avons appelée « divinatoire » est une *divination arbitraire* sans caractère scientifique.

trale, et à choisir des *méthodes* à l'avenant. Sans rien nier *a priori*, en fait d'éléments à observer ou bien de règles à appliquer, elle n'admet les choses avancées (occultes ou autres) que sous bénéfice d'inventaire.

Basée, comme la divinatoire, sur une carte astronomique scientifiquement exacte, elle cherche en outre — et c'est là le point important — à rendre scientifique *la définition et la preuve des correspondances* qui sont l'objet de son étude : c'est en cela d'ailleurs qu'elle se distingue des astrologies arbitraires ou conjecturales et que le droit de cité scientifique doit lui être accordé.

J'ai dit que l'astrologie scientifique datait de la fin du siècle précédent. Cependant, on pourrait fort bien lui donner comme précurseurs tous les savants anciens qui cherchèrent à poser l'astrologie sur des bases sérieuses et « scientifiques » autant du moins que l'état de la science et de la philosophie de leur époque leur permettait.

On pourrait donc dire que les œuvres qui nous sont restées des savants anciens tels que Ptolémée, Saint-Thomas d'Aquin, Tycho-Brahé, Képler, Luc Gauric, Cardan, Junctin et tant d'autres renferment nettement la trace du souci scientifique de la question.

Le *calcul des probabilités*, qu'elle nécessite pour être mis au point, était, il est vrai, à peu près inconnu des auteurs anciens, puisqu'il date seulement du xvii^e siècle et que c'est seulement depuis quelques années que son rôle a pu être précisé vis-à-vis des sciences d'observation. Toutefois la *multiplicité des exemples* — qui en est l'application instinctive et primitive, — avait été invoquée déjà au xvi^e siècle par l'évêque italien Luc Gauric dans son « traité d'astrologie », comme je l'ai fait observer ailleurs (1), à propos des individus « prédisposés aux accidents ». En outre, les astrologues en ques-

(1) Voir *Preuves et bases de l'Astrologie scientifique*.

tion ont toujours mis en garde contre l'intrusion des sorciers et des charlatans de toute espèce. Leurs œuvres, quoique imparfaites et d'une utilité douteuse aujourd'hui en face de notre outillage moderne, peuvent donc cependant être considérées à juste titre comme une « astrologie scientifique » du passé. Si celle-là a exprimé la vérité d'une façon généralement confuse, elle l'a tout de même *renfermée en partie* et ne saurait, d'après cela, mériter le mépris de ceux qui sont déjà parvenus à la reconnaître et à la préciser.

Mais vouloir utiliser simplement l'œuvre des anciens, à la façon des tireurs d'horoscopes modernes, sans l'adapter aux progrès de la science, serait non pas respecter l'esprit de ces prédécesseurs, mais le méconnaître et le fausser. Parce que le propre de la vraie science est toujours de chercher à progresser dans la lumière et qu'il serait improbable que les « vrais astrologues » anciens fussent restés réfractaires aux procédés capables de rectifier l'astrologie et de la démontrer vraie.

L'astrologue qui voudrait s'en tenir aujourd'hui aux données anciennes ne serait pas plus sensé, au fond, que le physiologiste et le chirurgien qui voudraient faire de même de leur côté.

Tels sont, à mon avis, les trois principaux courants d'étude qui ont eu jusqu'ici l'astrologie pour objet. Souvent confondus, ils existent pourtant isolés (1).

Et je ne doute guère que le courant de la méthode scientifique, qui s'accentue, ne vienne un jour se substituer presque entièrement au deux autres, — du moins dans le monde de ceux qui cherchent la vérité.

Naturellement, l'astrologie scientifique moderne ne saurait avoir la prétention d'être à l'abri de l'erreur; mais, comme son but principal est de *s'affranchir de l'erreur*, elle s'en li-

(1) Inutile de parler ici de l'astrologie « onomantique » qui n'a rien de commun, si ce n'est le nom, avec les autres.

bérera progressivement, tout en augmentant son acquis.

Elle ne se refuse, en tout cas, à aucune discussion scientifique ou philosophique ; et elle ne cherche pas — tout au contraire — à se sauver de la contradiction en posant en principe le divorce obligatoire entre la logique et la vérité, ou bien en affectant d'être placée au dessus de la critique.

Résolue à découvrir la réalité des correspondances avec toutes les lumières accessibles, elle possède déjà un certain nombre de faits précis et coordonnés ; et, en tout cas, le principe de sa méthode est incontestable — aussi bien pour l'attaque que pour la défense de la question. — C'est cela surtout qui contribue à « en faire la valeur et à inspirer confiance en son avenir », puisqu'elle a fourni elle-même des armes à ses adversaires, alors que ceux-là, suivant l'expression de Bouché Leclercq, « ne sachant par où la réfuter se prenaient à la hair » (1).

Sans mépriser la science de l'*horoscopie*, elle veut établir les *lois*, avec esprit de méthode, avant de songer à les *appliquer*.

Et elle cherche en même temps les procédés qui peuvent conduire à vérifier les *règles anciennes ou nouvelles*, sans se faire d'illusion sur la valeur des prétendus succès de prédiction. Avant d'être « divinatoire » ou simplement « judiciaire » — comme on l'avait nommée, — elle entend être d'abord *expérimentale* et avoir le même fondement que toutes les sciences d'observation.

En somme, l'astrologie scientifique cherche à rester d'accord avec les méthodes modernes d'investigation employées dans toutes les sciences expérimentales ; elle étudie en même temps le rendement philosophique qui peut résulter d'une correspondance démontrable entre les astres et nous. Et loin de démolir le libre arbitre, comme certains se l'imaginent en-

(1) Bouché Leclercq, membre de l'Institut, *L'astrologie grecque* (préface) E. Loroux, édit.

core, elle paraît plutôt destinée à l'utiliser dans un sens éclairé.

Pour l'instant, j'estime que l'astrologie scientifique, sans se noyer dans des procédés de détail, doit viser la justesse et la précision ; elle doit, en outre, être modeste dans ses conclusions, et toujours circonspecte dans ses applications. Elle doit rechercher avant tout les vérités les plus accessibles et qui sont de nature à la justifier, sans se perdre dans des hypothèses, des vraisemblances ou des complications, et sans prendre de parti dogmatique à propos de certains problèmes insolubles qu'on se plaît toujours à avancer pour l'obscurcir.

Soyons toujours *clairs* en science. La clarté n'exclut pas la profondeur ; elle sert au contraire à savoir si nous avons bien affaire à elle, sans être dupes de notre imagination ; au lieu qu'en se plaisant à remuer des choses troubles, imprécises et complexes, on ne sait ni ce qu'on trouve, et ni ce qu'on peut trouver.

CHAPITRE III

Les astrologues sans le savoir, ou sans l'avouer, à propos des correspondances entre l'activité so- laire et les événements humains

Depuis longtemps déjà, certains astronomes ont remarqué la connexion qui s'impose entre le rythme solaire et les phénomènes météorologiques terrestres :

« En 1872, Bruckener, de Berne, concurremment avec Lockyer et le docteur Meldrum, établit que ce grand rythme solaire conditionnait sur la terre des périodes de sécheresse, de pluviosité et de cyclones régulièrement alternantes... (1) »

De son côté, M. l'abbé Moreux, le savant directeur de l'observatoire de Bourges, a donné, dans un article qui a pour titre : « Influences astrales : la guerre et la paix » (2), le tableau d'une courbe figurative représentant *l'activité du Soleil*, manifestée par ses taches, avec les correspondances de *paix* et de *guerre* intéressant la France :

Loin de moi la prétention de vouloir déprécier ces travaux ; mais je tiens à m'en servir pour mettre une fois de plus en évidence la contradiction assez plaisante qui existe entre ces recherches et la négation systématique de quelques-uns de leurs auteurs vis-à-vis de *l'astrologie* ! Car il est

(1) H. Durville : *La Science secrète* (page 574 et suivantes).

(2) Voir *la Revue de l'ouest* (n° d'octobre 1920).

manifeste, ici, qu'ils n'osent pas avouer que c'est le *moi* seul qui leur fait peur.

Une chose, en effet, qui peut surprendre, et même déconcerter l'esprit critique, c'est de voir que les écrivains modernes qui ont lancé contre « l'astrologie scientifique » le défi le plus péremptoire, gardent un silence absolu sur la façon dont on l'a relevé à maintes reprises depuis vingt ans déjà ! (1)

L'article de l'abbé Moreux, visé plus haut, en est une preuve manifeste : il répète tout d'abord une inexactitude relevée depuis longtemps en ce qui concerne Képler :

« Il s'appliquait, dit-il, à tirer des horoscopes pour les personnages influents de son siècle. Au fond Képler ne croyait pas à l'astrologie, mais il dut continuer cette triste profession pour nourrir sa nombreuse famille... »

Inutile ici de rééditer tout au long la réponse que comporte cette affirmation aussi inexacte que déshonorante pour un des plus grands génies de l'humanité. Je l'ai développée ailleurs (2).

Non seulement Képler « croyait » parfaitement à l'astrologie et aux interprétations de thèmes de nativité (horoscopes) qu'il « envoyait aux personnages influents de son siècle » — comme Wallenstein, — mais il condamnait lui-même la fausse astrologie, ainsi qu'il l'a lui-même déclaré :

« C'est une sorte de bonne aventure, disait-il, propre aux charlatans arabes qui vous répondent oui ou non à toute espèce de question vous passant par la tête sans connaître l'heure de la naissance du consultant ; ils font ainsi de l'astrologie une sorte d'oracle, basée sur l'inspiration d'esprits célestes, ou plutôt diaboliques (3). »

(1) Voir mes livres de *Preuves et bases de l'astrologie scientifique*, *Entretiens sur l'astrologie*, et *L'astrologie et la logique*.

(2) Voir principalement mon chapitre de *L'astrologue Képler jugé par les savants contemporains* dans *L'astrologie et la logique*.

(3) Corresp. de Képler publiée dans *Modern astrology* (mars 1912).

Quand on parle d'une astrologie fausse, c'est qu'on en admet une qui est vraie. Et d'ailleurs les interprétations astrologiques de Képler (celles de l'horoscope de Wallenstein entre autres) prouvent qu'il connaissait déjà certaines lois de correspondances que nos procédés modernes permettent d'établir.

M. l'abbé Moreux renouvelle également ses vieilles objections anti-astrologiques (distances trop grandes d'astres trop petits) tout en rétablissant d'un autre côté le principe de « l'influence astrale » à laquelle il adhère malgré lui — et astrologiquement on peut dire — en ce qui concerne le *Soleil* et la *Lune*.

« Evidemment, dit-il, chaque planète trouble la marche de ses voisines ; mais quand on étudie les calculs auxquels a dû se livrer notre grand Le Verrier pour affirmer l'existence d'une planète qui dérangerait un tant soit peu la trajectoire d'Uranus, on comprend que nulle planète ne saurait jeter de perturbations appréciables sur la boule roulante où se trouvent les représentants de l'humanité » (c'est nous qui soulignons).

Pour ma part, je ne « comprends » pas... étant donné surtout que, plus loin, le même auteur affirme avec raison ce qui suit :

« Notre organisme est d'une sensibilité qui défie toutes les mesures. Le flux électrique émané du Soleil doit donc exercer une action sur notre système nerveux (1), et en fait j'ai souvent constaté que nombre de personnes, les enfants surtout, sont plus irritables au moment des phases de suractivité solaire. Le nombre des punitions dans les collèges est toujours plus élevé au moment des perturbations magnétiques causées par les troubles des enveloppes solaires. Ces influences inconscientes se traduisent chez certains sujets par des accès de nervosité, exercent sur les tempéraments malades des effets complexes : oppression, accès de goutte ou de rhumatisme, migraines, névralgies et même crises de colère.

(1) Pourquoi le « flux planétaire » n'en ferait-il pas autant ?

Je suis allé plus loin et, dans une conférence qui clôturait un congrès scientifique international tenu à Bruxelles peu avant la guerre, je demandais à mes auditeurs, tous des savants, s'il ne serait pas légitime de voir dans l'exaspération des forces en action sur le Soleil la cause de la tension nerveuse qui domine parfois nos actes diplomatiques ; celle aussi peut-être qui pousse les peuples les uns contre les autres dans des luttes sanglantes et sauvages. Rêveries ou réalités ? Le schéma que je publie aujourd'hui répondra pour moi. » (Suit le tableau de correspondances entre l'activité solaire et certaines périodes de guerre et de paix pour la France.)

Là, évidemment, quoiqu'il puisse dire, l'abbé Moreux est un « astrologue » vis-à-vis des influences *solaires*. Et comme il admet ailleurs les influences *lunaires*, on peut dire qu'il est « astrologue sans le savoir » — ou sans l'avouer — vis-à-vis déjà du Soleil et de la Lune.

Seulement, au lieu de s'en tenir à des conjectures avancées sur un ton révélateur, n'eût-il pas été préférable d'attaquer la question sur la vraie base des *probabilités*, et avec un peu plus de précision dans les *événements humains* envisagés ?

Mais peu importe : sa profession de foi, qu'il le veuille ou non, est bien celle de l'astrologie (dont le but est et a toujours été de révéler une correspondance entre nous et certains astres.)

Je sais bien qu'il pourrait objecter avec saint Augustin :

« Qu'il n'est pas entièrement absurde de dire que certaines influences célestes ne sont pas sans pouvoir sur les variations extérieures du *corps*... tels le mouvement solaire et les phases de la Lune... Mais que les volontés de l'*âme* dépendent de la situation des astres nous ne le voyons pas » (1).

Seulement on pourrait répondre à cela, avec saint Thomas d'Aquin :

(1) Saint Augustin : *Confessions* (livre VII) et *Cité de Dieu* (livre V).

« Les impressions que produisent les corps célestes peuvent s'étendre indirectement aux *facultés intellectuelles* et à la *puissance volitive* de même que celles-ci demeurent sous l'influence des fonctions organiques. Cela s'applique cependant moins à la volonté qu'aux facultés de l'esprit, parce que l'intelligence accepte nécessairement une impression des sens, alors que la volonté ne suit pas nécessairement les inclinations et les appétits inférieurs. » (1)

Ce qui importe, d'ailleurs, dans l'astrologie scientifique, qui est une science de correspondance, c'est d'établir une *corrélation* quelconque entre les astres et certains événements humains ; qu'il s'agisse de relations directes ou indirectes, cela ne change en rien la vérité en jeu.

A propos d'astrologues et de théologiens, j'ai cité également l'évêque italien Luc Gauric qui publia un traité d'astrologie important (2). Qu'il me soit également permis de citer, en passant, un esprit scientifique et érudit des temps modernes, le chanoine Brettes (3), qui m'écrivait en 1908 au sujet de la publication d'un de mes livres, la lettre qui suit :

« ...Je crois pouvoir vous dire que le Pape a des intentions très hostiles contre le modernisme ; mais point du tout, je vous assure, contre l'astrologie. Que si, par hasard, ce que je n'imagine pas, il venait à la nommer dans un document quelconque, ce serait seulement à côté du spiritisme et autres sciences vraiment occultes ; mais il ne dira et ne fera jamais rien contre l'*astrologie scientifique* la seule dont vous vous occupez. Ce n'est pas au moment où la radiologie conduit scientifiquement à

(1) Saint Thomas d'Aquin : citation de Morin de Villefranche (rapportée et traduite par H. Selva). Voir mon livre *L'astrologie et la logique*.

(2) Voir mon étude biographique sur Luc Gauric dans *Preuves et bases de l'astrologie scientifique*.

(3) Chanoine à Notre-Dame de Paris, mort en 1923 (auteur de plusieurs ouvrages savants tels que *L'Homme et l'univers*)

la transmutation des métaux tant cherchée par l'Alchimie, que Rome prendra des décisions de ce genre...

Vous devez, en effet, trouver grande joie à reprendre ces passionnants travaux. Vous connaissez le mot de Bouché Leclercq (1) à propos d'astrologie pour s'excuser d'en traiter : « On ne perd pas son temps à chercher comment les autres ont perdu le leur ! » Et ses deux gros volumes prouvent combien il l'a perdu : il ne sait rien de rien. Et il est au collège de France ! Pauvre science ou pauvres savants. « De la lumière ! » comme disait Goethe mourant ; et que tous ces hiboux rentrent dans leur trou. Mais qu'il y a donc à faire encore...

J'ai reçu votre *astrologie scientifique* (2) hier ; j'ai sauté dessus ; et admire la courtoisie dont vous usez envers ce bonhomme de B. L. qui tout en « refusant d'aller au fond des choses » n'emploie pas toujours les mêmes procédés.

Vous trouverez peut-être à la fin de mon prochain livre (3) le secret du discrédit de l'astrologie. Il est certain que c'est elle que vise la révélation quand elle dit « eis signa » (Gen. I, 14) et que ces signes ont été bouleversés au déluge.

Travaillons donc obstinément ces grands sujets. Ils sont si ignorés d'une part ! Et, de l'autre, ils nous font vivre tant déjà dans ce cher au-delà, où sont ceux que nous avons aimés et que nous irons revoir !

A vous de cœur.

Chanoine BRUNETS.

En donnant cette lettre, je tenais une fois de plus à prouver que certains esprits cultivés, autant qu'honorables et courageux, — et même des savants d'élite, — que les préjugés ou l'arrivisme ne sauraient enchaîner, n'hésitent pas à respecter l'astrologie comme elle le mérite (4).

(1) Auteur de *L'astrologie grecque*.

(2) *Preuves et bases de l'astrologie scientifique* (1908).

(3) *L'homme et l'univers*.

(4) A propos des théologiens modernes favorables à l'astrologie scientifique, j'ai cité également Mgr Elie Méric, docteur en philosophie et en théologie, ancien professeur à la Sorbonne (voir la lettre qu'il m'écrivait en 1900 dans *Entretiens sur l'astrologie*).

Mais je reviens à l'activité solaire étudiée sous forme astrologique : pour que l'astrologie soit vraie dans son sens général, il suffit de pouvoir *définir* et *prouver* une correspondance quelconque entre *certaines événements humains* et *certaines astres*, — ceux-ci ne fussent-ils que le Soleil et la Lune, et ceux-là n'eussent-ils trait qu'aux corps et à leurs fonctions organiques ; — tout le reste n'est qu'extension, détail, mise au point, ou précision dans les mesures.

Dans une vérité scientifique qui est en jeu, il ne faut jamais confondre les conditions essentielles de son bien-fondé avec les détails de son développement.

Il résulte de là que M. l'abbé Moreux et les autres astronomes cités précédemment se classent forcément d'eux-mêmes au rang des « *astrologues scientifiques* » — en dépit de l'enseigne qu'ils réprouvent, — puisqu'ils admettent une correspondance positive et démontrable entre certains événements humains et les phases du Soleil et de la Lune. Il reste les planètes ? Elles sont trop petites et trop loin, nous dit l'abbé Moreux ; et « nulle planète, ajoute-t-il, ne saurait jeter de perturbation appréciable » sur l'humanité, ce qui ne l'empêche pas d'affirmer à la page suivante que « notre organisme est d'une sensibilité qui défie toutes les mesures » !

S'il est vrai — comme je le crois volontiers — que la sensibilité de notre organisme est telle « qu'elle défie toute mesure », de quel droit alors affirmer, — étant admis surtout, comme il le dit, que « chaque planète trouble la marche de ses voisines », — que les planètes ne peuvent avoir d'influence « appréciable » sur nous ?

Les « petites causes apparentes aboutissant à de grands effets » ne peuvent plus aujourd'hui étonner personne, — pas plus que l'étincelle qui met le feu à la poudre ; — et les savants sont généralement d'accord avec l'abbé Moreux quand il dit :

« Tout s'enchaîne, dans la nature, et c'est ici, que nous touchons du doigt l'unité des forces physiques. Chaleur, électricité, magnétisme ne sont que les effets d'une même cause » (1).

Au lieu de faire des discours, il y a d'ailleurs un moyen bien préférable, et fort simple au fond, pour trancher ici la question, afin de savoir si une « correspondance » — si petite qu'elle soit — est réelle ou non ; c'est d'abord de la *définir* et ensuite de chercher à la *vérifier en vertu même de sa définition*.

Au lieu de nier sans preuves, on se demande pourquoi cet auteur ne l'a pas fait ? Et pourquoi, avant de déclarer « irréelles » ou « inappréciables » certaines correspondances douteuses (relatives aux planètes) il ne les a pas soumises à la même vérification positive que celle qui lui avait permis d'affirmer la réalité des autres (influences du Soleil et de la Lune).

Le résultat de l'étude eût été la démonstration de l'influence astrale étendue aux planètes avec la même certitude que celle acquise vis-à-vis du Soleil et de la Lune : car le procédé de démonstration — j'insiste là-dessus — est non seulement identique, mais aboutit à des résultats tout aussi probants.

En matière scientifique, « l'in vraisemblance » — outre qu'elle est d'ordinaire une objection toute personnelle — ne saurait suffire pour éluder un *fait* : avant de savoir si celui-ci est « vraisemblable » ou non, il s'agit de savoir si « il est » tout simplement, et s'il existe un moyen de constater sa *réalité*.

Je me permettrai d'insister encore ici sur l'*imprécision des correspondances* mondiales relatives au Soleil qu'ont exposées Bruckener, Meldrum, Carton, l'abbé Moreux et

(1) J'ai exposé cette question en détail en 1910 dans *La chaîne des harmonies*.

quelques autres météorologistes et « astrologues sans le savoir » — ou sans l'avouer — : cette critique a trait à la *définition* et à la *preuve* d'une « correspondance » elle-même dans son sens général ; que cette « correspondance » vise l'astrologie, la météorologie, ou tout autre science d'observation, peu importe, elle comporte toujours la même définition fondée sur le calcul des probabilités.

Je ne puis rééditer ici les cinq ou six cents pages que j'ai écrites à ce propos, (1) mais je profite, une fois de plus, de l'occasion pour constater l'absence de critérium de presque tous les auteurs qui, en science aussi bien qu'en philosophie, ont affirmé ou nié imprudemment une « relation entre deux catégories de choses », sans expliquer ce qu'ils entendaient au juste par là.

Aucun terme, en effet, n'est resté jusqu'ici plus courant, et plus vague en même temps, que ceux de « liaison, correspondance, enchaînement, connexion, dépendance, corrélation, etc. » Il en est de même par conséquent du caractère imprécis et suspect des termes de « cause » ou « d'influence ». Et si l'on admet que « tout s'enchaîne » plus ou moins, il serait au moins nécessaire de dire ce que l'on entend par le terme « d'enchaînement » et ce qui peut permettre de conclure à une correspondance réelle ou non entre deux choses ?...

C'est, en somme, tout le problème de la « causalité » et de « l'enchaînement des choses » qui est ici en jeu, quand il s'agit de conclure soit à des causes directes, soit à des effets concomitants résultant d'une cause inconnue.

Or qu'ont fait les auteurs, visés précédemment, pour conclure à une « correspondance » entre certaines variations du Soleil et certaines variations d'événements humains ? Ils ont rassemblé quelques douzaines de *coïncidences* entre les va-

(1) Voir *La Loi de relation et l'erreur séparatiste, en science et en philosophie, et Les probabilités en science d'observation.*

riations respectives des deux catégories de choses en jeu, et en ont conclu un phénomène de causalité ou de concomitance, c'est-à-dire une loi naturelle, — ce qui est insuffisant, pour ne pas dire un peu enfantin.

Cela ressemble assez au musée des crânes recueillis par Gall pour fonder sa crâniologie (1).

« L'astrologie scientifique » est parvenue déjà à un point où elle est beaucoup plus rigoureuse que cela : il y a longtemps que je ne me permettrais plus de conclure sur un simple *recueil de coïncidences* (même au nombre de plusieurs douzaines). C'est là l'écueil de presque tous les débutants dans une science de correspondances quelconques. Ce fut là l'erreur — nous l'avons répété maintes fois — de la fausse astrologie à lois arbitraires et qui tient toujours à l'ignorance qu'on a de la *définition* même d'une correspondance scientifique : la signification à caractère *contrôlable* de celle-là ne peut résider que dans une *différence de fréquences*, résultant d'un recueil de cas coordonnés et qui offrent à la fois la garantie du *nombre* ainsi que celle d'un *choix impartial et homogène*. Or, au sujet des correspondances entre les phases du Soleil et certaines perturbations sociales, rien de rigoureux n'a jusqu'à présent été donné (à ma connaissance du moins) bien que l'amorce de la question, en tant qu'astrologie mondiale, offre une chose parfaitement plausible, que l'avenir — j'en suis même convaincu — viendra confirmer.

Mais je soutiens — et c'est au fond l'évidence même pour peu qu'on serre de près la question — que l'erreur ou le bien-fondé de l'astrologie vis-à-vis du *Soleil*, ne saurait comporter une démonstration étrangère à celle de l'astrologie vis-à-vis de la *Lune* ou bien des *planètes*. Car, quoiqu'on fasse, on en reviendra toujours au principe de la « loi de relation » à révéler entre deux catégories de choses.

(1) Voir mon étude du système de Gall dans la *Loi de relation*.

Que faut-il, en effet, pour arriver à des coïncidences démonstratives au sujet de l'activité solaire précitée, afin de prouver qu'elle conditionne certains événements humains ? Il faut tout d'abord s'entendre avec précision sur les deux termes de la relation visée et qui sont les *événements solaires* d'une part et les *événements humains* d'une autre.

Il faut ensuite opérer sur *un nombre de cas assez grand* et d'après *un choix non suspect*, pour être en droit de conclure.

La précision des événements solaires est assez facile à réaliser : il s'agit d'un rythme d'activité ayant trait surtout à des périodes de 11 ans, puis de 33 à 35 ans. Il est vrai que cette dernière période est une moyenne, car, d'après M. l'abbé Moreux :

« Depuis mille ans on a pu observer des périodes plus courtes, d'autres plus longues, dépassant même 45 ans ».

Mais peu importe : cette considération complique le problème sans empêcher de le résoudre.

Ce qui est beaucoup plus délicat, c'est de *préciser et de choisir avec homogénéité les événements humains d'ordre collectif avec lesquels on cherche une correspondance solaire*.

Si l'on songe aux perturbations humaines les plus diverses qui règnent à peu près en permanence sur un point ou sur un autre de notre planète, et les périodes d'accalmie qu'on peut trouver en même temps dans diverses autres régions... on peut concevoir toute la facilité qu'il y a à dresser un tableau arbitraire de coïncidences, en apparence surprenantes, — même avec la plus entière bonne foi, — et toute la poudre aux yeux qu'on peut servir là-dessus. Surtout si l'on admet une « avance » ou un « retard », de quelques mois ou années, aux déclanchements des événements mondiaux causés par l'activité solaire, et par suite aux coïncidences à recueillir et à coordonner !...

Je répète que je ne nie pas les « correspondances » visées : je prétends seulement qu'elles ne sont ni définies ni démontrées. Et je voudrais qu'avant de formuler des conclusions sur elles on procédât, vis-à-vis de leur *définition* et de leur *contrôle*, avec la même rigueur que celle que j'ai préconisée en astrologie scientifique pour y établir des lois de relations, — c'est-à-dire pour démontrer l'*influence planétaire* (aussi bien que solaire et lunaire).

Et chose singulière qui montre une fois de plus le parti pris injustifiable contre « l'astrologie », — ou plutôt contre ce *terme-là*, — ce sont ceux qui réclameraient *plus de dix mille cas* dans mes statistiques pour être valables, qui se contentent de *moins de cent* dans les correspondances solaires pour les croire justes. Et cela indépendamment même des conditions de validité *du choix* dans les coïncidences à retenir.

Je tiens à noter en passant que le rythme de l'activité solaire en ce qui concerne les *saisons* a une correspondance évidente avec la vie terrestre de tous les êtres. Si la périodicité qui en résulte est moins manifeste pour l'homme, c'est vraisemblablement que celui-ci a une *réceptivité* beaucoup plus étendue et sensible vis-à-vis des divers astres, et qu'à ce sujet tous les aspects planétaires entrent pour lui en jeu — ce qui est l'objet précisément de l'astrologie scientifique.

Bref les « astrologues sans le savoir », qui nient actuellement l'astrologie d'un côté pour essayer malgré eux de la démontrer d'un autre (en changeant les mots), retombent exactement dans l'erreur séculaire qui a fait si souvent confondre la *coïncidence* avec la *loi* : ils concluent prématurément, sinon faussement, à une loi de relation non seulement sans exposer les garanties dont il faut s'entourer vis-à-vis du *nombre* et du *choix* des cas retenus, dans la « correspondance », mais même *sans songer à donner à celle-ci une signification précise*.

Tel a été — et est encore — le cas des astrologues qui déclarent que « *tel aspect planétaire* correspond dans un horoscope (ciel de naissance) à telle *faculté humaine* (ou événement humain quelconque) » sans consentir à faire jouer aucun *calcul de probabilités expérimentales*.

Au lieu de savoir si cet « aspect planétaire » est réellement *plus fréquent* chez ceux qui possèdent cette faculté que chez ceux qui ne la possèdent pas (ou que chez des individus quelconques), — ce qui est le nœud de la question, — ils se contentent de quelques coïncidences relevées en faveur de la loi visée ; puis l'intuition aidant, ils concluent à la preuve de celle-là ; alors que, dans la plupart des cas, une étude un peu approfondie des *fréquences* des divers facteurs astraux qui sont en jeu, leur prouverait le caractère illusoire du fondement de leurs conclusions.

Les aspects astraux d'une part et les *événements humains* d'une autre offrent des combinaisons variables à l'infini.

Aussi est-il facile de concevoir toutes les illusions dont ces études peuvent être la source, quand on ne procède pas avec circonspection et méthode. Et si la question est déjà délicate à trancher en psychologie individuelle, quand il s'agit des *facultés humaines*, dont quelques-unes pourtant sont suffisamment nettes à définir, que dire des *événements mondiaux* dont la complexité défie souvent toute précision !

Aussi ceux qui veulent se lancer dans « l'astrologie mondiale », qu'elle soit relative au Soleil, à la Lune ou aux planètes, — peu importe, car la méthode de contrôle reste la même, — sans passer d'abord par « l'astrologie individuelle », ressemblent-ils un peu à ceux qui aborderaient le calcul intégral sans avoir passé par l'algèbre et la géométrie.

Le calcul des probabilités, en science d'observation, n'est pas seulement utile, il est indispensable — et j'ose dire inévitable — pour peu qu'on en connaisse l'application (en général maladroite) que nous sommes tous portés d'instinct

à en faire : car il découle directement de la signification — et de la seule — que nous sommes obligés de donner à une *loi de correspondance scientifique*.

Résumons et concluons : pour établir une « correspondance » réelle entre tel *aspect du soleil* et tel *état de l'humanité*, il n'y a qu'un moyen, seul critérium irréductible auquel se ramène tous les procédés qu'on peut imaginer : c'est de démontrer que « l'aspect solaire » choisi (qui a une fréquence astronomique déterminée par rapport aux autres aspects) est *plus fréquent* dans tel « état spécial de l'humanité » que dans tel « autre état » ou dans « l'état moyen de l'humanité ».

Car il est bien évident que si telle phase de la vie solaire coïncidait aussi souvent, je suppose, avec un *état de guerre* qu'avec un *état de paix*, ou qu'avec un *état normal* de guerre et de paix (chose assez difficile d'ailleurs à préciser pour l'ensemble de l'humanité), il y aurait absurdité à faire dépendre « l'état de guerre » de « l'aspect solaire » envisagé.

Qui dit « causalité » et « correspondance » en général, dit toujours « écart de fréquences comparées ».

Et n'oublions pas qu'en fait de « loi naturelle », les fréquences qui leur servent de fondement essentiel dans notre entendement peuvent varier pour nous entre 0 0/0 et 100 0/0 (voir « La loi de relation »).

En réalité, il n'y a pas ici d'autre signification à donner au terme de « correspondance » ; et celui qui objecterait l'imprécision du terme même de « l'état de l'humanité » et la difficulté qu'il y aurait à le spécifier, ne ferait qu'infirmier la base de la « correspondance » visée, à moins de pouvoir lui donner une signification étrangère et plus précise, qui comportât un contrôle plus sûr. Et j'en attends la définition.

On en revient donc inévitablement à l'obligation de *définir une correspondance* avant d'être en droit de conclure qu'elle

existe et même d'en parler... — vérité de la Palisse que beaucoup de savants semblent avoir omise jusqu'à ce jour, non seulement en astrologie, mais dans toutes les sciences d'observation.

Le principe même de la méthode expérimentale ne réside pas ailleurs. Et une fois qu'on l'a constaté, il n'y a plus moyen de l'é luder, à moins de préférer aux preuves positives et claires des élucubrations qui conduisent à se réfugier dans l'imprécision et l'obscurité, ce qui est tourner le dos à la vérité.

Deux mots résument toute cette discussion : ne confondons jamais la *coïncidence* avec la *loi*.

Et il n'y a qu'un moyen — du moins que je connais — pour éviter la confusion : c'est de faire jouer clairement *les probabilités*, après en avoir abordé franchement l'étude avec toute la précision qui est à notre portée. Or, cela revient tout bonnement à comparer des fréquences non arbitraires, c'est-à-dire des fréquences résultant de statistiques variables.

CHAPITRE IV

Le rôle des probabilités dans l'astrologie et dans les sciences expérimentales (1)

I. — *Ce que doit être la définition générale du calcul des probabilités.* — Le « calcul des probabilités » n'éveille dans l'esprit de la plupart qu'un simple *jeu mathématique*, incapable d'avoir une portée quelconque dans le domaine de *la science expérimentale*. Jusqu'à présent, il n'y a guère que les mathématiciens qui s'en sont occupés, dans un sens d'ailleurs purement théorique. Je ne parle pas des statisticiens qui, pour la plupart, ont cherché à l'appliquer sans en comprendre le sens. Henri Poincaré avait bien cherché à critiquer la base habituelle des probabilités « qui s'appuient, disait-il, sur le probable », ce qui est un peu jouer sur les mots et se plaire à vouloir confondre *vérité approximative* avec *vérité d'approximation*. Toutefois il avait fini par reconnaître, en face du calcul des probabilités, « qu'aucune science ne pourrait exister sans lui » ; mais c'était là plutôt un pressentiment qu'une conclusion philosophique rigoureuse et fondée ; car, à ma connaissance, il n'a rien écrit sur la philosophie des statistiques et fréquences comparées, sans lesquelles le jeu des probabilités reste, en effet, assez

(1) Les trois premiers paragraphes de ce chapitre sont extraits de mon étude sur *les Probabilités en science d'observation*.

vain ou du moins assez vague, comme utilité dans la science positive.

Tout d'abord, que faut-il entendre dans un sens général par l'étude des « probabilités » ?

C'est, nous dira un dictionnaire académique, « l'ensemble des règles au moyen desquelles on *calcule* des *chances* » ; mais il faudrait ajouter que c'est aussi l'ensemble des procédés au moyen desquels on les *constate* (ce qui est aussi important) ; et on ne peut les constater qu'à l'aide des *statistiques* : car n'oublions pas que « chances, probabilités, fréquences ou pourcentages » sont termes équivalents. En outre, au point de vue de la constatation comme à celui du calcul, les procédés d'évaluation des fréquences sont fort variés. D'ordinaire c'est « au sentiment » qu'on les évalue ; et c'est pour cela que le principe dont il s'agit est resté si méconnu ; car nous admettons toujours difficilement que « nos sentiments » puissent comporter un contrôle scientifique et par suite une base éducative qui nécessiterait une révision embarrassante de nos jugements.

D'autre part, l'étude des probabilités, comprise intégralement, ne saurait se borner à évaluer (par le calcul ou la constatation) des « chances », c'est-à-dire des pourcentages ou *fréquences* d'éléments qui peuvent se présenter dans tel phénomène ; car il ne suffit pas de pouvoir *évaluer* des chances, il importe surtout de savoir les *juger* : or, on ne peut les juger qu'en les *comparant à d'autres*. Le véritable rôle de l'étude des probabilités doit donc être — et il le sera certainement dans l'avenir — d'utiliser les fréquences en les *comparant entre elles* ; parce que le côté positif de la science expérimentale consiste dans les *rappports* de choses entre elles ; or, un « rapport » réel ne saurait se fonder sur un principe étranger à celui de la *comparaison des fréquences* (voir « La loi de relation »).

Jusqu'ici, dans la science expérimentale, on a bien com-

paré des *faits* mais il semble qu'on ait totalement oublié de *comparer leurs fréquences dans tel ou tel phénomène*, du moins méthodiquement, c'est-à-dire la *répétition des similitudes* que celui-ci peut présenter à nos observations.

Ainsi, d'un côté, les mathématiciens n'envisagent le calcul des probabilités que sous forme de jeu de dés, de boules blanches et noires ou de loterie quelconque. Et, d'un autre côté, les naturalistes, physiciens et savants divers l'appliquent sans le nommer, mais d'une façon ignorante et incomplète, sinon défectueuse, par des '*statistiques* isolées ; quoi qu'il en soit, tous sentent d'instinct que la statistique est le seul procédé expérimental qui peut conduire à des fréquences aussi justes que possible. Des deux côtés, pourtant, le défaut réside, comme certains savants commencent à le pressentir, dans l'*unilatéralité des statistiques*, que celles-ci soient théoriques ou expérimentales.

Un exemple précisera la question qui est en jeu : dans les études sur la *criminalité*, on a fait des *statistiques* qui ne sont sans doute pas vaines en elles-mêmes ; seulement, comme le faisait remarquer un criminaliste compétent — et magistrat distingué — M. J. Maxwell : « le vice fondamental des méthodes actuelles me semble être l'*unilatéralité* des observations. Les recherches ont surtout porté sur les criminels, mais, pour leur donner une valeur définitive, il conviendrait de faire des études comparatives sur les non délinquants » (1).

Toute la question est en effet là. Et non seulement cette remarque me paraît d'une justesse évidente, mais, comme je l'ai dit ailleurs, son importance dépasse, je crois, celle que l'auteur a voulu lui donner. Elle est, en effet, le fondement de presque toutes les critiques qu'on pourrait adresser aux observations scientifiques défectueuses : « l'*unilatéralité* »

(1) J. Maxwell, *Le crime et la société*.

en a toujours stérilisé une bonne partie ; car, non seulement sans étude comparative, la recherche statistique n'a pas de « valeur définitive », mais on peut dire qu'elle n'a pas de valeur du tout. Et si, malgré cela, on lui en attribue une, c'est que l'on *compare d'instinct* — sans s'en rendre compte — le résultat obtenu à celui qu'on aurait pu normalement trouver dans le cas général, ce qui revient à suivre le principe en question mais sans précision ni méthode. J'ai longuement insisté déjà sur ce fait à propos de la « psychologie comparée » (1).

Car nous sommes là au cœur même de la question du rôle des probabilités dans les sciences d'observation : la « statistique » ne saurait être, en elle-même, une méthode — pas plus en criminalité qu'ailleurs ; — elle n'est, en réalité, qu'un moyen d'établir, ou pour mieux dire de « constater » (comme son nom l'indique), une *fréquence non arbitraire*. Et une fréquence toute seule ne mène à aucune conclusion scientifique : ce n'est qu'en *comparant des fréquences entre elles* (comme notre instinct aussi bien que notre raison nous y pousse toujours malgré nous) qu'on arrive à formuler une *loi expérimentale* qui soit valable, c'est-à-dire fondée sur un *écart de fréquences démonstratif*.

Le fait, par exemple, de dire que 80 0/0 environ des *assassins* présentent tel *indice*, dans leur physique ou leur hérédité, ne signifie rien en lui-même, si je ne le compare au pourcentage du même indice chez des gens quelconques n'ayant pas commis d'assassinat.

Dans les sciences d'observation, on ne peut apprécier ce que l'on trouve dans tel cas qu'en le comparant à ce que l'on doit trouver dans le cas général.

Une méthode expérimentale — quel que soit son but — doit donc essentiellement se fonder sur *deux statistiques* en

(1) *La loi de relation* (chap. v).

vue de comparer entre elles les *fréquences* respectives qui en résultent. Si, dans l'exemple précédent, l'indice qu'on trouve chez les assassins avec une « fréquence spéciale » de 80 0/0 se rencontrait chez les non délinquants quelconques avec une « fréquence générale » égale ou très voisine, il n'y aurait rien à conclure comme valeur de ce prétendu indice vis-à-vis de la prédisposition à l'assassinat.

Si, au contraire, cet indice supposé, d'après des statistiques étendues et valables, donnait indubitablement une fréquence générale voisine de 40 0/0, je suppose, on pourrait conclure à sa valeur relative (mais nullement absolue) comme prédisposition à la criminalité, du moins pour l'époque et le milieu étudiés.

Si au contraire j'avais trouvé une « fréquence générale » indubitablement voisine, je suppose, de 95 0/0, je devrais en conclure que la signification de l'indice n'était pas du côté où l'on avait cru.

Comme je l'ai fait observer ailleurs (1), on peut aisément se rendre compte que toute loi expérimentale (et même toute loi qui comporte une preuve scientifique) peut se ramener ainsi, sous sa forme la plus irréductible, à un *écart entre deux fréquences*. Que ces fréquences soient calculées exactement, ou qu'on s'en tienne pour chacune d'elles à des limites précises les renfermant, la réalité démontrable, de cet écart est le critérium de la loi vis-à-vis de notre entendement. Et j'ai montré comment la notion de causalité se rattache avec vraisemblance au principe visé. La *relation causale directe* n'est qu'un cas particulier de la *correspondance* envisagée dans son sens de relation générale. Cela suppose qu'on envisage, pour chaque fréquence, un champ de variations comprises entre 0 0/0 et 100 0/0 y compris ces limites. Car ces limites correspondent, en somme, au cas où l'on a le

(1) *La loi de relation*;

droit de *nier* ou de *constater affirmativement* la loi. Mais il est une foule de lois aussi réelles — quoique plus ou moins manifestes — dont la réalité ne peut être établie que d'après le principe des fréquences comparées obtenues au moyen des statistiques.

Le fait de comparer une fréquence *spéciale* à une fréquence *générale* — ou encore deux fréquences spéciales entre elles issues de catégories différentes — n'est en réalité qu'une supputation de chances, et par suite une application du calcul des probabilités. Seulement, contrairement au jeu stérile et purement abstrait, d'ordinaire, du « calcul des probabilités » des mathématiciens, — qui ne calculent qu'une fréquence théorique et isolée, — il faut envisager ici des *fréquences expérimentales* d'un même facteur, et les comparer dans diverses catégories d'individus ; cela peut très bien dispenser, en certains cas, de connaître avec *exactitude* les fréquences qui sont les termes même de la comparaison, si l'on ne vise que la *réalité d'un écart à prouver entre deux fréquences*. Or cet écart, quand il est réellement démontré, signifie naturellement quelque chose que l'on doit nommer « loi », — parce que toute loi, si elle est nette, se ramène essentiellement à cela ; et que si la loi était illusoire, l'écart le serait aussi.

En résumé, on peut donner comme définition générale de l'étude des « probabilités » la suivante :

Elle consistedans l'ensemble des règles et procédés théoriques ou pratiques, au moyen desquels on peut arriver à établir des fréquences non arbitraires, en vue surtout de les comparer entre elles pour en conclure des lois et pour appliquer celles-ci.

Envisagée ainsi, sous ce nouvel aspect généralisé — et qui reste pourtant précis — l'étude des « probabilités » apparaît dans la recherche scientifique comme capitale, car elle en devient non seulement l'outil indispensable mais le fondement essentiel. La chose est d'ailleurs « dans l'air », depuis

quelque temps déjà. M. A. Rey déclarait récemment, à propos d'un livre d'Eugène Bloch sur la « théorie cinétique des gaz » : « l'introduction du calcul des probabilités dans les fondements élémentaires eux-mêmes de la systématisation physique, et comme *méthode d'interprétation des lois physiques*, est un *événement scientifique* aussi considérable que l'extension du principe de relativité » (1).

Ce que j'ai exposé jusqu'ici sur cette question, au cours de mes recherches, avait trait principalement à l'astrologie, mais en réalité s'applique à n'importe quelle autre science d'observation. (Voir à ce sujet mon étude philosophique générale sur la « Loi de relation » et sur « Les probabilités en science d'observation »).

II. — *Conditions générales de validité des statistiques de base.* — Ce qui précède est, on peut dire, incontestable pour celui qui voudra y réfléchir un instant. Mais la chose se complique quand on arrive à vouloir justifier la base même des *fréquences non arbitraires* qu'on doit comparer entre elles dans l'étude des probabilités : et c'est toujours là où ont échoué les discussions que j'ai rencontrées jusqu'à présent sur ce sujet.

Que faut-il entendre par une « fréquence non arbitraire » ? Il y a, en réalité, deux cas à considérer suivant que la fréquence s'obtient par le calcul *théorique* ou par la *constatation expérimentale*.

Généralement, la fréquence qui est obtenue théoriquement — celle du jeu des dés par exemple — peut trouver une confirmation expérimentale ; mais la réciproque n'a pas toujours lieu : dans les sciences expérimentales, la plupart des fréquences, fournies par l'observation, ne peuvent être obtenues qu'à titre de pourcentages résultant de *statistiques*

(1) *Revue philosophique* (n° de mai-juin 1923).

valables, leurs causes nous restant inconnues, causes d'ailleurs qui ne pourraient être « connues », dans le sens philosophique du mot, qu'en les fondant plus ou moins directement sur le principe des fréquences dont il s'agit : telle est, par exemple, la fréquence des guérisons pour une maladie en face de tel traitement comparé à tel autre ou à l'absence de traitement.

En somme, la définition des « fréquences non arbitraires » se ramène soit au *calcul mathématique*, soit à la *statistique pratique*. A vrai dire, c'est cette dernière seule qui compte réellement en science expérimentale ; la *statistique théorique*, — ou calcul mathématique des chances ou pourcentages, — peut mettre sur la bonne voie et éclairer des mises au point, mais elle ne fournit, à la science positive, des arguments, que si l'observation et l'expérience la confirment.

Par conséquent, tout revient, en science positive, à tomber préalablement d'accord sur les *conditions générales de validité des statistiques*, afin qu'elles aboutissent à des fréquences non arbitraires, et que leur comparaison entre elles ne soit pas vaine.

La seule façon d'arriver à y voir clair ici pour savoir comment on peut distinguer une « statistique valable » de celle qui ne l'est pas, c'est de se demander tout d'abord pour *quels motifs* nous l'invoquons et quels arguments nous cherchons tous d'instinct *pour en critiquer une que nous jugeons fautive* : or il est clair, pour peu qu'on y réfléchisse un instant, qu'il y a ici deux conditions essentielles de validité, qui ont trait : l'une au *grand nombre* obligatoire, l'autre à *l'impartialité et à l'homogénéité du choix* des cas retenus pour la statistique.

Toute critique d'une statistique peut se réduire à ces deux points et à ces deux-là seuls. Réciproquement, une statistique qui remplit indubitablement ces deux conditions du

nombre et du *choix*, avec rigueur et d'une façon impersonnelle, ne saurait passer pour fausse.

Bien entendu, on m'objectera ici, comme on l'a *fait déjà*, que si la question du « nombre » n'est souvent qu'une affaire de patience et de temps, le « choix » est très souvent ambigu et n'offre pas toujours un *critérium d'impartialité incontestable et d'homogénéité absolue*. Mais on peut répondre à cela : si l'ambiguïté du choix ne peut être tranchée, sur quoi se basera-t-on pour que la statistique puisse l'être ? Et, d'autre part, si la statistique ne peut l'être, sur quoi fondera-t-on le jugement qui devrait reposer dessus ? C'est dans ce cas-là, alors, qu'on court le risque de se perdre dans l'arbitraire — chose d'ailleurs qui n'est pas rare.

Aucune méthode ne saurait avoir la prétention de tout trancher pratiquement dans le domaine de nos jugements et de servir de recette infaillible à toutes les applications qu'on peut en faire. Les statistiques à entreprendre sur le terrain expérimental offrent des variétés en nombre infini, suivant la nature des éléments soumis à l'étude ; et je montrerai plus loin comment, en statistique astrologique, la question du *choix* se trouve forcément liée à celle du *nombre* des cas à retenir.

Si certaines statistiques restent difficiles à établir et ne comportent par suite qu'une signification douteuse, par contre, il en est beaucoup d'autres qui peuvent être conduites avec une validité rigoureuse : et c'est par celles-là qu'on doit commencer, pour asseoir nos jugements d'une façon positive, afin d'avoir une base sûre de départ.

III. — *La validité numérique d'une statistique et ses objections*. — La validité du choix, en psychologie surtout, ne semble pas comporter de solution générale ; et c'est plutôt une question de logique à débattre pour chaque sorte de statistique. Il en est quelques-unes cependant, comme celle

concernant l'hérédité, la mort, une maladie caractérisée, une faculté bien nette, etc., où l'ambiguïté du choix ne saurait être objectée que par les ignorants ou par les négateurs.

C'est alors que, dans ce cas, la critique cherche toujours à se rattacher à l'objection du *grand nombre*, nécessaire à toute statistique pour arriver à une approximation satisfaisante du pourcentage visé. Mais là, encore, j'ai presque toujours rencontré le sujet mal compris et la controverse mal posée. Que s'agit-il de chercher en somme ?

Il s'agit de *comparer des fréquences non arbitraires*. Mais, pour « comparer » deux quantités en vue d'être en droit de conclure affirmativement que *l'une est plus grande que l'autre*, il ne saurait être question de les *calculer chacune rigoureusement*.

Exemple : quand j'affirme qu'une maison A, voisine de la mienne, en est *plus rapprochée* qu'une autre B, il serait inutile, pour entreprendre de le démontrer, de répéter à l'infini les mesures de distances avec approximation au centimètre ou au mètre, et d'en faire une moyenne. Il me suffira, pour être en droit d'affirmer la *différence d'éloignement* des maisons A et B, par rapport à la mienne, de savoir je suppose, que l'une est sûrement comprise entre 500 mètres et 600 mètres et que l'autre l'est certainement aussi entre 800 mètres et 900 mètres. La question de « mesure exacte » est une autre question ; elle n'intéresse pas celle en jeu qui ne vise que la *réalité de la différence d'éloignement*.

Il serait donc déplacé ici, de m'objecter que je ne saurais avoir le droit d'affirmer la *différence des distances* de A et B sous prétexte que je n'ai pu *déterminer avec exactitude ces distances*.

Bien entendu, si je connais un moyen d'avoir les deux distances exactes, la réalité de la différence cherchée s'ensuit. Mais si je n'ai aucun outillage d'arpenteur à ma portée, un procédé quelconque — le double pas, la durée de

marche, etc., — pourra me permettre de résoudre la question tout aussi bien et beaucoup plus promptement ; il me faudra le répéter simplement un nombre de fois suffisant pour être certain que la première mesure est bien comprise entre 500 mètres et 600 mètres et que la seconde l'est entre 800 mètres et 900 mètres.

Au reste, ce principe de comparaison est un de ceux que nous appliquons sans cesse, quoique inconsciemment, dans la vie courante pour apprécier n'importe quoi.

L'absolu dans les mesures ne saurait exister, ce qui fait qu'on se base toujours sur le principe qui permet de conclure à une *différence réelle et rigoureuse entre deux choses inexactes*, ce qui revient à baser le précis sur l'imprécis et *la certitude scientifique sur les probabilités*.

Ce dernier point qui peut sembler paradoxal — ou du moins prêter à des jeux de mots, — est précisément celui qui a fait dédaigner l'étude du calcul des probabilités dans les sciences positives, alors qu'elles sont toutes dominées par lui, qu'on veuille ou non le reconnaître ; c'est là le résultat du défaut de mise au point qui tend toujours à confondre, avec une hâte maladroite, « vérité d'approximation » avec « vérité approximative ».

Le cas des différences de distances, analysé précédemment, est exactement le même que celui d'une *comparaison de statistiques* d'un facteur astral entre deux catégories de naissances, comme j'en ai montré déjà des exemples nombreux et entre autres le suivant : dans le cas des naissances d'individus quelconques comparées 2 à 2, la *fréquence générale* de similitude lunaire est comprise entre 5 et 6 0/0 alors qu'elle a été trouvée (sur plus de mille comparaisons) de 9 à 15 0/0, dans le cas d'individus parents (père, mère, frères et sœurs).

On est donc autorisé à voir là un indice d'hérédité exprimé par la position de la Lune dans le ciel de naissance.

La seule façon d'infirmar la loi serait de montrer qu'en prenant mille comparaisons de gens sans parenté, on peut tomber aussi facilement sur une fréquence comprise entre 9 et 15 0/0. Or, ce cas ne s'est encore jamais présenté à ma connaissance : une heure au plus de travail suffit pour se rendre compte que la fréquence normale est toujours ici proche de 5 à 6 0/0 au bout de quelques centaines de comparaisons quelconques de gens sans parenté pris 2 à 2.

La différence des fréquences peut sembler ici peu impressionnante, si on la juge isolément ; mais je montrerai plus loin un procédé nouveau qui permet de renforcer l'expression astronomique de cette *loi d'hérédité astrale*, en *totalisant* les résultats de plusieurs facteurs pris à la fois.

La critique hostile cherchera évidemment ici — comme elle l'a fait déjà et ne manquera pas de le faire encore — à s'exercer sur la faiblesse des écarts de fréquences trouvés, et alors sur la possibilité de confondre, au moyen du grand nombre, les deux fréquences précédentes dont la *réalité d'écart* est le pivot de toute la question.

Au début, elle m'objectait qu'il fallait, pour conclure, des centaines de cas ; ensuite qu'il en fallait des milliers ; et aujourd'hui qu'elle s'aperçoit que des milliers sont dépassés, elle se dérobe en parlant de dizaine de mille qui seraient obligatoires... Pourquoi pas cent mille, un million, ou plus ?

Comme je l'ai fait observer déjà, à plusieurs reprises (sans qu'il en ait été tenu le moindre compte dans le monde des critiques), ces nombres sont purement arbitraires et ne peuvent que révéler l'ignorance de la pratique et de la théorie des statistiques astrologiques, ainsi que celle du véritable sens de leur emploi.

Je crois bon cependant de dissiper, une fois pour toutes, le malentendu qu'on se plaît à entretenir là-dessus pour se dérober, et voici comment : il y a certaines statistiques qui

peuvent, en effet, nécessiter des dizaines de milliers de cas, mais il y en a d'autres pour lesquels un millier, et même quelques centaines suffisent pour conclure avec autant de rigueur.

Je prends l'exemple cité précédemment : quand je dis que la fréquence de *similitude lunaire* entre deux ciels de naissance quelconques est théoriquement de 5,5 0/0, point n'est besoin de faire dix mille comparaisons pour le prouver expérimentalement : il suffit de quelques centaines de comparaisons de ciels 2 à 2 pour aboutir toujours à une fréquence voisine de 5 à 6 0/0 quel que soit le procédé employé pour le dénombrement (à condition qu'il soit toujours également soumis au jeu du hasard). Chacun peut vérifier cette fréquence expérimentale en moins d'une heure, en répétant l'opération de différentes manières.

Il suffit d'avoir à sa disposition un dossier de cartes célestes de naissance en nombre suffisant, figurées chacune sur une feuille de papier ; puis de faire des tirages au hasard afin de dénombrer les *combinaisons 2 à 2* et les *similitudes* qu'elles comportent.

La stabilité très vite atteinte ici du pourcentage tient à ce qu'en raison de la mobilité de la Lune, j'ai là un facteur astral qui *se répartit de lui-même avec homogénéité*, dans un recueil relativement peu nombreux de ciels quelconques. Mais *un autre facteur astral eût pu donner un résultat tout à fait différent*. Et c'est là qu'est la grosse difficulté de l'étude, en même temps que l'élément de la réponse à l'objection qui précède.

Ce n'est qu'une longue pratique de ces questions qui peut apprendre, d'ailleurs, à se garder de théories préconçues et de discussions illusoire.

Aussi, le fait, si souvent avancé dans les critiques modernes, de *fixer numériquement le champ des statistiques obligatoires* est-il presque toujours vain. Le motif qui nous

conduit, en effet, à étendre suffisamment une statistique n'est autre chose que le *défaut d'homogénéité de répartition du facteur envisagé* dans un recueil de cartes célestes de naissance.

Le champ d'exploration dépend donc avant tout, pour un facteur astral, de la *durée de son cycle*, autrement dit du temps moyen qui sépare deux retours consécutifs du même facteur dans la même situation astronomique. Je m'explique sur un exemple : la durée du cycle de la position zodiacale de l'Ascendant est de 24 heures environ ; celle de la Lune de 27 jours, celle de Jupiter est de 12 ans, et celle d'Uranus de 84 ans.

On conçoit par là que dans un recueil de quelques milliers de thèmes, et même de quelques centaines, l'*homogénéité de répartition* des Ascendants se fasse presque rigoureusement d'elle-même (comme l'expérience le confirme) ; alors que pour la position d'Uranus (dont le cycle dépasse la vie ordinaire de l'homme), l'homogénéité ne puisse être valable que sur un nombre d'années beaucoup plus grand et qui doit avant tout *embrasser uniformément les 84 années de la durée du cycle*, chose assez difficile à réaliser dans une statistique valable.

Un recueil de thèmes — quelque nombreux qu'il fût — embrassant seulement une période de 40 ans, ne signifierait donc rien ici pour la position zodiacale d'Uranus.

On pourrait, sous diverses formes, répéter cette considération vis-à-vis d'une foule de facteurs *simples* ou *composés*. Pour ces derniers, la remarque précédente se complique parfois à tel point qu'aucune statistique expérimentale ne paraît même possible.

Cela n'est pas fait, comme on voit, pour simplifier la conduite des statistiques et en rend même l'application assez délicate sinon impossible en beaucoup de cas. Mais encore faut-il apprendre à y voir clair là-dedans avant de discuter, et ne pas lancer des objections au hasard.

Aussi ceux qui s'imaginent que l'emploi des statistiques n'est qu'une question de fiches et de documents bien classés, n'aboutiront-ils jamais à des conclusions valables si le sens critique et l'esprit philosophique ne se trouvent chez eux sans cesse en éveil, et s'ils n'ont pas au préalable les notions de cosmographie indispensables pour comprendre la question en jeu.

En somme, les conditions de *validité* d'une statistique impliquent *une modalité d'emploi qui varie avec le facteur astrologique envisagé*; voilà d'abord ce qu'il faut retenir. C'est justement là un des objets essentiels des travaux en cours, poursuivis par quelques chercheurs depuis le début du siècle.

En attendant, sans entrer dans les détails que j'ai exposés sur ce sujet (1), il est facile de se rendre compte qu'aucun chiffre n'est à fixer d'avance au point de vue de la garantie numérique des statistiques, et que 500 cas retenus pour tel facteur astrologique pourront être beaucoup plus valables et probants que 10 000 cas retenus pour un autre. C'est selon la *partialité* du choix des cas retenus, au point de vue de *l'homogénéité de répartition du facteur envisagé* qui tient à la *durée de son cycle*. On ne peut donc dire, comme quelques uns ont paru le croire en discutant ces questions, que « le nombre des cas à analyser dépend seulement de la grandeur de l'écart démonstratif constaté ».

La seule chose qu'on est toujours en droit d'affirmer d'avance, c'est la nécessité, pour conclure, d'aboutir à un *écart stabilisé*, c'est-à-dire *réellement démontré* entre deux fréquences. Et, chose singulière, c'est précisément le point dont personne encore ne consent à parler ouvertement, en fait de critique astrologique: peut être parce qu'il s'agit d'une vérité nouvelle évidente? Le « grand nombre » obli-

(1) Voir *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie*.

gatoire pour conclure, n'est donc pas toujours illimité, et l'étendue de la statistique ne saurait viser seulement l'écart constaté, comme dans le jeu des mathématiciens. En réalité voici ce qu'il faut dire d'une façon générale et cependant très nette : au point de vue numérique, une statistique devient valable, comme *fréquence* à chercher, quand avec un grand nombre progressif, cette fréquence tend à se *stabiliser entre deux limites* déterminées. Et ces deux limites, pour la fréquence suffisent quand il s'agit simplement de la *comparer à une autre fréquence dont les limites elles-mêmes sont franchement en dehors des deux autres*.

Je ne fais, en somme, qu'appliquer ici le mode habituel d'appréciation de mesure indiqué précédemment. Car la question des *limites précises d'une fréquence imprécise* se rapporte à une notion générale que nous appliquons sans cesse, non seulement dans les sciences expérimentales, mais dans les choses les plus courantes de la vie pratique, où nous supputons d'instinct des probabilités toujours dans un *champ restreint* d'appréciation. Toutes les mesures *approximatives* — et une mesure n'est jamais qu'approximative — en sont là, nous l'avons dit.

Sans l'application de ce principe, aucune science expérimentale ne saurait exister ; autrement dit, sans les *probabilités comparées* il n'y aurait pas de *certitude scientifique*.

L'objection du *grand nombre* n'est donc pas insoluble — du moins en certains cas.

Remarquons en outre que l'exemple choisi précédemment (à propos de l'hérédité) ne comporte aucun caractère suspect dans le *choix* des cas conduisant à la fréquence spéciale. Car, en supposant même des erreurs de données ou des paternités douteuses, cela ne peut que rapprocher la fréquence spéciale de la fréquence générale et, par suite, diminuer l'*écart probant* qui permet de conclure à une loi (ne pas confondre ici cet « écart probant » avec « l'écart probable » employé par

les mathématiciens). L'objection des « erreurs possibles » ne fait donc ici que se retourner contre ceux qui l'avanceraient en face d'un écart trouvé.

Jusqu'ici, ceux qui ont cherché à critiquer la validité des statistiques de base n'ont fourni que des objections réfutées depuis longtemps, bien qu'ils aient toujours eu tendance à les avancer comme si personne n'y avait songé avant eux.

C'est là le défaut général de presque toutes les critiques qui s'attaquent à une science nouvelle sans savoir le point où elle en est, ce qui obligerait l'auteur visé, — s'il voulait y répondre, — à rééditer sans cesse les mêmes arguments. Or la chose devient assez difficile quand ceux-ci ont nécessité déjà une vingtaine de volumes de discussion et de mise au point, comme c'est le cas pour l'astrologie scientifique. Il serait donc assez plaisant, comme quelques-uns le voudraient, de fonder, à propos de celle-ci, une science nouvelle, qui, sous un autre nom, ferait table rase apparente de son acquis tout en s'inspirant essentiellement du principe de sa méthode.

IV, — *Coup d'œil rétrospectif sur le fondement de l'astrologie scientifique.* — Les « preuves de l'astrologie sont innombrables », disent volontiers certains adeptes. Je crois, en effet, qu'elles sont très nombreuses; mais, en réalité, celles qu'on nous a présentées jusqu'à présent se réduisent à peu près à rien, — du moins en matière scientifique, — surtout quand il n'est question que de coïncidences isolées et de clairvoyance dans le passé, le présent, ou l'avenir.

En fait de « preuves » véritables, les statistiques seules peuvent y conduire. Et elles sont « innombrables », en effet, — autant que le sont les combinaisons et les nuances qu'on peut imaginer dans les deux catégories d'éléments entre lesquelles on cherche des correspondances : la catégorie des *facultés humaines* et celle des *facteurs astronomiques*.

Aujourd'hui tous ceux qui raisonnent et qui ont pris le temps de réfléchir à la question ne songent même plus à mettre en doute *l'obligation des statistiques étendues*, — ce qui n'empêche pas que personne ne voulait y croire quand j'ai amorcé la question en 1898 (1), ni même quand j'ai donné en 1900 la statistique des *ascendants d'esprits supérieurs* (2).

Je pourrais même citer des astrologues, — devenus les plus convaincus des statisticiens, — qui, en face de la multiplicité des cas que je préconisais alors, opposaient les méthodes anciennes en prétendant qu'une centaine de cas analysés consciencieusement d'après elles, avaient pour notre jugement une valeur éducative préférable aux recherches expérimentales multipliées. Ils n'oubliaient qu'une chose, c'était que la preuve même de la supériorité de leur méthode — si elle existait — ne pouvait reposer que sur le « calcul des probabilités », c'est-à-dire, en fin de compte, sur les statistiques comparées, principe justement qu'ils contestaient. Contester la statistique revenait donc à contester le calcul des probabilités, — principe essentiel de tout contrôle en science d'observation. — A moins donc de pouvoir trouver le moyen d'établir des *fréquences non arbitraires* sans passer par les statistiques.

Depuis que quelques uns ont étendu ces statistiques dans diverses voies et en ont compris le jeu vis-à-vis du calcul des probabilités, on commence à s'apercevoir de leur rôle *inévitabile* et du rendement qu'elles peuvent avoir quand on sait les utiliser ; mais encore faut-il éviter l'écueil de l'emballage sur des procédés de détails faisant perdre de vue la philosophie de la statistique ; car rien n'est vain, il faut

(1) Voir l'article *L'astrologie est-elle une science expérimentale ?* (n° du 15 novembre 1898 de la *Revue du monde invisible*) reproduit dans *Influence astrale*.

(2) Voir l'article de la *Revue du monde invisible* du 15 avril 1900, reproduit dans *Influence astrale*.

bien l'avouer, comme des statistiques faites par un esprit dépourvu de sens critique — ce qui a contribué souvent à discréditer leur emploi.

Pour peu qu'on y réfléchisse, on constatera néanmoins, sans peine, la variété des preuves auxquelles aboutissent les statistiques, ainsi que la portée des applications judicieuses qu'elles permettent.

En tant que base essentielle, je ne puis envisager une sorte de preuve qui ne soit réductible au « fait astrologique » tel que je l'ai défini.

Notons bien que celui qui voudrait étudier les correspondances astrales dans un sens *mondial* vis-à-vis des événements humains, en météorologie ou en toute autre chose, ne pourrait éluder le fond de la question posée ; celle-ci se ramène toujours à *définir* ce qu'il faut entendre par « correspondance astrale » et à dire sur quel principe essentiel et général il faut se baser pour démontrer qu'il y a bien « correspondance ».

Or, quoi qu'on fasse, — pour peu qu'on ne veuille pas se griser de mots, — on retombera toujours sur le principe qui est applicable à n'importe lequel des phénomènes de correspondances, et qui est le principe des fréquences comparées. Au reste, si le jeu des probabilités fondées sur les statistiques, est obligatoire pour conclure à une loi astrale, c'est bien plus encore dans l'*astrologie mondiale* que dans celle des thèmes de naissance que ce jeu doit s'imposer : car l'illusion des coïncidences s'accroît toujours en raison directe de la complexité des événements comparés (nous l'avons dit à propos des correspondances qui concernent l'activité solaire.)

Quand il s'agit, par exemple, de connaître « l'influence d'une comète », on sait à quoi cela mène d'ordinaire et à quelle extravagance de rapprochements on a souvent été conduit. Or tout ce qui a été dit jusqu'ici sur l'astrologie, au point de vue mondial, se réduit à des coïncidences et à des

conjectures, mais rien, à ma connaissance, n'autorise à conclure à une loi de divination scientifique.

Certes, je ne veux rien nier d'avance, et suis même porté à croire aux influences *générales* des astres, autant qu'aux influences *individuelles* et distinctives. Seulement, au lieu de s'en tenir à des généralisations hypothétiques et à des exemples, je souhaite qu'on opère de la même façon qu'en astrologie individuelle; sans quoi la question n'avancera pas et restera un simple jeu de vaticination ou de remarques personnelles qui ne prouvent rien.

Il en est de même des éléments nouveaux que certains théoriciens voudraient introduire dans les données du problème astrologique.

Le fait d'avancer des « résultats démonstratifs », soi-disant, ne permet de rien conclure si l'on n'explique pas pourquoi ces résultats ont un « caractère démonstratif ». Et il est impossible de l'expliquer sans faire appel d'une façon quelconque au jeu des probabilités — ce qui nécessite d'abord la mise au point valable de ce « jeu ».

C'est là le point omis ou resté vague dans tous les essais qui ont été faits jusqu'ici touchant l'exposé ou la critique des divers procédés divinatoires quels qu'ils soient, ce qui a porté la plupart des savants à considérer la « divination » comme forcément « anti-scientifique »; — bévue courante qui résulte d'un manque de définition précise, puisque toute science a un mode de divination qui lui appartient.

Si Laplace, au lieu de se croire obligé, comme la plupart des savants contemporains, de manifester un parti pris hostile contre l'astrologie, s'était donné la peine d'y appliquer la théorie des probabilités, il aurait eu certainement des retouches à faire au passage qui suit :

« C'est à l'influence, dit-il, de l'opinion de ceux que la multitude juge les plus instruits, et à qui elle a coutume de donner sa confiance sur les plus importants objets de la vie, qu'est due la

propagation de ces erreurs qui, dans les temps d'ignorance, ont couvert la face du monde. La magie et l'*Astrologie* nous en offrent deux grands exemples. Ces erreurs, inculquées dès l'enfance, adoptées sans examen et n'ayant pour base que la croyance universelle, se sont maintenues pendant longtemps jusqu'à ce qu'enfin le progrès des sciences les ait détruites dans l'esprit des hommes éclairés » (1).

Laplace n'avait évidemment en vue ici que la fausse astrologie et ignorait la vraie ; car on pourrait tout aussi bien, aujourd'hui, invoquer les mêmes raisons que les siennes — et en particulier la « croyance universelle » — pour montrer sur quel fondement illusoire repose la négation systématique, de la part de la science moderne, d'une correspondance entre les astres et nous.

Il serait peu sérieux de se débarrasser de la question en posant en principe que le « calcul des probabilités ne s'applique pas à l'astrologie », car c'est précisément là la thèse soutenue que j'ai développée déjà en plusieurs livres et à laquelle il faudrait répondre. Et à celui qui la contesterait tout en défendant l'astrologie, je demanderais comment il prétendrait établir qu'une justification quelconque fût à la fois valable et étrangère aux probabilités ?

A bien examiner tous les exposés et discussions qu'on a pu entreprendre sur l'astrologie pour la défendre ou l'attaquer, on s'aperçoit aisément que leur point faible, — si ce n'est leur erreur, — se résume toujours à un vice de raisonnement philosophique : ou ils se perdent dans les hypothèses, ou ils donnent des exemples en guise de preuves ; autrement dit, ils n'avancent aucun fait et ne donnent aucun moyen de distinguer une coïncidence de l'application d'une loi, afin de prouver qu'on a bien affaire à celle-ci.

Les interprétations et analyses d'horoscopes se ressemblent

(1) *Essai philosophique sur les probabilités.*

toutes à ce point de vue ; *des rapprochements* (qu'on peut toujours trouver) sont faits pour adapter la prétendue loi ; mais jamais on ne donne l'origine et l'établissement de la loi — ni sa définition qui s'imposerait pour y voir clair. — On dit bien *ce qu'on trouve*, mais on ne montre jamais *ce qu'on pourrait autrement trouver*, — considération pourtant essentielle quand il s'agit d'établir un phénomène positif et de le comparer à d'autres.

Il est vrai que si l'on en arrive, avec l'irrationalisme à la mode, à prétendre que la « logique » n'a rien à voir avec la « vérité astrologique », il n'y a plus aucune discussion à poursuivre ; mais que peut-il y avoir alors d'intéressant à retenir là dedans pour quelqu'un de sensé ?

La grosse affaire actuellement est donc, en fait d'outillage scientifique, d'avoir le moyen de multiplier les statistiques valables sans difficulté, puis de coordonner clairement, et avec méthode, les résultats obtenus, afin de mettre en évidence « l'écart probant » qu'on pourra rencontrer dans les voies les plus variées : c'est à chacun à orienter ses recherches suivant son goût. La seule chose *fixe*, ici, c'est le principe fondamental du critérium de toute correspondance scientifique découlant de la « loi de relation » et que j'ai ailleurs exposé en détail (1).

Je ne prétends aucunement avoir découvert ainsi toutes les preuves de l'astrologie ; je me suis surtout attaché jusqu'à présent à donner clairement le moyen d'en obtenir un assez grand nombre, en montrant leur fondement commun.

J'en ai aussi fourni quelques-unes ; peut-être d'autres en trouveront-ils de meilleures ? Mais ce dont j'ai la conviction, et je dirais presque la « certitude » — si ce mot là ne semblait pas un peu osé en pareil cas — c'est qu'aucune

(1) Voir *La loi de relation et l'erreur séparatiste*.

justification ou réfutation valable, en astrologie, ne peut et ne pourra rester étrangère au principe fondamental que j'ai exposé et qui est, en réalité, la clef de toute correspondance scientifique.

C'est sur lui que j'ai voulu, dès le début, édifier l'astrologie scientifique (1) en la rattachant ainsi, comme procédé de recherche — ne l'oublions pas — à toutes les autres sciences expérimentales et d'observation (2).

Du moins, c'est la thèse soutenue, et que je reste toujours prêt à discuter sur le terrain de la critique. Certains critiques, je le sais, continuent à voir dans le *calcul des probabilités fondé sur statistiques* (et ce calcul ne peut d'ailleurs être fondé pratiquement que sur les statistiques) une simple « méthode à part », propre à convertir seulement les esprits incrédules et terre à terre ; mais au lieu de se contenter de répéter cette affirmation sans en approfondir le sens, il conviendrait de la discuter en face de tous les exposés faits depuis plus de 20 ans pour prouver le contraire ! Au reste, si la statistique servant de base aux probabilités est faite pour convertir les *incrédules*, elle semble tout aussi opportune pour s'adresser aux *crédulés* qui, en astrologie, se contentent d'intuition visant des rapprochements fantaisistes ou mal fondés ; parce qu'une telle intuition ne peut être contrôlée qu'avec le jeu des fréquences ou probabilités. D'ailleurs jamais ces critiques n'ont voulu soutenir là-dessus une discussion capable de les justifier, c'est-à-dire qui puisse opposer aux « statistiques et probabilités » une *méthode rationnelle et scientifiquement valable* qui leur soit étrangère.

Pour peu qu'on y réfléchisse, en effet, et qu'on l'applique

(1) Voir mes articles de 1898 à 1900 reproduits dans *Influence astrale*.

(2) Voir *Les probabilités en Science d'observation*.

sciemment, le principe dont il s'agit est tel que sa nécessité semble d'une évidence presque puérile à défendre.

C'est qu'à notre insu ou non, nous nous fondons toujours sur ce principe pour observer et pour juger. Aussi cette considération m'a-t-elle porté à le tirer au clair et à l'utiliser avec l'attention qu'il mérite.

Je tiens à dire à ce sujet que, depuis quelques années, des travaux de *statistiques astrologiques* (qui n'ont pas vu encore le jour mais qui le verront) sont poursuivis actuellement de divers côtés. Ils sont arrivés tous facilement jusqu'ici (sans exception encore, à ma connaissance) à convaincre leurs auteurs de la vérité astrologique. Beaucoup de lettres que j'ai reçues en font foi. Je n'ai pu, il est vrai, vérifier moi-même entièrement la validité des statistiques invoquées — quoique le bon sens se refuse à les supposer toutes fausses.

N'oublions pas, à ce propos, que la validité des statistiques est la base de la question, et que le jeu des probabilités nécessite encore plus de bon sens philosophique que d'exactitude mathématique.

Celui qui ne voit, dans l'établissement d'une statistique qu'une sorte de « machine à battre » ou de « moulin à café » d'où la vérité doit sortir toute nue, peut être un bon calculateur, mais n'arrivera qu'à des conclusions fausses ou prématurées, s'il n'a pas l'attention perpétuellement fixée sur les conditions de validité requises.

Les préjugés qui se fondent sur la statistique fausse peuvent alors devenir les plus difficiles à déraciner, précisément à cause de la rigueur scientifique qu'on leur attribue, qui peut être en désaccord avec leur signification réelle et où l'amour propre, disons-le, est souvent en jeu aussi. Quoi qu'il en soit, l'application des probabilités fondées sur statistiques valables n'exige aucun génie spécial; elle ne demande qu'un bon sens éclairé par une attention soutenue, et un souci constant de l'impartialité.

CHAPITRE V

La critique moderne contre l'astrologie scientifique

I. — *La critique élude toujours le nœud de la question.* — Au sujet du « progrès » de l'astrologie scientifique, quelques-uns ont paru se plaindre de sa lenteur. Je n'ai jamais empêché personne d'aller plus vite et mieux. Toutefois un record de vitesse me paraît beaucoup moins important ici qu'une garantie de certitude. .

En outre, si une chose est faite pour encourager l'astrologie, c'est bien de constater que si « elle progresse lentement », la critique, elle, reste stationnaire.

Toujours plus ou moins fuyante, elle s'en tient invariablement aux préjugés, sans consentir à entrer dans le vif de la question ; ou bien alors elle s'accroche à des problèmes insolubles où le danger d'un démenti est peu à craindre, — sans avoir l'air de se douter que la véracité de l'astrologie n'y est aucunement en jeu. — Telle est la vieille objection des « accidents collectifs » — comme ceux d'une guerre ou d'un tremblement de terre — comportant d'intéressants sujets d'étude, mais qui ne saurait mettre en cause le bien-fondé de l'influence astrale sur nous. Je me suis assez longuement étendu là-dessus ailleurs (1).

J'abandonne à ceux qui se plaisent encore à l'entretenir la

(1) *Preuves et bases de l'astrologie scientifique*, 2^e édit., (chap. IV).

critique du genre *bouffon* et *négateur* — devenu un peu trop vieux jeu à notre époque pour qu'un esprit éclairé s'y arrête — et ne veux retenir que celle qui peut se rattacher au genre sérieux et courtois, c'est-à-dire celle qui cherche des arguments impersonnels avec sincérité.

Or je constate que les objections privées ou publiques qui m'ont été adressées, ne font généralement *qu'avancer les difficultés mêmes qui m'ont servi d'objectifs*, sans rien discuter du procédé expérimental que j'ai invoqué pour les résoudre ; le plus souvent, même, on affecte de l'ignorer. Si bien qu'on serait en droit de dire : ce n'est pas l'objection qui répond au livre, c'est le livre qui répond à l'objection.

Quant aux « faits », dont les critiques ne sont aucunement dispensés, ils n'apparaissent jamais là. Cela rappelle le mot de Pasteur envers ses critiques, quand il revenait déconcerté de ses premières séances académiques : « Je leur cite des faits ; ils me répondent par des discours ! » Presque toutes les critiques, en astrologie, s'en tiennent, en effet, à des objections conjecturales et nuageuses sans rapport avec les *précisions fournies*, qu'elles omettent toujours avec soin de discuter ; ou, si elles les discutent, c'est pour les envelopper d'obscurité.

Les uns avancent, par exemple, que « les statistiques ne prouvent rien », ou que c'est seulement leur « étendue » ou bien le « nombre des expérimentateurs » qui fait leur valeur. D'autres déclarent que le « calcul des probabilités est inapplicable à la question », — absolument comme si ces remarques démolissaient péremptoirement tout ce que j'ai écrit, et comme si je n'avais jamais songé encore à discuter ces choses.....

Or cette attitude est inadmissible dans une science en voie de formation où chacun de ceux qui s'en occupent a le *devoir* d'être au courant des travaux des fondateurs et des jaloneurs.

Quelques-uns souhaitent, d'un air détaché, qu'une lumière décisive soit faite à ce sujet, en donnant à croire qu'aucune mise au point sérieuse n'a encore été fournie là-dessus, et en doutant qu'une « preuve » puisse être donnée d'une « relation » entre les astres et nous..... Naturellement, ils se gardent bien d'expliquer ce qu'ils entendent par « relation » et « preuve », car s'ils discutaient la question comme elle le mérite, il leur serait impossible d'arriver à des définitions étrangères à celles déjà fournies.

Sous prétexte que très peu encore se sont donnés la peine de la constater, ils concluent sans discussion que « la preuve n'est pas faite d'une relation entre les astres et l'homme », ce qui n'est pas répondre à la thèse qui soulient qu'elle l'est. Car tout le fond de la discussion est précisément d'établir la validité ou l'invalidité des méthodes et des preuves déjà exposées. Si elles sont valables, le nombre des adhérents n'a rien à voir avec cette validité ; il ne saurait servir qu'à imposer le prestige de cette étude, ce qui conduira évidemment à la confirmer un jour, et à la développer dans le bon sens : mais avant cela, il faut chercher les preuves impersonnelles, indépendantes de la vulgarisation et de la notoriété des adeptes. Autrement, cette vulgarisation deviendrait diffuse, arbitraire et sans valeur scientifique.

En tout cas, avant de vulgariser quoique ce soit à ce sujet, et même avant de songer à contrôler les travaux d'un grand nombre d'expérimentateurs, il est indispensable de s'entendre sur ce qu'il s'agit de faire. Bref, il faut commencer par définir et prouver le *fait astrologique*.

Toute science astrologique qui ne partira pas de là sera à refaire : c'est en effet là une base qu'aucune critique fondée de l'avenir ne pourra jamais parvenir à éluder, au risque de perdre son temps.

Beaucoup, aujourd'hui, ne pouvant plus nier l'obligation

des statistiques parlent simplement de les « multiplier », comme si le procédé qui permet de les établir dans cette voie de recherches, avait été reconnu de tout temps, et ne comportait aucune mise au point spéciale à l'astrologie. Ils n'ont pas l'air de se douter que c'est justement cette question-là qui est nouvelle, en ayant adapté à l'astrologie la méthode expérimentale ; que cette adaptation n'est pas aussi simple, dans la pratique, qu'on pourrait le croire, et, en tout cas, qu'elle exige des discussions assez longues et complexes qui ont justement été l'objet d'études poursuivies depuis plus de vingt années déjà.

S'ils n'y reconnaissent pas une base solide de départ, comment s'y prendraient-ils pour en exposer une autre meilleure que celle-là qu'ils cherchent à présenter comme un simple « effort » accompli, sans avoir besoin de s'en inspirer ?

Il leur faudrait également expliquer de quelle façon ils envisagent le jeu des « probabilités » en astrologie... Or, c'est précisément là qu'est le côté délicat et essentiel de l'étude pour y voir clair.

Le reste n'est qu'affaire de patience et de temps, et en découle tout naturellement.

Bien entendu, l'avenir devra *multiplier* les statistiques, en vertu même du sens de leur définition. Mais ce serait perdre son temps que de les multiplier au hasard sans esprit critique, sans savoir où l'on veut aller, ce que l'on peut trouver et ce que l'on doit prouver.

Plusieurs critiques s'en tiennent encore au dogme de l'*invraisemblance* ou de l'*impossibilité* — au xx^e siècle ! — Tous, ou presque tous, éludent, en somme, le fond des débats pour n'en retenir que des détails secondaires, juste assez pour donner à croire qu'on ne critique pas sans avoir lu, tout en restant incapable de prouver qu'on a su lire — du moins l'essentiel ; — puis ils discutent sur des conjectures ou des questions à côté.

En voici un exemple frappant : dans une étude assez précise (1), j'avais eu soin de consacrer tout un chapitre à « l'objection principale en astrologie scientifique », en définissant nettement la nature et la preuve du *fait astrologique* qui est naturellement ici l'objectif essentiel pour qu'on soit en droit de parler d'une « science astrologique ».

Il y avait là, ce me semble, une base de critique assez substantielle, puisqu'elle consistait en une mise au point, aussi concise et claire que possible, du *nœud de la question*.

Mais la lumière et la précision font toujours peur ici à la critique hostile ou superficielle. Aussi a-t-elle préféré ne voir là dedans qu'un simple « échafaudage mathématique » !

Toutes les critiques — du moins à ma connaissance — ont éludé la chose, en effet, pour discuter dans le vague tout autour : à « l'objection principale » que j'avais eu soin de soulever et de discuter moi-même pour faciliter la tâche de la critique sérieuse, celle-ci a préféré les « objections secondaires » avec des généralités nébuleuses où l'astrologie ne saurait être en jeu.

Certains aussi ont fait le silence sur ces discussions, en affectant de n'être capables d'en sortir que pour m'accuser de *sectarisme* ou bien d'ignorance à l'égard des diverses sortes d'astrologies qui ont cours... probablement parce que mon éclectisme se refuse à mettre l'intuition fantaisiste au même rang que la raison scientifique, et à confondre les procédés arbitraires avec les méthodes impartiales.

Ils ont oublié, une fois de plus, qu'en fait de critique éclairée, le seul moyen de prouver qu'on est « moins sectaire » qu'un autre, c'est d'avancer des raisons meilleures que lui.

Le sectarisme est l'orgueil du « moi » en cage qui prononce et ne discute pas.

(1) *L'astrologie et la logique* (chap. VIII).

Alors que j'ai cherché de maintes façons à montrer que ma prétendue « méthode » repose tout simplement sur le principe fondamental commun à toutes les méthodes en science d'observation (1), — ce qui me semble le meilleur argument anti-sectaire qu'on puisse fournir, — quelques-uns ont décrété que cette méthode était « vaine ». Mais l'important serait de prouver qu'elle l'est, sans éluder les raisons (au moins principales) déjà fournies pour démontrer qu'elle ne l'est pas ; et cela, au moyen d'une discussion claire et logique s'appuyant sur des faits. Sans quoi le prétendu « vice de méthode » objecté se résout à une simple vue personnelle du critique qui persiste à se mettre des œillères pour éluder les choses essentielles, afin d'avoir raison quand même.

Quelques-uns enfin, en affectant de flairer une mystification, — en dépit pourtant de la « clarté » qu'ils reconnaissent eux-mêmes aux exposés, — paraissent s'étonner que j'insiste sur une telle question, « morte et enterrée », selon eux, depuis longtemps et qu'ils ne jugent pas digne d'occuper un esprit sérieux !

Outre que je ne me suis jamais occupé exclusivement de cela (les titres de mes divers travaux en font foi d'ailleurs), je voudrais bien savoir d'après quelles considérations l'astrologie, étant reconnue vraie, pourrait passer pour une science secondaire ?

Ceux qui affectent de l'indifférence à son égard omettent les raisons que j'ai fait valoir pour montrer précisément qu'elle vaut la peine qu'on s'occupe d'elle. Et là encore, est une considération qu'on ne saurait oublier : j'ai, en effet, longuement insisté pour montrer qu'au point de vue de l'*histoire*, comme à celui de la *science* et de la *philosophie*, il

(1) Voir mon livre sur *Les probabilités en Science d'observation* (Alcan 1923).

est impossible de faire passer une semblable préoccupation pour une monomanie ou pour une chose indifférente.

On ne peut même s'empêcher d'avouer qu'elle intéresse au fond tout le monde — parmi ceux qui pensent et qui jugent. — Car, même pour ceux qui soutiennent que « l'astrologie est fausse », il ne pourrait manquer d'intérêt de pouvoir prouver qu'elle l'est réellement, en s'appuyant sur des faits positifs et non sur des négations seules.

On ne peut en effet oublier l'honorabilité scientifique d'une foule de savants, anciens et modernes, qui est ici en jeu, et juger inutile de savoir si oui ou non ils se sont trompés ou compromis en faisant de l'astrologie, comme cela se dit dans presque tous les livres d'histoire modernes.

II. — *Ce que devrait être une critique sérieuse.* — En somme, en dehors de quelques rares critiques à peu près sérieuses, — dont j'aurai à parler plus loin, — rien à répondre pour l'instant à la critique hostile et de parti-pris, tant qu'elle se refusera à discuter clairement les points essentiels et à étudier la question, de façon à la *prendre au point où elle en est*; car un auteur critiqué ne peut songer à rééditer sans cesse les mêmes choses.

A cette critique — qui se fait de plus en plus rare, il faut l'avouer, — il n'y a qu'une chose à répliquer : c'est de l'inviter à lire plus attentivement les ouvrages visés, sans s'égarer dans les questions secondaires, et à en étudier l'application sur le terrain de l'expérience et de l'observation.

Parce qu'à des précisions fournies, on ne saurait se contenter comme réponse de généralités vagues — si ce n'est de puérités, — et qu'une réplique, dans ce cas, ne pourrait faire que se répéter sans espoir d'être écoutée.

Or il y a mieux à faire dans cette voie d'étude. D'ailleurs, quand le promoteur d'une question a eu soin de prévoir et de discuter le mieux qu'il a pu, les objections qu'on peut lui

avancer, il est inadmissible que la critique fasse comme si de rien n'était, en passant sous silence les arguments déjà fournis contre elle.

Il serait aussi vain de vouloir placer la critique astrologique sur le terrain des conférences et réunions publiques ; car les « joutes oratoires » n'ont aucun rapport avec l'exposé des arguments précis qu'elle doit viser — du moins pour le moment.

Comme toutes les questions qui ne peuvent être comprises qu'après étude et réflexion, celle-là ne doit être discutée que sous la *forme écrite*, si ce n'est entre ceux qui sont disposés à l'étudier posément et sans parti pris, dans toute la lucidité de leur réflexion.

Tant qu'une critique n'aura pas consenti à aborder le centre des débats, c'est-à-dire à discuter la *définition* et la *preuve* du « fait astrologique », le rôle du principe des *fréquences comparées* pour arriver à cela, et les *conditions de validité des statistiques* qui les fournissent, et tant qu'elle éludera le terrain expérimental pour opposer des théories à des faits, une semblable critique, dis-je, restera incapable de prouver quoi que ce soit dans les deux sens. Parce qu'elle ne peut faire qu'avancer les difficultés mêmes qui ont servi depuis longtemps d'objectifs à la défense.

Au lieu de chercher des détours et des faux-fuyants, ou de s'égarer dans des discussions oiseuses, en omettant l'essentiel de ce qui a été exposé, la critique doit faire appel aux *faits*, exactement comme y sont obligés ceux qu'elle vise. Et ce sera toujours perdre son temps, dans une science d'observation, que de se borner à réfuter des faits par des affirmations et des discours.

Le chercheur sans parti pris, qui étudie l'astrologie expérimentalement, arrive toujours — et même assez vite — à se convaincre. A ma connaissance, il est même sans exemple qu'il en ait été autrement. Mais par contre, il est sans exemple

aussi que celui qui est parti du dogme de l'absurdité de l'astrologie se soit converti à elle ; son hostilité s'accroît toujours en raison directe de la valeur des arguments qu'on lui oppose ; et, une fois buté, il devient incapable de poursuivre aucune discussion claire et sensée. Il ne songera à terminer ses phrases qu'en répétant sur tous les tons que « l'astrologie est vaine » comme si ce leitmotiv était une preuve de maturité de jugement et pouvait infirmer les faits et arguments qu'il attaque ou qu'il veut étouffer.

A vrai dire, les problèmes de l'astrologie scientifique, tout en pouvant être à la portée de beaucoup, nécessitent de longues et patientes recherches pour être clairement posés ; ceux qui en doutent n'ont qu'à l'essayer.

Aussi, les critiques d'une hostilité systématique, et qui n'ont pas suffisamment étudié la question, cherchent-ils en vain des arguments d'attaque, surtout quand on leur parle du « calcul des probabilités ». C'est assurément là le point qui les embarrasse le plus, pour peu qu'ils veuillent y réfléchir et chercher à discuter avec précision. Et s'ils osaient formuler tout haut leur opinion, ils avoueraient quelque chose comme ceci : « il y a des apparences de vérité, mais l'erreur est certainement quelque part ; parce qu'autrement l'astrologie serait une science vraie, et il ne faut pas qu'elle le soit : donc l'erreur est simplement déguisée et on finira bien par la trouver. » Et, comme ils restent eux-mêmes incapables de la découvrir, ils n'ont jusqu'ici pu prouver que deux choses en face de la question : leur ignorance et leur parti pris.

Au bout de quelques lignes, ou ils se contredisent, ou ils font dévier la discussion sur des côtés accessoires, incapables de mettre en jeu le bien-fondé de l'astrologie ; encore heureux quand ils ne croient pas s'en tirer victorieusement en cherchant à clore la discussion par un bon mot, par une impertinence ou par une injure.

De la part des esprits légers, l'ironie en science n'a aucune importance, mais de la part des intelligences sérieuses et qui se piquent d'impartialité éclairée, une telle attitude déconcerte.

Elle ne peut s'expliquer que par la crainte du qu'en dira-t-on, indigne d'un véritable savant, qui doit avoir en vue autre chose qu'un succès d'estime publique.

Pour celui qui s'occupe d'astrologie vraiment scientifique, il n'y a peut être pas de chose, en effet, plus déconcertante que de constater en face d'elle l'attitude de ceux qui, parmi ses ennemis, enseignent le positivisme et l'impartialité : il semble, pour ceux-là, que dès qu'ils abordent le terrain astrologique, toute leur profession de foi s'écroule ! Ce sont ceux qui affectent le parti pris aveugle et hostile le plus opposé aux principes qu'ils affichent pour tout le reste. Maintes fois, dans le monde savant, j'ai pu constater cette contradiction étrange qui transforme l'esprit qui se croit libre en sectaire révolté avec lequel toute discussion sérieuse devient alors impossible.

Une critique éclairée de l'avenir, je le répète, doit commencer par se placer sur le terrain de l'expérience. Elle portera, en outre, — et ne peut porter, en fin de compte, — que sur *la validité des statistiques* à comparer, base irréductible de toute méthode expérimentale.

Et il n'est aucunement nécessaire d'attendre que des centaines d'expérimentateurs aient fait concorder leurs statistiques pour s'entendre sur leurs *conditions de validité* ; ce serait même une faute de méthode qui n'aboutirait qu'à multiplier les malentendus, déjà trop nombreux.

Un certain nombre de chercheurs, déjà, parmi ceux qui étudient aujourd'hui la question de près, ont d'ailleurs compris et appliqué cette vérité.

Je me suis déjà expliqué en détail sur ces « conditions de validité », et, quoiqu'on fasse, il faudra toujours en venir là pour justifier quelque chose dans cette étude.

Je n'ai jamais eu la prétention de croire que mes procédés et mes résultats étaient tous définitifs et ne comportaient aucune retouche ; j'ose simplement dire qu'ils ne sont pas tous vains, et, en tout cas, que le *principe essentiel de leur point d'appui* ne saurait être contesté : c'est là surtout où se trouve la vérité que je considère comme définitive.

Quant à la critique *superficielle*, — quelle soit du genre anecdotique, haineux, ironique, bafouilleur ou vaseux, — elle n'a aucune importance, et, à vrai dire, ne mérite pas de réponse.

La seule portée qu'elle peut avoir désormais, vis-à-vis des *faits acquis*, c'est une propagande involontaire, par l'exemple qu'elle donne, de son impuissance même.

C'est, je l'avoue pour mon compte personnel, cette critique-là qui m'a le plus porté au début à étudier l'astrologie : parce qu'une croyance (positive ou négative) qui ne se soutient que par des vues contradictoires ou imprécises, doit toujours être tenue pour suspecte ; et qu'on peut alors espérer découvrir dans ce qu'elle attaque des vérités qui sont bonnes à retenir. Etant donné surtout qu'il s'agit là d'une critique visant une science qu'une foule d'esprits illustres ont défendue au cours des siècles (il ne faut jamais perdre cela de vue).

CHAPITRE VI

**Une controverse sur le calcul des probabilités,
à propos de la loi d'hérédité astrale.
Le problème des fréquences de similitudes.**

I. — *Une discussion avec la « Revue Métapsychique ».* — J'ai dit plus haut que la critique — même du genre sérieux — se dérobaît généralement devant toute précision sur le terrain de l'astrologie.

Pour ne pas être, à ce sujet, accusé d'omettre des exceptions, je citerai pourtant l'exemple récent d'une discussion que j'eus avec la « Revue Métapsychique » (nos de septembre 1922 et suivants) à propos d'un article où cette revue avait critiqué le fondement de mes recherches.

Cette publication, — comme on le sait, — est la plus « académique » des revues psychiques ; car, outre les deux membres éminents de l'académie des sciences qui y collaborent, — le professeur Charles Richet et A. de Grammont, — son directeur M. le Docteur Geley a su grouper, dans son comité, les personnalités modernes les mieux qualifiées pour rehausser le prestige de ses travaux.

Sans avoir ici à prendre parti pour ou contre ceux-ci, on ne saurait en tout cas mettre en doute la bonne foi et la haute indépendance des idées et des recherches scientifiques qui sont le but de son comité d'organisation.

J'avais donc lieu d'espérer qu'une discussion franchement posée sur une question de psychologie qui en vaut je crois la peine — le problème de l'hérédité astrale, — fût prise au

sérieux par cette revue ; d'autant plus qu'étant mis directement en cause sans avoir provoqué de polémique là-dessus, j'usais de mon simple droit de réponse comme auteur critiqué.

Une telle discussion, il est vrai, n'est jamais faite pour convaincre un négateur en astrologie. Mais il en reste toujours quelque chose d'utile dans la mise au point du problème. Et la discussion qui suit m'a conduit à préciser, comme on le verra, certain procédé de détail pour le *dénombrement des fréquences*, — nullement indispensable à l'astrologie, il est vrai, quoique capable de lui rendre service. — Il s'agit là, en effet, du *problème des fréquences de similitudes* entre deux catégories de choses, qui n'a jamais encore été, je crois, précisé, — ni même peut-être posé.

Je livre à la critique de l'avenir le débat engagé dans la « Revue Métapsychique » sous le titre « L'astrologie et le calcul des probabilités », moins à titre de document capable de faire avancer la question, qu'à titre de jalon historique ; car c'est *une des premières discussions publiques sur l'astrologie scientifique* qui ait pu conserver à peu près jusqu'au bout un caractère sérieux et courtois.

Mon seul regret a été de voir mon distingué contradicteur, M. Sudre, — malheureusement hostile d'avance à la question, — en arriver, comme on le verra, à se buter à un malentendu : dans sa réplique finale où il a prétendu « clore le débat », il a, en effet, traité de « question à côté », en l'éluant, la mise au point détaillée que j'avais donnée précisément sur le centre de ce débat !

A M. le directeur de la *Revue Métapsychique* (1)

Monsieur,

Dans une critique sommaire des travaux que j'ai publiés

(1) Lettre que la *Revue Métapsychique* a publiée partiellement dans le n° de novembre 1922.

depuis 1898 sur *l'astrologie scientifique*, M. René Sudre avance ce qui suit (n° de septembre 1922, de la *Revue Métapsychique*) à propos de mon livre de *L'astrologie et la logique* :

« La preuve de l'astrologie est donc fournie par le calcul des probabilités. Or nous avons eu déjà l'occasion de dire que ce calcul était une méthode délicate et que les mathématiciens ne peuvent l'appliquer en toute sûreté qu'aux événements simples, susceptibles d'une *représentation numérique* (1). Dès qu'on entre dans le domaine moral, comme lorsqu'il s'agit d'apprécier des différences psychologiques, des nuances de caractère, le nombre est impuissant et l'*interprétation personnelle à libre cours* (1). Jusqu'à plus ample informé, je considère donc l'appareil mathématique déployé par M. Choïnard comme illusoire et je doute de la vérité de l'astrologie. Si l'on ajoute à ce vice de méthode, l'énorme invraisemblance de la correspondance entre une faculté mentale ou une disposition de tempérament et une apparence céleste à l'heure de la naissance, c'est-à-dire à un instant où l'enfant a déjà neuf mois d'existence, on comprendra que les astrologues soient tenus à des démonstrations encore plus rigoureuses que les métapsychistes.

Ce n'est malheureusement pas le cas ici et les calculs de l'auteur ne nous convainquent nullement. Néanmoins, sachant combien l'invraisemblable peut être parfois réel, nous exprimons de nouveau le vœu qu'une grande enquête soit faite, avec toutes les garanties désirables, pour décider, une fois pour toutes, si le droit de cité scientifique doit être accordé à l'astrologie, comme le réclame si instamment M. Paul Choïnard. En attendant, on peut recommander la lecture de ses œuvres qui sont d'une exposition claire et d'une dialectique vigoureuse ».

Peut-être la « représentation numérique » — qu'exige avec raison M. Sudre — n'est-elle pas toujours possible en psychologie expérimentale pour appliquer le calcul des probabilités ; mais elle l'est à coup sûr en certains cas comme le suivant (sur lequel j'ai déjà publié trois livres) qui a trait

(1) C'est nous qui soulignons (note de l'auteur).

au problème de l'hérédité astrale. Je ne puis faire ici que reproduire sommairement ma nouvelle mise au point de la question (développée au ch. IX de « L'astrologie et la logique »).

La similitude de position lunaire (longitude géocentrique semblable à 10 degrés près, dans le sens direct ou rétrograde) présente une fréquence générale de 5,5 0/0 en comparant deux ciels quelconques.

N'importe quelle statistique pratique établit le fait en quelques instants, sur plusieurs centaines de cas, en feuilletant un recueil quelconque de thèmes de naissance. D'ailleurs ce nombre 5,5 est conforme à la fréquence astronomique qu'on calcule à vue immédiatement :

$$\frac{20^{\circ}}{360^{\circ}} = \frac{1}{18} = \frac{5,5}{100}$$

Or ce pourcentage devient manifestement *différent* (et toute la question est là dans le cas visé) quand, au lieu d'opérer sur des comparaisons entre individus quelconques, on établit ces comparaisons entre parents. J'ai spécifié ici que l'expérience a été faite relativement au degré de parenté de frères, sœurs, père et mère ; et que sur plus de mille comparaisons d'hérédité, la fréquence était environ le double de celle du cas général. J'ajoute que je ne suis pas le seul à avoir vérifié le fait. Or, ici, aucune espèce « d'interprétation personnelle » n'est à objecter, car la statistique — ou plutôt la double statistique — a une validité rigoureuse au point de vue du *nombre* comme au point de vue de l'*impartialité* des cas retenus :

1° Au point de vue du *nombre*, on peut l'étendre autant qu'on veut : et les statistiques progressives montrent toujours, après plusieurs centaines de cas, les limites approximatives vers lesquelles tendent les pourcentages à comparer ;

2° Au point de vue de l'*impartialité*, la validité n'est pas moins à l'abri de la critique, puisque je prends *tous les cas* qui se présentent à moi sans *aucun choix* à faire — choix d'ailleurs qui ne serait suspect que si on le faisait sur des cartes célestes calculées.

En admettant même ici des erreurs provenant de paternité douteuse ou d'inexactitude dans les données, elles n'auraient d'autre effet que de rapprocher le cas spécial d'hérédité du cas général et *quelconque* ; et par suite de diminuer l'*écart démonstratif* des deux fréquences en jeu.

On ne peut donc retenir ici une erreur qu'en faveur de la loi visée.

Je m'arrête, car la précision des détails m'entraînerait trop loin et je dois me limiter.

Je tenais seulement à rectifier une *double inexactitude* de la critique visée, donnant à croire que le « vice de la méthode » pouvait porter soit sur l'oubli d'une « *représentation numérique* » servant de base aux probabilités, soit sur un « *libre cours donné à l'interprétation personnelle* ».

Je ne veux pas insister davantage, si ce n'est pour souhaiter, comme M. Sudre le demande avec raison dans son article, « qu'une grande enquête soit faite avec toutes les garanties désirables pour décider, une fois pour toutes, si le droit de cité scientifique doit être accordé à l'astrologie ».

Je n'ajoute qu'une chose à ce vœu : c'est qu'une commission chargée d'élucider le problème *commence par étudier sans parti pris la question sur le terrain expérimental et n'étude aucun des points essentiels* sur lesquels sont basés les divers ouvrages et les deux revues publiés sur lui depuis 25 ans.

Veillez agréer, etc.

Paul CHOISNARD.

26 novembre 1922.

Réponse de M. René SUDRE :

L'astrologie et le calcul des probabilités (1)

« A la suite de la critique que nous avons faite, dans le dernier numéro de la *Revue*, de ses ouvrages le *Langage astral* et *L'astrologie et la logique*, M. Paul Choïnard nous a écrit une lettre fort courtoise dans laquelle il se déclare d'accord avec nous sur la difficulté d'appliquer le calcul des probabilités à des événements complexes non susceptibles d'une interprétation numérique... (suit la citation d'un extrait de la lettre précédente).

N'ayant pas entre les mains les statistiques de M. Choïnard, nous ne pouvons critiquer le second point de vue qu'il indique, celui de l'impartialité. Il nous suffira de nous arrêter au premier, celui du *nombre*, et de démontrer mathématiquement combien est illusoire la base de l'astrologie dite scientifique.

Le rapport 5,5 0/0 que l'auteur donne comme étant la fréquence de la position lunaire dans deux ciels de nativité quelconque, doit être expliqué ainsi. Si l'on divise la sphère céleste en 18 fuseaux de 20 degrés chacun passant par le pôle de l'Ecliptique (imaginez 18 tranches d'orange), et qu'on les numérote de A à R, le thème astrologique de chaque individu, au point de vue qui nous occupe, pourra être représenté par une lettre, celle du fuseau qui contient la lune au moment de sa naissance. Le bon sens nous fait dire qu'il n'y a pas plus de raisons, pour un individu quelconque, d'appartenir à un fuseau plutôt qu'à un autre. D'ailleurs, si on regarde les ciels de naissance d'un grand nombre d'individus, 18.000 par exemple, on en trouve à peu près un millier dans chaque fuseau. C'est ce fait d'observation qu'on exprime mathématiquement en disant que la probabilité de naître avec une lune située en un fuseau donné est de $1/18$ ou 5,5 0/0. En d'autres termes, si l'on met dans un sac 1000 lettres A, 1000 lettres B. etc., on a une chance sur 18 pour que deux lettres, tirées au hasard, soient les mêmes. Jusqu'ici nous sommes parfaitement d'accord avec M. Choïnard.

Avant d'aller plus loin, on pourrait lui faire une première critique : c'est *arbitrairement* qu'il a choisi la division du ciel en 18 secteurs. Il aurait pu en prendre davantage et la probabilité eût diminué d'autant. Elle fût même devenue infiniment petite

(1) *Revue Métapsychique* (novembre 1922).

pour une longitude donnée. Cela n'aurait pas ou d'inconvénient puisque, dans le problème actuel, on envisage des *rappports* de probabilité entre gens quelconques et gens de la même famille, et cela aurait été plus exact. Il est permis de s'étonner d'un *choix de 20 degrés* (1) qui correspond à un écart horaire de plus d'une heure, alors que le moment de naissance doit être fixé à moins d'un quart d'heure, sous peine de fausser les calculs de l'astrologie. Mais passons.

Qu'affirme M. Choissard ? Que si au lieu de prendre des individus quelconques on prend des individus appartenant à la même famille, la probabilité de naître avec une lune située en un fuseau donné augmente. En un mot, certains membres d'une même famille tendent à naître sous une même longitude lunaire. Telle est la loi d'hérédité astrale, fondement de la « science » astrologique.

Or qu'a fait M. Choissard pour établir cette loi capitale ? Il a pris 130 familles et, dans chaque famille, il a composé les membres 2 à 2. Pour une famille de 10 enfants avec le père, par exemple, il a obtenu 55 comparaisons qu'il appelle des « cas ». Il ne doute pas qu'il a le droit de comparer ces cas aux cas que l'on obtiendrait en comparant 2 à 2 des individus pris au hasard dans la rue.

Et c'est ici qu'est l'erreur, une *erreur énorme*, (c'est nous qui soulignons) pour un mathématicien (2).

Pour que la comparaison soit strictement valable, il faut *constituer des groupes analogues aux groupes familiaux et dont les membres soient pris au hasard* (c'est nous qui soulignons). Mais la probabilité de similitude lunaire, à l'intérieur de ces groupes limités n'est plus la même que si l'on considère l'ensemble des individus. Elle est plus grande (3).

En effet ; reprenons notre sac de tout à l'heure et tirons-en, au

(1) Si la loi d'hérédité était vaine, le choix de 20 degrés, tout aussi bien qu'un autre choix, devrait donner la même fréquence entre parents qu'entre gens sans parenté. L'objection n'a donc aucune base valable en face de l'écart démonstratif des fréquences visé (voir le détail plus loin).

(2) L'erreur réside au contraire dans l'objection même avancée ici par le critique (voir la lettre suivante qui y répond).

(3) Cela est inexact (voir lettre suivante) et retenons bien que c'est là où se trouve le pivot de toutes les discussions qui suivent.

hasard, des lettres pour former un groupe. Sans recourir à l'analyse combinatoire, il est bien évident que le *nombre des similitudes y sera d'autant plus grand qu'il y aura moins de lettres différentes*. (C'est nous qui soulignons). Si l'on n'avait tiré que la même lettre, la fréquence serait de 100 0/0. Le minimum est atteint quand toutes les lettres figurent le même nombre (ou à peu près le même nombre) de fois, c'est-à-dire quand le groupe considéré tend à prendre la même *distribution homogène* (1) que l'ensemble. Or le cas est extrêmement peu probable et pratiquement ne se présente jamais.

Les considérations que nous venons de formuler seraient encore exactes pour plusieurs milliers de groupes comprenant chacun un millier de personnes. A plus forte raison peuvent elles s'appliquer aux observations de M. Choissard qui portent sur une centaine de groupes minuscules (2) où le nombre des positions lunaires diverses n'est même pas atteint ! Il n'est pas surprenant qu'il ait obtenu un pourcentage supérieur à 5,5 0/0. *Il aurait obtenu le même résultat s'il avait composé ses groupes d'individus absolument quelconques* (3). Ses calculs ne prouvent donc rien. Quand on utilise le calcul des probabilités, il ne faut jamais oublier qu'il

(1) Qu'on prenne dans le sac une *poignée de jetons* quelconque et qu'on fasse le dénombrement de ses combinaisons 2 à 2, il est impossible de dire *a priori* que l'*homogénéité* de distribution des similitudes dans ce groupe doit être différent de celui d'un autre, et par suite dépendant du *nombre de jetons tirés à chaque poignée* ; en d'autres termes qu'il puisse jouer dans une *statistique de combinaisons*, à laquelle il concourt, un rôle plus suspect qu'un autre groupe de combinaisons tiré au hasard (voir plus loin le détail de cette question).

(2) Le critique confond ici statistique de *lunes* avec statistique de *combinaisons de lunes* 2 à 2 : en réalité j'ai opéré sur plus de mille comparaisons d'hérédité, alors que l'expérience prouve toujours que, sans dépasser ce nombre, la fréquence normale est environ de 5,5 0/0, ce qui aurait eu lieu si la loi d'hérédité était vaine.

(3) Cela est inexact : je n'ai jamais pu trouver de différence de pourcentage en variant les modes de dénombrement, c'est-à-dire en opérant par poignées de jetons quelconques — en réalité ici : *poignée de cartes célestes* tirées 2 à 2 ou bien N à N (N étant un nombre quelconque représentant le nombre de parents d'un groupe) — En moins d'une heure de travail n'importe qui peut vérifier la chose avec un recueil de ciels suffisamment nombreux.

repose sur la loi des grands nombres. Jusqu'à ce qu'on ait opéré sur des dizaines de milliers (1) d'individus et non sur deux ou trois centaines, nous avons donc le droit de dire que l'astrologie n'a pas fait ses preuves scientifiques et qu'on peut la tenir pour une doctrine fautive et illusoire.

René SUDRE.

A Monsieur le Directeur de la *Revue Métapsychique* (2).

Monsieur,

L'objection, d'ailleurs digne d'intérêt, faite par M. Sudre (3) au sujet de la *similitude astrale dans les groupes de parents* m'a d'autant moins surpris que j'ai été au-devant d'elle dans un article récent (en partie déjà publié) (4).

Elle mérite une étude précise que je n'avais pas suffisamment mise au point encore, et que je publierai prochainement. Je me bornerai ici à en donner un aperçu.

— Les 18 positions zodiacales *distinctes*, que j'admets pour la Lune, donnent la probabilité de $\frac{1}{18}$ ou 5,5 0/0 pour que deux ciels de naissance quelconques offrent une *similitude lunaire*.

— L'exemple du « sac aux 18 000 jetons » choisi par M. Sudre, convient très bien comme image pour poser nettement la question — et y voir clair — chose capitale ici.

Si l'on met dans un sac 18 000 jetons numérotés de 1 à

(1) Pourquoi dix mille plutôt que mille ou un million ? Cela dépend, on l'a vu, de l'homogénéité de répartition du facteur astronomique envisagé (due à la durée de son cycle). C'est toujours la même objection fantaisiste (voir chap. III) qui prouve que la critique ignore totalement la pratique et la théorie des statistiques en astrologie.

(2) Publiée dans la *Revue Métapsychique* (n° de Janvier 1923).

(3) *L'astrologie et le calcul des probabilités* (*Revue Métapsychique* de novembre 1922).

(4) *Revue de Psychic Magazine* (nos de Décembre 1922 et Janvier 1923) : « la loi d'hérédité astrale ; son application à la similitude des heures de naissances ». (Reproduit ici au chap. VI).

18, à raison de 1 000 pour chaque espèce, et qu'on en fait un mélange homogène, on a 1 chance sur 18 pour que 2 jetons tirés au hasard soient semblables ; ou, ce qui revient au même, pour que 18 jetons tirés offrent une similitude avec un des numéros préalablement donné.

C'est exactement le cas de 2 ciels de naissance à lunes semblables. Quelques centaines de ciels de naissance suffisent d'ailleurs pour prouver le fait expérimentalement.

— Mais il y a *beaucoup de façons de procéder pour dénombrer* ici les combinaisons et leurs similitudes en vue d'une statistique à établir ; ces procédés sont d'ailleurs tous valables à condition que le *jeu du hasard soit toujours également respecté*.

Dans tous les cas, chacun de ces procédés doit consister essentiellement à totaliser les combinaisons 2 à 2, ce qui donne un certain nombre C, et à compter le nombre de similitudes correspondantes, ce qui donne un autre nombre S ; puis à voir si la fréquence de $\frac{S}{C}$ qui en découle, tend bien vers $\frac{1}{18}$ avec le grand nombre.

— Cela posé, le procédé le plus simple paraît consister d'abord à effectuer des tirages de 2 jetons dans le sac, rempli avant, ou bien encore à épuiser le sac avec 9 000 tirages successifs de 2 jetons ; les 9 000 combinaisons dans ce dernier cas feraient partie de toutes celles que contient le sac plein, sans présenter alors de répétition.

Voici un autre procédé, plus général : au lieu de tirer du sac des jetons 1 à 1 ou 2 à 2 (avec ou sans vidage du sac), je puis en prendre, à chaque fois, *une poignée d'un nombre quelconque N* (le nombre N variant même à chaque tirage) et en dénombrer les combinaisons 2 à 2 ainsi que les similitudes correspondantes.

Si l'on m'objecte que du fait d'en tirer N à la fois, il y a

$\frac{N(N-1)}{2}$ combinaisons qui sont déterminées du même coup, avec un certain nombre de similitudes aussi, ce sera néanmoins toujours le hasard, sans choix aucun, qui les aura déterminées collectivement. Du reste, quel que soit N , nous ne pouvons savoir d'avance si le groupe des combinaisons qu'il procure jouera un rôle favorable ou non, dans la statistique, à l'accroissement des similitudes.

— Dans ce dernier procédé, je puis effectuer des tirages de N jetons soit dans le sac plein, soit dans le sac vidé progressivement. Il est permis aussi de faire porter le nombre C des combinaisons non seulement sur les totaux partiels et séparés des diverses poignées de jetons, mais encore sur les combinaisons de ces poignées entre elles, ce qui, lorsque le sac sera vidé, reviendrait exactement à avoir dénombré toutes les combinaisons du sac supposé versé en une seule fois sur la table : le nombre C serait dans ce cas limite égal à $\frac{18\ 000(18\ 000-1)}{2}$ alors que S correspondant serait égal à $18 \times \frac{1\ 000(1\ 000-1)}{2}$. Ces nombres donnent sensiblement pour S la fréquence de $\frac{1}{18}$ comme on pouvait s'y attendre (1).

(1) *A priori*, il n'existe aucune raison, vu l'homogénéité du mélange, pour qu'une fraction quelconque des C combinaisons contienne une proportion de similitudes différente de celle de leur total.

En réalité $\frac{S}{C}$ devient dans le total égal à $\frac{1\ 000-1}{18\ 000-1}$. Dans le cas général où, au lieu de 1 000 numéros semblables pour chacun

des 18, on en prendrait x , la fréquence $\frac{S}{C}$ serait $\frac{x-1}{18x-1}$ ou $\frac{1-\frac{1}{x}}{18-\frac{1}{x}}$

on voit que si x augmente la fréquence tend bien vers $\frac{1}{18}$.

$\frac{1\ 000-1}{18\ 000-1}$ représente si l'on veut ici le rapport $\frac{S}{C}$ avec 1 numéro du sac pris comme base de comparaison vis-à-vis de $18\ 000-1$ qu'on tirerait 1 à 1.

— Je pourrais encore inventer une foule d'autres procédés valables régis par le hasard : par exemple, avec une poignée de N jetons, les aligner tous, au hasard, sur une table, et compter seulement les combinaisons 2 à 2 de leurs intervalles successifs, etc., etc.

Bref, il y a une infinité de modes valables de dénombrement à envisager — sans perdre naturellement de vue la loi des grands nombres à appliquer toujours.

— Que N varie comme on voudra, entre 1 et 18 000, le rapport $\frac{S}{C}$ tendra vers $\frac{1}{18}$ d'après la loi des grands nombres. Du moins, je ne vois, *à priori* aucune raison mathématique pour qu'il en soit autrement, dans les divers procédés admis, et pour que « l'homogénéité de distribution » soit plus suspecte quand N varie au-delà de 2 que lorsque N reste égal à ses limites (1 et 2 ou bien 18 000).

— Dès lors, tout le nœud de la controverse se trouve là clairement posé : d'après M. Sudre (du moins si j'ai bien compris sa pensée) la fréquence de similitude $\frac{S}{C}$ tendrait à devenir supérieure à $\frac{1}{18}$ quand, dans les diverses poignées de jetons, N serait plus grand que 2 ; or, je n'en trouve aucune raison ; selon moi cette fréquence de similitude tend (toujours avec le grand nombre) vers $\frac{1}{18}$ aussi bien pour N quelconque que pour ses limites (1 et 2 ou 18 000). Je laisse au lecteur mathématicien le soin de conclure.

Dans cette mise au point du problème, la poignée de N jetons a un rôle exactement assimilable au cas d'un groupe familial de N membres comparés 2 à 2, en vue de la similitude lunaire.

Si donc la loi d'hérédité était vaine, je devrais (toujours avec le grand nombre bien entendu) aboutir à la fréquence théorique de $1/18$ ou de 5,5 0/0 pour la similitude astrale envisagée.

Il est possible que « la probabilité de la similitude à l'intérieur de ces groupes familiaux *ne soit pas la même que si l'on considère l'ensemble des individus* », mais on ne saurait affirmer *à priori* qu'elle doit être plus grande, puisque dans une poignée de N jetons pris au hasard (N variant à chaque tirage) on peut très bien avoir affaire à des jetons tous différents.

Dans la poignée de N jetons qui représente un groupe familial « le nombre des similitudes y sera *d'autant plus grand*, en effet, qu'il y aura *moins de jetons différents* » ; mais *à priori* nous ne savons pas du tout si la *diversité des jetons* qui est due au hasard, sera favorable ou non à l'accroissement du nombre des similitudes ; autrement dit s'il y aura assez peu de « jetons différents » pour qu'il en soit ainsi.

Bien entendu, une poignée isolée de N jetons ne saurait toujours offrir à *elle seule* la même homogénéité que tout l'ensemble (à moins que $N = 18\,000$). Mais quand il est question du calcul des probabilités — et c'est le cas où jamais de le répéter, — « il ne faut jamais oublier qu'il repose sur la loi des grands nombres ».

Pour un tirage de 11 jetons simultanés, par exemple, on ne saurait affirmer *a priori* que les 55 combinaisons qui lui correspondent ont plus de chances d'accroître les similitudes que 55 autres combinaisons provenant de poignées de 2 jetons, ou bien encore du tirage simultané des 18 000 jetons. Les 55 combinaisons font d'ailleurs partie du total des combinaisons des 18 000 jetons du sac (dont l'ensemble donne la fréquence de similitude de $1/18$).

En résumé une poignée de N jetons (N pouvant prendre toutes les valeurs de 1 à 18 000) avec le *pourcentage partiel des similitudes qu'elle offre*, aura, dans une statistique étendue un rôle aussi valable, toute proportion gardée, que les poignées de jetons qui ne se composent que de 2 numéros seulement. Tout le nœud de la question est là.

D'après M. Sudre, « c'est ici qu'est l'erreur, une erreur énorme pour un mathématicien ». Or, non seulement « l'énormité » de l'erreur n'a rien d'évident, mais mon avis est que celle-ci n'existe pas.

Au surplus, qu'elle soit *réelle* et aussi démontrable qu'on voudra, elle n'autoriserait pas plus à conclure à la fausseté de l'astrologie qu'une tromperie de médium ou une erreur de contrôle ne permettrait de conclure au caractère illusoire de la « science métaphysique ». M. Sudre le sait aussi bien que moi.

D'ailleurs, si l'on a le moindre doute sur le procédé de dénombrement visé, on peut, comme le remarque M. Sudre — et comme je l'ai indiqué moi-même déjà, — « opérer sur des groupes de gens quelconques constitués numériquement comme les groupes familiaux auxquels on les compare ». Cela montre, en tout cas, que le *calcul des probabilités est applicable* ici pour réfuter comme pour prouver quelque chose, ce qui est le nœud de la discussion engagée. Mais il y a mieux encore ; on peut, comme je l'ai fait (ce qui m'a permis de confirmer une fois de plus par ce moyen la loi d'hérédité astrale) se limiter, pour le *degré de parenté*, aux comparaisons entre parents et enfants, ce qui conduit à un dénombrement tout à fait comparable à celui du cas général sous sa forme la plus simple (tirages de jetons 2 à 2).

Quant aux conditions de *validité des statistiques*, je n'y reviens pas ici, en ayant déjà fait une étude détaillée ailleurs.

L'objection soulevée ne vise en somme qu'un *procédé de détail* qui a trait au *dénombrement* des fréquences à comparer.

Or, j'ai donné déjà, au cours de mes divers travaux, beaucoup d'autres sortes de procédés, tout à fait *indépendants de l'objection visée*, qui établissent non seulement la *loi d'hérédité astrale* mais diverses autres correspondances astrolo-

giques. Et il n'en reste pas moins établi, d'après eux, qu'en dépit de la difficulté d'emploi du « calcul des probabilités », ce calcul s'applique à « l'astrologie » d'une façon suffisamment rigoureuse pour en prouver le bien-fondé. Et qu'il est en même temps impossible ici de réfuter une loi de détail sans y avoir recours. Or, ce double point de vue est tout le fond de la thèse que je soutiens. Veuillez agréer, etc.

Paul CHOISNARD.

18 janvier 1923.

Réponse de M. René SUDRE (1)

« Je ne veux pas abuser de l'indulgence des lecteurs de cette Revue en prolongeant une discussion dont l'objet n'a rien de métapsychique (2). Je me bornerai à dire que la réponse de M. Choissnard est à côté de la question (3). Plus que jamais je maintiens que non seulement ses calculs ne prouvent pas ce qu'il avance (4), mais qu'ils sont dépourvus de toute signification statistique (5). Je me résume.

1° Sa division en 18 secteurs est tout-à-fait arbitraire (6), ainsi que sa façon de dénombrer les ressemblances à l'intérieur de chaque groupe familial (7). Pour établir une loi il faudrait montrer que, dans ce groupe, les longitudes de naissance tendent à se rapprocher d'une longitude donnée, ou au plus de deux, en tenant

(1) *Revue Métapsychique* (n° de Janvier 1923).

(2) Celui qui l'a provoquée aurait aussi bien pu le dire dès le début.

(3) Cette remarque-là est insoutenable pour peu qu'on suive attentivement la discussion engagée (voir plus loin ce qui la concerne).

(4) Mais du moment que mon contradicteur élude tout ce que j'ai « avancé » dans ma lettre qui s'attaquait au *nœud* même de la question, où peut-il prendre le droit d'affirmer cela ?

(5) Il ne suffit pas qu'on ait mal compris une chose pour lui refuser toute signification.

(6) Voir la note précédente sur cette observation qui ne saurait servir de base à aucune objection valable.

(7) C'est pourtant exactement le cas analysé relativement aux poignées de jetons tirés N à N aussi valables vis-à-vis de la statistique de combinaisons, que ceux tirés 2 à 2.

compte des hérédités paternelle et maternelle. Or en dénombrant les ressemblances 2 à 2, on s'expose à des répétitions, et, chose plus grave, on additionne des ressemblances hétérogènes. Pour reprendre l'exemple du sac aux 18.000 jetons, trouver 3 lettres A sur une poignée de 10 jetons est une présomption (à vérifier sur de grands nombres) qu'il s'exerce, en effet, une influence α ; mais trouver 2 lettres A, 3 lettres G et 4 lettres L, ne démontre plus rien du tout, au point de vue de l'hérédité astrale. Cela n'empêcherait pas l'auteur, avec son système, de compter 10 ressemblances dans chaque cas.

2° En admettant la légitimité d'un mode de calcul aussi vicieux, il faut se placer dans des conditions semblables quand on veut établir la substitution d'une loi au hasard. Puisque M. Choignard a opéré sur 130 groupes familiaux, il doit les comparer à 130 groupes d'individus quelconques (1). Supposons-les chacun de 10 personnes. Dans notre exemple, nous tirerons par 130 fois une poignée de 10 jetons que nous remettrons après dans le sac (car le prélèvement de 1300 jetons sur 18.000 risquerait d'altérer la distribution homogène du sac ; avec 10.000 jetons de chaque lettre, ce risque serait négligeable). Or le nombre des combinaisons de 18 lettres, 10 à 10 (2), où chaque lettre ne figure

(1) Ce n'est pas le nombre des groupes qui importe ici mais le nombre des combinaisons d'hérédité fournies par eux.

Encore une fois le nombre N de jetons tirés à chaque poignée n'influe pas sur le résultat d'une statistique de combinaisons, de mille je suppose. Ce n'est pas ici 130 groupes qu'il faut envisager : c'est plus de mille combinaisons d'hérédité qui, si la loi d'hérédité était vaine, n'auraient aucune raison de donner une fréquence de similitude différente de celle de n'importe quel autre millier de comparaisons quelconques (égale alors à 5,5 0/0 comme l'expérience le prouve quel que soit le mode de dénombrement, dû au hasard, de ces combinaisons).

(2) Dans le tirage en question ce serait des combinaisons 10 à 10 de 18000 lettres de 18 sortes. Mais ici le fait d'envisager des combinaisons 10 à 10 embrouille la question sans rien résoudre : il n'est question en réalité en tout cela que de combinaisons 2 à 2, combinaisons qui, dans chaque groupe, de 10 seraient au nombre de $\frac{10(10-1)}{2}$ ou 45 et qui forment, pour les 130 groupes de 10, un total de 130×45 ou 5850 combinaisons 2 à 2 à retenir. Dans la pratique, les 130 groupes de familles ne m'avaient donné qu'un peu plus de mille combinaisons

qu'une fois est, en chiffres ronds, de 40.000. Mais le nombre des combinaisons avec répétition (c'est-à-dire de toutes les combinaisons possibles) étant environ 200 fois plus grand, on n'a qu'une chance sur 200 de tirer du sac une combinaison dont toutes les lettres soient différentes. Comme je le disais, c'est une probabilité très petite. Si, en particulier, on considère les combinaisons où chaque lettre figure 2 fois, on en trouve 6 fois plus environ que dans le cas où les lettres sont toutes différentes. On voit que j'avais raison d'affirmer *que dans des groupes quelconques*, on trouve en général plus d'individus ayant, quand on les compare 2 à 2, le même secteur lunaire que d'individus ayant un secteur différent. Or, d'après M. Choissard, c'était justement là la caractéristique des groupes familiaux. Donc sa prétendue loi n'a pas de fondement (1). C.Q.F.D.

René SUDRE.

Note de la Rédaction. — Après ces explications complètes, nous considérons le débat comme clos.

A M. le Directeur de la *Revue Métapsychique*

Monsieur,

Dans la discussion soulevée par M. Sudre — de même que dans toute autre, — j'estime qu'il est obligatoire de se rattacher toujours au *point de départ*, au risque d'engendrer la confusion. Or, l'objection à laquelle ma dernière lettre ré-

(avec une fréquence d'hérédité à peu près double de la normale); mais peu importe, dans la statistique, que ces mille combinaisons proviennent de 130 groupes différents, de 50, de 500 ou de 1000. C'est là le point de la controverse, qu'il ne faut pas perdre de vue (voir plus haut l'explication relative aux poignées de N jetons servant à établir une statistique de combinaisons).

(1) Pour que cette conclusion fût juste il faudrait 1° que j'eusse fait dépendre la loi d'hérédité exclusivement du *procédé de dénombrement* critiqué; 2° que ce procédé servant de prétendu *fondement fût démontré erroné*. Pour la première condition, tous mes écrits prouvent le contraire, et je ne les rééditerai pas ici; et, pour la seconde, quel est le lecteur *sans parti pris* qui, après avoir lu attentivement la discussion précédente la jugerait tranchée par l'argumentation, d'ailleurs obscure, à la suite de laquelle mon contradicteur prétend la clore par le C. Q. F. D. péremptoire du mathématicien? Le fait de décréter qu'une discussion est épuisée n'a jamais suffi pour avoir raison.

pondait était la suivante, clairement exprimée d'après les termes mêmes de mon contradicteur, à propos des cartes célestes des naissances :

« La probabilité de similitude lunaire à l'intérieur des groupes familiaux n'est plus la même que si l'on considère l'ensemble des individus. Elle est plus grande... on eût obtenu le même résultat de fréquences si l'on avait composé, avec des individus quelconques, des groupes numériquement semblables aux groupes familiaux »(1).

C'est bien là, en effet, qu'est tout le nœud de la controverse. Je montrerai plus loin comment on peut arriver, expérimentalement, à vérifier l'inexactitude de l'affirmation qui précède. Mais, théoriquement, cette prétendue « énorme erreur » de mon procédé de dénombrement se réduit exactement à ceci, en prenant l'exemple même choisi par mon contradicteur, c'est-à-dire le sac avec 18 000 jetons à 18 numéros (servant à figurer un recueil de ciels de naissance à 18 lunes distinctes) :

Le mode de dénombrement que j'avais adopté en vue d'une statistique de combinaisons 2 à 2 de ces jetons consistait :

1° A prendre des poignées de jetons, chacune en nombre quelconque (mode qui caractérise précisément les groupes familiaux) au lieu de ne prendre que 2 jetons à la fois ; puis à totaliser toutes les combinaisons de chaque groupe donnant un nombre final C ;

2° A totaliser d'autre part les similitudes trouvées dans ces groupes, ce qui donne un nombre S ;

3° A évaluer la fréquence cherchée égale à $\frac{S}{C}$.

(1) En prenant le sac aux 18.000 jetons comme exemple, il est de toute évidence que l'objection revient à dire que, dans une statistique de combinaisons, on a un pourcentage de similitudes plus grand en la composant avec les combinaisons de tirages de jetons en nombre quelconque (analogues numériquement aux groupes familiaux) qu'en la composant seulement avec des combinaisons isolées de tirages de jetons 2 à 2. Et comme c'était là précisément l'objet de ma réponse, il est impossible d'éluder celle-ci comme étant « à côté de la question ».

A moins d'éluder tout le fond de la discussion, il me semble impossible de poser la question plus nettement et en réponse plus directe à l'objection visée.

Or, ma lettre du dernier numéro de la *Revue Métapsychique* (janvier 1923) ne faisait que préciser ce point de vue en le développant.

Il n'est donc pas admissible de prétendre que « ma réponse était à côté de la question » puisqu'elle s'attaquait, au contraire, au centre même des débats, en prouvant que, dans une statistique, toutes les poignées de jetons étaient valables.

Si donc il me fallait répondre en détail à la nouvelle réplique de M. Sudre (du numéro de janvier 1923) qui n'a tenu aucun compte de la mienne, ce ne serait qu'en rééditant d'abord cette dernière.

Mais avant de « clore un débat » — que je n'ai d'ailleurs pas cherché — j'estime qu'il m'est permis d'y ajouter quelques observations précises, — fondées sur l'expérience — aucunement faites d'ailleurs pour avoir le « dernier mot » ; car ce ne sont pas les « mots » qui comptent en matière scientifique mais les *faits* avec des arguments basés dessus.

En réalité, l'erreur de l'objection visée, et la confusion presque inévitable qu'elle entraîne dans une controverse, résulte, à mon avis, du fait d'oublier que, dans la statistique, le dénombrement critiqué porte non pas sur des *jetons* mais sur des *combinaisons de jetons* 2 à 2. Il ne s'agit pas ici, à proprement parler, de *tirer des jetons* d'un sac qui en possède 18 000 : puisqu'on a en vue une statistique de *combinaisons*, il s'agit (au moyen de poignées de jetons, et toujours par le jeu du hasard), de *tirer des combinaisons* parmi les $\frac{18000(18000 - 1)}{2}$ que le sac possède. Et ces combinaisons ne sont que de *deux sortes* à retenir : les unes à termes semblables, les autres à termes dissemblables ; les secondes étant 17 fois plus nombreuses que les premières.

Tel serait le cas d'un sac de grains de blé et d'orge formant un mélange homogène de 1 grain de blé (représentant une similitude) contre 17 grains d'orge (représentant des dissemblances). Ce sac évidemment permettrait des statistiques de grains indépendantes, comme résultat de pourcentage, du nombre de grains pris à chaque poignée, pour en remplir un pochon, celui-ci restant homogène en dépit du mode de remplissage choisi. Du moins, aucun mode, *à priori*, ne saurait être plus suspect qu'un autre.

Et, pour revenir à l'astrologie : tel est exactement le cas d'un recueil de *combinaisons 2 à 2 de cartes célestes* (aux lunes de 18 sortes), recueil représenté par un dossier de feuilles portant chacune une de ces cartes. Les combinaisons ici sont de deux sortes : à lunes *semblables* ou *dissemblables*, dans la proportion moyenne de 1 similitude contre 17 dissemblances.

Or l'homogénéité de distribution des similitudes lunaires dans ces combinaisons ne saurait être plus suspecte *à priori* dans une poignée de feuilles — en réalité *poignée de combinaisons de feuilles*, — que dans une autre (toute proposition gardée pour le grand nombre, bien entendu).

Les considérations théoriques abondent pour justifier le mode de dénombrement critiqué (sujet d'ailleurs indépendant de l'astrologie); et je prie le lecteur qui s'y intéresserait de se reporter au travail spécial que je publie sur la question (1), en dehors du résumé de ma réponse précédente.

Mais il y a mieux encore que la théorie : il y a l'observation directe des *faits*, et cela sans faire intervenir alors aucune considération alambiquée ou trop technique qui court le risque de n'être intelligible que pour son auteur.

L'*expérience* ici, peut démontrer aisément l'erreur de l'objection visée à l'aide du dossier de cartes célestes précédemment indiqué, pourvu qu'il soit assez nombreux : n'im-

(1) Voir les commentaires de ce chap. v.

porte quel expérimentateur sans parti pris, — en moins d'une heure de travail — peut vérifier que la *fréquence de similitude astrale*, vis-à-vis d'une statistique de combinaisons, est indépendante du nombre n des éléments tirés à chaque poignée de feuilles. Ce nombre n donne pour chaque tirage c combinaisons (c étant égal à $\frac{n(n-1)}{2}$) et s similitudes (similitudes qu'on relève à vue, directement ou en les inscrivant sur un cercle figurant le zodiaque.)

En ce qui concerne la *longitude lunaire*, notamment, l'homogénéité de répartition est très vite atteinte dans un recueil (avec plus de facilité encore quedans un sac à 18.000 jetons), et cela à cause de la mobilité du facteur astronomique visé; la nature le répartit d'elle-même d'une façon beaucoup plus régulière qu'on serait porté à le croire. Quelques centaines de ciels de naissance — mille au plus — suffisent pour cela.

Or, s'il s'agit, je suppose, d'établir une statistique de deux mille combinaisons (ce qui exige une heure à peine de travail; qu'on prenne les feuilles par poignées de 2, de 3, de 4... de n (ce qui est exactement la caractéristique de dénombrement critiqué pour les groupes familiaux) on trouve toujours, après quelques centaines de *combinaisons* (prises ainsi comme on voudra d'après le jeu du hasard) que la *fréquence expérimentale de similitude* tend à se confondre sensiblement avec 5 à 6 0/0 c'est-à-dire avec la fréquence astronomique normale.

Ce n'est que dans le cas de comparaisons d'hérédité qu'on obtient en procédant ainsi une fréquence manifestement supérieure. Et non seulement le mode de dénombrement critiqué, mais n'importe quel autre mode régi par le hasard, aboutit au même résultat d'écart de fréquence constituant le « fait » astrologique visé.

Aucun raisonnement, — aussi subtil qu'il fût, — ne saurait détruire ce fait d'observation.

Si un tel fait était « dépourvu de toute signification statistique », que faudrait-il entendre alors par « statistique » et par « fait » en science expérimentale?

En tout cas cela va à l'encontre de l'affirmation de mon contradicteur signalée au début : à savoir « que le fait de composer des groupes d'individus quelconques numériquement semblables aux groupes familiaux devait aboutir à une fréquence semblable à celle de l'hérédité trouvée ». Pour des gens quels qu'ils soient, au contraire, le *nombre d'individus*, dans chaque groupe qui concourt à une statistique, n'influe en rien sur le résultat final de cette statistique de combinaisons suffisamment étendue.

Les 18 secteurs admis par la Lune, soi-disant « arbitraires » comme le prétend M. Sudre, n'offrent ici aucune base de critique valable : car le nombre 18 de ces secteurs résulte simplement de l'obligation qu'on a de se limiter pour *préciser la similitude choisie*, la lune à 10 degrés près, ici. Mais ce choix des 10 degrés, comme limite d'appréciation, ne saurait influencer en aucune manière sur les conclusions des résultats trouvés : si, en effet la *loi d'hérédité astrale était illusoire*, il n'y aurait pas de motif pour que la limite choisie de 10 degrés fût plus suspecte que 5 degrés ou que toute autre limite, vis-à-vis des différences de pourcentages obtenus.

Le pourcentage serait peut être modifié numériquement, *mais le fait de prendre des naissances parentes ou non parentes ne saurait évidemment le changer en rien*, sans quoi il y aurait « loi d'hérédité » — ce qui est le nœud de la question. — Là est d'ailleurs la réponse à toute objection relative au prétendu caractère arbitraire de « l'orbe » — ou limite d'appréciation — choisie en astrologie.

Cette remarque, avancée en guise d'objection, ne peut donc prouver que l'insuffisance de renseignements sur le sujet traité ; et je n'ai aucun doute que celui qui consentira à l'approfondir ne tombe d'accord avec moi sur lui.

A vrai dire, un tel sujet — encore peu courant — nécessite d'assez longues recherches pour être tiré au clair ; il exige encore plus d'observations *expérimentales* que de considérations théoriques, au risque de s'enliser dans des explications inintelligibles. J'ai eu déjà souvent l'occasion de le constater.

Je me résume, avec la concision qu'un tel sujet peut permettre : l'*expérience*, autant que la *théorie*, prouve que dans une statistique de combinaisons 2 à 2 fournies par un sac à 18.000 jetons de 18 sortes, le *pourcentage des similitudes* est indépendant du *nombre* des jetons tirés à chacun des tirages qui concourt à la statistique, — de mille combinaisons par exemple.

Par suite, si la loi d'hérédité était vaine, il n'y aurait aucune raison pour que la fréquence des similitudes trouvée d'après le procédé critiqué (ou d'après tout autre régi par le hasard) fut plus grande entre parents qu'entre gens sans parenté.

Je tiens en outre à faire bien observer, à nouveau, qu'il ne s'agit, dans toute cette controverse, que d'un simple *procédé de détail* pour le dénombrement des fréquences, où le fondement de la loi d'hérédité astrale et de l'astrologie ne saurait être en jeu.

En réalité, il s'agit même là d'une question *indépendante de l'astrologie* et qui vise un problème général des probabilités — problème qui ne s'était pas encore posé en science d'observation, mais qui se posera certainement dans l'avenir au sujet de la science des *correspondances* et des *similitudes* (voir mon étude sur la « Loi de relation » et sur « Les probabilités en science d'observation »).

L'astrologie scientifique est une question de *fait* avant tout. Ses « preuves et bases », que j'ai exposées ailleurs, concernent des faits précis et coordonnés, que l'avenir perfectionnera sans doute, mais vis-à-vis desquels les théories hos-

tilis dénuées d'appui expérimental s'exerceront vainement.

Il n'est donc pas possible de faire table rase de tout ce que j'ai fourni déjà sur ce sujet pour arriver à cette conclusion finale « que la prétendue loi d'hérédité astrale n'a pas de fondement », étant donné surtout que j'ai prouvé cette loi expérimentalement et de plusieurs manières indépendantes même du procédé critiqué.

Veuillez agréer, etc.

Paul CHOISNARD

21 mars 1923.

P.-S. — Bien que la « Revue Métapsychique ait « considéré le débat comme clos » (n° de janvier 1923), j'ai tenu à vous transmettre cette lettre, en raison de la publicité que je dois lui donner (1).

P. C.

II. — *Remarques générales sur la discussion précédente. Le problème général des « fréquences de similitudes » visant des comparaisons d'éléments 2 à 2.* — Récapitulons les points essentiels, de la discussion qui précède : l'attaque au début contre l'astrologie scientifique portait sur un prétendu « vice de méthode » qui aurait résulté à la fois de l'impuissance d'une « représentation numérique » pour servir d'appui au calcul des probabilités, et du « libre cours donné à l'interprétation personnelle ».

J'ai dit pourquoi dans ma première lettre, cette double objection ne pouvait comporter de fondement valable.

La discussion a ensuite dévié sur l'un des *modes de dénombrement* employé ; or, c'est là une simple question de détail, en réalité étrangère à l'astrologie, bien que mon contradicteur n'ait cessé de la présenter comme le fil d'attache d'où dépendait la loi d'hérédité astrale, ainsi que le bien-fondé de toute l'astrologie scientifique. Puis, sans tenir aucun

(1) La *Revue Métapsychique* n'a pas jugé à propos de publier cette dernière lettre du 21 mars 1923.

compte des explications précises fournies par ma lettre du 18 janvier 1923, il « considère le débat comme clos », en jugeant déplacé de prolonger dans la « Revue Métaphysique » une discussion qui ne saurait intéresser les lecteurs... Il est possible qu'il ait eu raison à ce point de vue ; mais si la *défense* d'une opinion n'a pas d'intérêt pour les lecteurs de cette revue, on ne voit pas très bien pourquoi l'*attaque dont il avait pris l'initiative* pouvait en avoir davantage ?

Si un auteur n'a à contraindre personne à s'intéresser à ses travaux, il a toujours le droit de répondre à ceux qui les critiquent d'après des objections erronées. Et une discussion comme la précédente est de celles qui doivent se traiter à fond au risque d'aboutir à des erreurs ou à des malentendus.

Cette controverse n'a pourtant pas été inutile ; car elle touche à un problème général des probabilités qui n'avait encore été approfondi nulle part — du moins à ma connaissance — : c'est le problème général des « fréquences de similitudes », visant des comparaisons d'éléments 2 à 2.

Il consiste exactement en ceci : 1° étant donné *une catégorie d'éléments ou d'individus* et *une espèce déterminée de similitude* qu'ils peuvent présenter si on les compare deux à deux, quelle est expérimentalement la *fréquence de cette similitude* de comparaison dans la catégorie visée ? En d'autres termes, parmi toutes les combinaisons deux à deux de ces individus, quel est le pourcentage de celles qui offrent la similitude visée ?

2° Une fois résolu, ce premier problème fondamental permet d'aboutir sans difficulté au suivant qui conduit à une loi : étant donné *deux catégories distinctes d'éléments ou d'individus* et *une même ressemblance ou similitude* à envisager entre deux quelconques d'entre eux, comment démontrer que la « fréquence de similitude » est plus grande dans l'une des catégories que dans l'autre ? Autrement dit comment prouver que les éléments ou individus d'une catégorie ont plus de

ressemblance entre eux que ceux de l'autre, au point de vue de la similitude observée?

On voit clairement que ce double problème est la forme généralisée de celui de l'hérédité astrale : puisque dans celui-ci, il s'agit de savoir « *si une similitude d'éléments astraux, à la naissance, est plus fréquente entre parents qu'entre gens sans parenté.* »

Ce problème, dans un sens général, est de nature à jouer un rôle important dans l'étude des *similitudes* et des *correspondances* de toutes espèces, car il permet de résoudre *scientifiquement* (par statistiques) certaines questions qui n'avaient été tranchées jusqu'ici qu'au sentiment, c'est-à-dire qui étaient abandonnées au domaine de l'arbitraire. Le fait de dire que telle catégorie d'individus présente entre ceux-là certaines *similitudes plus fréquentes* que telle autre catégorie, a l'air de comporter une signification et un contrôle à l'abri de toute ambiguïté ; c'est pourtant le cas de l'hérédité astrale où j'ai montré (voir « *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie* ») combien il était facile de se tromper, quand on se borne à *évaluer au sentiment* une telle comparaison de deux fréquences sans les soumettre aux statistiques. Ce n'est qu'en approfondissant le problème qu'on s'aperçoit du côté délicat du *dénombrement des similitudes* et des fréquences qui servent ici au jeu des probabilités, afin d'arriver à des conclusions précises, contrôlables et d'ordre vraiment impersonnel.

Ce qui semblera peut-être encore singulier — et pourtant bien significatif — dans la controverse qui précède, c'est de voir que mon contradicteur est parti du fait de me *contester l'emploi possible du « calcul des probabilités » au point de vue numérique, pour démontrer le bien-fondé de l'astrologie, et qu'il en arrive justement à l'employer malgré lui pour essayer de réfuter celle-là.*

Or, il n'y a pas de doute possible là-dessus : si le « calcul

des probabilités » est applicable *numériquement* à la *réfutation* de l'astrologie, il l'est par cela même aussi à la *défense*.

Quand on emploie, en effet, le calcul des probabilités pour réfuter une question, il est possible qu'on ait raison, mais en tout cas, il est impossible qu'on ne reconnaisse pas à la défense le droit d'employer au même titre ce « calcul des probabilités » — puisque c'est à lui, en fin de compte, qu'on fait appel pour décider qui a tort ou raison !

Avant de clore une telle discussion qui pourra sembler aride à quelques-uns, en dépit de la portée théorique et pratique que je lui attribue à cause du problème important qu'elle a soulevé (fréquences des similitudes), je tiens à éclairer encore certains points sur lesquels il pourrait surgir des doutes et des contestations.

III. — *Confusion entre les jetons et les combinaisons de jetons 2 à 2.* — Je crois devoir insister sur ce fait que l'objection relative au dénombrement des combinaisons et similitudes visant le sac aux 18.000 jetons de 18 sortes se résout, en définitive, à une pure question de *mise au point* et d'*expérience* : il ne faut pas perdre de vue ici, qu'en réalité ce n'est pas à des jetons qu'on a affaire *mais à des combinaisons de jetons 2 à 2* : les jetons ici ne sont que des éléments constitutifs de combinaisons visées par la statistique.

Or, si le sac qui a 18 sortes de jetons en contient x de chacune, les $18x$ jetons du sac donnent $\frac{18x(18x-1)}{2} = C$ combinaisons 2 à 2 et $18 \frac{x(x-1)}{2} = S$ similitudes.

Le problème précédent revient en somme à savoir si dans ce sac à C combinaisons (à mélange homogène) qui comportent parmi elles S similitudes, la fréquence de similitude, avec le grand nombre des poignées quelconques, tend vers une limite *indépendante du nombre tiré à chaque fois*.

Les tirages quelconques qu'on pourra effectuer compor-

seront toujours à chaque fois des combinaisons de deux sortes ; similitudes et dissemblances, faisant partie de celles du sac (qui contient S similitudes et $C - S$ dissemblances, c'est-à-dire 17 fois plus des deuxièmes que des premières).

Si je vide le sac en une seule fois le pourcentage des similitudes du total est $\frac{S}{C} = \frac{x-1}{18x-1}$ ou $\frac{1-\frac{1}{x}}{18-\frac{1}{x}}$ nombre qui

tend bien vers $\frac{1}{18}$ quand on prend un nombre x assez grand pour chaque jeton de même numéro.

Un calcul simple montre que pour $x = 1000$ nous avons déjà affaire à 161.991.000 combinaisons dont 8.991.000 similitudes.

Si l'on veut y voir clair ici, il faut donc, je le répète, parler non pas de tirages de jetons mais de *tirages de combinaisons* (obtenues par poignées de jetons) ; et ce sont ces dernières qu'il s'agit de dénombrer avec les similitudes qu'elles présentent.

C'est donc, — j'insiste là-dessus — d'une *statistique de combinaisons* seulement qu'il s'agit : en vue de calculer la proportion des combinaisons à termes semblables (similitudes) et celle des combinaisons à termes dissemblables (dissemblances) ; toutes les erreurs et confusions qu'on peut commettre sur ce terrain d'étude dérivent de l'oubli de ce point de vue.

Or l'homogénéité de distribution des similitudes dans ces combinaisons ne saurait être plus suspecte *à priori* pour une poignée de jetons (ou de feuilles de cartes célestes) — en réalité « poignée de combinaisons » — que pour une autre.

Autrement dit : étant donné une statistique de mille combinaisons, je suppose, je puis la former par poignées quelconques de jetons, sans que l'homogénéité de distribution des

similitudes soit moins suspecte avec des poignées de 2 jetons qu'avec des poignées d'un nombre quelconque de jetons, ce qui est le nœud même de l'objection qu'il s'agit de réfuter.

IV. — *Objection principale sur le mode de dénombrement.*

— Le côté principal de l'objection, je le sais, portera toujours ici sur le fait embarrassant *qu'une poignée d'un petit nombre de jetons paraît alors jouer le même rôle en statistique qu'un assez grand nombre de jetons.*

Exemple : une poignée de 45 jetons, qui donne $\frac{45(45-1)}{2}$ soit 990 *combinaisons*, 2 à 2, vaudra autant, dans la statistique, que 990 *jetons* tirés isolément qui donnent, en les comparant à l'un pris comme base, 990 *combinaisons* (faisant toujours partie de celles du sac).

On est naturellement porté à objecter que « 45 jetons ne peuvent jouer le même rôle que 990 dans une statistique », — ce qui serait parfaitement exact si on les faisait réellement « jouer semblablement », c'est-à-dire si on prenait dans les deux cas *toutes* leurs *combinaisons*.

Pour quelqu'un qui n'aura pas approfondi la question, l'objection précédente paraîtra sans réplique ; et, pourtant, l'avancer c'est justement retomber dans l'erreur signalée, qui tend à confondre la statistique des *jetons* avec celle de *leurs combinaisons* : or ce sont ces dernières seules qui importent dans le dénombrement. Dans les deux cas précédents, j'aurai toujours tiré 990 *combinaisons* que le hasard seul aura amenées parmi les milliers ou les millions (en nombre égal à C) que contient le sac.

Or parmi ces C *combinaisons* du sac, qui ne sont que de deux sortes ne l'oublions pas (les *semblables* comme termes au nombre de S et les *dissemblables* au nombre de C — S) il n'y a aucune raison *a priori* pour que 990 d'entre elles, tirées au hasard du jeu, renferment plus de similitudes dans

un cas que dans l'autre. C'est toujours là où est le nœud du problème et où on en trouve la solution.

Si les 990 combinaisons provenant d'un seul tirage de 45 jetons semblent *liées entre elles* (et elles le sont en effet par le fait du tirage même) elles ne le deviennent que par le jeu du hasard qui a régi le groupement. En réalité, elles sont liées entre elles comme se trouvent l'être 990 éléments séparés qu'on tirerait d'un sac avec une seule poignée, (si l'on figurait les combinaisons par d'autres jetons en nombre de C, jetons qui porteraient sur chacun d'eux l'inscription d'une des combinaisons).

Les 990 tirages isolés ne sauraient être plus valables pour n'être pas liés entre eux (du moins en apparence), car le fait de fractionner ici le jeu du hasard ne saurait *à priori* donner plus de hasard dans le résultat et changer l'homogénéité de distribution des similitudes dans la statistique.

« 45 jetons ne sauraient en effet jouer dans une statistique le même rôle que 990 », *si on les prenait dans les deux cas avec leurs combinaisons complètes* ; mais il en est tout autrement dans le cas présent, puisqu'on ne leur prend que 990 combinaisons (qui sont des combinaisons quelconques du sac).

La différence qu'il y a dans les deux dénombrements précédents est, en effet, que dans le premier cas j'aurai pris *toutes* les combinaisons présentées par 45 jetons, au lieu que dans le second je n'aurai pris *qu'une partie* des combinaisons que peuvent présenter les 990 jetons (afin d'avoir le même total de 990 combinaisons dans les deux cas).

On ne saurait donc dire que « 45 jetons ont joué le même rôle dans la statistique que 990 autres ». Ce qu'il faudrait dire pour être juste c'est que *les 990 combinaisons apportées par les premiers ne sauraient être à priori moins valables et homogènes (en tant que similitudes) que les 990 autres combinaisons apportées par les secondes dans le jeu choisi*. Car

les unes comme les autres, en définitive, sont toujours des combinaisons *quelconques* faisant partie de celles du sac et que le hasard a groupées sous une forme où n'intervient aucune sélection suspecte.

Dans la controverse qui précède, les 130 groupes familiaux qui sont supposés, par mon contradicteur, contenir chacun 10 individus donneraient un nombre total de combinaisons 2 à 2 égal à 130 fois $\frac{10(10-1)}{2}$, car chaque groupe contient $\frac{10(10-1)}{2}$ combinaisons 2 à 2. Les 130 groupes offrent donc au total 130×45 ou 5850 combinaisons.

Si, dans le sac au 18000 jetons, je tire 130 groupes quelconques de 10 jetons, cela revient donc exactement à un tirage de 5850 combinaisons quelconques ; et leur homogénéité de similitudes ne saurait *a priori* avoir un caractère plus suspect, pour concourir à une statistique de combinaisons, que le tirage de 5850 combinaisons effectuées par tirages successifs de jetons 2 à 2. — Posé ainsi, le problème est donc parfaitement net.

Il ne faut pas perdre de vue, dans tout cela, que si les jetons sont de 18 *sortes* dans un mélange homogène, les combinaisons ne sont que de *deux sortes* ; et qu'il ne s'agit ici que d'un recueil de *combinaisons*.

Il n'y a donc aucune raison *a priori* pour que leurs similitudes (qui font partie des similitudes du sac) soient en plus forte proportion dans un cas que dans l'autre. Le hasard, fractionné, reste toujours du hasard au total ; et nul ne saurait ici prétendre que le fractionnement du hasard serait fait pour respecter plus intégralement celui-ci, quand on vise un total d'éléments dans une statistique à établir.

Le fractionnement *minimum* et *maximum* donneraient d'ailleurs ici le même résultat. Car en vidant d'un seul coup le sac tout entier (cas du *minimum* de fractionnement) on a.

vu que le pourcentage des similitudes tend vers $\frac{S}{C} = \frac{1}{18}$. Et d'autre part, en faisant des tirages de combinaisons isolées (1) (cas du maximum de fractionnement des tirages sans répétition, avec vidage progressif du sac) le rapport $\frac{S}{C}$ revient toujours au même.

V. — *Exemple du sac de blé et d'orge*, — En définitive, le problème devrait se ramener sous sa forme la plus simple et la plus expressive non pas à un sac à $18x$ jetons de 18 sortes, mais à un sac contenant $\frac{18x(18x-1)}{2} = C$ éléments formés de 2 numéros chacun, c'est-à-dire à C éléments de deux sortes seulement ; les éléments portant des numéros semblables (au nombre de S) et les éléments portant des numéros dissemblables (au nombre de $C - S$).

Remarquons ici en passant, comme on l'a vu plus haut, que si x est égal à 100, on a déjà pour C affaire à près de 162 millions et pour S à 9 millions environ.

En bonne logique, c'est donc le sac aux 162 millions de combinaisons (dont 9 millions de similitudes) qu'il faudrait substituer à celui des 18.600 jetons.

Tel serait, on l'a vu, le cas d'un sac de grains de blé et d'orge formant un mélange homogène à raison de 1 grain de blé (représentant une similitude), pour 17 grains d'orge (représentant 17 dissemblances).

Si je veux remplir deux pochons d'égale capacité, je puis, pour remplir l'un d'eux, tirer du sac des grains 1 à 1 (ce qui sera un peu long), et remplir l'autre au moyen d'une ou plusieurs poignées (ce qui pourra être très rapide).

Aucune raison mathématique n'existe pour qu'à priori on

(1) Ce qui revient à prendre 1 numéro comme terme de comparaison avec les 18.000 — 1 autres numéros du sac tirés un à un successivement (voir page 94).

puisse affirmer une différence d'homogénéité de distribution dans les deux pochons ; car c'est toujours le hasard qui aura présidé au groupement total des grains, que ce groupement total résulte ou non d'un fractionnement du jeu du hasard visant le tirage des grains.

La proportion, si *le mélange a été bien fait*, sera même toujours sensiblement égal pour le blé à $\frac{1}{18}$ du total des grains. Elle sera d'autant plus rigoureuse que la contenance du pochon sera plus grande et qu'elle se rapprochera du sac total *homogène* (dont la fréquence du blé est exactement $\frac{1}{18}$).

L'objection visée, appliquée à ce dernier exemple, reviendrait, en somme, à dire *à priori* qu'une poignée de plusieurs grains, qui concourt au remplissage du pochon, joue un rôle d'homogénéité plus suspecte qu'un ensemble de grains tirés un à un.

C'est ainsi que les marchands de grains opèrent pour évaluer, dans les mélanges de grains bons ou mauvais, la proportion des bons, et, par suite, la valeur marchande du stock qu'ils possèdent ; point n'est besoin pour cela de compter des millions de grains un à un : pour un mélange assez homogène, une statistique de quelques centaines, ou de quelques milliers au plus, suffit pour calculer assez rigoureusement le pourcentage des bons grains et des mauvais. C'est d'ailleurs ici par statistiques *progressives* et *variées* qu'on peut s'assurer du *caractère homogène de l'ensemble*.

Tel est exactement le cas du *sac aux C combinaisons* de 2 sortes (représentées par 18 x jetons de 18 sortes). Et tel est aussi l'ensemble des combinaisons de cartes célestes 2 à 2 représentées par le dossier de naissances (en nombre suffisant) renfermant les positions lunaires de 18 sortes, qui offrent une répartition homogène (homogénéité démontrée par l'expérience si le dossier renferme quelques centaines de naissances quelconques).

VI. — *Conclusions sur l'hérédité astrale.* — La conclusion qui s'impose donc, en pratique aussi bien qu'en théorie, est que le dénombrement visé en vue d'une statistique, est toujours valable *quel que soit le nombre des éléments tirés à chaque poignée*. Et cela aussi bien dans le sac aux combinaisons de jetons 2 à 2 que dans le sac de blé et d'orge, ainsi que dans les combinaisons du dossier de cartes célestes (combinaisons 2 à 2 tirées au hasard d'après des groupes quelconques).

L'écart des fréquences trouvé, entre la catégorie des individus parents et celle de ceux qui sont sans parenté, prouve donc qu'il y a une *loi d'hérédité* à retenir.

Aucune théorie au monde ne peut aller à l'encontre d'un fait expérimental et impersonnel issu de statistiques *valables pour le grand nombre et le choix*. Du moins, il n'y a qu'une statistique mieux faite qui pourrait lui donner tort ; et il est impossible d'en concevoir une qui soit « mieux faite » d'après un point de vue étranger au « nombre » et au « choix ». C'est alors retomber dans la discussion sur les statistiques progressives et les *conditions générales de leur validité*, déjà discutées longuement ailleurs.

Il ne faudrait pas dire, à propos de la *loi d'hérédité astrale*, comme certains ont tendance à l'insinuer, « qu'elle ne tient qu'à un fil » ayant trait à tel ou tel facteur en particulier, ou à tel ou tel mode de dénombrement de fréquences, — par exemple au procédé faisant l'objet de la discussion précédente (procédé dont on peut à la rigueur se passer et où l'astrologie n'est nullement en jeu).

Pour la loi d'hérédité astrale, cela serait fausser l'ensemble de son exposé, et en ignorer à la fois les côtés pratique et théorique.

Dans la réalité, cela ne se passe pas du tout ainsi : la loi exposée tient au contraire à tout un réseau de fils qui sont chacun de valeur inégalement démontrable peut-

être, mais qu'on peut multiplier de beaucoup de façons.

J'ai déjà montré, non seulement pour la position lunaire, mais pour une *dizaine d'autres facteurs astrologiques*, le rôle que joue la loi dans l'étude des influences astrales.

En tout cas, ces « fils », câbles ou jalons — comme on voudra — ont tous le même mode d'attache sur le terrain positif : c'est le critérium se fondant sur le principe commun à toutes les lois expérimentales (fréquences comparées).

CHAPITRE VII

La loi d'hérédité astrale : Son application à la similitude des heures de naissance (1)

I. — *Objet de la question.* — Le problème de l'hérédité astrale, comme je l'ai exposé, consiste à démontrer, au moyen de statistiques valables, que « certains éléments astronomiques du ciel de naissance présentent des *similitudes* plus fréquentes entre parents qu'entre individus sans parenté ».

Indépendamment des vérifications de détails donnés ailleurs, je veux ici en exposer une qui a l'avantage d'être simple et à la portée de tous, puisqu'elle n'exige aucune carte céleste à ériger : c'est celle relative à la *similitude des heures de naissance dans une même famille*.

Cette nouvelle application de la loi d'hérédité astrale me paraît assez précise — du moins jusqu'à plus ample confirmation — et ne présente en tout cas aucune difficulté d'étude. Mais encore convient-il ici de remuer des idées claires en procédant avec méthode, afin d'aboutir à une chose communicable, et de rendre le contrôle accessible au lecteur. Sans cette condition, une statistique en science n'a qu'une valeur personnelle qui est à peu près nulle.

Tout d'abord, on peut convenir, comme limite d'appréciation, d'une durée *d'une heure avant ou après* un moment de

(1) *Psychic magazine* (nos de décembre 1922 et janvier 1923).

naissance donné. Autrement dit, on conclura à une *similitude horaire* entre deux naissances, quand elles ne s'écartent pas entre elles de plus d'une heure (y compris cette limite). Notons tout de suite que cette convention préliminaire n'est qu'une façon de préciser l'étude mais n'influe en rien sur les conclusions générales, comme on le verra, qui ont trait à des *comparaisons*.

Etant donné un moment de naissance quelconque, il y a donc, dans les 24 heures de la journée, une durée de *deux heures* en totalité qui comporte vis-à-vis d'une autre naissance la possibilité de similitude visée. Ce qui fait qu'on a 1 chance sur 12, ou encore 8,3 0/0 dans le cas théorique, pour qu'une comparaison entre deux naissances quelconques fournisse la similitude en question. Mais cela suppose des moments de naissance enregistrés avec exactitude en *heures* et *minutes* (comme on le verra plus loin).

S'il en est ainsi, toute la question revient évidemment à savoir si cette fréquence générale et théorique reste la même quand, au lieu de comparaisons de naissances *quelconques*, on a affaire à des comparaisons de naitivités *parentes*.

Quant au *degré de parenté*, il est toujours facile de le spécifier d'après le choix qu'on veut : celui que j'ai admis jusqu'ici et qui me paraît le plus avantageux vise à la fois l'hérédité du père, de la mère, des frères et des sœurs, sans distinction de sexe.

Rien n'est plus facile alors que d'étendre la statistique d'hérédité en vue de vérifier les fréquences.

Le plus simple et le plus sûr est de retenir toutes les données de naissances des familles qu'on peut recueillir, sans aucun choix, — choix d'ailleurs qui ne pourrait se faire d'une façon suspecte que si l'on connaissait d'avance les heures et autres éléments astronomiques des ciels à étudier.

Je rappelle en même temps que quelques erreurs de don-

nées, inévitables dans un recueil nombreux de naissances, n'ont aucune importance, si ce n'est d'*affaiblir l'écart probant* cherché entre la fréquence générale et la fréquence spéciale d'hérédité. En tant qu'objection, cela ne pourrait donc que se retourner contre celui qui l'avancerait. Une heure *inexacte* de naissance tend vers une heure *quelconque* et rapproche forcément, dans une statistique étendue, la fréquence d'hérédité de celle du cas général (naissances quelconques).

Exemple : dans la statistique qui suit nous avons trouvé 19,5 0/0 comme fréquence d'hérédité sur 600 comparaisons. Si, comme il est vraisemblable, on supposait que 1/comparaison d'hérédité sur 10 était complètement inexacte, c'est-à-dire que 540 comparaisons seulement étaient justes ici, le calcul montre que c'est 20,5 0/0 qu'il faudrait prendre comme fréquence et non 19,5 0/0. De même, pour un quart de comparaisons erronées, on peut calculer ici qu'il faudrait prendre 22,5 0/0 ; et pour la moitié 28,5 0/0. Le calcul revient, connaissant la fréquence d'un mélange M d'éléments de deux catégories A et B et la fréquence de l'une d'elle A de déterminer celle de B, ce qui n'exige aucun procédé spécial. On voit ainsi que des erreurs même assez nombreuses n'influencent pas les résultats autant qu'on pourrait le croire.

Il y a un certain intérêt à se rendre compte de la *variation* que devrait comporter la *fréquence d'hérédité* vis-à-vis de la proportion d'erreurs possibles à envisager. « L'erreur » correspond ici, en somme, à une *comparaison erronée* (dont l'une des deux heures au moins serait inexacte, d'après les limites convenues) ce qui fait rentrer évidemment ce cas de comparaison dans la catégorie des *cas quelconques*.

Etant donné le pourcentage de similitudes de 19,5 trouvé expérimentalement sur 600 comparaisons d'hérédité et le pourcentage général de 10,5 0/0 obtenu sur mille comparaisons quelconques (ce qui sera exposé plus loin), le calcul

montre les correspondances suivantes entre la proportion des *comparaisons erronées* et la *fréquence d'hérédité* qui devrait s'ensuivre (1) :

Pourcentages des comparaisons erronées.

0 % 10 % 25 % 50 % 77 % 80 % 90 %

Pourcentages vrais d'hérédité.

19,5 20,5 22,5 28,5 50 55,5 100

Notons bien qu'il ne s'agit pas ici de nombre d'heures de naissances mais de *nombre de comparaisons* entre deux d'entre elles. Le cas limite, comme on le voit, de 90 0/0 d'erreurs donnerait la certitude de tomber sur la similitude horaire en cas d'hérédité. Mais cela est purement théorique,

(1) Si j'appelle y le nombre de comparaisons erronées et x le pourcentage qui correspondrait aux $(600-y)$ comparaisons, c'est-à-dire le pourcentage vrai d'hérédité, on voit que :

$$\left\{ \begin{array}{l} 600 \text{ comparaisons à fréquence de } 19,5 \text{ donnent } \frac{19,5 \times 600}{100} \text{ similitudes.} \\ 600 - y \quad \text{«} \quad \text{«} \quad x \quad \text{«} \quad \frac{x(600 - y)}{100} \quad \text{«} \\ y \quad \text{«} \quad \text{«} \quad 10,5 \quad \text{«} \quad \frac{10,5 \times y}{100} \quad \text{«} \end{array} \right.$$

Comme le nombre total des similitudes trouvées expérimentalement sur les 600 comparaisons doit être égal à celui des y comparaisons à fréquence de 10,5 0/0 plus à celui des $(600-y)$ comparaisons à fréquence de x 0/0 on a l'équation :

$$\frac{19,5 \times 600}{100} = \frac{x(600 - y)}{100} + \frac{10,5 \times y}{100}$$

$$11700 = 600x - yx + 10,5y$$

$$xy - 600x - 10,5y + 11700 = 0.$$

D'après cette équation, on peut se donner d'avance x et en tirer y ou réciproquement, et voir ainsi le jeu de variation entre les deux nombre x et y ; mais il ne faut pas confondre ici y avec le pourcentage des comparaisons erronées ; y est le nombre même des comparaisons erronées sur les 600 retenues. Le pourcentage des comparaisons erronées correspondant serait donc $\frac{y}{600}$ ce qui a été porté dans le tableau du texte.

car, pratiquement, il n'est pas possible d'admettre que dans une statistique consciencieuse et qui porte sur 600 comparaisons d'hérédité (comprenant environ 100 familles distinctes et plus de 300 naissances, comme celle qui sert de base à notre étude) on ait à supposer 90 0/0 d'erreurs de comparaison dans les éléments pris 2 à 2 pour chaque famille. Et cela, tout en obtenant une fréquence d'hérédité de 19,5 (double de la normale).

Une proportion de 80 0/0 de comparaisons erronées — chose déjà inadmissible ici, — n'impliquerait qu'une fréquence de 55,5 0/0. Tout compte fait, on voit que si l'on admet un maximum de comparaisons erronées de 25 0/0 — ce qui semble une limite assez admissible, qui supposerait 10 à 15 0/0 de naissances enregistrées avec une complète inexactitude d'heure (1) — on est amené à conclure à une fréquence d'hérédité comprise entre 19,5 et 22,5 ce qui veut dire qu'elle est à peu de chose près le *double* de la fréquence générale (comme nous le verrons plus loin).

II. — *Détail du procédé pour obtenir la fréquence d'hérédité.* — Cela posé, la meilleure façon, dans le cas particulier qui nous occupe, d'utiliser les heures de naissances recueillies pour obtenir la fréquence d'hérédité, me paraît la suivante en vue d'éviter toute confusion ou omission : elle revient d'ailleurs exactement au procédé indiqué dans ma dernière mise au point du problème de l'hérédité astrale (voir « L'astrologie et la logique »).

Pour préciser l'exposé, je prends l'exemple d'une famille composée du père, de la mère et de six enfants dont les heures respectives de naissance sont : 3 heures et 13 heures

(1) Cela n'est qu'une évaluation approximative qui dépend des nombres respectifs de naissances dans chacun des groupes familiaux : une *date erronée*, dans un groupe de n parents introduit dans la statistique ($n - 1$) comparaisons erronées.

pour les deux conjoints, et 1 heure, 2 heures, 3 h. 30, 7 heures 8 heures et 20 heures pour les six enfants. Sur un cercle quelconque qu'on peut diviser en 24 parties égales, dans le sens de la flèche, je répartis approximativement les huit données horaires dans l'ordre croissant et à peu près aux places respectives qu'elles doivent occuper: Cela se fait à vue et d'une façon purement schématique.

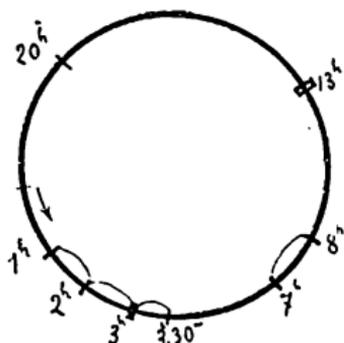


Fig. 3.

Le nombre total des comparaisons d'hérédité serait ici le nombre total des cordes d'arc de cercle obtenus en joignant deux à deux les huit points. Ce nombre s'obtient d'ailleurs plus simplement d'après la formule connue en mathématique qui donne le nombre des combinaisons de m éléments 2 à 2, nombre qui est égal à $\frac{m(m-1)}{2}$.

Ici j'aurai donc $\frac{8 \times 7}{2}$ combinaisons c'est-à-dire 28. Et comme la combinaison des deux conjoints ne correspond pas à la comparaison d'hérédité visée, elle est à retrancher; le nombre cherché sera en réalité 27. Quant au nombre des similitudes, rien n'est plus facile à relever d'un seul coup d'œil sur le cercle; le mode adopté ne peut laisser subsister aucune omission. Il suffit de joindre par une corde d'arc de cercle, ou un trait courbe quelconque, les points distants de 1 heure au plus et de compter les traits ainsi obtenus. Il y en a 4 dans l'exemple choisi. Celui-ci figurera donc dans la

statistique comme ayant donné : 4 similitudes pour 27 comparaisons héréditaires.

En procédant ainsi pour chaque famille, on aboutit en totalité à un certain nombre \bar{C} de comparaisons d'hérédité donnant un nombre S de similitudes. La fréquence — ou pourcentage — qu'on cherche sera donc égal à 100 fois le quotient $\frac{S}{\bar{C}}$. Il est clair que, si on le préfère, rien n'empêchera d'employer, au lieu d'une répartition circulaire des heures de naissance, une autre disposition quelconque sur le papier, à condition de les mettre dans l'ordre chronologique — seul ordre qui permet d'y voir clair. — Il suffit de relier par un trait indicateur quelconque les heures présentant la similitude visée et de compter le nombre de ces traits.

Jusqu'ici les résultats auxquels j'ai abouti ont été les suivants : la fréquence d'hérédité a paru se stabiliser autour de 19,5 0/0 avec statistiques progressives allant environ jusqu'à 600 comparaisons d'hérédité. Ce qui s'éloigne distinctement de la fréquence théorique de 8,3 0/0. Bien entendu, je me garde de fixer d'une façon absolue le pourcentage d'hérédité. Néanmoins, il apparaît nettement, d'après les statistiques progressives, que cette fréquence est franchement supérieure à celle du cas général, ce qui est la remarque essentielle à retenir.

Il va de soi que plusieurs milliers de cas ainsi enregistrés pourraient seuls trancher définitivement la question ; mais il serait fort improbable, d'après la marche habituelle de ces sortes de recherches, qu'un *écart probant de fréquences* ne persistât pas, avec le grand nombre, au delà du champ numérique déjà exploré (1).

III. — *Correspondance astronomique de la loi, et champ*

(1) Comme application de détail, on pourra si l'on veut opérer sur les exemples de groupes familiaux donnés au chap. VIII.

d'approximation. — Ceux qui sont au courant de la représentation graphique des cartes célestes verront aisément quelle est la *correspondance astrale* de la *similitude horaire* envisagée, — sans distinction des époques de l'année. — Comme l'*heure locale* n'est autre chose que l'arc de mouvement diurne décrit par le *Soleil moyen* depuis le midi précédent, la similitude en question correspond environ à la *similitude de distance angulaire*, — dans le sens direct, — que présentent entre eux le Soleil et le méridien figuré par MC (Milieu du Ciel); cette distance angulaire est exactement, en correspondance zodiacale, la différence des longitudes géocentriques de ces 2 points du ciel. Sur le cercle zodiacal, servant de base graphique aux figures que j'emploie, cette distance angulaire varie entre 0° et 360°. Comme on a admis une approximation d'une heure (en ascension droite), cela correspond sur le zodiaque à une approximation moyenne de 15° en longitude géocentrique. Pour une position solaire sur l'Ecliptique et un MC faisant un angle quelconque avec lui sur le cercle, on voit qu'il y a 30° sur 360° répondant à la similitude possible (sous le rapport de l'heure) d'une autre carte céleste; ce qui donne une chance de 3/36 ou 1/12 c'est-à-dire 8,30/0 pour trouver normalement cette coïncidence (c'est le pourcentage déjà évalué par une autre voie).

Si j'ai cru préférable de prendre ici une « orbe » — ou limite d'appréciation — correspondant à 15° (et non à 10° comme pour les autres statistiques déjà étudiées) c'est que 1 heure de mouvement diurne correspond en moyenne à un passage de 15 degrés d'arc d'Ecliptique au méridien. 10° auraient correspondu à une différence horaire moyenne de 40 minutes, ce qui pratiquement ne répond à rien dans la notation usuelle des heures de naissance.

A moins, en effet, d'attention spéciale, on enregistre d'ordinaire celles-ci en les exprimant en nombre entier d'heures.

Dans les actes de naissance de l'état-civil, c'est l'heure approximative qu'on trouve presque toujours ; rarement la demi-heure, est portée, et le quart d'heure n'y figure presque jamais. Il semble donc assez rationnel d'admettre, comme limite d'appréciation angulaire, 15° d'Ecliptique qui correspond à l'approximation horaire de 1 heure.

Comme il n'est question ici que de *comparer* des fréquences, il est clair que cette convention, — tout en pouvant modifier celles-là et leur différence, — ne saurait infirmer radicalement les résultats obtenus. Si j'avais pris, je suppose, pour limite 10° du zodiaque au lieu de 15° , la fréquence théorique au lieu d'être de $8,3\ 0/0$ eût été de $5,5\ 0/0$. Et au lieu d'une fréquence d'hérédité de $19,5\ 0/0$ j'aurais eu à lui comparer une autre sans doute un peu plus faible dont l'écart eut été au moins aussi probant. Car si l'hérédité ici est une cause d'écart qui porte sur l'heure de naissance, le champ convenu d'approximation, ne saurait vraisemblablement, en se resserrant, annuler cet écart. La seule chose qui empêche ici de le restreindre en deçà d'une certaine limite est le *champ d'exactitude* des moments de naissances enregistrés.

Mais le but essentiel du procédé, qui est avant tout de mettre en évidence un *écart probant*, n'aurait pas changé, ni les conclusions générales non plus.

Je tiens à remarquer que le Soleil et MC qui interviennent ici, par l'angle qu'ils font entre eux (différence de leurs longitudes) comme facteurs d'hérédité, m'ont déjà donné des significations d'hérédité relativement à leurs *positions zodiacales* respectives (voir « Le calcul des probabilités appliqué à l'Astrologie »). Mais la signification d'hérédité de ces positions (longitudes géocentriques) n'entraînait pas *a priori* celle de l'angle qu'elles peuvent avoir entre elles. Car autre chose est de comparer des *longitudes*, autre chose est de comparer des *différences de longitudes*. En outre, comme

j'ai obtenu dans une autre étude une fréquence d'hérédité spéciale pour la position du Soleil dans les « maisons astrologiques » (qui sont déterminées à la fois par l'horizon et le méridien) cela laisse supposer que la fréquence d'hérédité pour l'heure de naissance doit varier avec les époques de l'année ; car celles-ci donnent au Soleil pour une même heure, des positions variables par rapport à l'horizon.

IV. — *Fréquence théorique et fréquence générale.* — Une remarque capitale s'impose ici avant de conclure : comme fréquence, c'est nécessairement la fréquence générale et d'ordre expérimental qui est à comparer avec celle d'hérédité. Mais celle-là est-elle la même que la fréquence astronomique et théorique, calculée précédemment (celle de 8,3 0/0) ? Autrement dit, les naissances humaines sont-elles aussi nombreuses à une heure qu'à une autre ? En outre, la façon d'enregistrer un grand nombre d'entre elles n'influe-t-elle pas sur la fréquence générale et normale ?

La statistique peut seule trancher la question. Et pour cela il suffit de feuilleter un recueil de thèmes quelconques assez nombreux : pour notre milieu et notre époque du moins, j'ai trouvé une proportion plus forte de naissances le matin que le soir avec maximum autour de 6 heures du matin (14 0/0 sur 300 cas) et minimum autour de 6 heures du soir (8 0/0 sur 300 cas). Ces heures correspondent respectivement aux heures moyennes où le Soleil passe à l'horizon oriental et à l'horizon occidental. Ces deux moments correspondent en tout cas avec des aspects de *quadrature* présentés entre le MC et le Soleil et comptés respectivement dans le sens direct ou rétrograde à partir de MC. Cela tendrait à supposer (chose assez contestée) que les aspects entre points du ciel peuvent donner des influences astrales différentes suivant le sens, direct ou rétrograde, où on les évalue. Mais l'observation précédente n'empêche pas d'obtenir une

moyenne des fréquences générales des différents moments de la journée.

Cette *fréquence générale moyenne* en opérant sur 6 heures matin, 6 heures soir, midi et minuit, avec un total de 1 000 comparaisons, m'a donné sensiblement 10,5 0/0. Elle diffère, comme on le voit, de la fréquence théorique de 8,3 0/0 mais elle reste, malgré tout, nettement inférieure à la fréquence d'hérédité de 19,5 0/0 trouvée, ce qui est essentiel.

Un peu surpris tout d'abord d'obtenir (contrairement au cas habituel) une fréquence générale nettement différente de la fréquence théorique, j'ai cru attribuer cet écart à la *notation conventionnelle et inexacte* des heures enregistrées pour les naissances ; et voici d'après quelles considérations :

On enregistre couramment les naissances au moyen d'un *nombre entier d'heures*, c'est-à-dire à la *demi-heure près* ; on arrondit en heures dans la majorité des cas. Exemple : une naissance à 8 h. 25 m. sera enregistrée pour 8 heures et une autre à 8 h. 35 m. sera portée à 9 heures. Du moins cela semble se passer ainsi le plus souvent.

Si l'on admettait rigoureusement que tout moment de naissance enregistré ne comportait qu'une indication d'heure (sans parler de fraction horaire) le fait de relever ici la similitude horaire entre naissances dont l'une est, je suppose, 3 heures du soir équivaldrait à prendre parmi celles à lui assimiler, toutes les naissances inscrites pour 2 heures, 3 heures et 4 heures, ce qui fait 3 heures sur les 24 employées à la notation courante. Comme pourcentage, on peut donc dire qu'il y aurait alors une chance de $\frac{3}{24}$ ou $\frac{1}{8}$ pour qu'on trouvât deux naissances semblables pour l'heure ; ce qui donnerait en somme, une fréquence de 12,5 0/0 au lieu de 8,3 0/0.

Cette considération explique très bien la différence trouvée entre la fréquence générale théorique (8,3 0/0) et la fréquence

générale moyenne et expérimentale (10,5 0/0). On peut concevoir encore la chose d'une façon peut-être plus claire par une statistique graphique adaptée au cercle zodiacal : le calcul de la fréquence théorique d'une heure quelconque revient à envisager un arc déterminé entre le Soleil et MC (120° par exemple de différence de longitudes, ce qui correspond à environ 8 heures du soir, comme dans la figure ci-dessous) ; on note ensuite parmi cent thèmes quelconques, je suppose, ceux qui présentent cette distance angulaire à 15° au plus, de part et d'autre de MC.

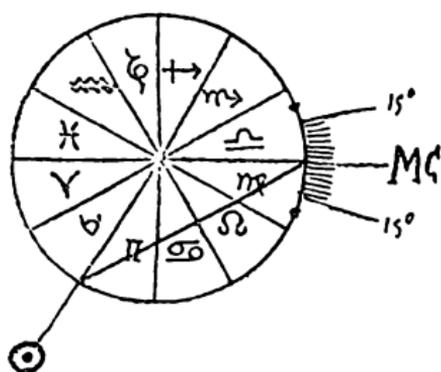


Fig 3.

Mais quand les naissances sont enregistrées seulement à la *demi-heure* près, les limites extrêmes du champ précédent peuvent encore correspondre à des instants *réels* de naissance débordant de 7°30' (une demi-heure en moyenne) les limites précédentes. Cela fait que, "dans la statistique, on a retenu en réalité un champ angulaire total de 45° au lieu de 30°, c'est-à-dire encore 1/8 du cercle au lieu de 1/12 ou encore pour parler du pourcentage : 12,5 0/0 des cas examinés au lieu de 8,3 0/0.

En somme c'est un *champ d'inexactitude* qu'on ajoute là au *champ d'approximation convenu*, ce qui fait embrasser 45° du zodiaque au lieu de 30°. En d'autres termes : si, dans l'exemple en question d'une statistique de 100 naissances,

On pouvait noter avec *exactitude* tous les moments (en heures et minutes) les 100 points correspondant aux MC seraient répartis sur tout le zodiaque : tandis que, en notant les naissances, suivant l'usage en *nombre entier d'heures*, on n'a en réalité que 24 lieux possibles du zodiaque qui sont occupés dans la figure ci-dessus. Cela *condense*, si l'on peut dire, les MC, qui devraient être intermédiaires, sur chacun des 24 points correspondant aux 24 heures de la journée. L'approximation envisagée enregistre donc en plus de 8,3 0/0 (fréquence théorique), tous les MC qui devraient déborder de 7°30', en réalité, les deux limites convenues. Car deux naissances enregistrées à 1 heure d'intervalle ont chance encore d'avoir le même instant réel, d'après la supposition rationnelle que j'envisage. Si, dans la statistique, il n'avait été pris que des nombres entiers d'heures, la fréquence générale moyenne au lieu d'être trouvée (sur 1000 cas) égale à 10,5 0/0 eût été confondue avec 12,5 0/0, (fréquence astronomique dans ce cas-là).

C'est d'ailleurs ce que l'expérience m'a confirmé sur quelques centaines de cas correspondant à des naissances dont les moments enregistrés avaient été tous arrondis en heures.

Comme la plus grande partie des heures de nativité résultent d'actes de naissance où une heure seule est portée (sans fraction horaire) cela tend naturellement, d'après ce qui précède, à faire varier la fréquence moyenne et expérimentale entre 8,3 0/0 et 12,5 0/0. Et comme, dans un recueil de données, à provenances diverses, il s'en trouve toujours un certain nombre comportant la demi-heure et même le quart d'heure, il s'ensuit qu'on trouve un pourcentage intermédiaire plus ou moins inférieur à 12,5 0/0. Mais cela ne semble pas de nature à hausser celui-ci à la fréquence d'hérédité trouvée, et qui est à peu près le double.

V. — *Conclusions.* — En définitive, et jusqu'à plus ample confirmation, la loi d'*hérédité astrale* appliquée à l'heure de naissance nous a donné le résultat suivant :

Fréquence spéciale d'hérédité : 19,5 0/0 sur 600 comparaisons ; fréquence générale moyenne : 10,5 0/0 sur 1000 comparaisons, cette dernière variant entre 8,3 0/0 et 12,5 0/0 suivant l'exactitude des moments de naissances notés.

La fréquence d'hérédité paraît donc être sensiblement le double de l'autre ; d'autant plus, comme nous l'avons dit, qu'il y a forcément des erreurs dans les naissances enregistrées, et qu'en admettant qu'il y en eût une sur dix, la fréquence d'hérédité devait être comptée voisine de 20,5 0/0. Néanmoins il y a un fait à retenir et à vérifier touchant l'inégalité du nombre de naissances aux divers moments de la journée, ce qui paraîtrait tenir à une *influence astrale d'ordre général* sur l'homme, au moins pour un milieu et une certaine période d'années. Comme d'autre part l'époque de l'année donne au soleil, pour une même heure, des positions différentes par rapport à l'horizon, il y aurait lieu dans une étude détaillée de comparer les différents mois entre eux sous ce rapport. Peut-être l'embryogénie, en tenant compte des diverses lois d'influence astrale, pourra-t-elle un jour expliquer le fait du maximum et du minimum des naissances autour des heures respectives où le soleil se lève et se couche. Il est clair qu'une statistique d'un très grand nombre de cas pourrait seule permettre d'affirmer le maximum et le minimum que j'ai cru entrevoir dans cette voie de recherches.

Comme conclusion générale de cette étude — et toute étude scientifique en comporte une, fût-elle le simple doute, — je suis arrivé à admettre que les *similitudes d'heures des naissances étaient plus fréquentes entre parents qu'entre individu sans parenté* ; en d'autres termes que la position du Soleil par rapport au méridien (ou distance angulaire entre-

ces deux positions) constituait un *facteur d'hérédité* et par suite *d'innéité*. Car tout facteur d'hérédité est forcément aussi une note indicatrice, au moins partiellement, de faculté innée quelconque.

Ce facteur astral d'hérédité, ou cette correspondance d'hérédité — peu importe le nom qu'on voudra lui donner — est à ajouter à la liste assez nombreuse de ceux déjà trouvés et dont l'ensemble constitue ce que j'ai appelé la « loi d'hérédité astrale », loi dont j'avais amorcé la définition générale en 1900 et que j'ai exposé en détail dans plusieurs publications parues depuis (1).

VI. — *Objections*. — Comme objection contre l'*hérédité astrale*, on a avancé déjà et on avancera encore certainement, la *faiblesse des écarts probants* dans les pourcentages comparés ; puisque là, comme dans les autres cas, la fréquence d'hérédité n'est guère plus du *double* de celle du cas général, ce qui est peu impressionnant dans les faibles pourcentages.

Mais il ne faut pas oublier le *nombre des facteurs* capables de donner des résultats aussi significatifs et concluants.

Même en se bornant à la *dizaine de facteurs* environ qui les confirment jusqu'ici (comme je l'ai exposé ailleurs), une semblable *convergence de preuves* est à retenir : elle constitue, à vrai dire, un jeu de probabilités qui est bien de ceux autorisant la certitude scientifique en face d'une loi, toute loi reposant sur le principe invoqué (2). Et notons bien qu'il ne s'agit pas ici de remplacer une parcelle de certitude par une montagne de vraisemblances ; il ne s'agit que d'amonce-

(1) Voir principalement *Etude nouvelle sur l'hérédité, Le calcul des probabilités appliqué à l'A, la Loi d'hérédité astrale, et L'Astrologie et la logique*.

(2) Voir la *Loi de relation*.

ler des preuves obtenues de diverses manières pour entraîner la conviction.

Avec les 74 facteurs astrologiques adoptés et leurs combinaisons, en nombre infini, capables elles-mêmes de donner des fréquences à significations les plus diverses, on conçoit la variété et l'étendue du champ de ces recherches. A supposer que la moitié des facteurs simples, et même le quart seulement, donnent des fréquences d'hérédité doubles du cas général, on voit d'ici l'importance que peut prendre l'expression d'une telle loi. Les résultats concernant ces recherches ont déjà surpris et convaincu quelques-uns de ceux qui les ont entrepris méthodiquement.

Tout récemment encore, j'en recevais une nouvelle confirmation d'un correspondant étranger, M. Krafft, d'après une statistique portant sur 2.500 comparaisons d'hérédité (1).

Il me semble donc hors de doute que la biologie et la psychologie officielles auront un jour à compter avec de tels résultats. Car on ne voit franchement pas pour quelles raisons scientifiques valables ceux-ci seraient éludés.

Outre la convergence progressive de toutes les confirmations relatives à la loi d'hérédité astrale, ce qui me paraît important dans cette voie d'études, c'est la *validité rigoureuse des statistiques d'appui* (cas assez rare dans les sciences naturelles et biologiques). Car là, il y a un jeu *numérique* — quoique relatif à l'hérédité — dont l'*interprétation personnelle* peut être indubitablement écartée pour peu qu'on soit de bonne foi et qu'on travaille avec méthode.

Et comme on peut, en même temps, multiplier autant qu'on veut le nombre des cas retenus, toutes les conditions de validité pour la statistique (visant le nombre et le choix) ont donc ici la chance de pouvoir être réalisées très simple-

(1) Voir l'article de Ch. E. Krafft qui a pour titre *Influences cosmiques sur l'individu humain* (Revue de *Vers l'unité* nos d'avril 1923 et suivant).

ment, et d'une façon qui est à la portée de tous. Certains critiques ont trouvé suspect le *choix* des cas, dans la méthode prescrite. Mais cette objection paraît émaner de ceux qui en cherchent une coûte que coûte, car elle ne résiste pas à l'examen.

D'une façon générale, le fait de recueillir des données de nautés pour des familles, en vue de statistiques, ne comporte en effet, à priori, aucun *choix* d'éléments astronomiques — puisque l'opération qui les révèle ne peut venir qu'ensuite. — En ce qui concerne les *heures* de naissances, on peut, il est vrai, s'apercevoir tout de suite du rôle qu'elles ont à jouer dans une statistique de similitudes ; mais il est bon d'ajouter que ce n'est pas celles-ci d'ordinaire qui déterminent d'avance le choix des documents dans telle famille plutôt que dans telle autre. Au surplus, la plus élémentaire bonne foi suffit ici, d'une façon ou d'une autre, pour s'affranchir d'un choix suspect. Et l'objection visée ne pourrait infirmer que les recherches de celui qui inclinerait volontairement vers la partialité et l'erreur, cas qui n'est pas à examiner ici.

En tout cas le procédé indiqué permettra toujours aisément l'impartialité rigoureuse à celui qui la cherche, ce qui est le point essentiel.

Je n'ai certainement pas la prétention d'avoir découvert toutes les lois de correspondance astrale visant l'hérédité, ni même de nier des *rectifications* possibles à apporter à mes procédés de mesure et à mes conclusions de détail. Car il s'agirait alors là non pas des recherches *d'un seul* travailleur mais de celles de toute une *institution*, chose qui se réalisera peut-être un jour.

Ce que j'ose prétendre avant tout, dans un sens général, c'est qu'aucun chercheur de bonne foi, s'il opère sur des statistiques étendues et valables (conditions faciles à réaliser avec un peu d'attention) ne pourra s'empêcher de constater

un *écart de fréquences probant* pour certains facteurs astrologiques, — que ceux-ci soient les *facteurs* que j'ai déjà étudiés spécialement ou d'autres, et qu'il s'agisse du même *degré* ou non de *parenté* choisi.

C'est là — et seulement là — qu'est le point d'appui positif de toute la question envisagée dans son sens général et, malgré tout, précis. Les théories qu'on peut bâtir autour ne doivent venir qu'ensuite. Et, telle que j'ai pu déjà la formuler, j'estime que cette loi nouvelle de l'hérédité peut prendre déjà rang dans la biologie et la psychologie, au même titre que beaucoup d'autres, telles que celles de Candolle, de Mendel, de Galton et autres biologistes, dont les preuves ne semblent ni plus péremptoires ni plus accessibles.

Ceux qui préciseront cette loi et qui en perfectionneront les méthodes seront peut-être plus nombreux dans l'avenir que ceux qui l'éluent ou qui la nient aujourd'hui ; mais quoiqu'ils fassent, le fond de la question restera toujours celui-ci : établir des *statistiques comparées* d'éléments célestes de cartes de naissances, entre parents d'une part et entre individus sans parenté d'une autre.

Le reste est secondaire et ne pourrait être qu'une extension de la loi ou un perfectionnement de ses procédés, si ce n'est une application quelconque qu'elle permettrait.

En ce qui concerne la *parenté*, on pourrait, comme certains biologistes l'ont fait, distinguer celles du père, de la mère, des frères et des sœurs. Si, jusqu'ici, je les ai confondues dans mes recherches, c'est que l'observation m'a porté à croire qu'elles avaient ici une valeur à peu près semblable pour les fréquences en jeu.

Toutefois, je reconnais qu'il y a là une étude de détail à mettre au point et qu'aucune raison *à priori* ne saurait trancher. On a prétendu parfois que la ressemblance entre *frères* et *sœurs* devait être plus frappante qu'entre *enfants* et

l'un des parents, sous prétexte qu'il y avait en ceux-là trace d'une *double* hérédité.

Mais on pourrait tout aussi bien dire ceci : si la nature tend à faire naître l'enfant sous un ciel conforme à son hérédité, on est, pour l'enfant, en face d'une sorte de *portrait naturel* des parents. Or, entre plusieurs portraits, la ressemblance est d'ordinaire moins frappante qu'entre l'original et chacun d'eux.

Dans la méthode admise pour le dénombrement des comparaisons d'hérédité, quelques lecteurs seront peut-être tentés d'objecter que le jeu des combinaisons 2 à 2, relatif au nombre limité des naissances d'une famille, est capable de donner un pourcentage de similitudes supérieur au jeu des combinaisons quelconques des 24 heures de la journée qui a trait aux naissances du cas général ; ce qui pourrait expliquer l'écart trouvé ? — Car, *à priori*, on pourrait croire que le même élément qui joue un rôle dans plusieurs combinaisons d'un groupe restreint est capable d'entraîner, au total, plus de similitudes que si toutes les combinaisons étaient faites d'éléments quelconques du cas général. Mais il ne faut pas oublier que le nombre de ces éléments horaires est limité à 24 et que, dans le cas général, un groupe quelconque de ces éléments, de 8 je suppose, dans leurs combinaisons 2 à 2 n'offre pas *à priori* un nombre de similitudes plus capable que tout autre groupement, d'accroître le pourcentage, quand on étend la statistique suffisamment (1).

Si donc l'hérédité ne jouait ici aucun rôle, il n'y aurait aucune raison pour qu'un pourcentage de similitudes basé sur des groupes de familles diverses (dont les membres ne dépassent pas 5 ou 6 en moyenne) pût être différent de celui du cas général résultant de mille combinaisons quelconques des 24 éléments 2 à 2.

(1) Cette question a été d'ailleurs discutée à fond et tranchée au chap. v.

Au surplus, si l'on avait le moindre doute, rien n'empêcherait, pour calculer la fréquence générale, d'adopter un dénombrement de comparaisons qui fût *semblable à celui fait pour l'hérédité*. Cela reviendrait à prendre des groupes de naissances quelconques qui seraient identiques respectivement, comme *nombres*, aux familles envisagées (1).

On pourrait encore ne viser que la *double parenté des pères et mères*, ce qui conduirait à faire un dénombrement exactement semblable à celui du cas général sous sa forme la plus simple.

Ce mode de dénombrement m'a d'ailleurs fourni une fréquence d'hérédité peu différente de l'autre ; mais il a le désavantage de restreindre beaucoup la statistique.

VII. — *Remarques diverses sur le problème de l'hérédité en général.* — Au sujet d'une telle étude, les conséquences *métaphysiques* aussi bien que psychologiques et biologiques — que je n'ai fait qu'aborder — sont nombreuses ; mais elles ne peuvent venir qu'après l'établissement de la loi. Sans quoi ce serait préférer l'*hypothèse* au *fait* capable de la justifier.

Or n'oublions pas que le *fait* et la *définition* même de l'hérédité sont des choses qui ont été contestées jusqu'à nos jours encore. Et qu'il n'y a guère que la méthode statistique qui soit parvenue depuis quelques années à préciser ce phénomène naturel, d'une manière impersonnelle. Si dans le cas de l'hérédité astrale, la tentative a pu déjà séduire quelques théoriciens de l'occulte, c'est qu'il est facile de pressentir toute la portée que peut avoir un tel ensemble de faits d'expérience — faits reproductibles à volonté — qui établissent une *correspondance* positivement démontrable

(1) Il est facile de vérifier en pratique que ce procédé ne modifie pas la fréquence générale (voir chap. v).

entre les *astres* et notre *hérédité*. Ce fait de correspondance générale a déjà à lui seul une portée incalculable pour toutes les spéculations de l'avenir roulant sur la question.

Les nombreuses recherches qui ont, depuis un demi-siècle à peine, voulu élucider le *problème général de l'hérédité*, passent — de même que toutes celles visant la découverte de lois naturelles, — par trois phases principales de méthodes plus ou moins combinées entre elles :

La méthode *anecdotique*, qui attire l'attention sur les faits mais d'une façon désordonnée ;

La méthode *analytique* et *descriptive* de documentation qui recueille et groupe des faits en tâtonnant, sans savoir encore les coordonner pour en tirer une loi, et qui cherche en vain l'impartialité ;

Enfin la méthode des *statistiques comparées* qui transpose numériquement les données recueillies et qui arrive, par le calcul des probabilités à *s'affranchir enfin de l'interprétation personnelle* (et cela plus ou moins consciemment) (1).

Toutes ces méthodes peuvent être respectables quand elles évoluent dans le bon sens ; mais on ne saurait abandonner la dernière une fois qu'on a su la comprendre et l'employer.

Au sujet du *problème général de l'hérédité*, il n'est pas sans intérêt ici de constater qu'il a fondé une science *nouvelle*, science qui n'a guère que 20 ou 30 années d'existence en tant qu'étude positive s'appuyant sur des faits précis. Et il est facile de constater que les méthodes les plus récentes qu'on y adopte tendent toutes plus ou moins nettement vers la méthode des *fréquences comparées* (sous un nom ou sous un autre) avec statistiques étendues à l'appui.

D'après un index bibliographique de 1921, on compte au moins déjà 250 auteurs d'Europe et d'Amérique qui ont écrit sur l'hérédité des travaux retenus par la science officielle.

(1) Voir *La loi de relation*, et *Les probabilités en science d'observation*.

Leurs 300 ouvrages environ, presque tous du xx^e siècle, en comprennent une centaine relatifs à *l'hérédité psychologique*. Et je ne vois encore figurer dans la liste aucun ouvrage sur *l'hérédité astrale* (qui date pourtant de 22 ans).

C'est assez dire le parti pris du monde scientifique officiel, pour tout ce qui peut avoir trait à *l'astrologie*, — et cela sans aucun motif avouable. — Celle-ci ouvre, en effet, des horizons à des recherches variées et importantes, que la vraie science ne pourra éternellement éluder.

Pour peu qu'on y consacre un instant de réflexion, on ne peut traiter une loi semblable d'insignifiante — ni même de secondaire, — en face du problème général de l'hérédité ; surtout quand on constate que celui-ci tend, à juste titre, à occuper une des premières places dans la *psychologie* et la *biologie* de notre époque, ainsi que dans le problème de *l'éducation* qui repose sur elles.

Décembre 1922.

P. C.

CHAPITRE VIII

Exemple de calcul des statistiques en hérédité astrale

C'est en 1900 que j'avais donné comme définition générale de la loi « d'hérédité astrale » la suivante à laquelle je n'ai rien d'ailleurs à changer :

« En comparant les ciels de naissance 2 à 2, les *similitudes* de certains éléments astronomiques sont *plus fréquentes* entre parents proches qu'entre gens sans parenté ».

Bien que cette définition soit simple et compréhensible pour tous, les procédés capables de conduire ici à des précisions et à des preuves sont, comme on l'a vu, d'un emploi souvent délicat ; ils exigent même une étude de calcul des probabilités que très peu soupçonnent et qu'il est nécessaire d'approfondir au risque d'avancer des choses insignifiantes ou illusoires.

Tout d'abord, l'étude comporte deux côtés principaux à tirer au clair :

1° Le *choix des éléments astronomiques* à employer, car il en faut toujours un ;

2° Le *procédé de dénombrement* permettant, dans une statistique, de calculer le *nombre des comparaisons de ciels 2 à 2* et celui des *similitudes* visant l'élément choisi.

Comme ces considérations sont, — on peut dire — « nouvelles » dans l'astrologie, j'exposerai dans ce qui suit, sur

un exemple, le mode de calcul qui m'a paru jusqu'ici le plus rapide et le plus clair pour mettre en évidence la loi d'hérédité.

I. — *Choix des facteurs astrologiques.* — Les « facteurs astrologiques » (avec leurs diverses combinaisons) mentionnés dans les livres anciens et modernes sont innombrables.

Et, d'autre part, rien n'empêcherait d'en ajouter d'autres, soit dérivés des anciens, soit relatifs, par exemple, aux astres faisant l'objet des découvertes modernes.

A la suite d'une étude assez étendue, j'avais proposé, dès le début, un choix à faire portant sur les éléments qui, d'après l'expérience, me paraissaient comporter la signification la plus nette, et qu'on peut en même temps soumettre facilement aux statistiques, c'est-à-dire à la vérification scientifique. On m'a quelquefois objecté la *limitation de ce choix* ; mais comment ne pas se limiter pour étudier ? Chacun est d'ailleurs libre d'en adopter un autre ; toutefois cela ne dispensera jamais de dire de quelle façon il convient de s'y prendre pour prouver que les facteurs employés sont bien des *facteurs d'influence astrale* — ce qui importe plus que tout le reste, actuellement. — D'ailleurs le choix proposé n'a jamais eu dans mon idée un caractère dogmatique et définitif.

J'admets fort bien que certains éléments, que j'ai adoptés provisoirement, puissent être abandonnés un jour et que d'autres que je n'ai pas retenus puissent être jugés meilleurs. Néanmoins si c'est l'expérience analytique qui doit décider de la valeur de ces facteurs, c'est également une expérience aussi, — quoique sommaire et *provisoire*, — qui doit conduire à les soumettre à l'étude. En d'autres termes, là comme dans toutes les sciences, c'est toujours par tâtonnements d'ordre expérimental qu'on débute avant de suivre la voie

d'expériences précises, menant à des contrôles rigoureux.

Partant de la définition générale de l'astrologie et de l'astronomie qui lui sert de base, j'avais, dès le début, proposé les facteurs suivants qui permettent déjà un champ assez vaste d'étude pour asseoir celle-ci sur des bases sûres. Ce sont, comme on l'a vu plus haut :

- 1° Les 11 *positions zodiacales* ;
- 2° Les 9 *positions dans les maisons astrologiques* ;
- 3° Les 54 *distances angulaires*.

La distance angulaire (ou différence de longitudes) entre deux points peut se compter dans le sens direct de 0° à 360°.

L'emploi de la « distance angulaire » dans un sens général n'avait jamais été introduit — du moins à ma connaissance — en astrologie ; les auteurs jusqu'ici n'avaient parlé à ce sujet que des « aspects ». J'ai montré par des statistiques (dans mon étude du « Calcul des probabilités appliqué à l'astrologie ») l'importance de cette question et le rôle que les *distances angulaires quelconques* peuvent avoir vis-à-vis de certaines lois de correspondances astrales, en *hérédité* en particulier.

Les « aspects » (conjonction, quadrature, etc.), employés jusqu'ici ne sont en somme que des *distances angulaires spéciales* comme valeur d'angle, et à présence intermittente dans les ciels de naissance : ainsi on a 1 chance sur 18 pour tomber sur une quadrature comptée dans le sens direct de la Lune à Saturne, et 1 chance sur 9 pour une quadrature comptée indistinctement dans les deux sens (ce qui est d'un usage plus courant).

Nous avons donc au total, d'après l'énumération qui précède, un nombre d'éléments ou *facteurs-types* égal à $11 + 9 + 54$ ou 74. Tout ciel représenté d'après le schéma admis comporte donc 74 facteurs astrolôgiques qui varient

sans cesse avec le moment et le lieu considérés (1), tout en ayant des *durées de cycle* différentes entre elles et qu'on peut calculer approximativement pour chacun d'eux.

Comme base d'étude — tout au moins provisoire, — l'ensemble de ces facteurs est donc parfaitement net.

Le problème fondamental de l'astrologie scientifique consiste alors à en étudier le jeu des probabilités pour telle ou telle catégorie de naissances. Et l'étude de ce « jeu » ne saurait du reste différer avec un autre choix de facteurs.

Celui qui critiquerait le choix des facteurs dont il s'agit, est libre d'en proposer un autre à la place, à condition de montrer qu'il vaut mieux que lui — et surtout de *préciser le moyen de le reconnaître*; — car autrement ce serait vouloir opposer des conjectures à des faits précis.

II. — *Fréquence des facteurs.* — Chacun de ces 74 facteurs a une certaine *fréquence astronomique*, ainsi qu'une *homogénéité de répartition* dépendant de la durée de son *cycle* (durée moyenne qui sépare deux retours consécutifs d'un même facteur dans la même situation astronomique).

La fréquence relative à une des 12 maisons astrologiques est en moyenne $1/12$ ou 8,3 0/0. D'autre part, en convenant de l'orbe de 10° (limite d'appréciation uniforme que j'avais proposée), on établit d'une façon générale que les distances angulaires (comptées dans le sens direct), ainsi que les positions zodiacales, comportent une fréquence moyenne de $\frac{20}{360}$ ou $\frac{1}{18}$ c'est-à-dire 5,5 0/0. Cela veut dire, par exemple, qu'en comparant 2 à 2 des ciels quelconques, sur 100 comparaisons j'en trouve en moyenne 5,5 qui présentent une lune au même lieu à 10 degrés près, et 8,3 qui ont leurs lunes dans la même maison.

Il serait plus exact, dans ce dernier cas, d'apprécier la po-

(1) Voir *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie.*

sition en « maison astrologique » d'après une *orbe*, comme on l'admet pour les longitudes du zodiaque : on pourrait le faire avec des arcs de mouvement diurne et effectuer ainsi des comparaisons angulaires semblables dans toutes les catégories de facteurs.

Je n'envisagerai pas le cas « d'orbe dans les maisons », afin de simplifier provisoirement cette étude, qui en est à son début ne l'oublions pas.

III. — *Homogénéité de répartition des facteurs.* — Parmi les 74 facteurs-types, qui sont de deux sortes principales de fréquence, il en est, nous l'avons vu, qui se répartissent, dans un recueil de ciels de naissance, avec une homogénéité presque parfaite, alors que d'autres nécessiteraient un nombre très étendu de naissances réparties sur une durée fort longue. Cela tient à la mobilité plus ou moins grande qu'offrent respectivement les divers facteurs.

Pour que l'homogénéité de répartition pût être réalisée, il faudrait une statistique qui s'étendit uniformément, pour les dates de naissances, sur *toute la durée du cycle du facteur* qui varie sans cesse dans sa situation astronomique.

On sait que les durées respectives de ces cycles sont approximativement les suivantes, comme positions zodiacales (1) :

As et MC mettent environ 24 heures à faire le tour du zodiaque ;

La Lune met 27 jours ;

Le Soleil un an ;

Mercure et Vénus un an environ ;

Mars qui fait sa révolution autour du Soleil en 687 jours, met plusieurs années, avec durée de cycle assez irrégulière ;

Jupiter met environ 12 ans ;

(1) Voir *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie.*

Saturne 29 ans et 6 mois ;

Uranus 84 ans ;

Neptune 165 ans.

Comme on le voit, les éléments les plus commodes et les plus sûrs pour l'homogénéité de répartition sont MC, As et la Lune.

Et, à cause de l'inexactitude assez fréquente de l'heure d'une naissance, d'où dépendent MC et As, on voit que c'est la *Lune* l'élément le plus sûr pour se livrer aux statistiques. Car sa marche moyenne est de 13 degrés environ par jour : soit 30 minutes environ par heure ; ce qui fait, quand on adopte l'orbe de 10 degrés, qu'on peut, sans grand inconvénient pour les statistiques, se dispenser d'avoir l'heure de naissance étant donné la journée. On prend alors la *Lune à midi*.

Les erreurs de position ne varient donc ainsi que de 6 à 7 degrés au plus, dans un sens que le hasard peut rendre également favorable ou défavorable au pourcentage visé.

En tout cas, l'objection relative au fait d'avoir pris la *Lune à midi*, non seulement n'infirme pas le résultat d'une statistique d'hérédité, mais le *confirme* au même titre que l'objection des erreurs dans les données ; elle se retournerait, en effet, on l'a vu, contre celui qui l'avancerait, puisque l'inexactitude de la Lune, ici, éloigne du cas spécial d'hérédité, ou, — ce qui est la même chose, — rapproche du cas général.

Cela tendrait alors à *diminuer l'écart supposé* entre fréquence, ce qui, naturellement, *renforce la signification de l'écart qu'on aura pu trouver*, en dépit des inexactitudes dues à des Lunes prises à midi. En d'autres termes encore : si la loi d'hérédité était vaine, il n'y aurait *aucune raison concevable* pour que les *lunes, prises à midi* ou bien au moment précis de la naissance, pussent donner, dans une statistique de similitudes lunaires, une fréquence différente de celles des lunes d'individus sans parenté.

En outre, tous les facteurs dépendant de la Lune, de MC

ou de As jouissent du même privilège d'homogénéité de répartition, notamment les *positions en maisons*, et, parmi les distances angulaires, toutes celles qui ont MC, As ou la Lune pour l'un des termes, — par exemple la distance angulaire entre la Lune et Mercure.

Pour l'étude de la loi d'hérédité astrale, il convient donc de commencer par les éléments les plus significatifs et les moins suspects comme homogénéité de répartition. Et, en fait, *cette homogénéité, dans le cas général, est facile à vérifier par statistiques progressives* : quelques centaines de cas donnent toujours un pourcentage expérimental très voisin du pourcentage *théorique et normal* calculé astronomiquement, quand il s'agit, du moins, de facteurs à durée de cycle ne dépassant pas un mois, comme c'est le cas pour la Lune, MC et As et tous les facteurs liés à eux.

Remarquons, en passant, qu'un défaut d'homogénéité prouvé dans le cas général serait l'indice d'une influence astrale d'*ordre général sur l'humanité* (1) ; car si la Lune, je suppose, se rencontrait trois fois plus souvent dans certains signes que dans d'autres, c'est que la nature tendrait à faire naître les hommes en plus grand nombre dans le premier cas que dans le second, ce qui ne pourrait s'expliquer que par une relation de cause ou de concomitance entre la *position lunaire* et la *naissance humaine*. Et cela en vertu même de la définition générale de toute « loi de relation ».

IV. — *Procédé de dénombrement*. — On peut envisager beaucoup de procédés qui visent le grand nombre tout en respectant également le jeu du hasard ; mais ils sont plus ou moins simples et *rapides*. Après divers tâtonnements, je me suis arrêté au suivant, sur lequel je montrerai un exemple de statistiques entreprises.

Je rappelle tout d'abord qu'un procédé quelconque de dénombrement visant le pourcentage d'une similitude astrale

(1) Du moins pour une époque et un milieu donnés.

revient toujours à calculer le nombre c de *comparaisons* — ou combinaisons 2 à 2 — d'un certain nombre n de ciels et le nombre s de *similitudes* trouvées dans ces comparaisons, visant le facteur envisagé, la *position de la lune* dans le zodiaque, je suppose. On sait, d'après une formule mathématique connue, que le nombre c des combinaisons de n éléments 2 à 2 est $c = \frac{n(n-1)}{2}$.

Qu'on prenne les cartes célestes par groupe de 2, de 3, de 4... de n , on calculera toujours pour chaque tirage le nombre c de combinaisons 2 à 2 et le nombre s correspondant. Et en faisant les totaux respectifs de ces nombres, on arrivera aux deux sommes C et S dont le rapport $\frac{S}{C}$ représentera la fréquence ou pourcentage qu'on cherche ; c'est en somme le rapport entre le nombre de cas *favorables* et celui des cas *possibles* ou, plus exactement (d'après la définition rectifiée du calcul des probabilités (1) le rapport entre le nombre des *cas spéciaux* visés et le nombre *total des cas envisagés* qui les comprennent.

Le pourcentage $x\%$ sera donné d'après la proportion $\frac{S}{C} = \frac{x}{100}$ d'où $x = \frac{100 S}{C}$.

Si j'opère successivement sur des ciels de *naissances quelconques* (2), puis sur des ciels de *groupes familiaux* (offrant un degré de parenté convenu) la *différence des deux pourcentages* obtenus sera l'expression de la loi d'hérédité astrale dans la statistique qui concerne le facteur visé.

Le calcul de c ne présente aucune difficulté et se fait à vue immédiatement. Pour celui de s il n'en est de même que

(1) Voir *Les probabilités en science d'observation*.

(2) Si l'on fait des *jumeaux* une étude à part, pour que la comparaison ici soit juste, il faut, dans le cas général, envisager des comparaisons de *naissances éloignées d'au moins 9 mois entre elles*, ce qui tend, pour les facteurs peu variables à diminuer la fréquence générale, et par suite à accentuer l'écart démonstratif cherché.

pour un petit nombre d'éléments : dans un groupe familial, par exemple de 4 membres, on voit tout de suite le nombre des similitudes astrales visées ; mais quand il s'agit d'un groupe dépassant 8 à 10 membres, le plus sûr pour ne pas faire d'omission est le procédé de dénombrement graphique suivant qui sert à compter les similitudes de toutes espèces pour un groupe quelconque d'éléments (1).

Il suffit de prendre comme base graphique un cercle à douze secteurs (celui que j'ai adopté pour le zodiaque).

1° Pour les *positions zodiacales*, de la Lune je suppose, on place dessus toutes les positions lunaires (dont les combinaisons 2 à 2 sont en nombre de c à chaque tirage) et on voit d'un simple coup d'œil le nombre des groupes de deux positions distantes de moins de 10 degrés, ce qui donne le nombre s (similitudes).

2° Pour les *positions dans les maisons*, il suffit de numérotter de 1 à 12 les 12 secteurs du cercle et de placer respectivement dans ces secteurs les positions lunaires des maisons ; le nombre des similitudes 2 à 2 s'évaluera avec autant de facilité que précédemment. Exemple : dans le dénombrement de ces similitudes de maisons, 2 lunes en même maison donneront 1 similitude, 3 en donneraient 3, 4 en donneraient 6... et n en donneront $\frac{n(n-1)}{2}$;

3° Pour les *distances angulaires*, comptés sur l'Ecliptique de 0° à 360° en sens direct, et du premier élément envisagé au second, par exemple Soleil — MC, il suffit encore d'employer le cercle zodiacal habituel et de porter à partir du point 0° toutes les distances angulaires de l'espèce choisie pour les différentes cartes célestes de chaque tirage ; les extrémités des arcs offriront sur le cercle une répartition dont les similitudes seront dénombrées exactement comme les positions planétaires.

(1) Voir le chap. VI ainsi que mon livre *L'astrologie et la logique*.

Ce procédé est en réalité assez simple en pratique et n'a rien de personnel et d'arbitraire. Il résulte directement des *définitions générales* d'où il faut partir et de la *base graphique que j'ai adoptée* (base qui s'impose en vertu même des définitions astronomiques). Si j'insiste sur le détail, c'est pour épargner au lecteur des tâtonnements et des pertes de temps.

V. — *Totalisation des fréquences.* — La méthode d'analyse qui précède pour mettre en évidence la loi d'hérédité astrale n'a qu'un défaut, en dépit des conditions de validité des statistiques (faciles ici à remplir comme je l'ai montré (1) : c'est d'aboutir à un *écart de fréquences*, ordinairement peu impressionnant, surtout dans les fréquences faibles, ce qui est de nature à décourager les premiers essais de vérification ou de servir de porte de sortie aux négateurs pour éluder tout le reste de la question. Toutefois, ayant soumis à l'étude une *dizaine* de facteurs qui, dans la même statistique, — poursuivie au delà de mille comparaisons d'hérédité — m'ont fourni des résultats analogues, cette *convergence* de notes semblables m'a paru intéressante à retenir.

Il ne s'agit pas, en effet, de dire : « la similitude lunaire a une fréquence normale de 5,5 0/0 dans les naissances quelconques ; pour que la loi d'hérédité fût vraie relativement à elle, il faudrait montrer qu'on pût trouver non pas 11 0/0 mais 50 0/0 au moins ».

Raisonné ainsi, à la façon de la critique superficielle, serait vouloir imposer des lois à la nature, ou plutôt lui opposer un critérium de réalité purement fantaisiste. Les lois sont ce qu'elles sont ; nous ne pouvons rien y changer ; nous ne pouvons que les soumettre à l'observation et perfectionner nos procédés d'analyse afin de mettre en lumière, le mieux possible, celles qui peuvent être révélées.

Pour la question en jeu, on a affaire à de faibles pourcen-

(1) Voir *L'astrologie et la logique* (chap. ix).

tages compris entre 5 et 10 0/0 dans le cas général et qui ne dépassent guère 15 à 20 0/0 dans le cas d'hérédité.

S'il ne s'agissait que d'un ou de deux facteurs à étudier, on pourrait conserver des doutes, même avec la validité des statistiques qui — ne l'oublions pas — devient ici rigoureuse, pour peu qu'on y prenne garde et qu'on cherche l'impartialité avec bonne foi.

Mais il s'agit de tout autre chose, car la loi s'étend à une *multitude de facteurs* qui paraissent pour la plupart — sinon pour tous — offrir des fréquences démonstratives vis-à-vis la loi. Toutefois, si la manifestation de la loi est faible, pour un facteur pris isolément, il en est autrement si, dans une statistique, on *totalise les fréquences* des facteurs étudiés et qu'on compare alors entre eux les deux totaux du cas général et du cas d'hérédité.

Il semble ainsi que les variations de fréquences des divers facteurs, qui, prises isolément, pourraient sembler suspectes, ont tendance à se compenser en donnant un écart d'ensemble beaucoup plus fixe et probant.

VI. — *Exemple avec tableau explicatif.* — Je donnerai un exemple établi sur une *dizaine de facteurs* déjà étudiés. Les résultats coordonnés à la suite des recherches qui les concernent sont portés dans le tableau ci-joint qui, d'un seul coup d'œil, en montrera la valeur significative. Une chose, avant tout, est à retenir dans cet exemple : c'est la somme des *pourcentages des dix facteurs* égale à 66 dans le cas général et à 93 dans le cas d'hérédité, nombres à comparer qui varient peu dans la progression des statistiques ; en somme, sur 1 000 comparaisons d'hérédité, on trouve un excédent de similitudes à peu près égal à *la moitié* du nombre de celles du cas général — résultat évidemment digne de retenir l'attention quelle que soit la signification qu'on veuille lui donner.

Ce tableau indique comment, avec les statistiques progressives, les fréquences se comportent d'ordinaire, et sont parfois atteintes beaucoup plus vite qu'on le supposerait — du moins avec *les facteurs les plus mobiles* comme ceux qu'on a choisis.

Bien entendu, je ne donne pas les chiffres de ce tableau comme *invariables et définitifs*; mais ceux qui entreprendront sans parti pris une statistique — ou plutôt un *ensemble de statistiques comparées* — conforme au tableau ci-joint, seront frappés, je pense, — comme je l'ai été moi-même — de l'homogénéité de répartition qui se fait d'ordinaire sentir après quelques centaines de comparaisons seulement.

Si j'ai établi la première statistique sur 142 comparaisons, c'est que je l'ai fait porter sur 2 familles respectivement de 12 et 13 membres dont je donne ci-dessous les données de naissance (toutes relevées sur actes de naissance des mairies). J'avais choisi, d'ailleurs, ces deux familles nombreuses, au hasard, dans des groupes familiaux, à *simple titre d'exemple* à citer — sans avoir voulu aucunement confondre l'*exemple* avec la *démonstration* de la loi; car il est bien entendu que ce n'est pas un total de 142 comparaisons qui peut ici suffire.

1^{re} famille C :

Père	— La Rochelle	— 17 août 1817	— 6 h. 30 m. soir
Mère	— Civray	— 15 juillet 1827	— 6 h. matin
1 ^{er} enfant	Valence	— 11 mars 1846	— 6 h. soir
2 ^e	— Angoulême	— 8 novembre 1849	— 9 h. 30 m. matin
3 ^e	— Angoulême	— 24 septembre 1851	— 4 h. matin
4 ^e	— Angoulême	— 26 août 1853	— 5 h. 30 m. matin
5 ^e	— Tours	— 29 juillet 1855	— 4 h. 30 m. matin
6 ^e	— Tours	— 25 juillet 1857	— 11 h. 30 m. soir
7 ^e	— Tours	— 12 août 1859	— 5 h. matin
8 ^e	— Tours	— 12 août 1861	— 5 h. matin
9 ^e	— Tours	— 18 janvier 1864	— 5 h. matin
10 ^e	— Tours	— 13 février 1867	— 11 h. soir

2^e famille S :

Père —	Nantes	— 21 novembre 1872	— 8 h. soir
Mère —	Nantes	— 15 octobre 1877	— 2 h. matin
1 ^{er} enfant	Nantes	— 11 août 1896	— 2 h. matin
2 ^e —	Nantes	— 5 octobre 1897	— 4 h. soir
3 ^e —	Nantes	— 30 octobre 1898	— 9 h. matin
4 ^e —	Nantes	— 11 février 1900	— 3 h. matin
5 ^e —	Nantes	— 2 février 1901	— 10 h. soir
6 ^e —	Nantes	— 22 décembre 1901	— 2 h. soir
7 ^e —	Nantes	— 26 février 1907	— 10 h. matin
8 ^e —	Nantes	— 20 juin 1908	— 11 h. matin
9 ^e —	Nantes	— 29 juin 1909	— 1 h. matin
10 ^e —	Nantes	— 28 août 1910	— midi
11 ^e —	Nantes	— 22 septembre 1911	— 7 h. soir

Le premier groupe donne $\frac{12 \times 11}{2}$ soit 66 combinaisons, et en retranchant la combinaison père-mère (qui n'est pas une comparaison d'hérédité) on a 65 comparaisons à retenir. De même le deuxième groupe donne $\frac{13 \times 12}{2} = 78$ ou 77 comparaisons, ce qui donne au total pour les deux familles 142 cas de comparaisons.

Comme on le voit, ces deux groupes à eux seuls, faisant 142 comparaisons d'hérédité, donnaient déjà un total de fréquences d'hérédité (96) presque semblable au total basé sur 1 000 comparaisons (93,5) qu'on peut considérer sensiblement comme juste d'après l'expérience répétée de diverses façons.

En outre, 142 comparaisons de 2 groupes de cartes célestes tirées au hasard dans un recueil, et dénombrées comme précédemment, m'ont fourni, comme fréquence, un total (65,3) à peu près semblable au total théorique (65,6) et au total expérimental basé sur 1 000 (66,1).

D'après de nombreux essais et tâtonnements, je ne crois pas qu'en dressant un tableau analogue à celui donné, on puisse aboutir à des conclusions générales qui s'éloignent

Fréquences d'hérédité

Facteurs astrologiques étudiés	Fréquence astro- nominale (théorique)	Fréquence générale (expérimentale)			Fréquence d'hérédité (expérimentale)			Observations
		sur 142 comp.	sur 500 comp.	sur 1.000 comp.	sur 142 comp.	sur 500 comp.	sur 1.000 comp.	
Positions zodiacales { MC..... As..... Lune..... Soleil..... Mercure..... Mars.....	5,5	4,3	5,8	5,7	8,1	8	fait pour 600 comp. d'hérédité. de Lune de l'heure exacte pour 600 comp. et prise à midi pour le resto.	
	5,5	4,3	5,5	6,3	7,9	8		
	5,5	5,6	5,7	6,3	9	9,2		
	5,5	10	5,4	5,6	7,8	7,5		
	5,5	6,4	5	7,1	7	7		
Positions en maisons { Lune..... Soleil.....	8,3	4,2	5,6	14	9,3	7,8		
	8,3	7,8	8,2	10,7	9	9		
Distances angulaires quelconques { Soleil — MC... (heure naissance) Lune-Mercure.	8,3 (1)	7,1	8,4	10,1	9	9	fait pour 600 comp. d'hérédité. Lune de l'heure exacte pour 600 comp. d'hérédité et prise à midi pour le resto.	
	5,5	11,4	10,1 (2)	20,4	19	18		
Totaux.....	65,6	4,2	5,6	9,8	9	10		
		65,3	66,1	96	95,1	93,5		

(1) L'orbe étant prise ici à 15° (conformément au Chapitre VI).

(2) La fréquence générale varie entre 8,3 et 12,5 à cause de la notation habituelle des naissances, le plus souvent sans fraction horaire (voir Chapitre VI).

beaucoup des miennes. Et je suis persuadé qu'en multipliant le *nombre des facteurs* et le *nombre des comparaisons d'hérédité*, la manifestation de la loi ne ferait que s'accroître.

L'objection qui viendra d'abord à l'esprit du lecteur aura trait naturellement au défaut déjà signalé : c'est la faiblesse d'écart de fréquences de la plupart des facteurs d'hérédité, quoique toutes tendent respectivement à être *plus grandes* que celles du cas général, objection d'ailleurs à laquelle répond justement le procédé de totalisation adopté.

Comme je l'ai fait observer déjà, les ressemblances physiques entre frères et sœurs *plus fréquentes* qu'entre individus sans parenté (ce que nul ne pourrait contester) comporteraient, dans l'analyse des détails, la même critique ; car si l'on caractérisait chaque physionomie par les dimensions respectives des divers éléments du visage, on pourrait ainsi opérer sur des *chiffres* spécifiant ces éléments, d'une façon analogue à celle adoptée pour les facteurs astrologiques ; et les analogies de détails, pour ces ressemblances physiques, ne donneraient certainement pas un caractère révélateur d'hérédité beaucoup plus probant que celui des facteurs astrologiques. Néanmoins, personne n'oserait prétendre, toutes proportions gardées, qu'on n'a pas plus de chances entre parents et enfants, de rencontrer des ressemblances de visages qu'entre individus sans parenté : c'est que *l'ensemble* peut frapper dans la comparaison, quand les détails pris isolément laissent perplexe.

Il en est de même, en hérédité astrale, pour les *divers facteurs étudiés dont l'ensemble devient beaucoup plus concluant que certains détails*.

Il faut remarquer aussi que les similitudes astrales d'hérédité portent tantôt sur un facteur tantôt sur un autre : c'est *suivant la famille considérée*. C'est d'ailleurs un peu le cas des ressemblances entre caractères et entre visages de parents.

Dans la première des deux familles citées, on voit par exemple que l'atavisme astral porte avant tout sur la *position de Mars* et sur la *distance angulaire entre MC et le Soleil* (heure de naissance) : sur les 10 enfants 1 a Mars dans le signe du Taureau comme le père, et 6 autres ont Mars dans le signe du Cancer, comme la mère ; sur les 65 comparaisons auxquelles cette famille donne lieu, on trouve 17 similitudes de comparaisons pour Mars, c'est-à-dire 26 0/0 (au lieu du pourcentage général de 5,5 0/0). Quant à la distance angulaire entre MC et le Soleil (heure de naissance), on trouve ici 20 similitudes, c'est-à-dire 30,7 0/0 (au lieu du pourcentage général de 10,4 0/0).

Or de tels écarts de fréquences, surtout quand ils s'accumulent sur plusieurs facteurs, seraient presque impossibles à trouver si l'on opérait sur des naissances *sans parenté et distantes de 9 mois au moins d'intervalle*. Celui qui en doute n'a qu'à évaluer, en tirant d'un recueil 12 cartes célestes quelconques, la chance qu'il peut avoir pour rencontrer de semblables écarts dans les fréquences de similitudes ; même s'il ne s'agissait seulement que de deux quelconques des 74 facteurs admis dans l'étude. Or la plupart des groupes familiaux donnent lieu à des remarques analogues aux précédentes (voir « La loi d'hérédité astrale » et « Étude nouvelle sur l'hérédité »).

En se bornant aux deux facteurs visés précédemment, un calcul simple peut d'ailleurs donner une idée de la valeur de la coïncidence trouvée, — sans pour cela confondre la coïncidence avec la loi :

Les pourcentages du cas général étant, on l'a vu, 5,5 0/0 et 10,4 0/0 donnent pour fréquences respectivement $\frac{1}{18}$ et $\frac{1}{9,6}$.

La fréquence composée étant le produit des fréquences composantes, la fréquence pour que deux naissances quel-

conques donnent à la fois *même position de Mars et même distance angulaire de MC* — Soleil est donc de $\frac{1}{18} \times \frac{1}{9,6}$ ou $\frac{1}{172,8}$.

Dans le groupe familial visé les pourcentages ont été trouvés respectivement égaux à 26 0/0 et 30,7 0/0 ce qui correspond aux fréquences $\frac{1}{3,8}$ et $\frac{1}{3,2}$.

La fréquence composée est donc dans cette famille de $\frac{1}{3,8} \times \frac{1}{3,2}$ ou $\frac{1}{12,1}$.

Autrement dit au lieu de trouver la double similitude visée (position de Mars et heure de naissance) une fois sur 172 (cas général), on la trouve dans la famille citée une fois sur 12 (cas d'hérédité) — soit 14 fois plus souvent, environ.

Si au lieu de deux facteurs (spécifiés ou non d'avance) on en considère 4 ou 5, comme on peut l'observer souvent dans les groupes familiaux, on entrevoit aisément les comparaisons suggestives de chiffres auxquels on peut arriver par le calcul des probabilités. Il faut d'ailleurs envisager ici le problème général des similitudes qui permet de calculer les chances qu'on a pour rencontrer, dans deux ciels, une similitude composée d'un nombre quelconque de facteurs *spécifiés* d'avance, ou *non spécifiés* (voir « Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie »). (1)

Les diverses autres objections qu'on pourrait avancer ici auraient trait sans doute aux statistiques de base ; mais je crois y avoir répondu déjà en détail au cours de mes recherches (mode de dénombrement (2), grand nombre, impartialité du choix, etc.)

(1) Ce qui permet aisément de répondre à l'objection connue : « vous signalez telle coïncidence, mais il y en a bien d'autres possibles ! »

(2) Voir la controverse du chap. v.

Je n'y reviendrai donc pas, restant toujours prêt d'ailleurs à faire bon accueil à toute objection *nouvelle* qui surgirait de l'examen de la question.

Quelques-uns ont prétendu que leurs objections nécessiteraient un trop long exposé pour faire l'objet d'une lettre... Je n'en crois rien : une objection fondée et valable *peut toujours se résumer clairement en quelques mots* — surtout entre gens qui ont approfondi la question, qui connaissent son historique, et qui savent le point où elle en est. Il s'agit uniquement ici de *savoir au juste ce que l'on veut dire* : « Quand une idée juste se présente dans une tête, dit Schopenhauer, cette idée aspire d'emblée à la clarté » — et j'ajouterais à la « concision ».

En tout cas, le nouveau mode adopté pour la *totalisation des fréquences* qui montre une différence réelle, — et trouvée toujours très nette jusqu'à présent, entre le cas général et le cas d'hérédité, me paraît de nature à entraîner la conviction mieux que tous les autres procédés que j'avais jusqu'ici établis.

Je suis persuadé en outre, qu'il y aura dans l'avenir un grand nombre de solutions à envisager pour résoudre le problème et tirer au clair les similitudes astrales de l'hérédité. Le perfectionnement de la méthode statistique n'en est qu'à son début. Je tiens du reste à faire observer que le procédé que j'ai indiqué n'est pas *limité* comme manifestation de la loi ; je n'ai fait que l'amorcer avec 10 facteurs portant sur 1000 cas de comparaisons. Or on pourrait sans difficulté étendre la totalisation indiquée à tous les facteurs les plus mobiles (et les plus homogènes par conséquent) où interviennent la Lune As et MC et dont le nombre est de 30 (1).

(1) Parmi ces facteurs-types, à présence constante, il y en a 3 en positions zodiacales, 1 en maisons (la Lune) et 26 en distances angulaires (sens direct) ; soit au total 30 facteurs reliés à MC, As ou la Lune (sans tenir compte, comme il est d'usage, de la combinaison MC — As).

L'avenir dira ce que l'étendue des recherches poursuivies dans cette voie permettra de conclure, — soit en multipliant les facteurs astrologiques, soit en les faisant jouer d'une autre façon ; soit encore en choisissant autrement le degré de parenté convenu, etc.

Mais qu'on s'y prenne comme on voudra, le but restera toujours essentiellement le même : il consistera à montrer clairement que *certaines éléments astronomiques du ciel de naissance offrent des similitudes plus fréquentes entre parents qu'entre individus sans parenté* : cela résume avec netteté toute la loi d'hérédité astrale. Le reste ne peut être qu'observation nouvelle, extension de la loi, perfectionnement des méthodes et précision dans les mesures. Il en est d'ailleurs ainsi pour toute *loi nouvelle* que la science a à formuler et à appliquer.

CHAPITRE IX

L'accueil fait aux nouveautés scientifiques à propos de la loi d'hérédité astrale

Dans sa préface de « l'Evolution de la matière, le D^r G. Le Bon rappelle au sujet des « découvertes » une vérité psychologique souvent constatée dans l'histoire de la science et qu'il est juste de ne pas perdre de vue :

« Toute doctrine nouvelle, écrit le philosophe W. James, traverse trois états. On l'attaque en la déclarant *absurde*; puis on admet qu'elle est vraie et évidente mais *insignifiante*. On reconnaît enfin sa véritable *importance* et ses adversaires réclament l'honneur de l'avoir découverte ».

« Cette phase finale, ajoute G. Le Bon, se manifeste dès que l'armée des spécialistes intervient. Chacun ajoute une observation nouvelle ou précise une méthode de mesure. On évite soigneusement de citer le nom du promoteur de la découverte, sauf pour le malmener, et si ce dernier ne se défend pas un peu, les faits fondamentaux signalés par lui se trouvent submergés dans le flot des détails qui sont venus les compléter ».

Quoi qu'en pense G. Le Bon, l'ignorance est peut être plus fréquente encore ici que la mauvaise foi, bien que les deux se trouvent parfois réunies. Mais il n'en est pas moins vrai qu'on a le droit de s'étonner en face des questions nouvelles, que leurs vulgarisateurs oublient aussi légèrement les pionniers de la première heure ; et qu'au lieu de prendre une question au point où elle en est, en tenant compte de sa ge-

nèse, pour la discuter, ils s'égarèrent si souvent dans des controverses secondaires ou à côté; ou bien cherchent à concentrer l'attention sur des « observations nouvelles ou des méthodes de mesure à préciser ».

Sous ce rapport, il est étrange de remarquer que les partisans modernes de l'astrologie qui ont pris la plume pour la défendre, tombent souvent dans le même travers que les critiques hostiles: ils éludent le nœud des débats (définition et preuve du fait astrologique) pour discuter tout autour, en ayant l'air de dire que personne avant eux n'avait su poser la question comme il fallait... Et tout cela sans rien préciser, ni avancer par eux-mêmes aucune preuve contrôlable! Au lieu d'examiner les travaux précédents, on met leur insuccès relatif sur le compte d'une valeur insuffisante, et l'on passe outre comme s'ils n'existaient pas, quitte à répéter la même chose qu'eux en style différent...

Je me permets, à ce propos, de mentionner l'article déjà ancien, d'un correspondant américain publié dans une revue anglaise au sujet des premiers travaux que j'avais exposés sur la « loi d'hérédité astrale ».

L'article — anonyme du reste — portait le titre de « Family horoscopes and heredity » (1).

« Le sujet de l'hérédité, disait-il, dans ses rapports avec l'astrologie est un de ceux qui ont été très peu étudiés (bien que certains efforts dignes d'éloges aient été publiés dans une revue contemporaine française « le Déterminisme astral ») (2); c'est cependant une branche d'étude qui est très importante pour faire admettre, aux yeux du public, l'astrologie comme une véritable science, en lui appliquant une « méthode de comparaison » exactement semblable à celle des autres connaissances positives... »

Suivait alors une longue liste de données de nativité — assez démonstrative d'ailleurs, — vis-à-vis de la loi en question.

(1) Revue de *Modern astrology* (n° de sept. 1905).

(2) C'est nous qui soulignons.

Comme on le voit, le critique américain laisse entendre que le sujet n'est pas tout à fait nouveau, et, omettant avec soin d'en nommer aucun promoteur, mentionne négligemment — et *entre parenthèses* — une revue française où « certains efforts » auraient été publiés sur la question, sans aucunement parler (ce qui aurait eu pourtant quelque intérêt) des *premiers* efforts qui ont été entrepris sur elle.

Mes premiers travaux là-dessus datent de 1900 (1) et dès 1903 j'avais donné un exposé assez détaillé du problème de l'hérédité astrale dans mon livre « Étude nouvelle sur l'hérédité ».

Si la mise au point d'un tel sujet était encore loin d'être définitive, du moins la loi en question y était déjà nettement formulée puisque je concluais « qu'on ne naît pas sous n'importe quel ciel, mais en général, sous un ciel d'une certaine analogie avec celui des parents, ce qui montre *à priori* une liaison entre l'hérédité et le ciel de naissance, et par suite la réalité d'une influence astrale sur l'homme ».

Cette conclusion, d'une certaine portée ce me semble, renfermait déjà implicitement toutes les lois de l'hérédité astrale.

Cette étude fut développée depuis dans « La loi d'hérédité astrale », « L'astrologie et la logique » et divers articles récents de revues.

L'article de la revue du « Déterminisme astral » (2), visé par le correspondant américain, était précisément un extrait de mon livre de 1903 traitant la question posée. Ce livre, certes, était loin d'être parfait, et j'en ai rectifié, depuis, certains passages, mais enfin il traitait bien — comme son titre l'indiquait — une question *nouvelle*, dans toute l'acception, je crois, du terme.

Car, à ma connaissance, aucun ouvrage ancien ou moderne *antérieur* à 1900 n'a étudié la chose, ni même laissé soup-

(1) *Atavisme astral* (Revue du *Monde Invisible* du 15 janvier 1900).

(2) Revue fondée en 1904 par H. Selva.

çonner qu'une *loi expérimentale* pouvait être démontrée entre les *astres* et l'*hérédité* ; et cela sans faire appel à aucune intuition divinatoire ni à une doctrine quelconque.

La tradition est muette sur ce sujet ; et personne ne m'a contredit là-dessus, depuis son origine.

Alors de deux choses l'une : ou l'auteur de l'article de la revue anglaise peut me donner un démenti, et son devoir était alors de le dire franchement ; ou il en est incapable, et il devait alors s'exprimer autrement : car lorsqu'on mentionne un sujet qu'on sait *entièrement nouveau*, on ne fait pas comme s'il était déjà connu.

Non seulement il est d'usage, en pareil cas, de nommer son promoteur, mais il est incorrect de dire qu'un tel sujet « est de ceux qui ont été très peu étudiés, bien que certains efforts aient été publiés... » — quand ces « efforts » ont été publiés précisément et *uniquement* jusqu'ici par celui qui en est l'auteur.

Dans les recherches d'une science qui se constitue, il ne saurait être permis d'ignorer l'origine des points d'appui essentiels qui ont déjà servi à jeter ses premiers fondements ou à jalonner ses progrès.

Je crois d'ailleurs pouvoir ajouter ici, sans présomption, qu'il s'agit d'autre chose que d'idée vague écrite au courant de la plume, et de ces rapprochements de mots qui alimentent d'ordinaire les disputes relatives au plagiat littéraire.

S'il en était ainsi, je n'accorderais à tout cela aucune attention ; car je sais fort bien que « les idées sont souvent dans l'air » et qu'il peut arriver à plusieurs personnes de les formuler en même temps ; et cela sans qu'elles s'en doutent. Mais ce ne sont là généralement que des « idées en l'air » qui se réduisent même parfois à de simples agencements de mots, sans importance, pouvant venir sous la plume de plusieurs écrivains, en même temps et à leur insu ; alors que, dans la question qui précède, il s'agit d'une *loi* dont on ne

peut nier la portée en biologie et en psychologie si elle est vraie. Et son record d'insuccès du début tient peut-être moins à l'imperfection de mon exposé qu'au *refus d'avouer l'importance* qui doit en résulter. Car c'est surtout cette importance-là qui y fait flairer une mystification et qui a créé une sorte de « conspiration du silence » autour d'elle, ce qui empêchera, pour longtemps encore, beaucoup de biologistes et de psychologues de la reconnaître, jusqu'au jour où personne ne pourra plus la nier. — non parce qu'elle sera mieux démontrée, mais parce qu'elle n'offrira plus de danger à ceux qui craignent d'être compromis.

Non seulement, jusqu'ici, je n'en ai vu exposer aucune réfutation — si ce n'est des essais de réfutation qui se sont retournés contre leurs auteurs, — mais plusieurs chercheurs, ces temps derniers et de divers côtés à la fois, sont venus spontanément m'en donner des confirmations qui dépassent ce que j'avais espéré. Et cela non pas sur des statistiques vagues de quelques douzaines de cas, mais sur des milliers de cas scientifiquement coordonnés (1).

Quand ces divers travaux auront vu le jour, les plus récalcitrants seront bien obligés de se rendre à l'évidence — à moins de préférer leur tourner le dos et ne pas en parler, ce qui est leur droit mais ce qui, peut-être, n'est pas leur intérêt.

Quant à ceux qui les étudient ou qui simplement les retiennent comme des faits acquis, je leur demande à nouveau de ne pas fausser le sens de mes conclusions que je résume une fois de plus ici : dans les mises au point successives de cette loi — de 1900 à 1923 — j'ai abouti en somme à prouver, avec statistiques scientifiquement valables, que les

(1) Voir l'étude déjà citée de M. Ch.E. Krafft : *Influences cosmiques sur l'individu humain* (parue en 1923 dans la revue *Vers l'unité*, éditée à Genève).

comparaisons de ciels de naissance 2 à 2 entre parents proches (hérédité vis-à-vis de frères, sœurs, père et mère) présentaient des *analogies d'éléments astraux plus fréquentes* qu'entre individus quelconques sans parenté.

J'ai en somme employé là le « calcul des probabilités » sous la forme de *fréquences comparées*, adapté aux *similitudes astrales*, qu'on peut appliquer à l'étude d'une infinité de correspondances à démontrer entre les facultés de l'homme et les éléments astronomiques du ciel de sa naissance.

Si mes publications là-dessus — du moins celles antérieures à l'article de la revue anglaise de 1905, — n'ont été que de « simples efforts », il eût été intéressant que le correspondant américain, qui en a parlé, s'expliquât sur ce point ; et qu'il exposât ce qui leur manquait pour constituer des *faits acquis* permettant de conclure à une *loi scientifique* — objet même de tout mon exposé ? — Car je ne me suis jamais dérobé à aucune explication sur ce point.

Quoi qu'il en soit, j'attends qu'il m'indique les travaux sur « l'hérédité astrale » qui ont pu être publiés avant 1900. (1)

(1) Autrement, avec, de tels procédés, il est hors de doute qu'il m'arrivera un jour unéchos de Californie ou d'Ecosse portant un avis conçu à peu près en ces termes : « vous parlez de votre *loi d'hérédité astrale*, mais vous ignorez qu'il y a beau temps qu'on la connaît : des chercheurs, qui ignorent vos travaux et la langue française, ont déjà publié des exposés de la question... »

C'est d'ailleurs à peu près ce que m'écrivait récemment un correspondant étranger : « un médecin berlinois, me disait-il, va publier prochainement un ouvrage, dont j'ai lu un extrait intitulé : *contributions statistiques au problème des influences cosmiques*. L'auteur ne semble pas connaître vos travaux ».

C'est très possible qu'il les ignore, mais cela ne prouve pas qu'il ne s'est pas basé dessus (à son insu ou non) — quoique la statistique ne constitue aucun système personnel. On verra tôt ou tard le *problème astrologique* nous revenir d'Allemagne ou d'un autre pays, camouflé, sous un autre nom, en découverte sensationnelle..... Ce sera un peu l'histoire du *freudisme* ou d'autre mystification *colossale* que ceux qui ont tant peur d'être dupes avalent sans broncher, dès que l'opinion publique devient un refuge pour eux !

Au surplus, je n'ai pas la prétention de tout connaître, et si l'auteur en question peut me donner un démenti, je l'accepte d'avance avec toute la courtoisie qu'il mérite. Je regrette seulement qu'il n'en ait rien dit dans son article de 1905, étant donné l'importance du sujet, qu'il traite d'une « branche d'étude appelée à certain succès, pour mettre l'astrologie au rang d'une véritable science », ce qui indique bien la valeur qu'il lui attribue.

Tout cela mérite, il est vrai, peu d'attention comme discussion scientifique ; et si, d'ailleurs, j'avais prêté à l'article visé une importance réelle, je n'aurais pas attendu 18 ans pour en relever l'inexactitude. Je n'ai voulu le citer qu'à titre d'exemple qui me paraît typique en ce qui concerne la reconstitution scientifique de l'astrologie et l'accueil qu'elle est appelée à rencontrer.

Sans vouloir chercher chicane, à ce propos, je crois en outre devoir signaler l'article de la revue suisse « Vers l'unité », cité précédemment, où M. Ch. E. Krafft, a fait un savant et philosophe un exposé des « Influences cosmiques » sur l'homme.

Ce jeune auteur a pour principal mérite d'être un des premiers qui soient entrés résolument dans la voie des statistiques et qui aient cherché à en perfectionner les méthodes ; (il a du reste abouti à quelques-unes des conclusions générales que j'ai formulées d'après le calcul des probabilités basé sur les fréquences comparées). Ce n'est guère qu'au point de vue de « l'originalité » qu'il prétend apporter à *ses méthodes* que je me permettrais une légère critique.

« L'originalité de nos méthodes très étendues, dit-il, sur le problème des influences cosmiques consiste en ceci : *nous avons écarté du cadre de nos recherches toute tradition et avons adopté, sans aucun parti-pris, des méthodes d'investigation qui sont parfaitement objectives.* »

A vrai dire cette prétendue « originalité » — toute ques-

tion de détail mise à part — ne consiste guère qu'à avoir suivi les méthodes d'investigation que nous avons précisément adoptées et développées depuis un quart de siècle, en astrologie scientifique ; car elles ont toutes pour but d'être « objectives » et de pouvoir « se passer de la tradition » — tout en permettant, si l'on veut, de vérifier cette dernière. — Pour démontrer, en effet, certaines lois générales de l'astrologie — et par suite son bien-fondé — qu'avons-nous fait ? Nous avons représenté le ciel par un *cadran zodiacal* avec les *planètes*, le *Soleil* et la *Lune* autour, ainsi que le *méridien* et l'*horizon* (ce que préconise justement l'auteur visé) ; puis nous avons comparé entre elles certaines catégories de naissances ainsi représentées graphiquement, en aboutissant à des écarts démonstratifs entre fréquence d'éléments astraux (ce qu'a fait encore exactement M. Krafft sur des statistiques étendues et valables).

Or, qu'on mentionne ou non certains éléments employés par les anciens, ce procédé ne fait évidemment appel, en lui-même, à aucune tradition (c'est pourquoi la plupart des astrologues m'avaient critiqué au début) ; et il peut même l'ignorer complètement, ce qui d'ailleurs ne saurait rehausser son mérite. Seulement n'oublions pas que le procédé a, en même temps, l'avantage de pouvoir vérifier en partie cette « tradition ».

Cette dernière considération est à retenir ; car, enfin, qu'on respecte ou qu'on méprise la tradition, il est impossible de se désintéresser des procédés qui permettent d'en étudier la valeur, et qui peuvent autoriser vraiment à la dédaigner si rien n'est juste en elle.

Or, ces procédés sont exactement les mêmes que ceux qui permettent, si l'on veut, de se passer de la tradition. Il ne suffit pas de dire « la tradition est fausse » pour s'en débarrasser : il faut être en mesure de dire pourquoi elle l'est, fût elle-même présentée sous les aspects les plus saugrenus,

— car il n'est plus permis d'ignorer que l'*invraisemblable* ne saurait toujours être le critérium de la *fausseté*.

Ne serait-ce qu'au point de vue historique, il sera toujours intéressant de pouvoir étudier certains aphorismes anciens, dont quelques-uns d'ailleurs, on l'a vu, ont une justesse vérifiable.

M. Krafft consacre ensuite un paragraphe à « l'hérédité astrale » qu'il présente, avec raison, comme une loi capitale :

« Le premier problème, dit-il, que nous avons abordé est celui de la coïncidence des dates de naissance que l'on constate si souvent pour les membres d'une même famille... »

« On l'a constaté », en effet, souvent, mais l'auteur a totalement omis de dire *par qui, depuis quand et comment* cette loi a été constatée et mise au point... Il est bien certain en tout cas que la tradition (qui est muette là-dessus), n'a été pour rien dans cette découverte. C'est en réalité la méthode objective des fréquences qui nous y avait conduit.

En parlant du « fait » des ressemblances héréditaires dans les ciels de naissance, il ajoute « qu'il est établi avec une certitude quasi-absolue ». Il se contente de citer en note au bas d'une page deux de mes livres sur l'hérédité astrale ; mais nulle part cet auteur ne renseigne le lecteur sur la nouveauté et l'origine de ce « fait d'une certitude quasi-absolue », — bien qu'il soit un des premiers, reconnaissons-le, qui ait eu le mérite d'oser en parler ouvertement en public, après avoir vérifié, nous dit-il, la loi avec les garanties scientifiques qu'elle peut comporter.

Il est regrettable, toutefois, que cet auteur n'ait pas donné un résumé succinct de son procédé de contrôle, au lieu de se borner à en affirmer les résultats.

N'était le renvoi à mes deux ouvrages (qu'il faudrait d'ailleurs lire pour être renseigné là-dessus), le texte du paragraphe visé, sur la loi d'hérédité astrale, ne laisse aucune-

ment soupçonner la *nouveauté* et la genèse de cette question que l'auteur aborde comme si tout le monde la connaissait et que personne ne l'avait contestée (1).

« La loi d'hérédité astrale », je le répète, se résume toute entière en ceci : *les similitudes de certains éléments astraux, dans les ciels de naissance, sont plus fréquents entre parents qu'entre gens sans parenté*. Tel est le fait expérimental. Le reste n'est qu'affaire de détail ou d'interprétation.

Bien que d'un sens parfaitement net, pour tout le monde, cette loi — c'est-à-dire cette *différence de fréquences*, — toute simple qu'elle puisse sembler, nécessite une mise au point, assez complexe et délicate pour être vérifiée dans le sens général que j'ai établi ; mais le reste ne peut être, sur le terrain scientifique, qu'extension ou précision dans les mesures, ainsi que toute loi naturelle en comporte.

En dehors même de la diversité des procédés mathématiques adoptés, il est bien évident, par exemple, qu'on peut envisager des variations à l'infini dans les combinaisons de *facteurs astraux* dont on observe les similitudes ; en outre, on peut étudier le problème d'hérédité pour des *parentés diverses*. La loi en question peut donc revêtir mille formes de vérification et de précision que l'avenir révélera progressivement. Et je suis heureux de constater qu'elle a été déjà confirmée par quelques-uns qui en ont fait l'objet d'une étude approfondie.

Même chose à dire, au sujet de l'introduction en astrologie du « calcul des probabilités », avec méthodes *graphiques* et *statistiques* qui s'imposent dans cette voie, et où l'auteur visé prétend avoir apporté des détails et des précisions qui, certes, peuvent avoir leur valeur et que j'aurais mauvaise grâce à déprécier.

(1) Voir pour l'origine de la question : *La loi d'hérédité astrale et L'astrologie et la logique* (chap. IX).

Seulement, l'exposition d'une *chose nouvelle* en science, gagne toujours à être prise *au point où elle en est déjà*. Et celui qui entreprend de la développer doit en résumer la genèse et montrer qu'il la connaît ; ce qui est dans son intérêt encore plus que dans celui du promoteur de la découverte (car, après tout, les dates de publications répondent d'elles mêmes).

Je connais la réplique habituelle qui consiste à montrer l'intérêt qu'il y a pour une découverte à être confirmée et développée de plusieurs côtés à la fois par des chercheurs *indépendants* les uns des autres. Seulement ce qui intéresserait davantage serait de prouver « l'indépendance » complète entre ces chercheurs ; et de savoir si les vulgarisateurs ne s'inspirent pas — à leur insu ou non — des œuvres qui ont amené celles qu'ils développent. Sans quoi rien ne saurait empêcher aucun chercheur de s'attribuer la paternité des découvertes dont il profite.

Pour peu, en effet, qu'un premier analyste oublie de citer l'origine de ses travaux, d'autres s'en empareront successivement et après peu de temps. Une foule de vulgarisateurs s'imagineront bientôt avoir été les *premiers* à s'en occuper, ou du moins à n'avoir tiré leur travail *que d'eux-mêmes*.

Ils ne se doutent pas que pour entrer dans la voie de certaines recherches, ce sont les points de départ essentiels qui importent avant tout ; alors que le reste s'ensuit avec facilité, et se découvre même tout naturellement. (1)

Qu'on l'appelle du nom qu'on voudra, « l'astrologie scientifique », depuis longtemps déjà, a le moyen de prouver le bien-fondé de certaines correspondances astrales avec l'homme, d'une façon objective et sans faire appel à aucune

(1) C'est ainsi qu'on verra certainement (et cela a déjà commencé) une foule de statisticiens s'emparer du problème de l'influence astrale et l'analyser aussi librement que s'ils étaient les premiers à s'en occuper, ou encore le présenter comme si personne n'avait encore songé à le contester.

doctrine, traditionnelle ou non ; elle emploie, en outre, des procédés qui lui permettent d'apprécier en partie la « tradition ». Il serait donc inadmissible de continuer à faire comme si tout cela était non avenu, sans vouloir le discuter et entrer dans le vif de la question.

M. Krafft prétend « qu'il ne se borne pas à vérifier les principes et les règles de l'astrologie par l'application ou par des observations multiples », et il ajoute : « d'autres l'ont tenté et non sans succès ». Puis il cite à ce propos-là mes livres dans un renvoi.

Là, j'avoue que je ne comprend plus : car non seulement je ne me suis jamais « borné aux règles » admises, mais tous mes travaux, au contraire, ont eu pour but de rechercher des *lois véritables* et d'éviter de confondre la coïncidence avec la loi.

Je n'ai aucune prétention à l'infailibilité et reste toujours prêt à discuter, sur le terrain expérimental, les *jaits* qui pourraient m'être contestés ; mais il est impossible, de la part de celui qui connaît mes recherches, de soutenir que je me suis « borné aux applications et observations multiples des règles de l'astrologie ». Je pourrais en effet composer plusieurs volumes avec les critiques que j'ai justement formulées contre ceux qui procèdent ainsi. Et j'ai montré, dès le début, de quelle autre façon on devait opérer.

Je rappelle à ce sujet que les points essentiels auxquels j'ai abouti (1), ont trait aux questions suivantes (qui ont été des nouveautés généralement assez mal accueillies au début) : adoption du *cadran zodiacal* comme base graphique, choix limité de *facteurs astraux*, adoption d'une *orbe uniforme*, comme limite d'appréciation des similitudes angulaires, application méthodique du *calcul des probabilités* reposant

(1) Voir mon *Mémoire sur l'Astrologie Scientifique* au congrès international de psychologie de 1923.

sur le principe des fréquences comparées, obtenues par *statistiques valables*, conditions de *validité des statistiques*, étude générale des *fréquences des divers facteurs* astrologiques, *définition de la correspondance astrale*, et du *fait astrologique*, établissement de diverses *lois nouvelles*, de *l'hérédité astrale* entre autres, et contrôle des *lois anciennes*, etc.

Si quelqu'un peut exposer une astrologie réellement *scientifique* et démontrable qui reste étrangère à ces fondements et à ces procédés, je suis prêt à l'écouter, avec toute l'attention qu'il voudra ; mais s'il s'agit de rééditer les mêmes choses, avec des noms différents ou des détails nouveaux, sans tenir compte de leur origine, j'estime que c'est un droit et même un devoir, pour ceux qui en ont été les promoteurs, de remettre franchement les choses au point et de dissiper les malentendus ; et cela sans attaquer la bonne foi de personne. Parce que, encore une fois, si, pour une découverte, la convergence de travaux *indépendants* est d'un haut intérêt, la *preuve de cette indépendance* importe encore plus et, en tout cas, avant le reste.

L'exposé des questions, précédemment mentionnées et que j'estime *essentiels*, a nécessité de longues études qui ont été discutées dans une cinquantaine d'ouvrages déjà (1). Ceux-là peuvent, certes, renfermer des choses à rectifier ; mais comme ils sont le fruit de patientes recherches et de longues réflexions, ils constituent néanmoins des jalons qu'on ne peut guère éluder, et auxquels viendront se heurter, malgré eux, tous ceux qui procéderont à des travaux sérieux dans cette voie. En admettant même que ces nouveaux travailleurs soient capables de « redécouvrir » tout seuls ce qui a été

(1) Voir l'index bibliographique porté à la fin de ce livre, et qui résume tout ce qui a été publié d'important, à ma connaissance, en astrologie scientifique, jusqu'à présent.

fait par les précurseurs, ils seront, en les lisant, en avance sur eux d'un quart de siècle au moins pour développer désormais la question.

Il n'est pas possible, en tout cas, qu'on élude ces points d'appui — ou qu'on les mentionne négligemment, — pour ériger sous un *autre nom*, une *autre science* qui emploierait exactement les mêmes procédés fondés sur les mêmes principes, et qui partirait des mêmes bases soit pour aboutir aux mêmes conclusions générales, soit pour s'étendre sur des précisions de mesures, des développements quelconques ou des détails nouveaux...

Quant à toutes les hypothèses et conjectures auxquelles l'imagination peut se livrer — sous forme dogmatique ou non — autour des faits établis, il est inutile d'en parler ici ; car la discussion des faits doit toujours passer avant celle de leur interprétation, et le terrain astrologique a été vraiment trop encombré de conjectures pour qu'on y prête, pour l'instant, beaucoup d'attention scientifique.

Comme j'ai toujours eu soin de *dater* mes écrits, la critique peut s'exercer sur eux comme il lui plaira. Mais un auteur a toujours le droit de faire de la contre-critique s'il le juge à propos et de remettre les choses au point.

Pour la question de *priorité* qui a si souvent mis du fiel et de la vanité dans les discussions, il est vraiment regrettable que tant de livres contemporains soient dépourvus de *dates* ; car elles constituent le seul argument péremptoire dans la circonstance. (1)

Et cela, notamment, quand il s'agit d'une *science qui se constitue*, — sans quoi il n'y a plus alors aucune discussion possible sur son fondement et ses progrès.

D'ailleurs, en principe, j'estime que tout livre, quel qu'il

(1) Etant donné la facilité aujourd'hui, avec laquelle on emprunte aux autres, même sans le savoir.

soit, devrait porter *la date de sa publication*. La chose devrait même être obligatoire ; et je ne puis admettre qu'on l'oublie.

L'absence de date pour un livre est toujours un manque d'ordre ou de franchise ; elle ne saurait jamais se justifier pour des motifs avouables.

Le fait de voir là une précaution déplacée de l'auteur pour se défendre, équivaldrait à l'aveu d'une gêne pour pouvoir le critiquer sinon le malmener.

Quand on prend part à la fondation d'une science, non seulement il n'est pas permis d'éluder les travaux des précurseurs et des fondateurs, mais on est tenu de les étudier afin d'en tirer parti ou de les rectifier ; et afin aussi de ne pas s'exposer à se les approprier sans le savoir. On ne saurait en outre méconnaître l'œuvre des divers jalonneurs qui, peu à peu, l'ont complétée et confirmée dans la bonne voie. Et, comme le déclarait avec raison G. Le Bon, à propos de « l'armée des spécialistes » peu scrupuleux — dont il eût à se plaindre comme tant d'autres inventeurs, — le promoteur d'une découverte a parfaitement le droit de se défendre, sans compromettre sa dignité, « quand les faits fondamentaux signalés par lui se trouvent submergés dans le flot des détails qui sont venus les compléter », — ce qui ne manque généralement pas d'arriver tôt ou tard quand la vulgarisation a commencé son œuvre.

A propos de l'accueil des faits nouveaux, il est une remarque que je me permets de rappeler encore ici, au sujet de l'attitude qu'on prend pour se dispenser de les reconnaître : c'est celle qui consiste à faire le silence sur eux en laissant passer les années, à profiter de l'instant où l'auteur insiste dessus pour mettre les choses au point ou les confirmer, puis à s'écrier sur un ton désabusé « on l'a déjà dit ; il n'y a rien de nouveau dans l'avancement de la question !... »

Quoique un peu vieux jeu, ce genre d'attitude fait encore des dupes dans les deux camps.

Chacun a le droit, évidemment, de se méfier des nouveautés et de ne pas s'emballer sans examen sur elles. Chacun même a le droit d'attendre, s'il le juge à propos, que l'opinion publique se soit prononcée ; — c'est affaire de conscience et de courage personnel. — Mais ce que personne n'a le droit de faire, c'est de reprocher à l'auteur d'une découverte de se *répéter*, en se croyant par là dispensé de se rétracter ou de le réfuter.

Au lieu de lui reprocher de « ne rien dire de nouveau », il eût été plus juste de reconnaître le « nouveau » alors qu'il était réellement nouveau et de ne pas attendre qu'il fût ancien pour n'avoir pas à l'avouer ou à prendre parti sur lui. L'homme d'étude qui a conscience de tenir une « vérité nouvelle » dans la science, a toujours le droit de chercher à se faire entendre jusqu'à ce qu'on l'ait reconnue ou qu'on lui ait donné une réplique valable et définitive. Car les vérités scientifiques *entièrement nouvelles* (comme celle de l'hérédité astrale) n'abondent pas et personne ne pourrait en vouloir à un auteur d'insister dessus pour les faire admettre, ou bien de relever la négligence de ceux qui en parlent comme si elles étaient anciennes.

Il est enfin un genre d'accueil assez courant — qui ne compromet personne — et qui consiste à féliciter l'auteur de sa *persévérance* à poursuivre son œuvre, sans se prononcer en aucune façon sur la valeur de celle-ci !

En réalité cet éloge débité d'ordinaire sur un ton protecteur ou ironique, est une impertinence déguisée qui est cousue de fil blanc. Car de deux choses l'une : ou l'œuvre jugée n'a aucune valeur et la « persévérance » pour la poursuivre n'en a pas davantage ; ou bien alors on lui en reconnaît une, et il faut avoir le courage et la franchise de l'avouer sans détour. Car la « persévérance » en elle-même

ne signifie rien en face des arguments en jeu ; c'est une qualité à double tranchant qui peut s'exercer pour le mal comme pour le bien, et pour le faux comme pour le vrai. La persévérance est nécessaire à toute œuvre de quelque importance — qu'elle soit bonne ou mauvaise.

Si « le génie est une longue patience » comme on dit, la sottise du monomane en est une aussi.

Dans une science à créer ou à rétablir sur ses vraies bases — comme l'est l'astrologie, — je doute fort qu'on puisse aboutir à quelque chose de valable sans « persévérer », en effet, à s'éclairer et à s'armer contre l'hostilité du parti adverse. Mais le caractère « persévérant » n'a rien à voir avec la valeur des bases cherchées, qui est la seule chose qui importe.

La « persévérance académique » à nier l'astrologie n'a pas été moindre certainement, dans son genre, que la persévérance opposée de quelques esprits indépendants qui n'ont cherché que la vérité.

Qui oserait prétendre que ces diverses sortes de « persévérances » doivent entrer en ligne de compte pour savoir si oui ou non l'astrologie est vraie et en entrevoir la portée ?

C'est dans le même ordre d'idées qu'on rencontre assez souvent encore la réplique consistant à traiter de « convaincu » celui qui défend une opinion qu'on repousse ; et cela sur le ton qu'on prendrait pour avancer un argument péremptoire !...

En résumé, il est absolument oiseux de savoir si celui qui avance des arguments sérieux pour défendre l'astrologie a de la « persévérance » ou n'en a pas ; et est ou non un « convaincu » ; il s'agit surtout de savoir s'il dit des choses justes.

CHAPITRE X

Objections de M. J. Brieu au sujet de la « loi d'hérédité astrale »

Ce qui stérilise presque toutes les critiques ayant trait aux *questions nouvelles*, c'est l'*ignorance* qu'on a sur elles. Maintes fois, j'en ai eu la preuve avec regret, à propos de l'astrologie scientifique.

Règle générale, au lieu de chercher le véritable sens que l'auteur a voulu rendre, le critique s'accroche à des mots, si ce n'est à une idée préconçue qu'il poursuit — sans s'inquiéter de rechercher si une réponse anticipée n'a pas été donnée à ses objections.

L'auteur critiqué se trouve alors acculé entre l'alternative de donner une réplique faite pour envenimer la discussion (les dates répondant pour lui) ou de se draper dans un dédain silencieux ce qui est de nature à blesser tout autant l'adversaire.

En voici un exemple assez net, relatif encore à cette « loi d'hérédité astrale » que la plupart se refuseront pendant longtemps encore, à admettre, — non parce qu'elle est insuffisamment démontrée, mais parce qu'au contraire elle est trop simple, et que, au dire des bonnes gens, « si elle était vraie, ça se saurait depuis longtemps ».

Dans le numéro de mars 1914 de la revue « L'influence astrale », j'avais écrit un article ayant pour titre « La loi

d'hérédité astrale et ses objections » (1), où je répondais en détail aux observations diverses auxquelles cette loi avait donné lieu depuis 1900 comme critiques verbales ou écrites.

Je transcris les passages essentiels de cet article :

« Lorsque je publiai en 1900 les premiers résultats de mes recherches sur « l'atavisme astral », je donnai tout d'abord quelques exemples frappants, destinés à monter la forme astronomique que tend à prendre la transmission héréditaire dans beaucoup de ciels de naissance.

C'étaient les observations multipliées de thèmes de naissance qui m'avaient suggéré cette remarque ; et ma conclusion primitive, sans cesse confirmée depuis, avait été formulée en ces termes : dans la disposition des astres des ciels de naissance, les *ressemblances sont beaucoup plus fréquentes* entre parents qu'entre individus sans lien de parenté, ce qui revient encore à dire que la nature tend à faire naître le nouveau-né sous un ciel d'une certaine analogie avec celui des parents.

Cette loi très générale, il est vrai, a, malgré tout, un sens expérimental parfaitement net et une réalité qui peut être contrôlée par les statistiques.

L'Objection des analogies dans les naissances sans parenté, s'impose d'elle-même en face de ces ressemblances constatées, à cause de la facilité de trouver beaucoup de naissances qui offrent également les mêmes remarques d'analogies, bien que correspondant à des individus sans lien de parenté ; et cela sans parler du fait de rencontrer souvent des naissances de parents qui ne se ressemblent pas.

C'est la valeur de cette objection que je tiens surtout à analyser dans ce qui suit :

Je l'avais d'ailleurs signalée le premier, dès le début de mes recherches, et l'avais même discutée avant qu'on me la fasse, prévoyant qu'après la période de « conspiration du silence » inévitable dans une pareille étude, il viendrait un jour où l'on voudrait à ce sujet *me faire dire ce que je n'ai pas dit*. Et c'est justement ce qui m'arrive aujourd'hui (1914) sans que j'accuse en cela la bonne foi de personne

(1) Article reproduit dans *La loi d'hérédité astrale* (1919).

En 1908, j'écrivais, en effet (1) : *je demande qu'on ne fausse pas le sens véritable de ma première conclusion relative à l'hérédité astrale : je n'ai jamais pré-entendu que deux horoscopes de parents devaient toujours se ressembler, etc.*

Depuis un an, plusieurs critiques m'ont été adressées dans ce sens, en m'objectant qu'il n'y a rien à tirer des remarques que j'ai faites sur l'hérédité astrale, parce que *les thèmes de parents sont loin de se ressembler tous entre eux, et qu'en même temps une foule de naissances sans parenté présentent des ressemblances aussi frappantes que les autres*, — constatation que j'avais faite moi-même jadis dans des termes à peu près identiques. — Ce qui m'étonne, ou plutôt ce que je crois avoir le droit de critiquer tout d'abord, dans l'objection qui précède, c'est qu'on me l'adresse (et cela de plusieurs côtés) comme une objection *nouvelle* que je n'aurais même pas soupçonnée, malgré toutes les discussions faites dessus depuis plus de dix ans, alors qu'il eût été beaucoup plus juste et plus utile (ne serait-ce que pour éviter du temps perdu) de montrer où mon raisonnement de défense préventive se trouvait en défaut et où mes méthodes de recherches présentaient des erreurs...

La valeur démonstrative des analogies héréditaires est une question de fréquences comparées. Sans être aucunement initié à l'astrologie, les notions les plus élémentaires d'astronomie suffisent, à elles seules, pour se rendre compte qu'il naît, en effet, beaucoup de gens sous des ciels qui se ressemblent comme disposition d'astres (2).

En prenant, je suppose, les naissances humaines d'un même jour, et même celles de tout un mois pour une heure à peu près semblable de la journée, on trouvera facilement des centaines de thèmes de naissance, sans lien de parenté vis-à-vis d'un thème étudié, qui offrent cependant les mêmes analogies que celles qu'on observe si souvent entre parents. Non seulement je n'en ai jamais douté, mais j'ai eu soin à maintes reprises de le faire ressortir, en vue d'éviter les convictions prématurées dans un sens ou dans l'autre. Tout cela est incontestable ; seulement à côté des centaines de naissances en question d'une époque limitée qu'on choisit, il serait injuste de passer sous silence les milliers (pour

(1) *Preuves et bases de l'astrologie scientifique* (chap. II).

(2) Question étudiée en détail dans *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie*.

d'autres époques) qui ne présentent aucune similitude frappante vis-à-vis du thème étudié. Or, *toute proportion gardée au sujet des époques* (c'est là le point important) il n'y aurait aucune raison, si la loi d'hérédité était vaine, pour que les naissances humaines *quelconques* (quelconques comme dates et heures) pussent fournir des similitudes *plus fréquentes* entre parents qu'entre individus sans parenté.

Cette considération là a toujours été passée sous silence jusqu'ici, dans les critiques qui m'ont été faites, — point où se révèle d'elle-même expérimentalement l'erreur de l'objection soulevée.

Avant de contester un fait, il est nécessaire de savoir sur quelles données expérimentales au juste son défenseur le fait reposer ».

Or voici, en guise de parade, les « objections » qu'avancait *un an* après M. J. Brieu dans le « Journal du Magnétisme » (n° de mai et juin 1915) sous le titre : « La statistique et la loi dite d'hérédité astrale » :

« M. Paul Choïnard a publié dans sa revue *l'Influence astrale* (mars 1914) deux études importantes : l'une sur *La loi d'hérédité astrale et ses objections*, l'autre sur *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie*

Au sujet de la « loi » dite « d'hérédité astrale », j'ai dit que M. Choïnard avait constaté des similitudes de positions ou d'aspects des facteurs astrologiques dans les thèmes de personnes apparentées. Ainsi, d'après ses statistiques récentes, relatives aux positions zodiacales de la Lune, l'As, le MC et le Soleil, les *fréquences d'hérédité* seraient 3 ou 4 fois supérieures à la *fréquence générale* pour les 3 premiers facteurs et 2 ou 3 fois pour la position solaire ». Je ne conteste pas, bien entendu, l'*exactitude* de ces résultats. Il y aurait, au contraire, lieu de s'étonner si M. Choïnard n'avait pas rencontré *plus de similitudes* de positions des facteurs astrologiques entre des parents rapprochés qu'entre des personnes étrangères. Car les parents, ascendants et descendants, frères et sœurs, se ressemblent en général par quelque côté, soit intellectuellement ou moralement, soit surtout physiquement (1)... Les enfants doivent d'ailleurs ressembler en quel-

(1) Mais alors, c'est affirmer *à priori* « l'influence astrale » et la « loi d'hérédité astrale, » que l'auteur prétend contester !

que manière à leurs ascendants, puisque ceux-ci sont une des causes de l'existence de ceux-là.

Mais ces similitudes de positions ou d'aspects, ces « fréquences spéciales » comme les appelle M. Choissnard, ne prouvent pas qu'il y ait une « hérédité astrale » puisque des fréquences pareilles et aussi nombreuses (1) peuvent être constatées dans des thèmes de personnes non parentes. Ainsi pour ne citer qu'un exemple, toutes les personnes qui naissent le même jour et à la même heure ont le Soleil, la Lune et les planètes dans les mêmes positions zodiacales. Donc les similitudes constatées peuvent être dues à d'autres causes que l'hérédité (2).

D'ailleurs les ressemblances entre parents ne diffèrent pas de nature de celles qu'on observe entre des personnes quelconques et elles sont aussi diverses. C'est au reste pour cela qu'il est impossible de discerner si les thèmes qui présentent des similitudes de positions ou d'aspects appartiennent ou non à des personnes parentes (3). Il faut, bien entendu, que ces thèmes soient dressés par un autre astrologue et ne contiennent aucune indication de nom, de lieu et de date (4).

Cependant M. Choissnard infère des fréquences spéciales qu'il a constatées qu'il y a une « loi d'hérédité astrale ». Il est regrettable qu'il ne l'ait pas formulée (5)

En résumé, je dirai qu'un thème de nativité n'exprime que l'influence actuelle du milieu céleste et non une influence d'hé-

(1) Contradiction avec ce qui précède où le critique admettait au contraire qu'il y aurait eu lieu de s'étonner qu'on ne rencontrât pas plus de similitudes entre parents proches. M. Brieu déclare admettre mes données, et discute comme s'il ne les admettait pas.

(2) C'est précisément ce que j'avais fait observer pour répondre à l'objection, mais le nœud de la question est de savoir tout simplement si certaines similitudes sont plus fréquentes entre parents qu'entre étrangers.

(3) Là, comme en toute application de loi, il ne s'agit que de probabilité pouvant varier entre 0 0/0 et 100 0/0.

(4) Cela est un autre point de vue ; c'est vouloir se perdre sur le terrain des devinettes discutées longuement ailleurs au point de vue de la valeur des preuves fournies par elles.

(5) Quel que soit le nom donné à la chose il y a là écart de fréquences, donc loi ; et je l'ai formulée dans un sens général restant pourtant précis et contrôlable.

rédié comme on le prétend. M. Choïnard a simplement constaté que les similitudes de positions et d'aspects des facteurs astrologiques sont *plus fréquentes* (1) dans les thèmes de personnes apparentées que dans ceux de personnes quelconques. Quant aux interprétations qu'il en a tirées touchant le problème de l'hérédité, elles ne me paraissent avoir aucune valeur scientifique » (2).

Loin de moi la pensée de déprécier la mémoire d'un regretté confrère qui fut un de mes premiers collaborateurs à la revue « L'influence astrale » que j'avais fondée en 1913. M. J. Brieu, indépendamment de toutes ses analyses si claires et judicieuses du « Mercure de France » dont il était rédacteur pour « l'ésotérisme », avait écrit depuis 1913, dans diverses revues, des études d'un véritable intérêt en astrologie scientifique (3).

Il ne faut pas oublier non plus qu'il eût le mérite d'oser discuter publiquement l'astrologie sous un jour sérieux sans crainte de se compromettre — ce qui n'est pas très courant parmi les écrivains qui ont déjà une réputation faite et assise sur des travaux de valeur.

En philosophe érudit et indépendant, il s'était efforcé d'établir *à priori* une méthode de recherches en astrologie. Ses travaux abondent en remarques fort justes ; mais, malheureusement, une chose leur manque : c'est la *pratique* de la science. A moins d'être un profane, on s'en aperçoit dès les premières lignes.

Bien entendu, je ne discute ici ses idées que sous forme impersonnelle sans hésiter à rendre hommage à sa personnalité ; mais j'estime être dans mon droit en relevant les inexac-

(1) Le critique, comme on le voit, admet tour à tour que ces similitudes sont *plus fréquentes* et *aussi nombreuses*, alors que toute la question est de savoir si l'écart de fréquence est réel ou non.

(2) L'écart de fréquence visé étant admis réel, je demande quelles sont les « interprétations » meilleures que les miennes qu'on pourrait formuler

(3) Voir l'index bibliographique à la fin du livre.

titudes de sa critique dirigée contre mes recherches, — sans mettre pour cela en doute sa bonne foi.

Comme il est impossible d'arriver à mettre au point une question semblable sans être familiarisé avec le côté expérimental autant que théorique des problèmes principaux qu'elle soulève, il n'est pas étonnant que ceux qui ont voulu, comme M. J. Bricu, poser *a priori* des procédés d'étude et des méthodes, aient presque toujours erré sans pouvoir éviter l'erreur ou la confusion.

Sans m'arrêter à la contradiction manifeste qui saute aux yeux dans la dernière citation, je tenais avant tout à faire ressortir le caractère *anachronique* de pareilles objections, étant donné qu'elles sont formulées avec autant de sérénité que s'il n'en avait jamais été question encore. Il est inutile d'insister dessus point par point : je prie seulement le lecteur de relire attentivement les deux citations précédentes dans l'ordre contraire à celui donné ci-dessus. Il constatera sans peine que les observations que je faisais en 1914 répondent précisément à celles formulées par M. Bricu en 1915.

Je demande aussi à celui qui conserverait quelque doute à ce sujet de relire l'article de l'« Influence astrale » (mars 1914) qui développe la thèse en question ; car le meilleur moyen de me défendre serait de le rééditer en entier.

D'ailleurs presque toutes les critiques soulevées au cours des discussions de M. J. Bricu, dans ses articles précédents, avaient déjà fait l'objet, depuis longtemps, d'exposés et de remarques dont il n'avait pas tenu compte davantage.

Indépendamment de la question de savoir, en pareil cas, qui a tort ou raison, une discussion sensée ne saurait se poursuivre si l'on ne tient aucun compte des arguments fournis par l'adversaire. Ou bien M. Bricu n'a pas lu ce que j'avais écrit sur la question traitée (mais alors pourquoi commence-t-il par l'invoquer au début de son article ?) Ou bien il ne s'en est pas souvenu.

Peut-être encore n'avait-il lu que certains passages d'une façon superficielle, préoccupé avant tout par une idée qu'il a laissé germer et croître sans songer à relire et à comprendre ce qu'il voulait attaquer... Je le regrette, car ses études sur l'astrologie, en dépit de leur décousu et de certaines erreurs de mise au point, abondent en remarques philosophiques qui sont bonnes à retenir. Si cet auteur leur avait seulement consacré quelques mois d'*études pratiques*, et si en même temps il avait réfléchi plus mûrement à ce qu'on avait déjà écrit dessus, il eût certainement trouvé pour la question un mode de présentation aussi digne d'elle que de lui.

En ce qui concerne spécialement la loi — ou l'ensemble des lois, comme on voudra, — de l'*hérédité astrale*, il me semble que je l'ai formulée aussi nettement que possible, non seulement dans un sens *contrôlable* (1) (par un écart démonstratif de fréquences, facile à trouver) mais dans un sens qui est *commun à toute loi d'observation* (voir « La loi de relation » et « Les probabilités en science d'observation »).

La façon d'interpréter la loi d'hérédité astrale est secondaire. En tout cas il semble impossible — une fois cette loi admise — de ne pas reconnaître que « la nature tend à faire naître le nouveau-né sous un ciel d'une certaine analogie avec celui des parents » (comme je l'avais énoncé dès le début), et, par suite, de ne pas voir, dans les facteurs astrologiques employés, des éléments qui ont une relation quelconque avec l'hérédité humaine. A moins de jouer sur les mots, c'est donc dire qu'ils sont « indicateurs » au moins partiels d'hérédité et de facultés innées.

Il est bien évident qu'un ciel « représenté » n'indique qu'une influence astrale spéciale au lieu et au moment considérés et que cette influence peut s'exercer sur une foule de

1) D'autres que moi l'ont d'ailleurs « contrôlé » déjà d'après mes indications.

choses ; mais cela ne supprime en rien son *caractère distinctif en tant qu'application humaine*, soit pour l'hérédité, soit pour tout autre prédisposition native ; puisque ce caractère « distinctif » résulte d'un écart de fréquences qui est la condition de toute loi ; car si toute loi, vis-à-vis de notre entendement, a pour critérium un écart de fréquences, réciproquement tout écart de fréquences démontré doit être l'indice d'une ou plusieurs lois. Il est donc inadmissible, comme quelques critiques ont voulu le faire, de reconnaître, en fait d'hérédité, un tel « écart », et de conclure en même temps « qu'il n'a aucune valeur scientifique ». Toute critique ici, pour être fondée, doit commencer par porter sur la *réalité de l'écart* en question, ce qui revient à discuter la *validité des statistiques comparées* d'où il est issu. Et une statistique ne peut être démontrée fausse qu'au moyen d'une autre meilleure. Il faut toujours en revenir là.

Ne perdons jamais de vue que le but essentiel de tout problème astrologique est de trouver une *relation* entre deux catégories de phénomènes, qui sont les *aspects du ciel* d'un côté, et les *facultés et événements humains* d'un autre.

CHAPITRE XI

Le terme « d'astrologie scientifique » convient-il à la question ?

L'expression « d'astrologie scientifique » que j'avais adoptée dès le début, me paraît, en dépit de certaines critiques, devoir être conservée pour les motifs suivants.

Si le double terme a paru, d'abord, un défi jeté à ceux qui ignorent et dénigrent la question en la déclarant incompatible avec la science, il a d'autre part été critiqué par certains astrologues modernes qui redoutent toujours une enseigne « scientifique » en affectant de croire qu'au lieu d'être faite pour *rectifier* l'étude, elle ne pourrait servir qu'à la *limiter* ! Si elle l'a limitée au domaine de la réalité, on pourrait se demander le sens que peut avoir le reproche ?

D'autres voudraient à tout prix que le mot « d'astrologie » ne fût pas prononcé, parce qu'il est « compromettant » !

J'avoue ne pas comprendre l'importance d'une telle crainte qui semblerait positivement faire dépendre d'un mot le bien-fondé de la science et l'honorabilité du savant ! Un tel souci n'est pas sérieux et je dirais plus : il est indigne du véritable homme de science.

Qu'on remplace le mot « astrologie » par celui qu'on voudra — « étude d'influences astrales, célestes ou cosmiques, » — cela ne peut rien changer au fond de la ques-

tion. Car celle-ci visera toujours les *correspondances* entre les *astres* et nous (ou ce qui nous entoure), étude qui exige d'abord la *définition et la preuve de cette correspondance*, avec l'indication de la méthode propre à y arriver — chose autrement importante que le souci craintif de lui changer son nom.

A vrai dire, s'il fallait changer son nom, je préférerais à tout autre terme celui « d'Influence astrale » ou mieux de « Correspondance astrale » qui serait au fond le moins prétentieux, et le plus correct en même temps si l'on faisait table rase de son histoire.

Toutefois, si une chicane de mot est déplacée ici, il ne s'ensuit pas qu'une *dénomination correcte* des idées et des choses soit insignifiante. C'est d'ailleurs justement pour cela que je demande de conserver le terme dont il s'agit comme enseigne de cette étude.

J'ose soutenir également — et ce n'est pas faute d'y avoir réfléchi — que tout mot fait pour éluder celui « d'astrologie » ne pourrait être motivé que par des raisons d'arri-visme indigne d'un esprit consciencieux. Il n'est jamais de bon ton en science comme en philosophie d'abuser du néologisme, et ne confondons pas, le fait d'inventer un nom avec celui de découvrir une chose.

S'il s'agissait d'une question *nouvelle*, ce serait une autre affaire ; mais comme il s'agit, au contraire, de la *science la plus ancienne*, ce n'est pas en lui donnant un nom nouveau qu'on peut la rénover et la démontrer vraie.

En matière scientifique, on ne saurait bâtir ou démolir avec des mots seulement. Si, malgré cela, le choix judicieux des mots doit être observé, c'est d'après le sens étymologique en premier lieu, et non en raison de la fantaisie qui a pu en fausser l'usage.

Le mot « astrologie », d'après son étymologie, est d'une parfaite correction ; et s'il a été détourné de son vrai sens,

cela ne saurait être un motif valable pour l'abandonner à ceux qui l'ont faussé. Car, à ce compte-là, on ne pourrait trouver aucun nom à donner à la science des « Correspondances entre les astres et l'homme » — puisque, de tout temps, elle a eu ses vrais et ses faux défenseurs, et qu'elle les aura certainement encore dans l'avenir. — Il est, en effet, facile de constater de nos jours l'abus qu'on fait d'un mot, et comment on le détourne vite de son vrai sens, quand on persiste à ignorer ce qu'il veut dire.

C'est ainsi qu'il en est déjà du terme « d'astrologie scientifique » ; je l'avais attribué au début à l'astrologie expérimentale et vraiment « scientifique » comme procédé, pour la distinguer des autres astrologies qui méconnaissent la statistique. Cela n'empêche pas que depuis plus de 20 ans, ce terme a été accaparé par des astrologues qui suivent souvent des voies opposées à celles de la science, tout en cherchant à s'abriter derrière une enseigne scientifique — ce qui est toujours un hommage inconscient rendu à l'esprit des hommes de science.

Il en est ici, comme pour la *raison*, la *logique* et diverses autres choses encore : ceux qui affectent de mépriser la « science » s'y rattachent obstinément malgré eux, dès qu'ils peuvent le faire et y trouver un moyen apparent de se justifier. Un correspondant étranger me signale que « l'expression d'*astrologie scientifique* est très courante en Allemagne, juste pour couvrir le charlatanisme le moins répugnant ! »

Cette expression est aussi devenue, je le sais, assez courante en Angleterre et en Amérique. Mais il resterait à savoir quelle en a été l'*origine*, et si elle avait été employée pour désigner une *étude scientifique* avant la fin du XIX^e siècle ? Il faudrait aussi savoir si un terme différent ayant servi d'enseigne aux premiers travaux de la question n'eût pas eu le même sort de vulgarisation faussée ?...

Si quelques uns en effet, en proposant de changer le nom de

l'étude, ont cru avoir fait là une découverte, ils n'ont pas eu l'air de se douter qu'un terme nouveau, ici, aurait eu sans doute le même sort que l'ancien, au bout de très peu de temps.

D'ailleurs ces préoccupations apparaissent en réalité comme un enfantillage, ou du moins comme une chose incapable d'apporter aucune lumière et base nouvelle à la question.

Tout au plus pourraient-elles servir à la vulgariser, mais à la vulgariser parmi ceux qu'un « mot » rend ombrageux et qui sont terrorisés d'avance par le ridicule que la sottise humaine pourra lui attribuer. Or ces esprits là sont les derniers auxquels la vraie science doit avoir affaire, si elle veut être traitée comme elle le mérite.

Non seulement il n'y a pas lieu — bien au contraire — de renoncer au mot « astrologie », au point de vue de l'étymologie, mais ce serait aussi incorrect au point de vue de l'histoire.

Voit-on d'ici avec quoi rimerait le fait de dire, par exemple, que Képler n'a écrit que des absurdités sur « l'astrologie », alors qu'on donnerait ailleurs celles-ci pour vraies en se contentant de changer leur nom ? Qui pourrait trouver son compte à suivre une voie pareille, si ce n'est celui qui veut avoir raison quand même en cherchant des mots nouveaux pour éviter un désaveu, ou bien qui agit par crainte de l'opinion ! Si une correspondance quelconque peut être démontrée entre les astres et l'homme et permet de connaître en partie celui-ci, c'est que *l'astrologie est vraie* : et alors il faut avoir le courage et la franchise de le dire. En face de l'astrologie, on ne peut pas plus éviter de prononcer son nom qu'on ne peut s'abstenir de parler de son histoire ; car son passé n'est pas de celui qui peut se rayer d'un trait de plume.

Il y aurait autant d'ignorance que d'illogisme à vouloir le faire, puisque si le mot « astrologie » a servi d'enseigne jadis (comme aujourd'hui) à l'armée innombrables des faux

astrologues et des charlatans, elle a servi aussi à nombre d'esprits d'élite de la science officielle.

En admettant même (ce que je crois et ai toujours soutenu) qu'il y ait fort peu de choses à conserver dans la tradition, au nom de la science, encore faut-il *pouvoir le prouver*, et par conséquent parler de cette « tradition » sous la forme où elle nous est parvenue. En outre, la signification générale de « l'astrologie » est restée et restera toujours la même, puisqu'elle signifie « correspondances entre les astres et nous » ; il est donc inadmissible qu'on abandonne son nom sous l'unique prétexte que les ignorants n'ont pas su établir ces « correspondances » et s'en servir.

Sous ce rapport, *le cas de l'astrologie* n'est aucunement assimilable à celui de *l'alchimie*, en dépit d'un rapprochement qu'on s'est plu souvent à faire : la comparaison entre *l'astrologie ancienne* et *l'astrologie scientifique* est tout à fait distincte de la comparaison entre *l'alchimie* et la *chimie*.

L'alchimie visait surtout la « transmutation des éléments », alors que la chimie vise l'étude générale de tous les corps dans leurs propriétés et relations entre eux (y compris toutes les découvertes de changements et de transmutation qu'on pourra découvrir).

Il était donc admissible, en face d'un champ d'étude illimité et si différent comme but de l'alchimie ancienne (indépendamment même des procédés) que les chimistes modernes fussent conduits à trouver une enseigne désignant leurs travaux, — travaux qui, tout en étant capables de conduire à l'alchimie, peuvent l'ignorer.

Quant à l'astrologie, elle a toujours visé et visera toujours « les correspondances entre les astres et nous » : ce n'est donc pas parce qu'on pourra découvrir de nouvelles correspondances ou préciser de nouvelles méthodes de contrôle et perfectionner ses divers procédés qu'on sera en droit de lui changer son nom. Car il est impossible de faire de l'as-

trologie moderne, sans faire d'étude de « correspondances-
astrales », c'est-à-dire sans se proposer le même but général
que les anciens ; vis-à-vis de celui-ci nous ne pouvons faire
que l'adapter à notre acquis scientifique.

L'omission systématique du terme « d'astrologie » n'a donc
aucune raison d'être — et surtout aucune raison scienti-
fique. — Elle est même « anti-scientifique » — si j'ose dire
— car elle a quelque chose de timoré et de pas franc qui a
l'air de craindre le qu'en dira-t-on ; c'est une façon de lou-
voyer propre à celui qui se soucie de l'opinion beaucoup
plus que de la vérité.

Le rejet du terme « d'astrologie » serait incapable de
faire avancer d'un pas la question ; car il ne serait susceptible
de la faire admettre et de la répandre que parmi les esprits le
moins doués pour la comprendre ; tout nouveau mot mis à sa
place serait d'ailleurs destiné à subir le même sort que le sien.

Le terme « d'astrologie » est encore à conserver parce
qu'il met en garde l'étudiant contre la candeur qu'il pourrait
avoir de faire table rase du passé et du présent : car rayer ce
mot de son vocabulaire, ce serait faire le silence complet sur
les travaux des prédécesseurs anciens ou modernes — et ils
sont déjà nombreux. — Or il est un bon nombre déjà de ces
travaux qui sont des faits acquis et qu'on ne saurait éviter
d'un côté sans se voir obligé de les rééditer d'un autre, sous
une forme quelconque. Pour une science qui se constitue, il
est obligatoire de la prendre au point où elle en est, soit pour
la développer soit pour la corriger.

L'emploi du terme « d'astrologie » met en garde en même
temps contre le ridicule que tout savant de bonne foi doit
attacher à la « terreur du ridicule ».

Quant au terme de « scientifique », il est indispensable
parce qu'il spécifie nettement qu'une telle étude doit suivre
la voie scientifique au risque de sombrer dans l'océan des
chimères.

Que celui qui veut raisonner en toute franchise essaye de justifier n'importe quel mot d'enseigne fait pour éviter celui « d'astrologie » : j'en suis certain d'avance que cet essai se réduira à une concession faite aux préjugés des incrédules, et aura pour motif principal la peur de se voir compromis dans leur opinion.

Je sais la réplique qu'il avancera en prétextant que la mentalité courante est rétive et ombrageuse à cet endroit, qu'on doit compter avec sa méfiance, qu'il faut savoir s'y prendre pour se faire écouter etc...

Mais franchement, il faut avouer qu'on serait en droit de mettre en doute la valeur du jugement et la sincérité de celui qui s'appliquerait à rayer le mot « astrologie » de son vocabulaire pour en admettre le sens et l'étude sous un autre nom ; et qui prendrait ombrage du mot, quand il sait la chose juste.

Le véritable homme de science n'est pas de ceux qui vivent sur des mots — ou du moins qui en travestissent le sens volontairement. — Rayer le mot « astrologie » de l'étude des correspondances des astres, ce serait en définitive faire preuve d'une timidité indigne du véritable savant, — qui peut d'ailleurs se croire en assez bonne compagnie avec tous les esprits d'élite qui ont donné là-dessus l'exemple depuis l'antiquité.

Quand on a avec soi des gens tels que « Tacite, Galien, Saint-Thomas d'Aquin, Tycho-Brahé, Képler et mille autres » — suivant l'expression même du dictionnaire Larousse, — il est permis d'aborder « l'astrologie » sans se croire compromis en le faisant, et d'oser appeler les choses par leur nom ; et cela sans vouloir tergiverser au profit de ceux qui le méritent le moins.

Cela ne veut pas dire que « l'argument d'autorité » doive être invoqué ici pour démontrer la valeur de la science, mais qu'il convient d'en parler pour en légitimer les recherches.

Assurément « l'astrologie » est une « science » qui est positivement à créer en tant que *preuves, méthodes* et lois *fondamentales*, mais non en tant que *définition générale*. Car elle a été et sera toujours, je le répète, une étude de « correspondance avec les astres », donc un certain « langage astral ».

On ne saurait donc abandonner son nom, ne serait-ce que pour prouver les erreurs qu'on a accumulées autour de lui, — et étant donné surtout que ce nom est *juste*.

En résumé l'enseigne « d'astrologie scientifique » est à conserver pour deux raisons principales : d'abord pour sa *correction étymologique*, ensuite au point de vue de l'obligation qu'on a d'en parler à la fois sur le terrain de l'*histoire* et de la *science*.

CHAPITRE XII

Le bilan général de l'astrologie scientifique

Pour éviter les malentendus et simplifier le travail de ceux qui voudront s'éclairer sur la genèse de la question, je tiens à récapituler les points essentiels auxquels j'ai abouti successivement, et qui ont jalonné mes recherches personnelles.

Ils figurent tous dans les travaux que j'ai publiés depuis 1898 et je me bornerai à reproduire ce que j'ai donné à ce sujet dans mon « Mémoire au 3^e congrès international de psychologie expérimentale de 1923 ».

Je noterai en même temps les livres qui renferment leurs développements principaux.

1^o Adoption comme *base graphique* du *cadran zodiacal* (représentant l'état du ciel) à la place de la figure ancienne (ronde ou carrée) fondée sur les « maisons astrologiques ». Toutes les planètes, ainsi que l'horizon et le méridien, sont inscrites sur ce cadran par leurs longitudes respectives.

Cette base graphique est devenue courante. Le « tampon zodiacal » en caoutchouc ou en métal, à utiliser pour cela, est même devenu un article commercial qu'on trouve en certains milieux, même à l'étranger. Bien qu'aucune mention n'ait été faite avant 1900 de cette base graphique, elle s'impose à toute recherche scientifique dans cette voie ; et, comme

je l'ai montré, elle est inévitable, du moins mentalement. Voir « La représentation du ciel »).

2° Choix limité, et tout au moins provisoire, des *facteurs simples*, en astrologie, comprenant trois classes distinctes : les 11 *positions zodiacales*, les 9 *positions en maisons* et les 54 *distances angulaires*.

Ces 74 facteurs constituent une première base d'étude offrant déjà un champ très étendu de recherches, et portent sur les éléments astronomiques les plus nets et les plus accessibles aux statistiques. La méthode d'investigation proposée pourrait d'ailleurs s'appliquer à toute autre catégorie d'éléments dont on cherche la correspondance.

(Voir « Le calcul des probabilités appliqué à l'A. S. »).

3° Adoption pour toutes les planètes d'une *orbe uniforme* et moyenne (au moins provisoire) pour représenter la limite angulaire de leur influence réciproque. Elle est destinée à faciliter l'établissement des statistiques et à préciser les comparaisons, d'une façon au moins provisoire. Cette orbe que j'ai admise à 10° pourrait aussi bien être prise à 5° ou à tout autre angle sans modifier les conditions de l'étude ; puisqu'un écart probant de fréquences ne saurait être trouvé pour *aucune orbe*, si la correspondance astrale était illusoire.

(Voir « Langage astral » et « Le calcul des probabilités appliqué à l'A. »)

4° Application méthodique du *calcul des probabilités* reposant sur le principe des *fréquences comparées*, basées elles-mêmes sur des *statistiques* dont la validité se fonde sur le *grand nombre* et le *choix impartial* des cas retenus. Cet emploi des « fréquences comparées » n'avait jamais été appliqué à l'astrologie jusqu'en 1900. Etude générale des fréquences des facteurs astrologiques ; leur mode de dénombrement ; les divers problèmes qui en résultent, etc.

(Voir « Preuves et bases de l'A. S. », « Le calcul des

probabilités appliqué à l'A. », « Entretiens sur l'A » et la « Loi de relation »).

5° Définition de la *correspondance astrale* et du fait *astrologique* envisagé comme l'écart entre deux fréquences d'un même facteur, dans deux catégories de cas ; la preuve qui en résulte est vérifiable par l'expérience et reproductible à volonté.

(Voir « Preuves et bases de l'A. S. », « Le calcul des probabilités appliqué à l'A. », « L'astrologie et la Logique »).

6° *Loi d'hérédité astrale* prouvant que la nature tend à faire naître l'enfant sous un ciel d'une certaine analogie avec celui des parents, — puisque certaines *similitudes* d'éléments astronomiques sont *plus fréquentes* entre parents qu'entre gens sans parenté. — Preuves diverses et mise au point de cette loi montrant les écarts de fréquences relatifs à certains éléments astronomiques (facteurs adoptés) et qui laissent prévoir des confirmations multiples dans la voie illimitée des statistiques. .

(Voir « Etude nouvelle sur l'hérédité », « L'astrologie et la logique » et la « Loi d'hérédité astrale ».)

7° Etablissement de *lois astrologiques* nouvelles et vérifications des lois anciennes ne pouvant se fonder et se contrôler que d'après le principe des *probabilités* sous la forme de *comparaison de fréquences expérimentales*, clef de toute l'astrologie scientifique.

Aucune loi accessible à notre entendement scientifique ne saurait d'ailleurs s'établir sur une base étrangère, en science d'observation. Sous ce rapport, le champ d'étude de l'astrologie est infini, même en se limitant aux 74 facteurs simples adoptés, avec tout le jeu des combinaisons qu'ils présentent entre eux, et les correspondances multiples qu'ils peuvent alors offrir avec les facultés humaines.

(Voir « Langage astral », « Preuves et bases de l'A. S. », « Le calcul des probabilités appliqué à l'A », « Entretiens sur l'A », « L'astrologie et la Logique »).

Telle est l'indication générale des *principes*, des *procédés* et des *faits* fondamentaux que j'ai voulu tirer au clair, et sur lesquels je me suis appuyé. J'estime qu'ils suffisent déjà pour jeter les premières bases d'une astrologie scientifique sans avoir à faire appel à la *tradition*, tout en ayant par là le moyen de vérifier en partie celle-ci et d'étendre aussi l'étude à tous les autres facteurs qu'on voudra. Cette extension qui n'apparaît d'ailleurs aucunement urgente pour l'instant, ne ferait, je crois qu'embrouiller la question ; à moins de prouver que j'ai omis des facteurs beaucoup plus significatifs que ceux adoptés. Si la méthode d'investigation proposée me paraît incontestable dans son principe — qui devient ainsi le même que celui sur lequel repose toute recherche expérimentale (1), — je ne prétends pas dire qu'*aucun des faits* avancés ne comporte de retouche.

Ce que j'ose déclarer, sans crainte de démenti, c'est qu'ils ne sont pas tous vains, et que les études collectives de l'avenir en confirmeront quelques-uns tout en pouvant aussi en rectifier d'autres. Peut-être même certains de ces « faits » insuffisamment fondés seront-ils tout bonnement annulés dans le triage. Mais ce dont j'ai la certitude — autant du moins qu'on peut se servir de ce mot en science, — c'est que ceux qui voudront démontrer le caractère illusoire de quelques conclusions trop hâtives, ne pourront édifier leur réfutation, avec des preuves valables, qu'en employant la même méthode que la mienne (adaptation du calcul des probabilités aux éléments astronomiques). C'est assurément sur ce fait-là que je crains le moins d'être critiqué. Et c'est sur ce dernier point aussi qu'une entente s'établira d'elle-même un jour pour constituer une « Société » vraiment scientifique d'astrologues de tous les pays, ce qui est encore loin de pouvoir se faire.

(1) Voir *Les probabilités en science d'observation* (Alcan édit.).

Je me suis borné, dans la récapitulation qui précède, aux points d'appui qui me paraissent les moins contestables, et qui commencent d'ailleurs à être employés comme « classiques » par un assez grand nombre d'étudiants ; (quelques-uns de ceux-là ne songent même plus à connaître et à discuter l'origine de ces points d'appui).

Tout cela est fort simple en somme. Et plus on y réfléchit plus on s'aperçoit que ces choses ne font appel qu'au bon sens et à un calcul peu compliqué. Mais encore fallait-il les trouver et les mettre au point clairement pour permettre à tout le monde d'être en mesure de les contrôler puis de les développer ; car sans possibilité de contrôle il n'y a pas de science : il n'y a que des intuitions et des discours.

Chose à remarquer d'ailleurs — et qui est bien significative : — au fur et à mesure que ces divers points d'appui furent exposés, ce fut en général une réserve assez silencieuse, sinon hostile, qui les accueillit. Et maintenant qu'un assez grand nombre de chercheurs les emploient — sans en soupçonner le plus souvent l'origine, — quelques critiques semblent trouver déplacé qu'on insiste dessus. Ce sont ceux qui affectent de dire que « la question n'avance pas », sans être capables de dire en quoi elle a avancé depuis le début, ou comment ils s'y prendraient, soit pour la faire avancer davantage, soit pour lui donner une mise au point expérimentale et scientifique différente et valable.

Si la valeur de la méthode et la validité des points d'appui, dans une étude semblable, étaient choses secondaires, on se demande, en vérité, en quoi pourrait bien consister son progrès ? En résumé ce qui est *démontré* — et j'ose dire *démontrable*, — en astrologie scientifique, repose sur le « calcul des probabilités » appuyé lui-même sur des statistiques.

La question essentielle était donc ici de trouver un procédé à la fois objectif et numérique qui pût s'adapter aux

facteurs astrologiques (combinaisons diverses d'éléments astronomiques des ciels de naissance).

C'est ce qui m'a conduit, dès le début, au mode de représentation graphique du cercle zodiacal de l'*Ecliptique*, avec figuration des *éléments variables* autour (analogues aux aiguilles d'un cadran).

En outre, un *choix précis et limité* s'imposait tout d'abord pour ces éléments, afin de pouvoir obtenir un jeu de probabilités qui fût assez clair pour être démonstratif. C'est pourquoi j'ai tant insisté pour l'adoption de facteurs astrologiques dont la représentation numérique pût s'adapter clairement au jeu des probabilités astronomiques qui tient à la périodicité des mouvements astraux.

En dehors de cette base de départ (qui résulte en réalité de la seule signification qu'on puisse donner aux correspondances astronomiques) tout apparaît comme applications et détails à préciser ou à développer progressivement ; sans parler, bien entendu, des hypothèses les plus diverses qu'on n'a pas manqué déjà de faire et qu'on fera, dans la suite, autour de la question. Car avouons-le franchement : aucune science n'apparaît plus féconde en conceptions philosophiques que celle qui est capable d'établir des correspondances entre les astres et nous.

Le fait seul d'une « liaison entre les astres et notre hérédité » évoque de lui-même un monde d'idées capables de révolutionner ou du moins de rénover toute la psychologie humaine et la philosophie de l'univers. Mais n'anticipons pas sur les *faits* qui constituent pour l'instant la seule chose urgente à établir. Quand un fait aussi important que celui de « l'influence astrale » est établi et reconnu officiellement, il ne manque jamais d'interprètes et de vulgarisateurs pour en montrer les conséquences de toutes espèces, philosophiques ou autres. Seulement si chacun est libre de juger la portée des faits, il importe avant tout de savoir *si ces faits sont réels*.

Malgré l'évidence de cette remarque, on peut s'étonner de trouver des intuitionistes qui se contentent de possibilités et de vraisemblances pour étayer leurs conceptions et qui ne voient dans le souci des preuves positives qu'une préoccupation d'esprit terre à terre...

Ils oublient qu'il est beaucoup plus difficile et important d'établir la preuve d'une vérité scientifique que d'en entrevoir la portée ; et, en tout cas, qu'on n'a le droit de s'étendre sur celle-ci qu'à la condition d'avoir obtenu celle-là.

Il n'y a donc à affecter aucun ton révélateur sur la portée de l'astrologie, tant qu'on ne voudra pas partir des preuves de son bien-fondé. Et, pour affirmer celui-ci, il ne saurait être suffisant — comme quelques-uns ont voulu le faire — de constater que le Soleil nous réchauffe ou fait pousser les feuilles de choux.

CHAPITRE XIII

A quoi tient la défaveur de l'astrologie? La lenteur de son progrès

Il est un fait qui ne saurait être contredit : c'est celui de l'*origine récente* de l'astrologie scientifique.

Il y a trente ans à peine, personne ne soupçonnait la possibilité d'une mise au point rationnelle et scientifique de la question. Aucun écrit, à l'étranger comme chez nous — du moins à ma connaissance — ne l'a laissé supposer.

Le recensement des partisans de l'astrologie scientifique moderne serait peut-être difficile à faire, étant donné qu'ils se trouvent assez clairsemés et répandus dans presque tous les pays.

D'après les renseignements que j'ai pu avoir jusqu'à présent, j'estime à *plusieurs milliers* certainement le nombre de ceux qui s'intéressent scientifiquement à la question ; et à *plusieurs centaines* ceux qui se livrent à son étude.

Une vingtaine d'auteurs au moins ont déjà publié sur elle des travaux qui resteront dans ses archives. Et j'évalue à une cinquantaine le nombre des publications sérieuses qui ont traité jusqu'à présent la question (voir l'index bibliographique à la fin de ce livre). Je ne parle pas bien entendu de tous ceux qui ne s'intéressent qu'au côté occulte ou divinatoire de l'astrologie, et dont le nombre est certainement beaucoup plus grand encore qu'on l'imagine.

On ne peut donc pas dire que « l'astrologie n'a pas progressé » ; à vrai dire, elle a progressé même plus vite que ses fondateurs l'avaient supposé.

Toutefois beaucoup, aujourd'hui, s'étonnent de sa lenteur. C'est, du moins, l'impression généralement manifestée, par la plupart des profanes, après leurs premières lectures faites sur elle ; alors qu'ils jugent disproportionné le peu de faveur qu'elle a acquis vis-à-vis de la rectitude des observations auxquelles elle a déjà pourtant donné lieu.

Mais ce qui me surprend encore plus, c'est de voir les tentatives infructueuses d'explication qu'on a cherché à donner à la persistance de ce discrédit. Car, chose singulière, tous ceux qui ont voulu chercher le pourquoi et le comment de celui-ci ne sont parvenus qu'à invoquer — en paraissant les ignorer — des considérations qui ont justement fait l'objet de longues discussions poursuivies déjà sur ce terrain.

J'ai cité, à ce propos (1), l'article d'une revue anglaise où M. Elmès écrivait en 1911 :

« La corrélation entre les astres et l'homme a été démontrée, selon la méthode scientifique et expérimentale par M. Choissard dans ses divers ouvrages... Une telle démonstration aurait dû suffire pour attirer l'attention générale, ou tout au moins celle des savants, des penseurs... La raison d'une telle circonspection, à mon avis, la voici : à notre époque, il ne suffit pas d'*accumuler des faits* ; il faut surtout chercher à *relier ces faits qui semblent nouveaux à l'ensemble des autres faits connus* (2). Il faut montrer le *rapport* qui les rattache à l'ensemble des choses... »

Or, c'est précisément ce que j'ai fait, en insistant sans cesse là-dessus !

Comment cet auteur, s'il a lu mes livres — même antérieurs à 1911 — ainsi qu'il le laisse entendre, peut-il oppo-

(1) *L'astrologie et la logique* (chap. v).

(2) C'est nous qui soulignons.

ser cette profession de foi à mes travaux, et y trouver l'explication de la réserve du public vis-à-vis d'eux ?

Je ne me pose nullement comme étant à l'abri de la critique, et certaines retouches, j'en conviens, peuvent être faites à mes exposés.

Mais comment pouvoir soutenir, après les avoir lus, que je me suis borné à « accumuler » des faits *sans chercher à les coordonner*, et donner à croire que j'ai oublié de chercher à « relier des faits nouveaux à l'ensemble des autres faits connus », quand, au contraire, toute la philosophie positive que je soutiens depuis le début (voir surtout « La loi de relation » qui la résume et la précise), consiste à *relier l'inconnu au connu et le contesté à l'incontesté*, avec toute la clarté logique qui est à ma portée ?

Quelques autres écrivains ont cru pouvoir attribuer la défaveur relative à l'astrologie scientifique, à l'aspect ardu de son étude et à l'initiation mathématique et astronomique qu'elle exige ! La plupart, cependant, après avoir lu ses exposés conviennent d'ordinaire qu'ils sont suffisamment clairs et précis.

Qu'ils me permettent de dire qu'une telle explication est inadmissible ; car non seulement l'astrologie, telle que je la conçois, n'exige aucune technique transcendante, mais elle est, à mon avis, plus facile encore à aborder que la technique musicale et une foule de questions d'art, de science et de philosophie qu'on enseigne couramment aux deux sexes aujourd'hui.

Notons encore qu'il ne s'agit d'aucun outillage compliqué de laboratoire : les données de nativité sont choses relativement faciles à se procurer et le seul outillage à avoir se compose de deux livres : un « traité sommaire » et des « tables astronomiques » (1). Il y a donc peu de science aussi abor-

(1) Voir *Langage astral* et *Positions planétaires* (Chacornac édit.) qui suffisent déjà pour un champ d'étude très étendu.

dable à ce point de vue. Et si sa difficulté pouvait expliquer la rareté de ses adhérents, comment pourrait-on justifier l'emballement du public sur des questions, comme celle de la « relativité », au sujet de laquelle il n'y a guère, en dehors de calculs arides, que des conjectures et des obscurités ?...

La difficulté de l'astrologie, je le répète, est beaucoup plus d'ordre philosophique que scientifique ; je l'ai toujours constaté chez ceux qui s'y adonnent.

Mæterlinck, à ce sujet, souhaite à propos des « origines de l'alchimie » de Pierre Berthelot : « Qu'un *grand astronome* philosophe nous donne sur l'astrologie le pendant de cet admirable travail » (1).

Si Mæterlinck consentait à lire les principaux travaux modernes sur l'astrologie scientifique, il conviendrait sans peine qu'il n'est aucunement nécessaire d'être un « grand astronome » pour en démontrer le bien-fondé — pas plus qu'il n'est indispensable d'être un grand chimiste pour être un bon peintre.

Tout récemment, un docteur en médecine de Zürich, M. J. Aebly m'écrivait une longue lettre, — d'ailleurs fort judicieuse dans son ensemble, — sur la nécessité de faire prévaloir l'idée de « corrélation » sur celle de « causalité », dans les méthodes et recherches astrologiques :

« L'idée de causalité, disait-il, nous est tellement imbue qu'il nous est presque impossible de pouvoir admettre une *liaison* entre les astres et l'homme, excepté sous la forme de dépendance causale qui, bien entendu, nous rebute ».

Je puis répondre à cela que tous mes écrits s'attachent précisément à faire prévaloir la « théorie de la corrélation », c'est-à-dire des *correspondances* positives à démontrer entre deux catégories de choses, dont la *relation causale et directe*

(1) *Le grand Secret* (page 221).

n'est qu'un cas particulier (voir surtout mon étude sur « La loi de relation » et celle sur « Les probabilités en science d'observation »).

Je m'étonne cependant que, en tant que preuve suprême de l'astrologie, M. Aebly retombe, sans s'en douter, dans les errements traditionnels qui, depuis l'antiquité, ont enlisé cette science dans la divination occulte et les procédés charlatanesques, et tout cela sans rien prouver du tout. Je veux parler des *succès de prédictions et d'interprétations* :

Une preuve décisive, selon lui, serait la résolution du problème suivant :

« Etant donné une série de 10 horoscopes de personnes mortes, avec l'année de la mort de chacune, trouver la *date* de mort à un certain nombre de jours près » :

La question a le même intérêt que celle de *l'heure retrouvée* pour une naissance dont on connaît le *jour*, — problème que j'avais longuement discuté jadis. — Elle peut présenter un grand intérêt d'étude, mais n'apporte aucunement la démonstration cherchée. Car si l'on peut arriver ainsi à se convaincre soi-même, on ne saurait imposer aux autres cette conviction sous forme impersonnelle.

Outre que le problème en question n'est évidemment pas soluble dans tous les cas (comme, du reste, n'importe quel autre problème astrologique), le succès visé ne pourrait devenir impressionnant que d'après la *proportion des réussites* ou bien d'après le *caractère spécialement probant d'exemples particuliers*.

Dans l'un et l'autre cas, comme il a été expliqué, c'est donc toujours une question de *probabilités comparées* qui est en jeu, exactement comme dans tout autre problème vérificateur. Et non seulement celui-là n'offre pas *à priori* de garantie meilleure et de conclusion plus nette que les autres, mais il comporte une erreur de méthode : il vise en effet un

ensemble de lois plus ou moins vagues et mystérieuses qu'on cherche à vérifier en les appliquant ensemble, et où la réussite dépend de l'intuition personnelle d'un initié. On se trouve donc aux prises avec l'illusion connue du jeu de l'adaptation qui a stérilisé jusqu'ici toutes les sciences divinatoires.

Et, à supposer que la réussite visée satisfasse, il restera toujours à prouver qu'elle est bien due aux lois invoquées et non à autre chose, — ce qui ne peut se démontrer qu'avec un jeu approprié de probabilités. — C'est donc toujours retomber sur le même point inévitable, et qui consiste à trouver un *écart démonstratif de fréquences*, — critérium impersonnel et irréductible qu'il est impossible d'éviter pour peu que l'on consente à y voir clair et à raisonner avec bon sens.

En science divinatoire comme en science d'observation, dès qu'on veut éviter les probabilités d'un côté, on les retrouve d'un autre, pour la bonne raison, comme le remarquait Laplace, que « la théorie des probabilités n'est au fond que le *bon sens* réduit au calcul, et qu'elle fait apprécier avec exactitude ce que les esprits justes sentent par une sorte d'instinct sans qu'ils puissent souvent s'en rendre compte... »

Je reste surpris, s'il a lu mes livres, que l'auteur cité avance, comme « la meilleure », la preuve que j'ai classée comme la plus « mauvaise » (1), non sans de longues discussions à l'appui, et sur lesquelles alors il faudrait consentir à revenir.

Le principal progrès de l'astrologie, comme je l'ai exposé, a justement consisté, en ces dernières années, à avoir permis de se dégager de l'*habileté de ses interprètes* pour pouvoir la

(1) Voir *Preuves et bases de l'A. S.* (chap. II) et surtout *Entretiens sur l'A.* (de la valeur des prédictions).

pronver, et à ne faire appel qu'à l'expérience d'ordre impersonnel touchant des faits reproductibles à volonté.

D'ailleurs, je répète que si « l'habileté d'un interprète » peut avoir un caractère démonstratif, ce n'est qu'en invoquant le jeu des fréquences basées sur statistiques.

Le calcul des probabilités, — à notre insu ou non — reste le fondement obligatoire de toute preuve : qu'on l'emploie soit directement à comparer des fréquences, soit à apprécier la valeur probante d'exemples choisis.

C'est donc par les *probabilités* qu'il faut saisir la question sous son jour scientifique. Une science véritable ne saurait reposer sur des lois à source mystérieuse qu'on ne cherche à démontrer qu'en les appliquant, sans être capable de les établir d'abord.

En résumé tous les essais d'explication donnés sur le peu de faveur que l'astrologie scientifique a rencontré jusqu'à présent, se bornent à faire jouer des considérations qui, toutes, ont servi précisément d'objectifs principaux aux discussions publiées depuis longtemps là-dessus.

Enfin il serait inadmissible d'expliquer la défaveur officielle de l'astrologie par le manque d'intérêt qu'elle peut présenter ; car ni au point de vue de la *science* ni au point de vue de la *philosophie*, une correspondance démontrable entre les astres et l'homme ne peut nous laisser indifférents, surtout si l'on songe aux renseignements qu'elle peut fournir sur un homme dès sa naissance ! Quant au point de vue de l'*histoire*, non seulement il serait intéressant qu'on élucidât une question où l'honorabilité d'une foule d'esprits illustres anciens se trouve en jeu, mais serait-on convaincu que l'astrologie fût fausse, on ne saurait juger inutile de pouvoir le démontrer, — chose que personne n'a encore fait. — Or le procédé que nous avons indiqué pour vérifier une loi est capable de fournir des preuves aussi bien dans un sens que dans l'autre (du moins en tant que détail).

En définitive, de la part du savant et du philosophe, comme de l'historien, le dédain professé contre l'astrologie ne peut s'expliquer que par l'*ignorance* ou bien par la *peur de se compromettre*.

Et comme cette « ignorance » est parfois plus affectée que réelle, et qu'il arrivera même un jour où on ne pourra plus l'invoquer sans se boucher les yeux et les oreilles, on peut dire que la véritable explication cherchée au sujet de la lenteur, sinon du discrédit, de « l'astrologie scientifique » réside à peu près uniquement dans le ridicule qui s'attache à son nom, dans le parti pris enraciné contre elle... bref dans la *Crainte d'être compromis* en la prenant au sérieux.

C'est là, et là seulement, où il faut voir le discrédit officiel qui s'attache et s'attachera longtemps encore, sans doute, à son étude.

A supposer que l'Académie des sciences rétracte publiquement un jour la profession de foi de Colbert à laquelle elle avait adhéré, et crée une « chaire d'Astrologie scientifique », une armée de spécialistes et de vulgarisateurs surgirait immédiatement de tous les coins du pays pour la soutenir ; — mais il faut avouer que la sélection des documents qu'on accumulerait alors ne serait pas une petite chose à faire ! — Et c'est pourtant ce qui arrivera un jour — quel que puisse être l'éloignement de ce jour, — si la Science ne veut pas trahir sa mission et si ceux qui la représentent ont assez d'indépendance pour constater la vérité en jeu, et, en même temps, assez de franchise pour appeler les choses par leur nom.

CHAPITRE XIV

Conditions d'avancement de l'astrologie scientifique

1. — *Les conditions essentielles du progrès de l'astrologie.*

— En fait d'attaque ou de défense de l'astrologie, la tradition est à peu près vide de tout enseignement à retenir ; mais il faut être prudent sur les enseignements nouveaux à préconiser, et ne jamais oublier la clarté, la concision et la logique qui permettent d'en apprécier la valeur.

En dehors de quelques rares aperçus philosophiques qu'on peut relever chez certains auteurs anciens, l'antiquité et le moyen âge n'ont guère envisagé sur ce sujet que le chapitre des *prédictions*.

Qu'on lise Cicéron, Tacite, Marc Aurèle, ou n'importe quel auteur qui en a parlé, — et les auteurs anciens en ont presque tous parlé, — il semble que le fondement ou l'erreur de l'astrologie ait toujours été là.

Le côté vraiment nouveau de la question est donc d'abandonner résolument ce point de vue illusoire, — qu'on veuille ou non contester son bien-fondé.

Le véritable astrologue scientifique ne saurait être celui qui « tire un horoscope » sans faute et qui prédit l'avenir sans se tromper.

Il faut laisser cela aux marchands de recettes divinatoires qui sont restés les mêmes depuis des milliers d'années.

Ceux qui envisagent la question sous ce jour, pourront

trouver sans peine un « manuel de divination » quelconque qui les renseignera sur le moyen de faire face à tous les événements de la vie — en particulier de faire fortune, de gagner à une loterie, etc.

D'autre part, la véritable astrologie ne saurait se fonder sur des doctrines, et perdre son temps à discuter des conjectures — dont on a trop abusé. — Elle ne doit pas non plus s'embrouiller dans des complexités mathématiques ou dans des procédés de détail qui perdent de vue la logique philosophique pour arriver à des systèmes et à des trucs personnels.

Désormais l'astrologue qui cherche la vérité impartiale, là comme ailleurs, devra d'abord se placer sur le terrain expérimental — exactement du reste comme celui qui voudrait le contredire. — Il doit par conséquent être en mesure de répondre sans détour aux questions capitales qui suivent — ou plutôt s'expliquer dessus avant même qu'on les lui pose :

1° Quel est votre définition de la « correspondance astrale », autrement dit du « fait astrologique » ?

2° Quels sont vos « preuves » et « procédés » ?

3° Où les avez-vous trouvés ?

4° Comment les défendez-vous ?

Celui qui élude ces questions et qui se refuse à y répondre peut dire tout ce qu'il voudra, être un bon mathématicien, un savant collectionneur de fiches, un habile devin ou un éloquent discoureur... mais il ne fera pas avancer l'astrologie d'un pas.

Et, à supposer qu'on fasse auprès de tous les adeptes de l'astrologie actuelle une enquête roulant sur les quatre questions qui précèdent, je craindrais de ne pouvoir en trouver dix au total qui consentissent à y répondre d'une façon claire et sans détour. (1)

(1) Comme « fait astrologique », surtout, quels sont ceux qui cherchent une définition en dehors d'une réussite d'horoscope tiré ?

Une foule de règles — ou plutôt de boniments — en astrologie traditionnelle ne comportent même aucun sens. Quand par exemple, je vois écrit, — et même répété gravement de nos jours, — que « le signe zodiacal de la Vierge *gouverne* tel pays », je me sens en droit d'attendre, pour étudier la question, qu'on lui ait trouvé non pas une « preuve » — ce serait trop demander — mais une *signification* quelconque.

Car si l'on ne sait même pas ce que l'on veut dire en avançant une chose semblable, quelle sorte de justification pourrait-on viser ? Et par suite quel intérêt peut bien présenter un tel aphorisme ainsi que mille autres aussi obscurs et extravagants ?

Ce qui manque le plus à l'astrologie, je le répète, ce sont les *définitions*, car toute définition précise mène au contrôle et au fait.

Eluder les définitions en science, c'est se condamner à l'obscurité et à la confusion — pour ne pas dire à l'absurdité.

Sans avoir à mépriser tous les aphorismes anciens, l'astrologie scientifique a pour le moment quelque chose de plus pressé à faire que de s'en occuper : c'est de se fonder sur des bases valables et de s'orienter d'après des méthodes justes. Ce n'est qu'ensuite qu'on sera en droit de juger et d'apprécier les travaux anciens, — c'est-à-dire « l'historique » de la question. — Autrement on en arrive à des exposés confus qui ne concluent rien et même qui donnent une idée fausse de l'astrologie (1).

En science, l'instruction purement livresque ne mène qu'à l'enlèvement. C'est toujours au contact du fait expérimental et de la nature que les théories vraies ont dû naître ou se régénérer :

Et si le « fait » est parfois *contestable*, que dire des théories

(1) Exemple : *L'astrologie grecque* de Bouché Leclercq.

qui sont basées dessus et, à plus forte raison, des *théories qui n'ont aucun fait pour base* ? Cela revient toujours à faire observer que le sens critique qui doit relier les faits importe autant, en science, que les faits eux-mêmes.

La véritable astrologie de l'avenir ne peut partir que de *définitions* précises et de *justifications* expérimentales qui soient *claires et communicables*, avec des principes et des méthodes à l'avenant, — en commençant par les choses les plus simples, cela va de soi.

Naturellement, si dans le fondement scientifique, ce sont ces choses qui comptent avant tout, c'est à la condition en même temps de ne pas mépriser systématiquement la tradition, et d'apporter des procédés qui permettent à la fois de vérifier les données anciennes et d'en établir de nouvelles.

Aujourd'hui, plus que jamais, on tend à demander *des faits* et on a raison ; car tant qu'il n'y a pas de faits — et de faits précis coordonnés, montrant les *relations* qu'ils ont entre eux — il n'y a pas de science, et il n'y a pas de connaissance à proprement parler ; il n'y a que des amorces intuitives de connaissances aboutissant à des théories provisoires et à des spéculations hypothétiques.

Malheureusement le défaut de sens critique — ou, ce qui est la même chose, l'esprit critique irraisonné, — est aussi répandu en astrologie qu'ailleurs ; aussi est-il rare de rencontrer quelqu'un ayant des idées nettes sur son « avancement » ; à vrai dire, je ne crois même la chose possible que de la part de ceux *qui l'ont fait avancer* ou, du moins, qui ont profité de son avancement en la pratiquant. Jusqu'ici, on n'a guère fait, pour défendre l'astrologie, que discuter dans le vague ou rechercher des précisions secondaires sinon inutiles.

Or le souci maladif de la précision des détails — quand celle-ci n'est pas légitimée — aveugle tout autant que le fait de se complaire dans l'obscurité. Quelques-uns s'imaginent que l'astrologie dépend uniquement d'un grand nombre

d'horoscopes calculés avec toute la garantie d'exactitude possible pour les données, sans avoir la moindre idée du *principe philosophique* qui doit régir les conclusions à en tirer !

Négligeant toute discussion capable de mettre clairement les choses au point, la plupart ne songent qu'à *accumuler des règles et des procédés de travail*, ou bien des soi-disant *exemples* en guise de vérification.

A vrai dire, ils ne conçoivent pas de « progrès » ailleurs, — ce progrès fût-il même dans une *méthode* qui permit de savoir si ces « règles » et ces « exemples » sont valables et probants.

L'unique idée de perfectionnement de la science pour eux, réside dans le fait de « tirer un horoscope » et de « prédire l'avenir » avec succès.

J'en sais qui n'en démordront jamais, et qui en reviennent toujours malgré eux à cette idée fixe, même après avoir reconnu ça et là la valeur des raisonnements qui soutiennent le contraire.

Beaucoup se débattent encore dans le dilemme suivant : « ou l'astrologie est une *science exacte* (1) autorisant des prédictions, et alors elle est fondée, ou elle en est incapable et alors elle n'est rien ».

Or cela ne peut être un raisonnement sérieux, et n'est qu'un vain jeu d'antinomies aussi puéril que tous les autres. Que dirait la médecine si on voulait l'acculer à une alternative semblable ? Toute science étudie un avenir plus ou moins rapproché, mais quelle est celle qui est en droit d'être affirmative d'une façon absolue dans ses détails, c'est-à-dire qui est autorisée à ne pas compter avec le facteur *inconnu* — exceptionnel ou non ? — Par suite quelle est la science qui peut être étrangère au jeu des probabilités ?

N'oublions pas non plus à ce sujet tout le jeu possible du

(1) L'astrologie n'est ni une science « exacte » ni une science « inexacte » : elle est une *science d'observation*, comme toutes les sciences dites « naturelles ».

mélange et de l'interférence des causes entre elles ; ce qui fait, en apparence, que la cause n'aboutit pas toujours au même effet, et que le même effet nous semble venir de causes diverses, d'où l'expression : « il n'y a pas de loi sans exception. »

A propos de ceux qui dédaignent la critique, en matière d'astrologie, je voudrais qu'ils disent une bonne fois en quoi peut consister, d'après eux, « l'avancement » d'une telle science — après l'avoir *définie* bien entendu ?

Si le progrès d'une science nouvelle ne consiste ni en preuve communicable, ni en loi établie, ni en méthode précisée, ni en discussion logique, ni en mise au point claire... en quoi peut-elle bien consister ? Serait-ce à accumuler des règles arbitraires, des vues personnelles ou des éléments nouveaux ?

En quoi peut bien consister le fondement d'une science, dont presque tout le monde conteste la valeur, si ce n'est justement dans le fait de démontrer des *bases valables* et de les consolider progressivement ? Il me semble que c'est avec tout le soin possible qu'on doit songer à les parfaire.

S'il y en a qui se contentent de peu pour adhérer à l'astrologie, d'autres au contraire, se plaisent à exercer leurs critiques et leurs exigences sur les points les plus obscurs, sinon les plus secondaires.

Ils ne paraissent pas en cela plus logiques que les autres ; car, loin de s'attaquer aux problèmes insolubles — ou du moins les plus complexes de l'astrologie — en guise d'objection ou de défense, le bon sens exige, comme en toute science, qu'on *commence par le commencement*. Je veux dire, par là, qu'on doit rechercher les points les plus simples et les plus accessibles à une démonstration, sans attribuer pour l'instant une trop grande importance à la multiplication des éléments astronomiques qui peuvent avoir une correspondance avec nous : — surtout quand on ne s'est pas encore mis d'ac-

cord pour définir et prouver une « correspondance ».

Or, on peut constater dans presque toutes les critiques verbales ou écrites portant sur ce sujet, que celles-là, non seulement s'attachent à des questions où l'astrologie ne saurait être en jeu, mais ne se soucient en aucune façon d'établir le *fait astrologique*, sans lequel la science, pourtant, ne saurait exister.

Quelques auteurs ont bien senti cette nécessité, mais aucun, à ma connaissance, n'a donné une définition du « fait astrologique ».

« Le critérium en astrologie, dit J. Brieu, c'est le fait astrologique lui-même, c'est-à-dire les faits de *correspondance astrale* » (1). Seulement, comme nulle part, dans son « Essai sur la méthode en astrologie », cet auteur n'a défini le terme même de « correspondance », son prétendu « fait astrologique » et son « critérium » restent dépourvus de sens précis.

Pour l'astrologie de l'avenir, — celle évidemment qui doit être « scientifique », — il ne s'agit pas plus de partir du « pied gauche » que du « pied droit ».

Le danger serait même de juger suffisant de « partir du bon pied », soi-disant, pour se croire dispensé de regarder en arrière.

Le véritable progrès d'une science nouvelle consiste parfois plutôt dans un *recul* — soit dit sans paradoxe, — mais dans un recul circonspect et savant, qui examine et qui critique ; qui vérifie sans cesse les attaches des fils conducteurs, des câbles et des jalons, et qui a encore plus le souci de parfaire et de consolider l'œuvre commencée que de la développer.

Celui qui procède ainsi sait qu'après avoir posé de telles fondations, l'armée des spécialistes et des vulgarisateurs ne manquera jamais de recrues pour la développer plus tard de mille côtés à la fois. Et ce serait vouloir fausser la question

(1) *Journal du magnétisme* (mars 1914).

que d'en faire dépendre la valeur du *nombre* seulement de ceux qui voudront la vérifier. Autant vaudrait dire tout de suite : « j'attends pour affirmer qu'une chose soit vraie que personne ne la conteste plus. » Ce qui ne veut pas dire du tout qu'il faille négliger d'accumuler des preuves. Seulement mille vraisemblances ne vaudront jamais une preuve.

C'est positivement ne rien comprendre à la psychologie d'une découverte que de *vouloir la développer avant de l'asseoir*, et de la vulgariser avant de savoir si elle est vraie.

Aussi suis-je d'avis qu'en astrologie scientifique, tout souci de vulgarisation prématurée et de publicité tapageuse ne peut que manquer son but.

Bien entendu, c'est par la multiplicité des cas étudiés et contrôlés qu'on peut arriver à prouver quelque chose ; mais encore faut-il qu'on pose, au préalable, l'ensemble des lois qu'on veut contrôler ; et, malgré le caractère démonstratif de leur application, qui séduit souvent le débutant en astrologie, on ne saurait se contenter de celui-là. Car ce serait retomber dans l'erreur séculaire de vouloir appliquer des lois sans pouvoir les démontrer justes ; ou — ce qui revient au même — de ne chercher à les prouver qu'en les appliquant, sans se soucier au préalable de leur valeur et de leur origine.

Une fois entré dans cette voie, il est rare qu'on ne laisse alors l'intuition codifier les règles appliquées au gré de sa fantaisie ; arrivé là, on n'en sort plus et c'est la mort, la mort du jugement : parce que, je le répète, la complexité de ces règles anciennes est telle qu'on peut toujours les adapter avec vraisemblance aux cas visés, quand le sens critique n'a pas été éduqué dans cette voie. Aussi le fait de vouloir persuader, d'après des exemples seuls, n'a-t-il aucune portée sérieuse, quels que soient les résultats obtenus.

Le prestige d'une astrologie vraiment fondée ne peut s'établir que dans la voie d'une discussion scientifique franche-

ment acceptée et nettement posée sur le terrain expérimental, — cette discussion devant reposer sur des coordinations de *faits* répétés et non sur des vraisemblances seules.

Je ne veux décourager aucun chercheur, mais je regrette que si peu prennent la question par le bon bout. Toujours trop pressés, la plupart négligeant les points d'appuis essentiels, se heurtent à des questions insolubles — et inutiles pour l'instant, — ou bien ne songent qu'à aboutir le plus vite possible à la divination. Et cela, sans avoir la moindre idée du sens critique et de l'expérience qu'il faut acquérir pour arriver à des mises au point valables au moyen d'explications claires et mûrement présentées.

Les astrologues qui ont la phobie de la science se débarrassent des justifications à fournir en prétendant que « l'expérience traditionnelle a vérifié ceci ou cela », sans paraître se douter que c'est précisément ce qu'il faudrait arriver à prouver. Sans quoi, que devrait-on entendre par une « expérience » qui se justifierait avec des moyens étrangers à ceux de la science ?

Le point essentiel est justement de délimiter cette « expérience », ou, pour mieux dire, le *fait expérimental* qui lui sert d'appui. Qu'ils essayent d'en formuler la définition et la preuve : ils verront qu'il leur sera impossible de ne pas aboutir au principe de la « loi de relation » — ou des « correspondances » — dont tout le monde parle et que personne ne consent à vouloir préciser.

En somme, si les ennemis de l'astrologie l'ignorent et s'en tiennent au dogme de l'absurdité, il faut avouer que la plupart des astrologues, jusqu'ici, n'ont fait que se débattre au milieu des méthodes anciennes ou de points de vue hypothétiques, sans rehausser d'un cran le prestige de leur étude.

C'est seulement depuis quelques années, que des chercheurs isolés, avant tout soucieux de rectitude et d'impartia-

lité, ont paru se douter enfin qu'il y avait autre chose à faire ; et que cette chose avait un intérêt et une portée qui dépassent de beaucoup la soi-disant « tradition ». Non seulement parce qu'elle donne le moyen de vérifier — du moins en partie — cette « tradition », mais parce qu'elle ouvre un champ de progrès illimité dans la *science générale des correspondances* sans laquelle il n'y a que vaticination sans intérêt scientifique. Les uns, en face de cette nouvelle astrologie, ne voudraient lui voir attribuer aucune enseigne *scientifique* sous prétexte qu'elle servirait d'épouvantail. Il resterait à savoir pour quels esprits elle serait un « épouvantail » et si ceux-là méritent vraiment qu'on fausse la science afin de la vulgariser pour eux ?

D'autres semblent dire : de grâce ne fourrez pas de « philosophie » la dedans !... Que répondre à ceux-là ? Rien de sensé que je sache, puisque ce serait faire de la « philosophie » et qu'ils n'en veulent pas. Or c'est certainement le *sens philosophique* qui a le plus manqué jusqu'ici à l'astrologie, en faisant oublier ce qui importe avant tout pour savoir où l'on va : je veux parler du souci de poser le *problème astrologique* sur ses vraies bases — c'est-à-dire sur les seules bases conformes à sa définition • (lois de relations).

Au reste quelle est cette plaisanterie qui voudrait désormais mettre la *science* et la *philosophie* de côté pour assurer le succès de publicité d'une question ? Quand on songe, surtout, aux centaines de milliers de livres que Einstein ou ses commentateurs ont lancé dans le domaine public depuis quatre ans seulement ! Il y a certes là un fait qui peut faire réfléchir les vulgarisateurs anti-scientifiques et anti-philosophiques, uniquement occupés de l'accueil de l'opinion. — Quand l'opinion est aussi capricieuse qu'elle l'est aujourd'hui, l'investigateur de bonne foi doit simplement chercher la vérité avec toutes les lumières qu'il a à sa portée, sans se préoccuper du qu'en dira-t-on. Le succès tardif

qu'il peut espérer y gagnera certainement en intérêt et en solidité.

II. — *De l'opportunité d'une « société » dans la science astrologique ; de son organisation.* — Parmi les publications récentes, qui concernent l'avancement et l'avenir de l'astrologie, je suis heureux de pouvoir citer l'étude de M. Grillot de Givry sur l'« Astrologie nouvelle » (1).

Dans son ensemble, elle est une excellente contribution à la mise au point de l'étude des influences astrales.

L'auteur, en effet, sans condamner systématiquement la tradition, engage à la rectifier par la méthode expérimentale. Il insiste sur ce fait que la stérilité des travaux a presque toujours consisté à ne faire porter la science que sur l'érection de la carte céleste, alors qu'elle devrait tout autant porter sur son interprétation astrologique, ce qui fait qu'on tend à appeler « astrologie scientifique » une étude de correspondances qui n'ont rien de scientifique.

Il déplore l'usage des aphorismes qui ne comportent ni signification réelle, ni contrôle possible. Il conseille aussi de s'abstenir de prédictions, mais ne doute pas « qu'il y ait un grand fonds de vérité dans les observations astrologiques actuellement en usage ». Il réclame avec raison les « garanties d'exactitude et d'impartialité dont se sont entourés ceux qui les ont recueillies » : « notre devoir, dit-il, est de trouver des moyens modernes en rapport avec nos lumières scientifiques » pour pouvoir les vérifier ; et le devoir des auteurs doit être aussi de ne pas obliger le lecteur à les « croire sur parole », etc... Enfin il souhaite que les chercheurs se multiplient en vue de coordonner leurs travaux.

Inutile de dire que je souscris entièrement à ces remarques.

(1) *Voile d'Isis* (nos de Janvier 1923 et suivants).

Je ne me permettrai ici qu'une critique, — ou plutôt un complément de mise au point. — C'est à propos de « l'organisation d'une société d'astrologie » sur laquelle je tiens à revenir encore, qui serait destinée à mettre en commun et à coordonner les travaux les plus divers —, ce qui se réalisera un jour, je n'en doute pas.

Bien entendu, une « science » ne saurait être « individuelle » dans son fonctionnement et son développement. Cela c'est l'évidence même.

Seulement, il faut d'abord savoir *si l'astrologie peut réellement en constituer une* ; et là est le point où viennent échouer presque toutes les critiques, point qui est cependant capital, puisque c'est celui qui est universellement contesté par la science officielle.

Si donc l'astrologie est une « science », il faut commencer par en montrer la raison en étant en mesure de le prouver ; non pas d'une façon vague, conjecturale ou intuitive, mais d'une manière rigoureuse et positive, sans tourner autour du centre des débats.

Il faut donc nécessairement commencer par définir *le fait astrologique* qui doit être essentiellement son objet. Et l'on doit en outre indiquer le principe de la méthode expérimentale qui doit permettre de le prouver.

On parle toujours « d'erreurs » et de « vérités » que comportent les règles de divination, mais on n'indique jamais le *moyen* de les distinguer et de procéder à une vérification fondée, ce qui aurait pourtant une certaine utilité !

Si l'on admet, en outre, — chose que je ne vois d'ailleurs pas la possibilité de contester — que le procédé cherché doit reposer sur le jeu des *probabilités* fondées sur les chances établies au moyen de *statistiques*, alors ce sont tous les exposés et les discussions fournis là-dessus depuis un quart de siècle qui s'imposent avant n'importe quelle autre étude de développement et de procédés à poursuivre

Il ne s'agit pas de dire « faisons de la statistique et parlons du bon pied » pour arriver à des résultats qui méritent d'être coordonnés.

A ceux qui le prétendraient, je leur demanderais simplement comment ils s'y prendraient pour faire table rase de tout ce qui a été écrit depuis la fin du siècle dernier au sujet des « statistiques en astrologie » ? Et s'ils ne pouvaient éluder ces écrits, je leur demanderais aussi quels travaux précurseurs pouvaient être plus urgents pour bien poser la question et la mettre dans la bonne voie ?

En réalité, le point délicat de départ consiste précisément dans un genre de travail qui n'est pas du ressort d'une « société ».

Une société ne pourrait qu'en confirmer et en développer les méthodes et les applications.

A supposer que les quelques milliers de personnes d'Europe et d'Amérique qui s'occupent actuellement de la question, se groupent en « société astrologique internationale », je doute fort qu'aucune lumière nouvelle puisse en résulter pour le moment ; et cela à cause de la divergence de vue de ses membres, dont la plupart — sinon la presque totalité — n'envisagent encore l'astrologie que sous forme « d'art de prédiction », sans avoir la moindre idée de la mise au point scientifique qu'elle peut comporter ; cela ne ferait donc qu'entraver les études fondamentales en cours.

En réduisant la société à ceux seulement — comme semble l'envisager, avec raison, M. Grillot de Givry, — qui s'adonneraient résolument à la *statistique*, c'est supposer au préalable que l'expérience et la théorie auraient déjà converti ces derniers à la méthode expérimentale des statistiques, ce qui exige pour justifier la chose, qu'on ait passé par tous les sujets d'étude que nous avons discutés depuis assez longtemps.

Or, la chose n'est pas si facile à faire admettre qu'on

pourrait le croire *a priori* : puisque, lorsque j'ai voulu introduire cette *méthode expérimentale* dès le début de mes recherches, nul n'avait consenti à y adhérer, surtout parmi les astrologues ! Et nombreux sont encore ceux qui persistent à s'imaginer que la « statistique n'est qu'une méthode à part » sinon illusoire ! Il est vrai que quelques-uns ont fini par me dire : « la statistique telle que vous la comprenez peut avoir son intérêt, mais ce n'est pas celle que nous envisagions !... » S'ils y voyaient plus clair en eux-mêmes, ils conviendraient tout simplement qu'ils se sont trompés (ce qui peut arriver à tout le monde) sur le sens et la portée véritables de la « statistique ». Car il est de toute évidence que vouloir faire de l'astrologie sans statistique ne comporte pas un sens beaucoup plus juste que de vouloir faire des études médicales sans anatomie et sans physiologie.

Quant à ceux qui tendent à employer les statistiques en astrologie comme si elles n'y avaient jamais été contestées : ou ils ne dépasseront pas une œuvre superficielle, ou ils viendront se buter à tous les problèmes discutés longuement déjà dans les travaux précurseurs qu'ils voudraient ignorer.

Quand on discute une science en voie de formation, il ne faut jamais perdre de vue ses diverses étapes ; toutefois, loin de prétendre être parvenu à des résultats définitifs, j'ai conscience, jusqu'à présent, de n'avoir fait qu'amorcer la question pour la mettre en bonne voie, en jetant les premiers fondements de la nouvelle astrologie.

La seule chose, jusqu'ici, que je considère comme *définitive* c'est le *principe* obligatoire qui m'a servi d'appui et qui servira toujours d'appui à ceux qui voudront poser l'astrologie sur le terrain scientifique des correspondances. Et cela est tellement vrai, que, ceux même qui m'ont contesté l'application obligatoire du principe, n'ont pu s'empêcher de faire comme moi en s'appuyant dessus pour discuter.

Pour vérifier les règles anciennes ou en découvrir de nouvelles, — c'est-à-dire pour justifier l'astrologie, — le jeu obligatoire des probabilités, dans une telle question, n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire ; et il nécessite certainement autant de *pratique* que de théorie.

C'est principalement dans mon étude sur « Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie » que j'ai commencé à mettre au point la question. D'autres certainement la rectifieront et la compléteront peu à peu ; mais, jusqu'à preuve du contraire, je ne crois pas possible, désormais, d'en éluder les points essentiels pour discuter ces choses avec bon sens et clarté.

Une « société », loin de pouvoir tirer tout cela au clair, pour le moment, ne ferait certainement qu'embrouiller la question et la fausser, à moins que tous ses membres ne fussent d'accord sur les méthodes valables à employer.

Une telle société ne pourra s'organiser qu'après une mise au point définitive qui s'imposera d'elle-même un jour par la logique des faits provenant d'une *vérification* devenue facile pour tous.

Quoi qu'il en soit, si cette « vérification » peut se confirmer par les travaux collectifs, son procédé ne pourra être auparavant que le fruit de certains travaux individuels, travaux qu'on ne saurait se dispenser d'étudier et de discuter dès à présent.

En résumé, avant de songer à organiser des travaux *collectifs* en astrologie, il faut d'abord avoir un plan d'étude, et s'entendre sur ce que l'on se propose de faire ; il faut savoir dans quel sens on veut travailler, le but qu'on vise, et surtout le principe sur lequel on se fonde pour donner une signification acceptable à la « correspondance astrale » qu'on cherche à prouver, afin que cette signification ait un caractère contrôlable.

Je prie le lecteur qui s'intéresserait à la question « d'op-

portunité d'une société », de se reporter à l'article que j'avais donnée en 1922, ayant pour titre : « Une société d'astrologie est-elle désirable ? la divergence de vues des astrologues modernes (1) ».

Je ne prétends, certes, imposer d'opinion à personne ; la seule chose que je tiens pour incontestable ici, c'est l'impossibilité d'é luder le point d'appui de la mienne — qu'on l'interprète et qu'on le corrige comme on voudra. — Parce que les problèmes qui gravitent autour et que j'ai posés, non sans réflexion, après 25 années de recherches expérimentales, résument les questions essentielles que se poseront certainement dans l'avenir tous ceux qui chercheront à défendre ou à attaquer sur un terrain solide la science dont il s'agit.

Ce qui induit si souvent en erreur sur les progrès possibles de l'astrologie, c'est qu'on oublie toujours que celle-là *est une science à démontrer*, alors que ses adeptes s'obstinent à la traiter comme une science dont la preuve n'est plus à faire. Ses défenseurs ne songent le plus souvent qu'à la confirmer et à la développer. Ils sont beaucoup plus pressés d'en tirer parti que de savoir si elle est vraie et de l'asseoir sur des bases justes. Ils ressemblent un peu à une armée de travailleurs qui entreprendraient la construction d'une *tour de Babel* sans en connaître le plan, et même sans se soucier d'en avoir un.

Aussi sont-ils d'ordinaire incapables de répliquer à leurs contradicteurs qui, dans un sens, sont plus logiques qu'eux.

Il ne faut pas perdre de vue le caractère, on peut dire *unique*, de l'astrologie sous ce rapport : aucune science, — chimie, physique, astronomie, etc., — n'a besoin, en effet, d'un semblable point de départ, puisque chacune concerne une catégorie de faits qui lui sont propres *et sur la réalité desquels tout le monde est d'accord sans ambiguïté*.

(1) Voir *l'Astrologie et la logique* (chap. vi).

Mais où sont les « faits » en astrologie ? C'est justement là qu'est la question essentielle à trancher — avant toute autre — et qui ne saurait être le fruit de travaux collectifs. Une « société » pourra, sans doute, accumuler les faits quand ils seront définis et que quelques-uns seront prouvés ; mais ce n'est sûrement pas d'elle et de son travail collectif que peuvent naître la définition cherchée, ainsi que la méthode qui en découle.

A ceux qui prétendent développer l'astrologie collectivement, en la considérant déjà comme une science, c'est-à-dire comme un *ensemble de faits* coordonnés, on est donc naturellement en droit de demander quelle *signification* ils prétendent donner à ces faits et quelle *preuve* ils sont capables d'avancer sur leur réalité ? Ceux qui sont d'accord là-dessus pourraient seuls constituer la « Société d'astrologie scientifique » en question. Or, ils sont trop peu nombreux encore pour y songer.

Les diverses sciences, comme la chimie ou l'astronomie, ont toujours été établies ou rénovées sur leurs vraies bases, d'après des travaux isolés (comme ceux de Lavoisier, de Képler, de Copernic, de Newton, etc.).

Ce n'est jamais une « société » qui a accompli cette œuvre première ; toute l'histoire des sciences est là pour le prouver et nous donner des listes de précurseurs et de fondateurs, ayant souvent précédé de longtemps l'armée des spécialistes et des vulgarisateurs.

A plus forte raison, quand il s'agit *d'une science dont le fait est encore ignoré et contesté*, doit-on admettre que des travaux individuels précèdent des travaux collectifs ; car, en science, on n'a jamais fondé une « société » uniquement *pour savoir si une chose était vraie*. Aucune science au monde n'a eu comme *première fondation* des travaux collectifs d'une société quelconque : toutes, je le répète, ont à citer des précurseurs isolés qui ont montré la voie et qui furent

longuement discutés avant qu'on se décidât à les suivre.

En admettant même qu'une vérité scientifique fût le fruit anonyme d'une collectivité, cela ne dispenserait jamais de la démontrer vraie d'une façon indépendante du *nombre* de ceux qui auraient pu la vérifier, — c'est-à-dire sans faire appel aux méthodes qui furent le fruit de travaux isolés. — La vérité scientifique ne saurait être une question de suffrage ou de conviction personnelle. Pour justifier une étude quelle qu'elle soit, on ne saurait se contenter, — comme cela se fait trop couramment, — de dire « je suis arrivé, ainsi que tel autre à une conviction absolue, etc... » Ce qu'il faut, en bonne science et en bonne conscience, ce sont des *preuves communicables* avec l'indication précise des moyens propres à les obtenir. En dehors de cela, tout n'est que boniments et discours. Aujourd'hui un livre qui ne nous parle que de la conviction dogmatique de son auteur, ne compte plus en science. Tout au plus peut-il servir de stimulant philosophique, d'ailleurs assez anodin. Ce qu'il faut, avant tout, ce sont des *faits précis avec des discussions logiques* fondées dessus.

On est donc ramené, quoiqu'on fasse, à rechercher en vertu de quels principes et procédés un *fait*, ici, doit être tenu pour *vrai*, ce qui ne saurait résulter du *nombre* des croyants ; bien que leur « nombre » ait pu aider à mettre la chose au jour.

On en revient donc toujours à la même considération : partir de définitions justes, pour savoir où l'on va, donner des procédés valables pour obtenir expérimentalement des preuves de correspondances, et exposer des mises au point fondées dessus, afin d'engager le plus grand nombre possible de chercheurs à toucher du doigt la vérité indiquée.

Quand un certain nombre de chercheurs consciencieux, auront mis à jour des travaux méthodiquement poursuivis

dans ce sens, et que tous les esprits scientifiques seront d'accord sur la valeur du procédé et sur le but général à viser, alors seulement, il sera temps d'organiser des travaux collectifs, parce que ceux-là seront vraiment de nature à se coordonner pour prouver quelque chose et arriver à un progrès réel de confirmation et de développement. Autrement on ne saurait aboutir qu'à un édifice instable sinon à des polémiques stériles et au gâchis des idées.

La science astrologique de l'avenir, dans son *organisation et son développement*, ne saurait être certainement ni l'œuvre d'un seul ni celle de quelques-uns. Elle ne pourra résulter que de travaux collectifs d'une institution — nationale ou internationale. — Mais je maintiens, sans crainte d'être démenti, que lorsqu'une telle société pourra se constituer avec fruit, c'est que le bien-fondé de l'astrologie aura été *démonstré et reconnu avant* ; et que le fondement, le point de départ et le stimulant de ces recherches collectives ne pourront être que le résultat des travaux isolés de quelques précurseurs, travaux qu'on ne saurait éluder d'un côté sans se voir obligé de les rééditer d'un autre.

Il s'ensuit qu'on ne saurait déprécier ou feindre d'ignorer les résultats acquis déjà, uniquement à cause du petit nombre de ceux qui les ont obtenus ou vérifiés ; on ne peut d'autre part éluder ces *travaux isolés* et vouloir avant tout *multiplier les chercheurs* en se contentant de formuler des souhaits pour qu'ils les confirment. Puisqu'en fin de compte, on ne parviendra jamais à éluder la discussion qui doit permettre d'en apprécier la *valeur réelle*, il vaut mieux l'aborder en face dès à présent, qu'on soit dix ou mille à vouloir la défendre. Or, pour peu que celui qui y consente ait le moindre sens de la critique scientifique, je suis certain d'avance qu'il se sentira pris peu à peu dans l'engrenage de tous les problèmes posés et discutés déjà par ceux qui ont cherché à les approfondir et qui s'imposent à l'étude.

Ce qui me confirme chaque jour l'opportunité qu'il y avait à les élucider et à tâcher de les résoudre, c'est que tous ceux qui entreprennent de discuter sérieusement l'astrologie sur le terrain de l'expérience viennent se buter à eux — qu'ils soient hostiles ou non à celle-là. — L'avenir dira ce qu'il en restera un jour — principalement en ce qui concerne l'application du « calcul des probabilités — ».

Il ne saurait d'ailleurs être question ici, à propos des résultats de travaux isolés, de ceux des auteurs que le lecteur est *obligé de croire sur parole*, — ce qui serait aller à l'encontre de la méthode expérimentale et impartiale. — Seulement, un auteur aura beau mettre dans son œuvre toute la logique impersonnelle, la concision et la clarté dont il est capable, il ne peut tout de même faire, la plupart du temps, qu'*indiquer au lecteur le moyen d'opérer comme il l'a fait lui-même*, en restant prêt à donner les explications complémentaires qu'on pourra lui demander. Toutes les sciences d'observation en sont là.

Qu'aurait à répondre l'astronome à celui qui se plaindrait d'être obligé de « le croire sur parole » pour ajouter foi à la *rotation de la terre* ? Ce n'est pas une « société » qui a découvert cela : ce sont quelques savants isolés qui en ont fourni des aperçus puis des preuves concordantes menant à l'évidence ; et, peu à peu, le nombre de ceux qui l'ont vérifié s'est accru, jusqu'au moment où personne n'a pu oser le nier au risque d'être ridiculisé.

Les sociétés astronomiques l'admettent toutes à présent et le grand public a suivi, bien que la proportion de ceux qui sont à même de vérifier la chose soit fort minime.

La thèse qui précède est l'évidence même, avanceront quelques-uns. Je le trouve, en effet. Mais à voir la difficulté qu'il y a à la faire admettre, on ne saurait trouver déplacé qu'on insistât dessus.

En définitive, là comme en toutes choses, avant de coor-

donner des travaux il faut s'entendre sur la nature et la valeur de ces travaux, et sur la raison d'être de leur but.

Dans les recherches individuelles, la théorie et l'expérience se combinent entre elles. Mais dans les recherches collectives, aucun travail ne peut s'organiser et s'effectuer sans partir de considérations théoriques et de plans qui sont les fruits de travaux isolés de quelques-uns.

Il n'est donc pas admissible qu'on attende qu'une société se fonde pour prendre parti sur l'astrologie et qu'on tienne *a priori* pour suspects et insignifiants, sans les examiner, les travaux individuels à défaut desquels aucune société ne pourrait se fonder. Car en admettant qu'elle veuille se fonder en faisant table rase des travaux précurseurs en question, elle ne pourrait que tâtonner pour en arriver, plus ou moins difficilement, à remettre précisément sur le tapis toutes les discussions et mises au point qu'elle aurait éludées, et qui nécessiteraient alors les voix les plus autorisées de ses membres ; ce qui ferait toujours retomber sur la nécessité d'étudier, de discuter et de parfaire des travaux individuels.

L'œuvre de reconstitution de l'astrologie demandera vraisemblablement beaucoup de temps et beaucoup de travailleurs. Mais avant qu'un grand nombre de ceux-là soient à même de l'entreprendre il faut qu'une œuvre de fondation préalable s'accomplisse et qu'un plan raisonné en soit dressé. Or le plan d'un édifice scientifique, — du moins dans ses parties essentielles et son ensemble, — ne pourra jamais être que l'œuvre de quelques-uns. Ce n'est qu'après qu'il aura été étudié et admis, que l'armée des travailleurs spécialisés pourra l'utiliser ; chacun apportera d'abord sa pierre à la construction de l'édifice, puis cherchera les perfectionnements qu'il comporte, sans parler des applications multiples qui peuvent en découler.

Mais, je le répète, pour construire, il faut *avoir un plan* ; et pour que l'édifice vaille quelque chose, il est non

moins nécessaire de *discuter* son plan et ses *fondations* entre architectes ou ingénieurs compétents, avant d'enrôler des travailleurs. Il est possible que sur le chantier, des contremaîtres et même certains ouvriers découvrent des modifications et perfectionnements de détail à effectuer, surtout si le monument, comme les cathédrales du moyen âge, met des siècles à s'édifier. L'architecte ne saurait prévoir aussi les décors intérieurs, l'ameublement et l'usage varié qu'on pourra en faire... N'empêche que le plan primitif avec les fondations qu'il comporte, subsistera en dépit des modifications, des destructions et des réparations qui peuvent être apportées; et, en outre, rien ne pourra aller à l'encontre des lois de la mécanique et de la résistance des matériaux qui auront présidé à la construction.

Bref, avant de songer à n'importe quel avancement *collectif* en astrologie, *c'est son bien-fondé qu'il importe de démontrer*, en discutant les travaux qui ont été faits pour cela, et en en cherchant de meilleurs si on le peut. Quand la plupart des chercheurs consentiront à le reconnaître ouvertement, alors la science astrologique sera entrée véritablement dans la voie d'un progrès réel et qui peut devenir rapide.

III. — *Le simple bon sens rend le calcul des probabilités obligatoire.* — Qu'il me soit encore permis d'insister sur une remarque essentielle qui, toute évidente qu'elle puisse paraître, est utile à rappeler : ne perdons jamais de vue que *le fait de dire que tel aspect d'astre correspond à telle faculté signifie que cet aspect se rencontre en ciel de naissance « plus fréquemment » chez ceux qui sont doués de cette faculté que chez les individus quelconques* — ce qui conduit à l'étude du jeu des fréquences ou probabilités.

Toute l'astrologie scientifique doit forcément partir de là et se fonder sur cette définition qui implique des mesures

de fréquences à comparer ; sa mission consiste donc à étendre et à préciser de mille façons cette vérité, en cherchant à l'utiliser méthodiquement.

Cette remarque est une « lapalissade » pourra-t-on répliquer. Le fait est qu'elle m'en a tout l'air, mais il en est ainsi pour une foule d'applications du principe des probabilités. C'est ce qui faisait dire à Laplace : « la théorie des probabilités n'est au fond que le bon sens réduit au calcul ; elle fait apprécier avec exactitude ce que les esprits justes sentent par une sorte d'instinct sans qu'ils puissent souvent s'en rendre compte... Elle donne les aperçus les plus sûrs qui puissent nous guider dans nos jugements et elle apprend à se garantir des illusions qui souvent nous égarent... » (1).

Etant donné que les erreurs accumulées depuis l'antiquité, sur l'astrologie, dérivent presque toutes de l'oubli de cette vérité, on ne peut la juger insignifiante, et trouver inutile de la rappeler. Et si l'on constate, en même temps, que les errements modernes viennent tous de ce qu'on la perd de vue, on voit combien il importe d'insister dessus et de l'observer sans cesse, à moins qu'on préfère s'adonner à l'irrationalisme. D'autre part, on ne saurait voir, dans la définition précédente, un point de vue arbitraire ou une méthode à part, puisqu'elle exprime la seule signification rationnelle que nous puissions donner à une « correspondance astrale » avec nous, — que cette correspondance ait pour source ce que l'on voudra.

Or qui oserait soutenir, après avoir reconnu la justesse de cette définition, que les *statistiques et fréquences comparées* ne sont pas indispensables à l'étude de la question ? N'oublions jamais, comme l'avait fait observer Laplace, que la « théorie des probabilités » ne fait que mettre en formules claires les vérités du bon sens courant afin de permettre de

(1) *Essai philosophique sur les probabilités.*

ne pas s'égarer et de voir le fil conducteur qui nous relie à elles dans nos spéculations les plus variées.

Remarquons, une fois encore, que les hypothèses qu'on peut faire sur la source de la *correspondance* astrale, établie positivement, ne sont pas ici en jeu. Toutefois je tiens à signaler l'illogisme de ceux qui voudraient, à ce sujet, substituer à la notion d'*influence astrale* proprement dite celle d'une simple « fiction » faite en vue de la divination ; car ils me paraissent se griser de mots sans savoir au juste ce qu'ils veulent dire.

J'ai montré ailleurs que, d'après la notion générale des *vibrations*, le mode d'opération des correspondances astrales peut être rationnellement conçu ; mais je ne vois nullement quel sens pourrait avoir une « astrologie vraie » qui voudrait, comme certains auteurs l'ont prétendu, substituer des *réalités subjectives* à des *réalités objectives* ; on encore qui reposerait sur des « *fictions* astronomiques et mathématiques » ?...

Telle est l'interprétation, semble-t-il, de M. Ernest Hentges, astrologue luxembourgeois, qui pourtant travaille sur les *fréquences comparées*... et qui avait envoyé un mémoire sur ce sujet, au 3^e Congrès de Psychologie internationale de 1923 (1).

E. Caslant, dans l'analyse de ce travail, fait remarquer judicieusement que « le système de la fiction n'est pas suffisamment fondé ». A mon avis, il est même dépourvu de toute signification précise, chose qui serait peut-être plus urgente encore que de lui donner un fondement. Car, étant donné une preuve de *correspondance* obtenue par les fréquences comparées (comme l'a fait précisément M. Hentges), quelle différence au juste peut-on faire entre l'*influence cau-*

(1) Voir la revue de *Psychic Magazine* (n° de mai 1923).

sale (directe ou indirecte) qu'elle exprime et une soi-disant *fiction* ?

Il faut au moins savoir ce que l'on veut dire : une « fiction », d'après son sens universellement admis, est sinon une invention fabuleuse et impossible, du moins une *création pure de l'imagination*, donc une chose *arbitraire*.

Et là où apparaît la contradiction, c'est quand l'auteur cité prétend que « une *fiction* est une acceptation arbitraire dont l'emploi se justifie par son utilité à de certaines opérations ». (C'est E. Caslant, dans son analyse, qui le fait parler ainsi.) Il conviendrait nettement de s'entendre sur ce « pragmatisme » d'un nouveau genre : ou une « fiction » est une invention fantaisiste sans possibilité de justification, et elle doit conserver son nom ; ou alors elle est susceptible de se justifier « par son emploi et son utilité », auquel cas elle n'est plus une « fiction » mais une chose juste qui a trait à une *correspondance réelle* ; c'est donc une *loi de relation* quelconque, qui rentre dans le domaine scientifique, et qui est à étudier d'après les méthodes expérimentales.

Il est donc logique de lui chercher des lois causales, comme explication partielle. Or la « fiction » ne saurait servir de nom et encore moins d'explication à une correspondance établie. Autrement, on aurait tout aussi bien le droit de dire, à propos des « marées », qu'il n'y a qu'une « fiction » dans la correspondance qu'on leur trouve avec les phases de la Lune. Car il est impossible de justifier cette dernière correspondance sans faire appel au principe général qui régit toute loi de relation selon notre entendement (voir « La loi de relation »). Et toute explication complémentaire de mécanique, comme je l'ai fait observer, ne ferait que remonter la chaîne causale pour aboutir à une autre loi empirique fondée sur le principe en question. Par conséquent tout mode de divination, s'il est juste, se ramène forcément à une « correspondance » à étudier.

On voit là, une fois de plus, où peut conduire l'oubli du sens critique et des définitions. Dans de semblables questions, déjà assez complexes en elles-mêmes, je crois que, pour l'instant, on aurait plus besoin encore de philosophie que de science pour y voir clair et ne pas s'égarer, — surtout à travers « l'irrationalisme » débordant qui tend partout à nous submerger.

CHAPITRE XV

L'avenir de l'astrologie scientifique.

Dans un avenir peut-être moins éloigné qu'on le croit, la vérité astrologique sortira d'elle-même des divers travaux entrepris. Et ce sera « à qui l'aura trouvée le premier » dès l'instant que la chose sera devenue « d'actualité » et qu'on ne regardera plus de travers celui qui s'en occupe.

C'est alors que surgira « l'armée des spécialistes » dont on a déjà parlé ; chacun prétendra de son côté avoir découvert la réalité des influences astrales pour avoir vérifié quelque loi de détail ou avoir mis au point un procédé nouveau.

Peut-être assisterons-nous à un curieux épanouissement de la science horoscopique comme à l'époque du moyen âge où chacun voulait bâcler son « traité d'astrologie ». Mais le côté intéressant ne sera pas celui des chercheurs de divination à tout prix et des diseurs de bonne aventure : ce sera celui des *biologistes* et des *psychologues* qui y trouveront un champ d'exploration qu'ils sont loin encore de soupçonner, à propos de l'inégalité originelle entre les hommes.

Naturellement, la plupart de ceux qui sont aujourd'hui réfractaires à ces idées ne voudront pas prononcer le mot « astrologie » et s'ingénieront à l'éluder ou à le remplacer par un autre, en se croyant ainsi dispensés d'un désaveu.

Il est même très probable que d'anciens adversaires de

l'astrologie scientifique chercheront à prouver que ce sont eux qui auront tout fait, en « réclamant l'honneur de l'avoir découverte ».

Néanmoins les esprits lucides qui connaîtront l'*historique* de la question seront bien obligés de convenir qu'aucune dénomination plus correcte que celle « d'astrologie scientifique » ne convient à ce genre d'étude dont les premiers pionniers ne méritent pas tout à fait l'oubli.

Le plus curieux sera de voir l'attitude des savants et des philosophes officiels qui ont éludé jusqu'ici l'astrologie en la jugeant indigne de réfutation, et qui n'admettent guère, du reste, « qu'une vérité scientifique de quelque importance puisse être découverte sans eux ». L'histoire impartiale des sciences, depuis un siècle, demanderait une mise au point qui n'est pas faite encore.

Les phases que traverse une doctrine nouvelle comme le remarquait W. James, se succèdent presque toujours semblablement. Toutefois la période « d'insignifiance » qui serait à intercaler, d'après lui, entre celle de « l'absurdité » et celle du « succès définitif » me paraît une phase douteuse en ce qui concerne l'astrologie. Et voici pourquoi : « certainement les trois états ont commencé déjà pour elle ; mais elle n'en est pas encore au troisième. Son deuxième s'amorce à peine : seulement il comporte une variante qui le complique en lui étant spéciale, et qui tient à ce que la science officielle s'est trop enferrée depuis trois siècles dans sa négation de l'astrologie pour consentir à la regarder en face loyalement : au lieu de la déclarer « vraie mais insignifiante », on commence seulement à avoir peur de la ridiculiser avec l'aplomb d'autrefois ; et l'on tend à garder sur elle un silence prudent. Vis-à-vis de ceux qui la défendent avec quelque bon sens, on fait absolument comme s'ils n'existaient pas ; on ne mentionne à l'occasion que ses faux représentants... Cette « conspiration du silence » et cette guerre aux infirmes est

une phase transitoire et nécessaire à intercaler entre les deux premières de W. James : c'est celle de l'époque actuelle. Peut-être aussi remplacera-t-elle tout bonnement la deuxième pour arriver à la troisième : car, étant donné le passé de l'astrologie, j'imagine qu'il serait malaisé de la faire passer pour « insignifiante » dès l'instant qu'elle sera reconnue « vraie ».

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que c'est la *phobie du ridicule* — et elle seule — qui arrête encore dans cette voie. Ce caractère est tout spécial à l'astrologie qui est la science la plus ancienne en même temps que la plus faussée. Reconnue vraie, elle ne peut qu'être rétablie au rang qu'elle mérite et qu'elle a eu jadis, — mais avec un fondement approprié à la science actuelle, cela va de soi.

Aussi, dès que son bien-fondé sera admis, et que personne ne craindra plus alors de se compromettre en s'en occupant, trouvera-t-elle sans peine, et subitement, « l'armée des spécialistes et des vulgarisateurs » qui la développeront. On pourrait appeler cette période celle de « l'enfoncement des portes ouvertes ». C'est ce qui me fait croire que l'astrologie est destinée à une résurrection inattendue et complète qui étonnera beaucoup de gens dont l'attitude ne peut être précisée encore...

Il ne s'agit pas là en effet d'une *simple découverte de plus* à ajouter aux autres et qui pourrait sembler secondaire, du moins à quelques-uns : il s'agit d'une question qui tient autant à l'honneur de l'histoire et de la philosophie qu'à celle de la science ; il s'agit ni plus ni moins d'une *rétractation académique* en face d'un préjugé ancien et non d'une reconnaissance de vérité nouvelle.

La seule chose « nouvelle » ici est le procédé qui permet de justifier cette vérité et d'en tirer parti. La difficulté n'est pas minime, comme on le voit : si, en effet, ainsi qu'on l'a dit souvent, il est « plus difficile de faire admettre une vérité

nouvelle que de la découvrir », il est beaucoup plus difficile encore d'en faire reconnaître une ancienne qu'on a cherché à étouffer pendant aussi longtemps !

Je tiens, à ce propos, à rappeler encore une fois que Colbert, en fondant l'Académie des sciences en 1666 défendit expressément aux astronomes de *s'occuper d'astrologie* et aux chimistes de *s'occuper d'alchimie*.

Le décret a d'ailleurs porté ses fruits ; et je ne crois pas que ce soit sur l'Académie des sciences — malgré la haute valeur de beaucoup de ses membres qui pris individuellement adhéreraient peut-être sans difficulté à l'astrologie — qu'on puisse compter pour la réhabiliter.

Aussi, on ne voit pas comment le revirement officiel peut s'effectuer vis-à-vis d'elle, sans une véritable révolution dans les idées... Au fond, au point de vue scientifique, c'est absurde — si ce point de vue est bien celui qui cherche la vérité. — Parce que de deux choses l'une, comme me l'écrivait tout récemment un membre distingué de l'université, professeur de sciences dans un lycée de province : « ou l'astrologie est une chimère, ou elle renferme des vérités. Etant donné son passé — et sans qu'on ait même besoin de tenir compte de son présent — le devoir de la science est donc de l'étudier afin de savoir à quoi s'en tenir, soit pour la réfuter si elle est fausse, soit pour la défendre si elle est vraie et démontrable ».

Si quelqu'un ose soutenir le contraire, il n'est pas digne, en effet, de parler au nom de la vérité scientifique.

Et s'il ne l'ose pas, c'est qu'il admet, dans son for intérieur, que ce côté ancien des connaissances humaines a besoin d'être révisé. Mais alors c'est être partisan d'étudier l'astrologie ; et l'entreprendre sérieusement c'est s'exposer à en constater la valeur et être d'avance gagné à sa cause, pour peu qu'on soit sincère... Ce qui constitue un danger pour beaucoup de gens en place.

Conclusion : le *silence* est la seule solution officielle provisoirement... Mais le « silence » n'est pas une solution en science, quand il s'agit d'une question d'une importance semblable — surtout si sa *vérification devient accessible à tous*. — En outre, le silence n'est pas possible en face d'une question dont toute l'histoire des sciences et des civilisations est pleine.

Alors qu'arrivera-t-il ? on n'en sait rien. Mais il arrivera certainement quelque chose de curieux à enregistrer dans les annales de la psychologie de l'histoire.

En attendant, l'astrologie scientifique marche lentement, mais progresse sûrement et méthodiquement, — bien qu'elle n'ait pour défenseurs que des savants indépendants et des fonctionnaires en retraite, et que son avancement ne soit vraiment constaté que par ceux qui y prennent part.

Quant à ceux qui veulent la maintenir au rang des dogmes hermétiques, ils auront probablement autant de déconvenue que ceux qui veulent la classer au rang des chimères. Car la science positive est appelée à progresser dans toutes les voies sans leur permission et sans celle de personne.

Ils ne veulent accepter aucune preuve positive de l'astrologie car ce serait se désavouer eux-mêmes, puisqu'ils ne pourraient plus la traiter « d'occulte »... Ce qui rend leur attitude, il faut l'avouer, assez étrange.

Ainsi les adversaires de l'astrologie scientifique peuvent nettement se ranger en deux camps : les uns se refusent aveuglément à croire vraie une science qu'ils se sont accoutumés à traiter de chimérique ; et les autres se refusent tout autant à croire démontrable, par les moyens scientifiques et logiques, une science qu'ils se sont plu à considérer comme hiératique et nécessitant des aptitudes occultes et spéciales. Ce qui est le plus curieux ici, c'est de constater que le parti pris des deux côtés (du moins pour quelques

uns) croît en hostilité en raison même de la simplicité et de la clarté des *preuves* avancées.

Les astrologues anti-scientifiques et les savants officiels, en général antagonistes, sont donc des ennemis qui s'accordent en matière d'*irrationalisme* sur un point : « le refus dogmatique d'admettre que l'astrologie puisse comporter des preuves positives.

Si en fait « d'irrationalisme », on ne peut, il est vrai, s'étonner de rien, il est tout de même permis de se demander quel sens peut bien avoir le fait de défendre l'astrologie et de fermer en même temps les yeux sur sa justification ? D'autre part si l'on admet celle-ci, on ne conçoit guère qu'on puisse se refuser à la discuter avec toute la clarté et la franchise qu'on peut ? Aussi est-on confondu en songeant que la plupart des astrologues actuels préfèrent à cela des théories hermétiques, des hypothèses ou bien des prédictions réalisées, — sans tenir compte que ces dernières peuvent être obtenues aussi facilement en consultant des somnambules.

En tout cas, l'astrologie véritable et scientifique ne peut être appelée qu'à une résurrection complète ; parce que une science qui a un tel passé ne peut avoir qu'un tel avenir, dès l'instant que ses preuves existent et sont accessibles à tous les chercheurs de bonne foi.

Peu importe le temps qu'elles mettront à être universellement reconnues et appliquées comme elles doivent l'être ; ces preuves sont de celles qui peuvent attendre. (1)

Je sais qu'il y aura toujours des praticiens intransigents qui demanderont à quoi peut servir l'astrologie, si elle ne fournit pas des certitudes et si elle n'enseigne pas à « prédire l'avenir » dans les détails ? Absolument comme ceux qui voient dans l'astronomie une simple étude de savants à lunettes, incapable d'intéresser la vie pratique, ou encore

(1) Il ne saurait donc être question d'être obligé de « croire l'auteur sur parole », puisque celui-ci a mis ses preuves à la portée de tous.

qui affectent de traiter les mathématiques comme un vain jeu de l'esprit bon pour des monomanes. En sa qualité de mathématicien, Henri Poincaré leur répondait :

« Parmi les personnes qui font cette question, je dois faire une distinction ; les gens pratiques réclament seulement de nous le moyen de gagner de l'argent. Ceux là ne méritent pas qu'on leur réponde ; c'est à eux plutôt qu'il conviendrait de demander à quoi bon accumuler tant de richesse et si, pour avoir le temps de les acquérir, il faut négliger l'art et la science qui seuls nous font des âmes capables d'en jouir. D'ailleurs une science uniquement faite en vue des applications est impossible : les vérités ne sont fécondes que si elles sont enchaînées les unes aux autres. Si l'on s'attache seulement à celles dont on attend un résultat immédiat, les anneaux intermédiaires manqueront, et il n'y aura plus de chaîne.

Les hommes les plus dédaigneux de la théorie y trouvent sans s'en douter un aliment quotidien... A mes yeux, au contraire, c'est la connaissance qui est le but, et l'action qui est le moyen... Ce n'est que par la science et par l'art que valent les civilisations... » (1)

Ce sont là de fortes paroles et d'une portée *pratique* que les esprits soi disant « pratiques » feraient bien de méditer.

Les problèmes que se pose l'astrologie doivent être d'abord d'ordre théorique tout en ayant un point d'appui expérimental, comme c'est le cas pour toute science. D'ailleurs, à voir la portée qu'ils promettent dans les domaines biologiques et psychologiques, comment douterait-on de leur répercussion pratique à tous les points de vue ? Mais il faut commencer par le commencement et suivre la « chaîne » des faits anneau par anneau, sans quoi l'on est ligé ou perdu.

1923.

P. C.

(1) H. Poincaré (*La valeur de la Science*).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

D'ASTROLOGIE SCIENTIFIQUE ⁽¹⁾



Allendy (R.), Docteur en médecine.

- Naissances gémellaires. Les signes de mort prématurée.**
 Revue de *l'influence astrale*, nos de juillet 1913; Juillet et
 sept. 1914 (H. Durville, édit.) chaque n° 1.50

Brieu (Jacques), Homme de Lettres.

- De la prédiction de l'avenir au point de vue astrolo-
 gique.** *Journal du magnétisme*, n° de mars 1913 (H. Durville,
 édit.) 1 »
- Comment on doit étudier l'astrologie ou essai sur la
 méthode en astrologie.** *Journal du magnétisme*, nos de
 mai 1913 et 5 suivants (H. Durville, édit.) chaque n° 1 »
- Comment on doit étudier l'astrologie. Réponses aux
 objections de P. Flambart.** *Journal du magnétisme*,
 nos de déc. 1913 et 3 suivants (H. Durville, édit.) 1 »
- L'Astrologie : de son point de départ et de sa méthode.**
 Revue de *l'Influence astrale*, n° de mai 1914 (H. Durville, édit.) 1.50
- Comment on doit étudier l'astrologie : la statistique et
 la loi dite « d'Hérédité astrale ».** *Journal du magnétisme*,
 nos de mai et juin 1915 (H. Durville, édit.) 1 »

Caslant (E.), colonel, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

- L'Influence electro-dynamique des astres.** 1 vol. in-8° carré
 1904 (Bodin, édit.) 1.60
- Considérations sur l'influence des astres.** *Bulletin d'E. P.
 de Nancy*, n° de mai 1904 (Kreis impr., Nancy) 1 »
- Ephémérides perpétuelles, 1906** (Chacornac, édit.) épuisé
- L'influence des astres.** *Journal du magnétisme*, nos de juin
 et juillet 1912 (H. Durville, édit.) chaque n° 1 »

(1) Cette liste, qui n'a aucun caractère exclusif, concerne les principaux travaux d'un courant d'études qui a été créé en France vers la fin du XIX^e siècle. Ceux-là comprennent déjà une vingtaine d'auteurs et une cinquantaine de publications diverses, avec deux revues fondées sur la question (*le Déterminisme astral* et *l'Influence astrale*).

- Conceptions anciennes et modernes sur l'influence des astres.** *Journal du magnétisme*, nos de novembre 1912 et 3 suivants (H. Durville, édit.) 1 »
- Nativité de jumeaux. La catastrophe du Titanio.** L'explosion du cuirassé « La Liberté ». Revue de l'*Influence astrale*, nos de janvier 1913, juillet 1913, mars 1914 (H. Durville, édit.), chaque n° 1 »
- Mes prédictions de guerre.** *Psychio magazine*, nos de mai 1919 et 2 suivants (H. Durville, édit.) chaque n° 1 »
- Flambart (Paul)**, ancien élève de l'École polytechnique.
Voir la liste spéciale des ouvrages de Paul Choissnard.
- Fomalhaut.**
Manuel d'astrologie sphérique et judiciaire, 1 vol. in-8° 330 pages 1897 (Vigot, édit.) 10 »
- Grillot de Givry.**
L'astrologie nouvelle. *Voile d'Isis*, nos de janvier 1922 et 2 suivants (Chacornac, édit.) chaque n° 2 »
- Grorichard (H.)**, Docteur en médecine
Horoscope du colonel Guise. La mort de Morin de Villefranche. Revue de l'*Influence astrale*, nos de sept. et nov. 1913. (H. Durville, édit.) chaque n° 1.50
- Jollivet-Castelot.**
Réponse à une enquête sur l'astrologie. Revue de l'*Influence astrale*, n° de sep. 1914 (H. Durville, édit.) 1.50
- Krafft (Ch. E.)**,
Influences cosmiques sur l'individu humain. Revue de *Vers l'unité*, nos d'avril et juin 1923. (Editions Boissonnas, Genève). 7.50
- Maillaud (Firmin)**, Colonel.
Astrologie scientifique. *Journal de L'Echo d'Oran*, nos des 28 janv., 19 fév. et 4 juil. 1919, chaque n° 0 10
- Mainssieux (Lucien)**,
L'astrologie judiciaire. Revue du *Crapouillot*, nos des 16 août, 1^{er} sept. et 16 oct. 1922, chaque n° 1.50
- Perrier (Th.)**, Docteur en médecine,
De l'influence astrale sur l'organisme humain. Revue de l'*Influence astrale*, n° de nov. 1913. (H. Durville, édit.) 1.50
- Piobb (Pierre)**,
Réponse à une enquête sur l'astrologie. Revue de l'*Influence astrale*, n° de sept. 1914 (H. Durville, édit.) 1.50
- Raphaël.**
Ephémérides des places des planètes. (Londres, Foulsham, édit.) chaque année. 5 »

- Table des maisons astrologiques pour les principales latitudes (Londres, Foulsham, édit.)** 3 »
- Longitudes et déclinaisons de Neptune, Uranus, Saturne, Jupiter et Mars de 1900 à 2001 (Londres, Foulsham, édit.)** 3 »
- Selva (H.).**
- Traité d'astrologie généthliaque, 1 vol. in 8° 300 pages, 1901 (Chamucl, édit.)** 10 »
- La théorie des déterminations astrologiques de Morin. 1 vol. in-4° cour. 1902 (Bodin, édit.)** 6 »
- Revue du « déterminisme astral » (6 numéros parus), 1904-1905 (Bodin, édit.). La collection des 6 n^{os}.** 25 »
- Notice sur une nouvelle méthode de recherches astrologiques, 1 broch. in-8°, 1906** épuisé
- La domification en astrologie, 1 vol. in-8°, 1917 (Vigot, édit.).** 7 »
- La véritable portée des prédictions astrologiques, 1 broch. in-8° Jésus, 1918 (Vigot, édit.)** 2 »
- Trarieux (Gabriel), Homme de lettres.**
- Les deux écoles en astrologie. Revue de l'*Influence astrale*, n° de sept. 1914 (H. Durville, édit.)** 1,50
- Trébucq (S.), ancien professeur de l'Université.**
- L'astrologie à travers les âges, 8 numéros de la revue de l'*Influence astrale* 1913-1914 (H. Durville, édit.) chaque n° .** 1,50
- D'U mont (René), Ingénieur E. C. P.**
- Divers articles sur l'astrologie (en 5 n^{os}) Revue de l'*Influence astrale*, n^{os} de mai, sept., nov. 1913; mai et sept. 1914. (H. Durville, édit.) chaque n°** 1,50
- Bureau des longitudes de Paris.**
- Connaissances des temps (Positions géog. et mouvements célestes), (Gauthier-Villars, édit.). Chaque année (publié 2 ans d'avance)** 12 »

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

	Pages
Exposé sommaire de l'astrologie scientifique.	1

CHAPITRE I

Coup d'œil général sur la genèse de la question.	12
----------------------------------------------------------	----

CHAPITRE II

Les trois astrologies	20
I. — Astrologie occulte.	20
II. — Astrologie divinatoire	22
III. — Astrologie scientifique	29

CHAPITRE III

Les astrologues sans le savoir — ou sans l'avouer	34
-------------------------------------------------------------	----

CHAPITRE IV

Le rôle des probabilités dans l'astrologie et dans les sciences expérimentales	49
I. — Ce que doit être la définition générale du calcul des probabilités	49
II. — Conditions générales de validité des statistiques de base.	55
III. — La validité numérique d'une statistique et ses objections	57
IV. — Coup d'œil retrospectif sur le fondement de l'astrologie scientifique.	65

CHAPITRE V

La critique moderne contre l'astrologie scientifique	73
I. — La critique élude toujours le nœud de la question	73
II. — Ce que devrait être une critique sérieuse.	79

CHAPITRE VI

	Pages
Une controverse sur le calcul des probabilités, à propos de la loi d'hérédité astrale. Le problème des fréquences de similitudes	84
I. — Une discussion avec la <i>Revue Métapsychique</i>	84
II. — Remarques générales sur la discussion précédente. Le problème général des fréquences de similitudes	107
III. — Confusion entre les jetons et les combinaisons de jetons 2 à 2	110
IV. — Objection principale sur le mode de dénombrement des combinaisons.	112
V. — Exemple du sac de blé et d'orge.	115
VI. — Conclusion relative à l'hérédité astrale	116

CHAPITRE VII

La loi d'hérédité astrale : son application à la similitude des heures de naissance	119
I. — Objet de la question	119
II. — Détail du procédé pour obtenir la fréquence d'hérédité	123
III. — Correspondance astronomique de la loi et champ d'approximation.	125
IV. — Fréquence théorique et fréquence générale	128
V. — Conclusions	132
VI. — Objections	133
VII. — Remarques diverses sur le problème de l'hérédité en général.	138

CHAPITRE VIII

Exemple de calcul des statistiques en hérédité astrale	141
I. — Choix des facteurs astrologiques	142
II. — Fréquences des facteurs	144
III. — Homogénéité de répartition des facteurs	145
IV. — Procédé de dénombrement	147
V. — Totalisation des fréquences	150
VI. — Exemple avec tableau explicatif	151

CHAPITRE IX

L'accueil fait aux nouveautés scientifiques à propos de la loi d'hérédité astrale	160
---------------------------------------------------------------------------------------------	-----

CHAPITRE X

Les objections de J. Brieu à la loi d'hérédité astrale	Pages 177
----------------------------------------------------------------	--------------

CHAPITRE XI

Le terme <i>d'astrologie scientifique</i> convient-il à la question ? .	186
-------------------------------------------------------------------------	-----

CHAPITRE XII

Le bilan général de l'astrologie scientifique	194
---------------------------------------------------------	-----

CHAPITRE XIII

— A quoi tient la défaveur de l'astrologie ? — La lenteur de son progrès	201
------------------------------------------------------------------------------------	-----

CHAPITRE XIV

Conditions d'avancement de l'astrologie scientifique	209
I. — Les conditions essentielles du progrès de l'astrologie	209
II. — De l'opportunité d'une société dans la science astrologique ; de son organisation.	219
III. — Le simple bon sens rend le calcul des probabilités obligatoire.	230

CHAPITRE XV

L'avenir de l'astrologie scientifique.	235
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.	243



Saint-Amand (Cher). — Imprimerie BUSSIÈRE.
